LE

CHRISTIANISME

EN CHINE

EN TARTARIE ET AU THIBET

III

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

LE

CHRISTIANISME

EN CHINE

EN TARTARIE ET AU THIBET

PAR M. HUC

Ancien missionnaire apostolique en Chine.

隨化度人難.

ཁམས་དང་མཐུན་པར་གདུལ་བ་དཀའ ||

Oh! qu'il est difficile de convertir les hommes!

(Les 42 articles de l'Enseignement de Bouddha.)

TOME TROISIÈME

DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE LA DYNASTIE TARTARE-MANTCHOUE

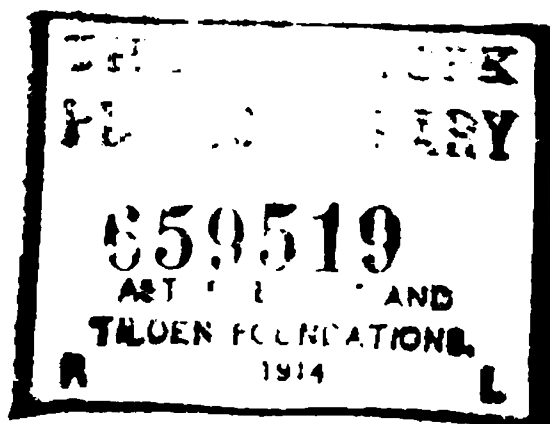
JUSQU'À LA MORT DE L'EMPEREUR KHANG-HI.

PARIS

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4

1857


659519
AND
TILDEN FOUNDATIONS
R
1914
L

PRÉFACE

DU TOME TROISIÈME.

La Chine et l'Inde.

Dans les deux premiers volumes de l'histoire du christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet nous avons fait connaître les courageuses entreprises des prédicateurs de l'Évangile durant le moyen âge; nous avons déroulé le tableau des relations qui s'établirent à cette époque entre les conquérants mongols et les princes chrétiens; nous avons raconté les succès et les revers de la propagation de la foi, et enfin l'établissement des missionnaires dans l'empire chinois, sous la domination des Tartares-Mantchous.

Le volume que nous publions aujourd'hui est la continuation de cette histoire. Il renferme le développement des missions catholiques en Chine pendant le grand règne de l'empereur Khang-Hi. Nous verrons, dans cette période, les

missionnaires établis à la cour de Péking, entourés de la protection et de la faveur du plus puissant monarque de l'Asie; le christianisme florissant dans toute l'étendue de l'empire, le nombre des prosélytes allant tous les jours se multipliant et l'Église de Jésus-Christ tressaillant d'allégresse à la vue de ces innombrables populations qui accouraient vers elle du fond de l'Orient. Mais ces beaux jours de la propagation de la foi ne seront pas de longue durée. De sombres nuages, précurseurs de la tempête, viendront bientôt en troubler la sérénité. En même temps que nous raconterons les triomphes apostoliques des ouvriers de l'Évangile, nous serons forcé de faire le récit de ces lamentables discussions qui divisèrent les missionnaires, scandalisèrent les néophytes et paralysèrent de toutes parts ce merveilleux entraînement de l'Asie vers la religion chrétienne.

Il s'était opéré un changement inouï au sein de ces populations, habituées de toute antiquité à mépriser les étrangers et à ne croire qu'à elles-mêmes. On les avait vues, oubliant leurs préjugés séculaires, écouter d'abord avec curiosité les discours des religieux de l'Occident, s'étonner ensuite de leur science et finir

par admirer la sublime et sainte doctrine qu'ils leur prêchaient avec tant d'abnégation et de dévouement. Les préjugés les plus enracinés, les usages les plus antiques, une croyance religieuse consacrée par les siècles, tout cela tombait et s'évanouissait au seul nom du Dieu de l'Évangile. Ce vieil empire dont les mœurs inaltérables usaient depuis deux mille ans les révolutions et les conquêtes, on le voyait changer, se transformer à la voix d'un moine chrétien, parti seul du fond de l'Europe.

En publiant la première partie de cette histoire du christianisme dans l'extrême Orient, nous faisions remarquer que les Français avaient toujours été les premiers à pénétrer dans ces lointaines contrées, pour éclairer et civiliser les peuples asiatiques. Après avoir reproduit les curieuses correspondances de saint Louis et de Philippe le Bel avec les petits-fils de Tchinguis-Khan, nous disions que cet ardent prosélytisme de la France ne se démentirait jamais, que nous le retrouverions toujours à mesure que nous avancerions dans notre récit.

Nous verrons, en effet, pendant le long règne de l'empereur Khang-Hi de zélés et savants Jésuites partir de Paris, sous l'inspiration du

grand Colbert, pour aller fonder à Péking cette mission célèbre qui porta si haut l'honneur de la France catholique. « Le missionnaire français qui partait pour la Chine, dit Chateaubriand, s'armait du télescope et du compas. Il paraissait à la cour de Péking avec l'urbanité de la cour de Louis XIV et environné du cortége des sciences et des arts. Déroulant des cartes, tournant des globes, traçant des sphères, il apprenait aux mandarins étonnés et le véritable cours des astres et le véritable nom de celui qui les dirige dans leurs orbites. Il ne dissipait les erreurs de la physique que pour attaquer celles de la morale; il replaçait dans le cœur, comme dans son véritable siége, la simplicité, qu'il bannissait de l'esprit, inspirant à la fois, par ses mœurs et son savoir, une profonde vénération pour son Dieu et une haute estime pour sa patrie (1). »

Il était beau pour la France de voir ces simples religieux régler en Chine les fastes d'un grand empire. De Péking à Paris, on se proposait des questions; la chronologie, l'astronomie, l'histoire naturelle fournissaient des sujets de discussions curieuses et savantes. Les

(1) Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, l. 4, c. 3.

livres chinois étaient traduits en français, les français en chinois. Le P. Parennin, dans sa lettre adressée à Fontenelle, écrivait à l'Académie des sciences : « MESSIEURS, vous serez « peut-être surpris que je vous envoie de si loin « un Traité d'anatomie, un Cours de médecine « et des questions de physique écrites en une « langue qui vous est inconnue; mais votre « surprise cessera quand vous verrez que ce « sont vos propres ouvrages que je vous envoie « habillés à la tartare (1). »

A cette époque la France accomplissait dans l'extrême Orient, avec un éclatant succès, la belle mission qui lui a été marquée par la Providence. Pendant qu'elle convertissait, par ses missionnaires, des âmes à Dieu, elle répandait avec profusion dans ces contrées barbares les germes de la vraie civilisation; en même temps que les apôtres de l'Évangile popularisaient les idées chrétiennes en Chine et dans les Indes, ils agrandissaient le domaine de nos connaissances et se préoccupaient souvent des intérêts commerciaux de leur patrie. Ce furent les missionnaires qui, sous Louis XIV, jetèrent les bases et

(1) *Lettres édifiantes*, t. XIX, p. 257.

procurèrent le développement de la compagnie française des Indes.

La France occupait alors une grande et glorieuse place dans ces riches et intéressantes contrées. Mais au temps de ses désastres politiques elle y perdit toute son influence et toute son importance. Ne pourrait-elle donc pas les reconquérir aujourd'hui que la voilà remontée au rang qu'il lui convient d'occuper en Europe? Les circonstances furent-elles jamais plus favorables pour relever en Asie les ruines de son ancienne prospérité et construire sur des bases plus solides l'édifice de l'avenir?

« Il n'est peut-être pas inopportun, disions-« nous naguère, d'appeler l'attention de la « France sur la haute Asie... Il n'est pas trop « tôt pour se préparer aux grands événements « qui peuvent déjà se prévoir... La politique « sera bientôt forcée de détourner ces regards « de Constantinople pour les fixer sur Pé-« king... (1). »

Nos prévisions se sont réalisées bien plus vite encore que nous ne le pensions. Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis que nous écrivions les lignes qui précèdent, et déjà les évé-

(1) Préface du *Christianisme en Chine*, etc., p. VI.

nements avaient éclaté. La question chinoise agitait l'Angleterre au point de provoquer la dissolution du parlement et de menacer l'existence du ministère. Jamais les meetings de la Grande-Bretagne n'avaient retenti de tant de discours pour ou contre les Chinois, qui assurément ne se doutaient guère que leur nom produisît un si tumultueux effet chez les barbares de l'Occident.

Que s'était-il donc passé dans le Céleste Empire pour exciter en Angleterre une telle agitation? Un incident bien chétif, la prise par les mandarins de quelques matelots chinois qui naviguaient sous pavillon anglais dans la rivière de Canton. De là le bombardement de la ville et la destruction de la flotte chinoise..... Évidemment cette affaire n'était qu'un prétexte. L'Angleterre voulait agrandir ses relations avec le Céleste Empire et demander la révision des anciens traités. « La guerre de Crimée venait « d'être glorieusement terminée; on avait des « vaisseaux et des soldats dont on ne savait « plus que faire; le moment parut donc favo- « rable (1). » Alors on le croyait fermement; mais la foudroyante insurrection des Cipayes

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1857, p. 517.

allait bientôt faire voir que pour utiliser sa poudre et ses soldats l'Angleterre n'avait pas besoin de déclarer la guerre à la Chine.

Il ne fut donc pas nécessaire de faire de longs préparatifs. Les vaisseaux, les troupes, les munitions, tout était en disponibilité; on n'eut qu'à les expédier aussitôt; et, comme les succès de l'entreprise ne pouvaient être douteux, un ambassadeur extraordinaire fut chargé d'aller régler les futures destinées du Céleste Empire.

On ne sait pas au juste quel sort la politique anglaise prétend faire aux Chinois. Elle n'a pas dit et sans doute ne dira pas encore ses projets à cet égard. Mais déjà les associations commerçantes du Royaume-Uni avaient commencé à s'expliquer sur les bases nécessaires des relations futures de la Grande-Bretagne avec la Chine. Déjà les *East India* et *China associations* de Londres et de Liverpool réclamaient les conditions suivantes : « Liberté du commerce sur toutes les côtes et le long de toutes les rivières de la Chine, — droit pour les navires de guerre de se présenter sur tous les points de ces côtes et rivières, — droit pour les sujets anglais de circuler par terre dans l'intérieur du pays, etc... »

L'auteur d'un remarquable article de la *Revue des Deux Mondes*, à qui nous empruntons ce renseignement, y ajouta la réflexion suivante : « Toutes ces conditions, dit-il, sont sages et « raisonnables; mais on ne doit pas se dissi« muler qu'elles entraînent l'assimilation com« plète de la Chine aux États européens... (1) »

L'écrivain de la *Revue* s'abuse étrangement lorsqu'il affirme que les conditions demandées par les Anglais sont sages et raisonnables ; elles paraîtraient plutôt injustes et révoltantes. Non, ce ne serait pas là le moyen de mettre la Chine sur le pied de l'égalité avec les États européens... ce serait l'assimiler aux Indes ; ce serait la traiter en pays conquis. Quelle est donc la nation européenne qui permettrait aux navires de guerre étrangers de sillonner ses fleuves, de stationner dans ses ports et d'y faire la police? De quel droit voudrait-on imposer aux Chinois des conditions que l'Europe ne reconnaît pas?... Le droit du plus fort, qu'on y prenne garde, n'est pas toujours le meilleur ni le plus sûr.

En contestant la légitimité des prétentions du commerce anglais, ce n'est pas que nous fassions des vœux pour le maintien de ce vieil

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1[er] juin 1857, p. 521.

empire chinois dont l'orgueilleuse et absurde civilisation fatigue le monde depuis des siècles. Nous pensons que la Chine a fini son temps et que sa grande muraille est à jamais détruite. Avec cette facilité des communications rapides qui tendent à rapprocher, à mélanger tous les peuples, il est impossible de voir subsister encore sur la surface de la terre une agglomération de trois cents millions d'âmes, faisant éternellement bande à part, s'obstinant par un sot orgueil à vivre en dehors de la grande famille humaine. La vapeur ayant supprimé les distances, les Orientaux et les Occidentaux ne peuvent plus s'isoler les uns des autres. Les événements qui éclatent en Asie ne sauraient plus nous trouver indifférents comme autrefois; ils intéressent aujourd'hui tout le monde civilisé.

Aussi la question chinoise à peine soulevée par les Anglais est devenue une question européenne. La France, en particulier, a compris aussitôt que de nombreux motifs lui imposaient l'obligation d'intervenir. Elle n'a pas hésité à faire partir pour le Céleste Empire un ambassadeur accompagné de nombreux navires de guerre. Les forces maritimes de l'Angleterre, de la France, des États-Unis et de la

Russie allaient donc se trouver bientôt réunies sur les côtes de la Chine; et tout faisait pressentir que cette vieille civilisation chinoise allait enfin subir de profondes et inévitables modifications. L'issue de la lutte ne pouvait être douteuse; et tous les esprits étaient déjà préoccupés de cette grande et décisive victoire du génie européen sur les vieilles institutions des peuples asiatiques.

Mais voilà que tout à coup un épouvantable cri de guerre se fait entendre non loin de ce vaste empire que les puissances européennes commencent à investir, à presser de toutes parts. Une subite et terrible insurrection se propage dans les Indes avec un irrésistible fracas, et vient ébranler jusque dans ses fondements la domination anglaise. On connaît toutes ces scènes de carnage et d'horreur dont les hideux détails sont venus périodiquement nous faire frémir d'indignation.

Au moment où la guerre allait commencer contre l'empire chinois il semble que la Providence ait voulu donner une leçon à l'Europe par l'immense catastrophe qui a éclaté à l'improviste sur la tête des conquérants de l'Inde. Cette grande insurrection d'un peuple conquis

est un salutaire enseignement pour les nations chrétiennes. Elle proclame hautement, au milieu du sang et des larmes, qu'il n'est ni moral ni politique d'aller chez les Asiatiques uniquement pour leur enlever leurs richesses, sans leur donner les bienfaits de la civilisation.

Qu'est-ce que la conquête et la domination des Indes par les Anglais? Ce merveilleux empire, incohérente agglomération de plus de deux cents millions d'hommes, après avoir été envahi, terrifié et subjugué par une poignée de soldats avec une incroyable facilité, a été ensuite livré pendant plus d'un siècle à une compagnie de marchands qui n'ont cessé de tourmenter impitoyablement le sol et les individus, pour en tirer sans relâche le plus pur de leur substance et de leur travail. On n'a rien fait pour civiliser, pour s'assimiler ces nombreuses populations; on s'est peu soucié de pénétrer ces âmes des principes du christianisme. D'un côté il y a eu des maîtres pleins d'arrogance et de dureté, de l'autre une multitude d'esclaves ou plutôt de machines à produire; car le gouvernement de la compagnie n'a voulu voir dans ce beau pays qu'une immense fabrique destinée à l'enrichir, à la gorger des biens de la terre.

Est-ce qu'une conquête à laquelle on a donné pour unique base le mercantilisme peut être de longue durée? Depuis quand la servitude imposée par la cupidité serait-elle un principe de vie? Toute conquête qui ne tend pas à l'assimilation des races doit nécessairement avorter. Lorsqu'elle ne se consomme pas par une fusion complète du peuple vainqueur et du peuple vaincu, elle constitue un état de séparation qui aboutit infailliblement à l'extermination complète de l'un ou de l'autre (1).

« Autrefois, disaient les anciens Bretons, nous « avions un seul roi ; aujourd'hui nous en avons « deux, le lieutenant du prince pour sévir sur « nos vies et l'intendant pour sévir sur nos « biens... (2) »

Ainsi parlaient, selon Tacite, les ancêtres des Anglais ; et ils se mirent à vouloir briser ce double asservissement par l'extermination des Romains, oppresseurs de leur liberté et ravisseurs de leurs fortunes.... Les Cipayes n'ont pas lu Tacite, mais ils ont fait comme les vieux Bretons ; ils ont voulu se délivrer de la tyrannie de leurs

(1) Laurentie. *Union* du 8 octobre.

(2) « Singulos sibi olim reges fuisse, nunc binos imponi ; e quibus legatus in sanguinem, procurator in bona sæviret. » (Tacite, *Agricolæ vita*, XV.)

impitoyables maîtres; et ils se sont abandonnés à tous les enivrements du sang et du carnage.

Ces épouvantables boucheries d'Anglais, hommes, femmes et enfants; ces multitudes d'Indiens pendus par groupes aux arbres des routes comme des trophées de la vengeance; ces flots de sang versés avec rage de part et d'autre, oui, toutes ces horreurs donnent le vertige et plongent l'âme dans une morne stupeur... et cependant il eût été beau de voir l'Angleterre apprendre à ces fanatiques comment les nations chrétiennes font la guerre et quelle différence elles mettent entre la justice et la vengeance... Mais non; il y a eu des projets sanguinaires, et c'est de la métropole que sont venues les excitations les plus furieuses... Est-ce donc ainsi qu'on régénère les peuples? Quel singulier progrès que celui qui consiste à reculer jusqu'à cet âge de fer où le législateur avait dû écrire : « œil pour œil, dent pour dent! » La guerre des Indes, si l'on n'y prend garde, ne sera bientôt plus qu'une guerre de barbares, qui scandalisera l'Europe! Rien ne ressemblera plus à un Cipaye égorgeant un Anglais qu'un Anglais égorgeant un Cipaye, si ce n'est cette différence que le Cipaye est sectateur de Brahma ou de Mahomet et que le soldat anglais se dit chrétien!

L'Angleterre a eu un jour « d'humiliation et de « prières » pour se prosterner devant le Dieu des batailles et le prier de mettre fin à ces horribles scènes de carnage. La nation a su accomplir avec un convenable recueillement cette grande et solennelle démonstration religieuse. Elle est rentrée un instant en elle-même, et elle n'a pu s'empêcher de flétrir sa propre politique ; elle a fait entendre à la face du monde entier des aveux qui ne doivent point être oubliés. Dans un article qui commence par ces mots : « Toute la nation anglaise s'est humiliée aujourd'hui, » le *Morning-Post* fait une confession que l'on doit croire sincère. « Une affreuse calamité, dit-il, a fondu sur nos têtes, châtiant notre orgueil, au sein de cette grandeur dont nous ne sommes que trop disposés à nous enorgueillir à l'excès. Nous avons recueilli les fruits de nos péchés nationaux, péchés d'omission et de commission, d'incurie, de présomptueuse confiance et d'arrogance du pouvoir.... »

La plupart des prédicateurs n'ont pas hésité à exprimer des doutes sur la justice de la conduite de l'administration anglo-indienne ; plusieurs ont tracé un tableau très-vif de la barbarie des premières conquêtes des Indes, de la conduite

hautement immorale de beaucoup de résidents anglais dans ce pays et de l'encouragement officiel et persévérant donné au paganisme. Ils ont surtout dénoncé dans des termes d'une véritable indignation le détestable commerce de l'opium, qui procure, il est vrai, de grands bénéfices à la Compagnie, mais qui démoralise et abrutit les populations. Au *New-Chapel* de Stockwell le prédicateur a déclaré ouvertement que, si l'Angleterre ne voulait pas avouer qu'elle est coupable, toute son « humiliation » serait une véritable dérision. « Il est absurde, s'est écrié le révérend *gentleman*, il est même impie de prétendre que la Providence ait donné les Indes aux Anglais, qui y sont allés uniquement pour des motifs mercenaires et égoïstes, pour fabriquer des poisons et non pour améliorer l'état de la population indigène. Les Cipayes sont des hommes et des soldats : ils détestent l'oppression, et ils aspirent à l'indépendance... » Dans la cathédrale de Saint-Paul l'orateur a eu le courage de rappeler, en présence du lord-maire et de toutes les autorités civiles, les paroles d'un célèbre homme d'État : « Si nous perdons les Indes aussi rapidement que nous les avons gagnées, nous n'y laisserons rien pour indiquer que ce vaste pays ait jamais été

soumis à la domination d'un peuple chrétien. »

Voilà, en effet, le péché capital de l'Angleterre : elle a négligé, tout le monde le reconnaît aujourd'hui, d'apporter la civilisation dans l'Inde. Et pourtant que n'ont-ils pas fait, ces fameux colonisateurs, dans ce vaste pays soumis à leur puissance? Ils lui ont donné une administration savamment organisée, des villes composées de palais, des fabriques de toute sorte, des chemins de fer, des télégraphes électriques, des banques, des théâtres, des journaux, même des académies. Ils ont répandu, en abondance, sur ces populations hébétées tous les prestiges du négoce et de l'industrie... mais tout cela, est-ce donc une vraie civilisation et non pas un artifice mensonger pour masquer le honteux abrutissement des indigènes? on sait maintenant que ce n'est pas simplement avec des marchands, des soldats et des collecteurs d'impôts qu'on civilise les hommes. On peut bien par ces moyens dompter les corps et les faire mouvoir comme des machines; mais les âmes comment se les assujettir, si ce n'est par une foi religieuse? la terrible insurrection des Indes est là pour nous prouver qu'il n'est pas facile de séparer la religion de la politique, la puissance morale de la force maté-

rielle; ou bien que cette séparation donne lieu tôt ou tard à des explosions et à des luttes où tout risque de s'anéantir.

Cette vérité devrait être prise en sérieuse considération au moment où l'Europe est sur le point d'intervenir dans les affaires du Céleste Empire. Quel que soit le dénoûment du sombre et terrible drame qui se joue sur les bords du Gange, on ne peut se dispenser d'agir en Chine; les circonstances sont des plus favorables. L'Angleterre a sans doute, pour le moment, ses préoccupations ailleurs; elle a été obligée de faire marcher au secours des Indes les forces qu'elle tenait en réserve dans les mers de la Chine. Mais la marine et la diplomatie de la France sont dignement représentées dans ces parages; et nous espérons qu'on ne manquera pas une opportunité qui peut-être ne se reproduira jamais. On comprend que la politique de la France et celle de l'Angleterre ne peuvent pas être indissolublement liées dans la question chinoise, ou que du moins nos vaisseaux de guerre ne doivent pas rester à l'ancre devant Canton sous prétexte que ceux de nos voisins sont forcés de faire voile pour Calcutta.

Nous avons à demander au gouvernement de

Péking des comptes qui ne sont pas de même nature que ceux de la Grande-Bretagne. Nous n'avons pas à sauvegarder, dans ces mers lointaines, de puissants intérêts mercantiles; nous n'avons pas non plus à lutter contre le mauvais vouloir et la haine des populations. Pendant que les marchands anglais épuisaient le sol de ces riches contrées et abrutissaient ses habitants par le trafic immoral de l'opium, nos missionnaires travaillaient sans relâche à faire germer parmi eux les lois civilisatrices du saint Évangile. Nous pouvons donc nous présenter seuls à ces populations, qui nous sont sympathiques et auxquelles nous n'avons fait que du bien. La Chine, le Tonquin, la Cochinchine et le royaume de Siam n'auront qu'à nous redire les bienfaits et le dévouement des missionnaires catholiques. Aux yeux d'aucun de ces peuples nous ne serons des tyrans; il en est, au contraire, qui nous accueilleraient comme des libérateurs.

Ce que nous avons à faire dans la haute Asie, nous pouvons donc le faire au plus tôt et sans le secours d'autrui. Lorsque la France se manifeste quelque part, ce doit être par elle-même, en sa propre puissance, avec son esprit généreux et civilisateur. Il serait beau et glorieux pour le règne

de Napoléon III d'établir sur des bases solides l'influence française dans l'Indo-Chine, et peut-être aussi de revendiquer des droits stipulés à Versailles par Louis XVI, droits malheureusement oubliés plus tard par les gouvernements successifs de la République, de l'Empire, de la Restauration et de la Révolution de 1830.

Du reste, nous ne pouvons que répéter ici ce que nous disions il n'y a pas encore un an, lorsqu'il nous semblait entrevoir les graves événements qui aujourd'hui préoccupent l'Europe. « Il ne nous appartient à aucun titre d'exprimer ce que la politique de la France devrait méditer et entreprendre. Il est cependant une chose dont nous sommes assuré et que nous pouvons proclamer hautement : le génie de l'Europe domptera et absorbera l'Asie; mais ce n'est que par le christianisme qu'il lui sera donné de régénérer et de s'assimuler ces vieux peuples (1). »

Pour tout observateur sérieux, les événements de la Chine sont étroitement liés aux événements de l'Inde; ce sont deux épisodes d'un même drame, et ce drame, c'est l'absorption de l'Asie par l'Europe.

Lorsque de grandes transformations se pré-

(1) Préface du *Chistianisme en Chine*, etc., p. XII.

parent dans le monde, surtout lorsqu'il s'agit de ces transformations profondes qui doivent modifier complétement les rapports des peuples, de secrets pressentiments agitent toujours les nations dont les destinées sont, en quelque sorte, à la veille d'être changées. Sous l'impulsion de ces pressentiments les Asiatiques se sont levés; les prétextes les plus futiles ont été mis en avant : ici la capture de quelques matelots, là des cartouches frottées avec de la graisse de porc; mais au fond il y a bien autre chose; à Canton comme à Delhi il y a l'Asie qui cherche à se soustraire à l'étreinte de l'Europe.

A quoi bon rechercher curieusement qui a tort ou qui a raison du vice-roi chinois ou du commodore anglais; qui a tort ou qui a raison des régiments cipayes ou des agents de la Compagnie?... Il s'agit bien de cela, en vérité! nous assistons aux préliminaires de la lutte qui va mettre aux prises l'Europe tout entière avec l'Asie tout entière, de cette grande lutte dont l'issue prédite par la Sagesse éternelle ne saurait être douteuse... « Que Dieu dilate Japhet, et « qu'il habite dans les tabernacles de Sem (1). »

(1) *Dilatet Deus Japhet, et habitet in tabernaculis Sem.* (Gen., ch. IX, verset 27.)

Inscrite à la première page de notre *Voyage au Thibet*, rappelée par nous avec insistance, cette prophétie ne peut tarder à recevoir son entier accomplissement. Oui, Japhet habitera bientôt dans les tabernacles de Sem ; c'est-à-dire que l'Évangile remplacera bientôt en Asie le philosophisme de Confucius, les traditions bouddhiques et les interminables légendes des Védas ; que Brahma, Bouddha et Mahomet disparaîtront pour faire place au vrai Dieu ; que les races sémitiques, excitées de leur long sommeil, délivrées de leurs énervantes doctrines, seront appelées à jouir des bienfaits de cette civilisation dont le christianisme a doté l'Europe ; qu'en un mot l'unité se fera !

Saint-Leu-Taverny, 7 novembre 1857.

LE CHRISTIANISME

EN CHINE, EN TARTARIE ET AU THIBET.

CHAPITRE PREMIER.

I. Missions des Dominicains en Chine. — Leurs insuccès. — Causes de ces insuccès. — Macao et les Jésuites. — Manille et les Dominicains.— II. Le P. Moralès. — Ses tribulations. — Il part pour Rome. — Première décision de Rome sur les rites chinois. — Retour de Moralès en Chine. — III. Le P. Capillas. — Discussion publique entre les lettrés et les chrétiens. — Martyre du P. Capillas. — IV. Conversion d'un jeune Chinois. — Il reçoit à son baptême le nom de Grégoire Lopez. — Ses travaux dans les missions. — Ses études à Manille. — Il est admis dans l'ordre des Dominicains et ordonné prêtre. — V. Loi contre les eunuques. — Fameux pirate chinois. — Macao sauvée par le P. Schall. — VI. Violente persécution. — Souffrances et mort du P. Schall. — VII. Le jeune Khang-Hi prend les rênes du gouvernement.

I.

Durant les guerres et les luttes intestines qui bouleversèrent l'Empire Chinois, les missionnaires eurent la prudence de garder une sage neutralité, sans prendre parti ni pour les insurgés, ni pour la dynastie des Ming, ni pour les Tartares. Ils conservèrent ainsi cette indépendance, si nécessaire dans la carrière

apostolique et que les ministres de la religion compromettent toujours et en tout lieu lorsqu'ils veulent s'aventurer sur le terrain dangereux et mouvant de la politique, en oubliant qu'avant toutes choses ils ont à se préoccuper des intérêts sacrés d'un royaume qui n'est pas de ce monde.

Les prédicateurs de l'Évangile furent donc bien inspirés en laissant se disputer entre eux les compétiteurs du pouvoir impérial; et ils l'eussent été mieux encore si pendant ce temps ils avaient conservé dans leurs missions la concorde et la bonne harmonie, s'ils ne s'étaient pas abandonnés trop vivement à des controverses nécessaires, sans doute, mais où il était indispensable d'apporter plus de calme, plus de mansuétude et peut-être aussi plus de simplicité chrétienne.

Nous avons déjà dit que parmi les religieux de la compagnie de Jésus, en Chine, il s'était formé, dès l'origine des missions, deux écoles (1): celle du P. Ricci, qui se laissa aller à une grande tolérance, à cause des interprétations qu'il donnait aux rites chinois; et celle du P. Longobardi, qui, voyant une superstition dans le culte qu'on rendait au ciel, à Confucius et aux ancêtres, interdisait rigoureusement toutes ces cérémonies. Déjà, en 1628, les missionnaires les plus expérimentés s'étaient réunis pour s'entendre sur cette question, si difficile et si importante. Les conférences durèrent un mois entier sans qu'il fût possible de concilier les esprits et d'adopter une pratique uniforme. Cette déplorable division eut du retentissement non-seulement en Chine, mais encore

(1) Voyez *Christianisme en Chine, en Tartarie et au Thibet*, t. II, p. 253.

en Europe. Elle éveilla l'attention des autres ordres religieux et enflamma leur zèle pour la propagation de la foi. Leur arrivée dans le Céleste Empire, au lieu de mettre un terme à la lutte engagée entre les Jésuites, la fortifia au contraire et lui donna un plus large développement; car les Dominicains et les Franciscains, au lieu de s'engager dans l'école plus nombreuse du P. Ricci, renforcèrent celle du P. Longobardi. Dès lors on put prévoir que l'antagonisme serait long et acharné; c'est ce qui arriva malheureusement.

Durant le moyen âge, l'Évangile avait été propagé dans le monde entier par les religieux de Saint-François et de Saint-Dominique. Nous avons vu ces infatigables apôtres parcourir avec un courage inouï les vastes régions de la haute Asie, annonçant une religion d'humilité, de paix et d'amour aux guerriers farouches de Tchinguiz-Khan et aux orgueilleux disciples de Confucius. Tour à tour missionnaires et ambassadeurs, ils servaient avec un égal dévouement les intérêts du christianisme et ceux de la civilisation. Plan-Carpin, Rubruk, Jean de Montecorvino, Odéric de Frioul, ces pauvres moines, partis de l'Occident, un bâton à la main et la besace sur le dos, s'en allèrent jusqu'au fond de l'Orient exécuter des entreprises capables de déconcerter les courages les plus héroïques et les plus persévérants. *Les Voyageurs pour Jésus-Christ* n'abandonnèrent jamais le théâtre de leur zèle apostolique. Ils poursuivirent sans cesse leur but de propagande religieuse au milieu des guerres, des bouleversements, des persécutions les plus atroces.

Les missions de la haute Asie furent un instant interrompues. Mais, lorsque la navigation eut ouvert par

le cap de Bonne-Espérance une nouvelle route aux prédicateurs de l'Évangile, les religieux de Saint-Dominique se montrèrent aussi zélés, aussi courageux que leurs pères. Ils furent prêts à s'élancer sur les flots pour porter de nouveau à ces innombrables populations, toujours assises dans les ténèbres, le flambeau de la vérité, qui déjà plus d'une fois avait brillé à leurs yeux. Les Jésuites, il est vrai, étaient déjà répandus dans le monde entier. L'institut de Saint-Ignace développait dans toutes les régions alors connues sa puissance incomparable d'expansion et de propagande. Mais, comme nous l'avons déjà fait remarquer, ce fut un Dominicain qui le premier eut l'honneur de pénétrer en Chine et d'inaugurer ces missions que les Jésuites rendirent ensuite si célèbres (1).

Dès l'année 1555, trois ans seulement après la mort de saint François Xavier, Gaspard de La Croix, originaire d'Évora, réussit à pénétrer dans l'Empire Chinois. Cardoso nous apprend, dans son *martyrologe*, qu'il avait lu une relation, écrite en portugais par ce missionnaire, de ce qui lui était arrivé en Chine et des espérances qu'autorisait cette mission si elle venait à être cultivée. Il paraît que ces premières tentatives de prédication ne furent pas sans bons résultats. Les Chinois, aussi touchés par la force des exemples de Gaspard de La Croix que persuadés par ses discours, abattirent eux-mêmes une des pagodes consacrées aux idoles. Plusieurs demandèrent le baptême; quelques-uns le reçurent; mais les mandarins, effrayés de l'influence que prenait cet étranger dans

(1) Le Quien, *Oriens christianus*, t. III, p. 1354.

le pays, le firent arrêter dans le dessein de le mettre à mort. Ils n'osèrent pourtant en venir à une telle extrémité à l'égard d'un homme dont la sainteté était manifeste, et ils se contentèrent de le chasser de l'Empire (1).

Depuis la retraite involontaire de Gaspard de La Croix, et dans le même siècle, plusieurs missionnaires dominicains entreprirent successivement de propager la foi chrétienne parmi les Chinois et d'y cultiver la semence évangélique déposée par leur saint et zélé prédécesseur. Vers l'an 1587, presque à l'époque de l'arrivée du P. Ricci en Chine, Barthélemy Lopez et deux autres religieux de Saint-Dominique bâtirent un couvent à Macao, dans l'espoir que cette maison de retraite deviendrait un jour le centre de leurs opérations apostoliques dans l'intérieur de l'Empire. Dans le même temps le P. Jean de Castro, premier provincial de la province du Saint-Rosaire des Philippines, et le P. Michel de Benavidès, depuis archevêque de Manille, furent introduits dans le Céleste Empire, par deux Chinois qu'ils avaient convertis et baptisés dans la capitale des Philippines. Comme ils étaient déjà très-instruits de la langue et des coutumes du pays, ils commencèrent, dès leur arrivée, à exercer les fonctions du saint ministère. Leur apostolat eut un grand retentissement parmi les infidèles, et ils eussent opéré de nombreuses conversions si on leur eût laissé la liberté de travailler en paix à l'œuvre du Seigneur. Mais leur zèle ne tarda pas à exciter la jalousie et la malveillance des autorités. Investis à

(1) Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. VI, p. 729. Fontana, *Monumenta dominicana*, ann. 1555.

l'improviste dans leur modeste demeure, ils furent arrêtés par une bande de satellites, qui les chargèrent de chaînes et les jetèrent dans une affreuse prison. Traînés ensuite devant les tribunaux, ils confessèrent courageusement le nom de Jésus-Christ en présence de leurs juges. Après de longues et cruelles souffrances, ils furent enfin chassés de l'Empire et forcés de se réfugier à Manille (1).

Sur la fin du seizième siècle, le P. Diégo Advarte, qui fit trois fois le voyage des Indes et prêcha l'Évangile à Ceylan, au Camboje, en Cochinchine et en Malaisie, n'éprouva en Chine que des difficultés. Au commencement du siècle suivant, en 1612, deux nouveaux Dominicains entrèrent dans l'Empire pour essayer de faire prospérer les missions de leur ordre ; mais, comme leurs devanciers, ils ne rencontrèrent que des entraves qui paralysèrent leur zèle apostolique. Ce ne fut guère qu'en 1633, époque de l'entrée de Moralès en Chine, que les chrétientés fondées par les religieux de Saint-Dominique dans le Céleste Empire commencèrent à s'affermir et à devenir florissantes. Tout ce qui avait été fait auparavant n'était, à vrai dire, que des coups d'essai et de faibles préludes, si on le compare aux travaux immenses et à l'abondante moisson que nous présentent le dix-septième siècle et les suivants.

Il y a lieu de s'étonner en voyant les Dominicains éprouver des difficultés sans cesse renaissantes pour fonder en Chine leurs premiers établissements chrétiens, alors même que les missions des Jésuites de-

(1) Touron, t. VI, p. 730.

venaient de plus en plus prospères et prenaient dans toute l'étendue de l'Empire de merveilleux accroissements. Il serait permis, peut-être, d'assigner à ce fait étrange une cause que notre impartialité d'historien ne doit pas passer sous silence et dont la considération pourra d'ailleurs jeter quelque jour sur les troubles et les controverses qui ont tant agité les missions de la Chine.

Pendant que les Portugais établis à Macao, aux portes mêmes de la Chine, travaillaient à consolider les bases de leur jeune et florissante colonie, la puissance espagnole jetait, non loin de là, les fondements de sa domination dans les îles Philippines. Ce fut en 1519 que Magellan découvrit cet archipel magnifique, composé de douze îles principales, entourées d'une soixantaine d'îlots. En 1571, don Miguel Lopez de Lejaspi construisait dans l'île de Luçon les fortifications qui devaient protéger Manille, la capitale de cette riche et curieuse colonie. La rivalité de l'Espagne et du Portugal se retrouvait au fond de l'Asie, dans toute sa vivacité, entre Manille et Macao. Les Portugais, jaloux d'absorber à leur profit tout le commerce chinois, usaient de tous les moyens d'influence pour écarter les Espagnols des côtes du Céleste Empire et les empêcher d'entrer en relations avec les mandarins. Témoins du nombre considérable des émigrants chinois qui affluaient aux îles Philippines, ils craignaient de voir se déplacer le marché européen dans ces contrées et passer insensiblement de Macao à Manille. Aussi, dès l'origine, la politique portugaise s'appliqua-t-elle à semer d'entraves et de difficultés les rapports qui tendaient à s'établir entre les Chinois et les Espagnols.

Nous avons déjà vu de quelle manière les autorités de Macao surent faire échouer une ambassade que le gouvernement de Sa Majesté Catholique voulait envoyer à Péking (1). Les missionnaires jésuites établis dans l'intérieur, après avoir usé de toute leur influence auprès des mandarins pour assurer le succès de l'entreprise, travaillèrent ensuite à sa ruine d'après l'instigation des Portugais. Ceux-ci prétendaient que, si les Espagnols venaient à réussir dans leur dessein et à s'établir à côté d'eux sur le marché chinois, il leur serait impossible de soutenir la concurrence avec un peuple qui, ayant à sa disposition tout l'or du Pérou, ferait prodigieusement hausser les marchandises chinoises et détruirait le commerce de Macao. Les missionnaires jésuites crurent devoir entrer dans ce système et se montrer dévoués aux intérêts des Portugais, qui les avaient aidés de toutes manières, et surtout par d'abondantes aumônes, à fonder et à soutenir leur mission de la Chine.

Ainsi les Jésuites avaient associé le succès de leur mission religieuse à la prospérité de la colonie portugaise; les Dominicains, au contraire, qui possédaient à Manille leur séminaire de propagande, faisaient cause commune avec les Espagnols : de là des antipathies, des rivalités et des luttes non-seulement entre les Portugais et les Espagnols, mais malheureusement aussi entre les Jésuites et les Dominicains. Cet antagonisme se produisit en mille circonstances, et ne fut pas sans doute étranger à ces lamentables divisions qui donnèrent un si grand scandale au monde chré-

(1) Voir, t. I, p. 84.

tien et désolèrent les missions de l'extrême Orient.

En se montrant peu favorables à l'introduction des Dominicains dans l'intérieur de l'Empire Chinois, les Jésuites, pensons-nous, étaient loin de céder à de misérables motifs de jalousie. Un tel sentiment était trop au-dessous de leur caractère et du zèle qui les animait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Si les disciples de saint Ignace manifestaient parfois le désir d'être seuls dans les missions de la Chine, s'ils témoignaient leur répugnance à voir d'autres ouvriers venir travailler avec eux dans ce vaste champ du père de famille, c'est qu'ils pensaient, peut-être à tort, que des missionnaires de divers ordres ne pourraient que nuire à cette unité de méthode si nécessaire dans l'œuvre de la propagation de la foi. La division s'était déjà mise entre eux au sujet des rites chinois. Pouvaient-ils espérer que la paix et la conciliation leur viendraient par l'entremise des Franciscains et des Dominicains? Telle n'était pas leur opinion, et plus d'une fois ils l'ont eux-mêmes manifesté hautement. Le P. Alvarez Sémédo, un des premiers missionnaires jésuites qui aient écrit sur les missions de la Chine, s'exprimait ainsi... « Je finis cette histoire par un mot important extrait d'une lettre que monsieur le patriarche d'Éthiopie, Alphonse Mendez, écrit de Goa aux cardinaux de la congrégation pour la propagation de la foi, lequel mérite d'être cru à cause de sa doctrine et suffisance, de son autorité, de sa vertu et particulièrement pour sa longue expérience au fait des missions, où il a souffert des travaux incroyables. Voici donc ses paroles :

« Je pense qu'il n'est pas mal à propos, sur la fin

« de ma lettre, de représenter à vos éminences que
« Dieu avait autrefois défendu de jeter diverses se-
« mences dans un même champ et de porter une robe
« tissue de laine et de lin ; je veux dire que cette
« agréable variété dont la reine qui est déjà épousée
« est vêtue et cette diversité de règles et d'habits des
« ordres religieux ne doit point être introduite dans
« les églises encore jeunes et qui ne font bonnement
« que teter, mais qu'il faut attendre quelques années
« qu'elles aient crû en âge et en force, parce qu'il se
« glisse ordinairement dans cette diversité de profes-
« sions une jalousie pernicieuse ; les uns n'ont point
« assez de prudence et les autres ont trop de zèle in-
« discret : ce qui fait que les uns et les autres font plu-
« sieurs choses pour la ruine et non pas pour l'édi-
« fication. Notre-Seigneur veuille bénir et conserver
« en santé vos éminences. — Goa, 11 novembre
« 1638 (1). »

Cette lettre, par laquelle le P. Sémédo termine son histoire avec tant de complaisance, veut dire en termes plus clairs qu'il n'est pas bon de laisser pénétrer dans l'intérieur de la Chine les Franciscains et les Dominicains.

Les missionnaires qui n'appartenaient pas à la compagnie de Jésus rencontrèrent des obstacles si nombreux et si persévérants qu'au témoignage même des Jésuites ils durent longtemps attendre avant de donner libre cours à leur zèle apostolique et de jeter les fondements de leur mission. — « Les autres ordres « religieux, dit le P. Cahour, ne purent arriver à

(1) Alvarez Sémédo, *Histoire de la Chine*, p. 367.

« Macao que vers 1633. Ceux qui se présentèrent « étaient Castillans; et les Portugais, maîtres de cette « ville, leur refusèrent constamment le passage ou « par politique ou par antipathie nationale. C'était « pourtant alors la seule voie pour pénétrer dans le « Céleste Empire. Ils attendirent donc aux Philippines « pendant un demi-siècle. Enfin le commerce de ces « îles avec l'île de Formose leur donna moyen de « se glisser dans la province de Fo-Kien, qui n'en « était éloignée que d'une journée de navigation (1). »

II.

Ce fut en effet en 1633 que le Dominicain Jean-Baptiste Moralès et le Franciscain Antoine de Sainte-Marie pénétrèrent de Manille dans la province de Fo-Kien. Comme ils s'étaient familiarisés avec la langue chinoise durant leur long séjour dans les îles Philippines, ils purent, dès leur arrivée au milieu du peuple chinois, se livrer avec fruit à la prédication de l'Évangile. Les divisions qui étaient survenues, au sujet des rites chinois, entre les missionnaires de la compagnie de Jésus fixèrent l'attention des religieux de Saint-Dominique. Le P. Moralès examina sur les lieux mêmes et parmi les néophytes les points de controverse; il interrogea même plusieurs lettrés convertis par les Jésuites, et tous affirmèrent sous serment que les sacrifices offerts à Confucius et aux ancêtres avaient pour

(1) Le P. Cahour, *Des Jésuites par un Jésuite*, c. IV, p. 80. Bartoli, *Della Cina*, lib. 4; *Delle opere*, vol. 18, p. 507.

but de se les rendre favorables. Dès lors les Dominicains, ne voyant dans ces rites que des superstitions condamnables, se déclarèrent hautement contre la pratique adoptée par la majorité des Jésuites. Les Dominicains écrivirent à Rome pour informer le Souverain Pontife du danger qui menaçait la pureté de la foi dans les missions de la Chine; et les Jésuites, de leur côté, envoyèrent un exposé de la question, avec des appréciations bien diverses; car le point de vue était tout différent.

Sur ces entrefaites, une violente persécution s'éleva dans la province de Fo-Kien et bouleversa les missions des pères Dominicains. Moralès, qui ne permettait pas aux chrétiens de concourir aux sacrifices en l'honneur de Confucius et des ancêtres, se vit bientôt entouré de la malveillance des infidèles et de la colère des mandarins. Il fut obligé de se cacher et d'errer plusieurs jours sur les montagnes et le long des fleuves, n'ayant pour toute nourriture que des racines et des herbes sauvages. Il fut enfin emprisonné, mis à la cangue, battu de verges, puis embarqué pour Macao avec défense de rentrer en Chine. Ce généreux confesseur de la foi étudia plus à fond, dans les loisirs et le calme de sa retraite, les graves questions qui divisaient les missionnaires de la Chine, et bientôt les supérieurs des Frères-Prêcheurs et Mineurs prirent le parti de l'envoyer à Rome.

Moralès arriva en 1643 dans la capitale du monde chrétien. Il proposa à la cour romaine dix-sept questions, qui furent décidées dans le sens des Frères-Prêcheurs et Mineurs par un décret d'Innocent X, en date du 12 septembre 1645, que Moralès notifia lui-même au

vice-provincial des Jésuites de la Chine. En ajoutant à ce décret la clause : *jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement,* Innocent X l'avait par là même supposé réformable, dans l'hypothèse d'un exposé plus exact des faits. Aussi les missionnaires de la compagnie de Jésus dans le Céleste Empire députèrent-ils à Rome le P. Martini, afin d'y faire valoir les raisons sur lesquelles la plupart d'entre eux se fondaient pour regarder les cérémonies tolérées jusqu'alors comme purement civiles. Ces cérémonies, considérées à ce nouveau point de vue, ne méritant pas la condamnation prononcée à la suite de l'exposé du Dominicain Moralès, un décret d'Alexandre VII, rendu le 23 mars 1656, sur le nouvel exposé du Jésuite Martini, statua que, en supposant cette dernière exposition exacte, lescérémonies étaient licites et pouvaient être tolérées en conscience, surtout si, en y participant, on protestait d'avance contre toute tendance idolâtrique ou superstitieuse qui pourrait s'y rencontrer... Les mémoires du Dominicain et du Jésuite ne se ressemblaient pas ; les réponses furent donc différentes sans pourtant se contredire.

Le voyage de Moralès en Europe n'avait pas pour but unique d'éclairer le Souverain Pontife sur les pratiques et les rites des Chinois. Ce zélé missionnaire désirait surtout exciter l'ardeur de ses frères pour la propagation de la foi chez les nations étrangères. Son projet le plus cher était d'emmener avec lui de nombreux ouvriers pour recueillir la moisson qui mûrissait enfin à l'extrémité de l'Orient. Après avoir rempli sa mission à Rome, il retourna en Espagne et fit appel aux Dominicains qui voudraient se dévouer jusqu'à

la mort pour le salut des hommes. Le savant Navarette, dont la célébrité jetait alors un vif éclat dans l'université de Valladolid, fut le premier qui accourut à la voix du missionnaire. Plusieurs autres se joignirent avec joie à ce grand serviteur de Dieu, et le P. Moralès, s'embarquant au port de San-Lucar dans l'Andalousie avec vingt-huit religieux de son ordre, recommença ses longs et périlleux voyages vers le fond de l'Asie.

III.

Pendant que ces hardis *Voyageurs pour Jésus-Christ*, comme on les nommait au moyen âge, affrontaient avec une sainte intrépidité tous les périls de la mer, un de leurs frères, un enfant de Saint-Dominique, arrosait de son sang la terre de Chine : c'était le P. François-Fernandez de Capillas.

Capillas, issu d'une illustre famille espagnole, s'était consacré à Dieu par la profession religieuse dans le couvent de Saint-Paul à Valladolid, où il apprit à se détacher du monde et de lui-même, à aimer la pauvreté évangélique, à pratiquer l'humilité, à ne chercher ses délices que dans l'exercice de l'oraison ou dans la lecture des divines Écritures. Cette vie austère et retirée le prépara au sacerdoce ainsi qu'au ministère apostolique. Capillas l'exerça d'abord dans sa province d'Espagne ; mais, dès que la volonté de ses supérieurs lui fit connaître celle de Dieu, on le trouva prêt à passer la mer pour porter au loin la lumière de l'Évangile.

La Providence le réunit, dans l'île de Formose, au P. François Diaz, religieux de son ordre, qui l'y avait précédé. Ils entrèrent en Chine l'an 1642, et Capillas s'arrêta à Fo-Ngan. Ayant appris en assez peu de temps la langue du pays, il s'appliqua aux fonctions de l'apostolat, et parcourut à pied plusieurs provinces de l'Empire, toujours vêtu pauvrement, ne portant avec lui que son bréviaire et un crucifix et ne s'appuyant dans ses prédications que sur la vertu de la croix. On ne saurait dire ni les fatigues qu'il lui fallut essuyer ni les dangers qu'il courut dans les chemins toujours difficiles et toujours dangereux pour un missionnaire. Un grand nombre d'infidèles instruits et convertis, d'apostats ramenés et réconciliés à l'Église, de vierges consacrées à Dieu dans un empire où la virginité est très-honorée, mais peu pratiquée, tous ces succès dédommageaient Capillas de ses peines et montraient que la droite du Seigneur protégeait sa mission (1).

Capillas poursuivait avec zèle ses travaux apostoliques, lorsque le préfet de Fo-Ngan commença à persécuter cruellement tous ceux qui professaient le christianisme et à faire les plus actives recherches pour découvrir leurs pasteurs. Durant cette persécution, un commissaire général fut envoyé dans la ville de Fo-Ngan avec ordre d'écouter les plaintes des lettrés et les défenses des chrétiens. Le visiteur ordonna que ceux-ci, d'une part, et les lettrés, de l'autre, choisiraient les plus savants d'entre eux pour défendre leur loi; que la dispute aurait lieu publiquement en sa présence, et il promit de former son jugement d'après ce qu'il aurait entendu.

(1) Touron, t. VI, p. 732.

Au jour marqué, Pierre Chin, savant chinois, élève du P. Capillas, parla pour la loi de Dieu, dont il faisait profession. Un disciple de Confucius se plaignit de ce que les chrétiens ne s'assemblaient dans leurs églises que pour mépriser hautement et fouler aux pieds les lois sacrées de l'Empire, de ce qu'ils refusaient aux ancêtres les honneurs qu'un devoir de piété et la coutume obligeaient de leur offrir, et de ce qu'ils faisaient brûler, avec une irrévérence sacrilége, les tablettes sur lesquelles leurs noms étaient inscrits. L'apologiste des chrétiens répondit que les fidèles ne s'assemblaient à l'église que pour louer Dieu, lui offrir des sacrifices et des prières, lui demander la conservation de l'empereur, la paix et la prospérité de l'Empire; que, loin d'en mépriser les lois, ils les observaient avec toute la fidélité que des sujets devaient au prince; qu'à la vérité les chrétiens ne rendaient pas des honneurs sacriléges aux ancêtres et ne reconnaissaient point les tablettes des morts comme dignes de leur culte, mais qu'ils priaient pour le repos et le bonheur éternel de ceux qui, ayant connu et servi le Seigneur, étaient morts dans la religion sainte; qu'au reste les chrétiens n'avaient fait violence à qui que ce fût pour l'obliger à brûler les tablettes où étaient écrits les noms de ses ancêtres, parce qu'ils se contentaient de mettre en pratique la loi de charité, qui remontre avec douceur et persuade par la raison.

Pierre Chin poursuivit son discours avec tant d'érudition et d'énergie, avec une éloquence si vive et si pathétique que le commissaire général, prononçant en faveur des chrétiens, déclara que leur loi était bonne, puisqu'elle commandait aux hommes de fuir

le mal et de pratiquer le bien ; que ses prédicateurs et ses ministres étaient vertueux et irréprochables. En conséquence il défendit aux lettrés, ainsi qu'aux autres infidèles, d'inquiéter désormais les disciples de Jésus-Christ.

Ce juste arrêt, qui devait mettre fin à la persécution, ne fit que la suspendre. Les bonzes, ennemis du christianisme, renouvelèrent leurs intrigues ; ils surprirent les mandarins par leurs mensonges et les irritèrent de nouveau ; en sorte que la persécution ne tarda pas à se renouveler avec plus de violence qu'auparavant. On saisit le P. Capillas au moment où, accompagné d'un jeune garçon qui portait les ornements sacrés dans une corbeille, il allait administrer les sacrements dans les environs de Fo-Ngan. Chargé de chaînes, il fut traîné en prison par des soldats tartares le 13 novembre 1647. Les actes de son martyre portent que, sur les interrogations que lui fit le mandarin pour savoir chez qui il était nourri et logé, le saint missionnaire répondit qu'il n'avait point d'autre maison que le monde, d'autre lit que la terre, d'autres provisions que ce que la Providence lui envoyait chaque jour, d'autres occupations que de travailler et souffrir pour la gloire de Jésus-Christ et le bonheur éternel de ceux qui croyaient en lui.

Ses réponses à toutes les autres demandes furent également sages et précises ; il ne perdit aucune occasion de parler des vérités du salut, qu'il était venu annoncer aux peuples de la Chine ; mais elles ne servirent qu'à exciter davantage ces hommes indignes de les entendre ; et le mandarin, irrité autant de la fermeté chrétienne du missionnaire que de ses réponses, le fit

frapper d'une manière cruelle avant de le renvoyer en prison. Le confesseur y passa les jours et les nuits en prières, et la parole de Dieu ne fut point captive dans sa bouche. Tous ceux qui eurent la liberté de le visiter, chrétiens ou infidèles, éprouvèrent ce que peut cette parole de salut sur les lèvres d'un martyr. Capillas, par l'éloquent exemple de sa patience héroïque comme par ses vives exhortations, continua, dans les liens, à opérer des conversions. Elles furent pour les magistrats infidèles autant de nouveaux motifs de faire mourir un homme qui méprisait, disaient-ils, les esprits et les dieux du pays; qu'ils regardaient comme le destructeur de leur religion, comme un propagateur de fausses doctrines. Le mandarin prononça contre lui un arrêt de mort.

Le martyr montra jusqu'au dernier soupir la constance et la fermeté dont il avait fait preuve dans toutes les occasions. Il ne cessa de louer le Seigneur, qui daignait agréer son sacrifice, le priant de graver dans le cœur de tous les Chinois la loi sainte qu'il allait sceller de son sang. L'arrêt fut exécuté, sous les yeux d'un peuple innombrable, le 15 janvier 1648.

La mort précieuse de cet intrépide prédicateur de l'Évangile, au lieu d'intimider les chrétiens, les remplit de courage, et les affermit dans la généreuse résolution de conserver la foi que le martyr leur avait fait embrasser. A Macao, dans les Philippines et en Espagne on honora ce triomphe par de solennelles actions de grâces. La tête du saint fut portée bientôt après à Manille, et de là au couvent de Saint-Paul à Valladolid.

IV.

Au moment où le P. de Capillas faisait triompher la foi chrétienne par l'héroïsme de sa mort, les nombreux missionnaires de l'ordre de Saint-Dominique, partis de San-Lucar, en Espagne, sous la conduite du P. Moralès, débarquaient enfin sur les côtes de la Chine après une longue et laborieuse navigation. Ces jeunes missionnaires arrivèrent tout à propos pour voir couler le sang de leur glorieux frère et puiser à ce beau spectacle la force, la constance, le saint enivrement de l'apostolat. L'attrait de la couronne du martyr les fit entrer avec ardeur dans cette carrière militante; ils s'empressèrent d'aller visiter les missions éplorées pour leur annoncer avec intrépidité que, si le sang des chrétiens est une semence de néophytes, celui des missionnaires sait aussi enfanter de nouveaux prédicateurs de l'Évangile.

Le P. Moralès revit avec attendrissement sa nombreuse famille : il aimait à redire le nom de tous ces enfants qu'il avait régénérés dans les eaux du baptême et il bénissait le Seigneur de les retrouver fidèles et inébranlables au milieu de la tempête. Il éprouva des sentiments particuliers de tendresse en revoyant le jeune Grégoire, dont il entendit raconter des merveilles. Nous entrerons dans quelques détails biographiques sur cet illustre chrétien chinois, parce qu'il fut le premier de sa nation qu'on vit honoré du caractère sacerdotal et de la dignité épiscopale.

A-Lou, connu plus tard sous le nom de Grégoire Lopez, était né de parents chinois à Fou-Tcheou-Fou, capitale de la province de Fo-Kien. Il fut élevé dans la religion de ses compatriotes, c'est-à-dire dans un monstrueux mélange des doctrines de Bouddha, de Confucius et de Lao-tze, avec accompagnement d'innombrables superstitions. Mais le Seigneur, qui voulait en faire un vase d'élection, se hâta de le sanctifier par sa grâce, afin qu'il servît ensuite d'instrument à sa miséricorde. Ce que le jeune Chinois n'avait pu apprendre de ses parents ni des maîtres qu'on lui avait donnés, il l'apprit par le ministère de quelques religieux espagnols. Le Dominicain Moralès lui donna la première connaissance de Jésus-Christ et de sa loi.

Les Chinois ont en général une telle précocité d'intelligence et de jugement qu'ils sont capables des affaires les plus sérieuses à un âge où les enfants n'ont guère d'aptitude que pour les divertissements et les jeux. Quoique peu enclins à la morosité et à la mélancolie, ils s'habituent de bonne heure à considérer la vie en ce qu'elle a de positif et de réel. Les enfants des villes comprennent vite les combinaisons du trafic, les spéculations industrielles, toutes les fourberies de l'agiotage ; et les enfants des campagnes savent parfaitement le produit d'un champ de riz, calculent aussi bien que les hommes faits les profits de la culture du mûrier ou de l'arbre à thé. Ces petits matérialistes au cœur desséché sont loin de se faire remarquer par leur candeur et leur ingénuité ; ils ont peu d'aspirations vers les idées généreuses, vers les sentiments nobles et élevés. On voit déjà poindre dans

la fente oblique de leur regard tous les germes de la malice, de l'astuce et de la cupidité.

Il n'en était pas ainsi du jeune A-Lou. Le P. Moralès, ayant remarqué dans cet enfant, avec un esprit solide et très-développé, un caractère doux et aimable, une grande docilité et des mœurs très-pures, s'attacha à lui et s'appliqua à l'instruire et à former son cœur. La bonne semence que le zélé missionnaire jeta sur cette terre si bien préparée ne tarda pas à porter des fruits excellents. La grâce parlant au cœur du jeune Chinois, il fit usage des lumières de sa raison non pour repousser la lumière plus vive et plus pure qu'on lui présentait, mais pour captiver, au contraire, son intelligence sous le joug de la foi. Il ne comprenait pas, sans doute, les vérites révélées; mais il les croyait humblement et fermement, parce que déjà elles lui paraissaient en harmonie avec la sainteté, la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu. La foi ayant ouvert en son âme une merveilleuse source de sensibilité et de tendresse, il ne pouvait sans verser des larmes entendre parler de tout ce que l'Homme-Dieu avait daigné faire et souffrir pour sauver ceux qui croiraient en lui. Solidement instruit des vérités de la religion, il renonça publiquement aux fausses doctrines, aux vaines superstitions et aux pratiques insensées des Chinois. Il demanda la grâce du baptême, et la reçut avec le nom de Grégoire, auquel les missionnaires dominicains ajoutèrent le nom espagnol de Lopez, comme transcription du mot chinois A-Lou.

Plein de reconnaissance pour le don précieux qui lui avait été communiqué et résolu de consacrer sa vie à la gloire de celui qui avait voulu mourir pour

sauver les hommes, Grégoire Lopez travailla avec ardeur à faire connaître à ses compatriotes le nom adorable, les mystères, les préceptes et les exemples de Jésus-Christ. Il employa d'abord tout son zèle à faire pénétrer les lumières de l'Évangile dans la maison paternelle, dans le lieu de sa naissance ; mais ses efforts furent inutiles ; car il est écrit qu'on n'est pas prophète dans son pays. S'il n'eut pas le bonheur de convertir ses parents et ses anciens amis, il eut au moins le courage de se séparer d'eux, renonçant à tous les avantages, aux biens et aux douceurs de la famille, pour s'attacher aux missionnaires qui l'avaient régénéré. Il leur rendit, d'abord dans la ville de Fou-Tcheou-Fou, tous les services dont il était capable, puis il les suivit courageusement jusqu'à Péking lorsqu'ils y furent mandés par ordre du gouvernement, leur servant d'interprète ou remplissant auprès des chrétiens les fonctions périlleuses de catéchiste.

La persécution excitée dans la capitale contre les ouvriers apostoliques ne tarda pas à s'étendre à tous ceux qui les recevaient, qui leur donnaient retraite ou qui les favorisaient de quelque manière que ce fût. Avec les missionnaires, on arrêta leurs catéchistes et leurs interprètes ; et, après les avoir fait languir pendant quelque temps en prison sans pouvoir les intimider ni les séduire, on les envoya en exil. Plusieurs religieux de différents ordres furent enveloppés dans la persécution et forcés les uns de se cacher, les autres de pratiquer dans les fers la patience et la résignation qu'ils avaient si souvent prêchées à leurs néophytes.

Les missionnaires qui avaient pu se soustraire aux

poursuites des mandarins ou qui avaient été relégués à Macao, se voyant, pour le moment, dans l'impossibilité de travailler, en Chine, aux œuvres de leur saint ministère, tournèrent leurs regards d'un autre côté. Les véritables apôtres ne sauraient se condamner à l'inaction et au repos; s'il ne leur est pas permis d'annoncer l'Évangile au nord, ils s'en vont vers le midi. Quelques Franciscains s'étant embarqués pour passer de Macao dans la Cochinchine, Lopez, n'écoutant que son zèle, les suivit avec intrépidité, partagea leurs dangers sur terre et sur mer, montra la même fermeté dans les fatigues et les périls. A peine échappés à la violente tempête soulevée contre eux dans l'Empire chinois, ces infatigables prédicateurs de l'Évangile ne parurent pas plutôt parmi les nouveaux peuples qu'ils voulaient appeler à la foi qu'on les traita avec encore plus de cruauté qu'à Péking. Le courage du fervent prosélyte n'en fut pas ébranlé. Il considéra, au contraire, comme un gain les supplices qu'on lui destinait dans une ville de la Cochinchine, et vit sans pâlir tout l'appareil de la mort qu'on étala sous ses yeux; mais la Providence, qui le réservait à de plus longs combats, le retira de ce danger, et le fit arriver à Manille.

La tranquillité dont Grégoire Lopez jouit dans la colonie espagnole le mit en état non-seulement d'approfondir les vérités de la religion, mais d'apprendre les lettres divines et humaines, d'étudier le latin, de se familiariser même avec la langue espagnole. Les Dominicains du collége de Saint-Thomas lui en facilitèrent les moyens et lui enseignèrent tout ce qui était à sa portée. On convient qu'il ne devint pas un sa-

vant de premier ordre; mais sa vertu était grande; car il fit des progrès merveilleux dans les sciences des saints. Il conçut dès lors le dessein d'embrasser l'état religieux, ce qu'aucun autre Chinois n'avait encore fait; aspirant au sacerdoce, afin de pouvoir travailler avec plus de succès à la conversion de ses compatriotes. Il avait un attrait particulier pour l'ordre de Saint-Dominique; et, malgré les longues épreuves auxquelles il fut soumis, il persista toujours dans cette résolution.

Un jour le P. Gonçalez, provincial des Dominicains dans les Philippines, voulant envoyer des secours aux missionnaires qui avaient continué, nonobstant la persécution, de travailler en Chine, Grégoire Lopez offrit de porter cet argent; et, bien qu'obligé de faire un voyage de plus de quinze journées, au milieu de périls de tout genre, il s'acquitta de sa mission avec une admirable intrépidité. Son arrivée fut une grande consolation pour le P. Garcia, Dominicain espagnol, qui, au plus fort de la persécution et, pour ainsi dire, en présence même des bourreaux, n'avait pas cessé de remplir avec un courage invincible tous les devoirs du saint ministère pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Lopez trouva à Ting-Tcheou, dans la province du Fo-Kien, cet homme apostolique, qui à la vue du fervent prosélyte pouvait dire à ses néophytes, comme saint Paul aux chrétiens de l'Église de Corinthe (1) : « Je suis rempli de consolation et je « surabonde de joie au milieu de mes tribulations.

(1) « Repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.

« Nam et cum venissemus in Macedoniam, nullam requiem habuit

« Car, étant venus en Macédoine, nous n'avons eu « aucune relâche selon la chair ; nous avons toujours « eu à souffrir ; toujours combats au dehors et frayeurs « au dedans.

« Mais Dieu, qui console les humbles, nous a con« solés par l'arrivée de Tite. »

En effet, si le missionnaire dominicain se trouvait parmi les Chinois dans la même situation que saint Paul dans la Macédoine, l'arrivée de Grégoire Lopez dut être pour lui ce qu'avait été celle de Tite pour le grand apôtre. Brûlant du même zèle pour l'apostolat, il fut heureux de partager ses dangers et ses fatigues. Il se chargea volontiers de l'instruction des enfants, des catéchumènes et des néophytes. Comme sa qualité et son habit de Chinois lui permettaient plus aisément de se montrer partout, il faisait avec dévouement tous les voyages qu'on jugeait nécessaires pour le bien de la mission. Il profita de ses nombreuses courses pour recueillir, parmi ses compatriotes, des aumônes assez considérables, afin que le P. Garcia pût bâtir un hospice et une petite église à Ting-Tcheou. Lopez contribua encore d'une autre manière à cette bonne œuvre ; car on le vit portant lui-même le bois, les pierres, le sable, le ciment et mettant la main à la construction. Ce fut principalement par ses soins que cette maison de prière fut élevée à la gloire du vrai Dieu, au milieu d'une population d'infidèles.

« caro nostra, sed omnem tribulationem passi sumus : foris pugnæ, « intus timores.

« Sed qui consolatur humiles, consolatus est nos Deus in adventu « Titi. » II Cor., ch. VII, v. 4, 5, 6.

Grégoire Lopez était alors âgé de plus de trente ans, et il obtint enfin ce qu'il désirait avec tant d'ardeur. On lui donna l'habit de Saint-Dominique, et on le renvoya dans un couvent de Manille pour y être formé à tous les exercices de l'état religieux et pour y étudier la théologie. Sa vocation à l'apostolat était si marquée qu'on l'admit aux ordres sacrés aussitôt après sa profession. Dès qu'il fut honoré du sacerdoce, on lui permit de se joindre à quelques Dominicains qui partaient des Philippines pour la Chine. Ce fut à cette époque qu'il eut le bonheur de revoir son premier maître le P. Moralès, au moment où ce zélé missionnaire revenait de son voyage en Europe. Mais Moralès ne jouit pas longtemps des succès de son fervent disciple; car il alla recevoir de Dieu la rétribution éternelle de ses travaux apostoliques en 1664, trois ans après la mort de l'empereur Chun-Tché, et à l'époque où éclata en Chine une violente persécution qui faillit ruiner à jamais l'œuvre des missionnaires.

V.

Aussitôt après la mort de Chun-Tché, les quatre régents chargés du gouvernement de l'Empire durant la minorité du jeune Khang-Hi s'empressèrent d'anéantir l'insolent pouvoir des eunuques, dont la tyrannie avait précipité la chute de l'ancienne dynastie. Ces hommes, d'une ambition effrénée et habitués à

vivre au milieu des intrigues, avaient vu leur influence détruite par l'avènement des Tartares-Mantchous. Les conquérants de l'Empire, pleins de mépris pour ces intrigants abjects et dégradés, avaient eu soin de les écarter des affaires et de les astreindre à leurs humiliantes fonctions. Ils avaient paru s'y résigner. Mais leurs habitudes de domination reprirent bientôt le dessus, et, mettant à profit les faiblesses de tout genre qui signalèrent la fin du règne de Chun-Tché, ils avaient insensiblement reconquis leur puissance traditionnelle. Le chef de cette ignoble et dangereuse caste s'était rendu coupable de tant de crimes que l'opinion publique se souleva contre lui et demanda vengeance à grands cris aussitôt après la mort du malheureux Chun-Tché. Les régents trouvèrent l'occasion des plus favorables pour mettre leur projet à exécution. Ils firent instruire le procès du chef des eunuques, qui fut condamné à mort et exécuté aux applaudissements de Péking tout entier. Le jour même où il fut conduit au supplice, des milliers d'eunuques furent chassés du palais et renvoyés dans leurs familles; puis le conseil de régence fit graver sur une plaque de fer, du poids de plus de mille livres, une loi en vertu de laquelle la nation mantchoue s'engage à ne plus élever d'eunuques aux emplois et aux dignités (1). Cette loi existe encore aujourd'hui, et les empereurs successeurs de Chun-Tché lui doivent peut-être d'avoir eu pour la plupart des règnes longs, paisibles et glorieux.

Les quatre régents de l'Empire, après avoir mis ordre aux affaires intérieures du palais par l'expul-

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 56.

sion des eunuques, songèrent à donner la paix aux provinces maritimes, perpétuellement attaquées et désolées par un fameux pirate, qui ne visait à rien moins qu'à renverser la dynastie.

Déjà, sous le dernier empereur de la dynastie des Ming, les côtes de la Chine avaient été infestées par des pirates qui, se succédant de père en fils, avaient fini par devenir une puissance redoutable, rivale même du pouvoir impérial. Un jeune Chinois de la province de Fo-Kien, issu d'une famille pauvre, quitta son pays natal pour fuir l'indigence, et se rendit à Macao dans l'espoir de faire fortune au service des étrangers dont il avait entendu vanter les richesses. Tching-che-Long était le nom de cet aventurier fokinois. Peu de temps après son arrivée à Macao, ayant manifèsté le désir d'embrasser la religion chrétienne, il se fit instruire et reçut le baptême. Un riche Portugais, qui avait voulu être son parrain, s'affectionna si vivement à son pupille chinois qu'il le fit héritier de sa fortune. Tching-che-Long, qui avait le goût des entreprises, se lança dans le commerce, et bientôt il fut l'un des plus célèbres et des plus riches négociants de l'Indo-Chine. Il eut de nombreux navires, et son ambition augmentait toujours avec ses richesses. Il devint un des hommes les plus considérables de l'Empire. L'opulence donne quelquefois des amis, mais plus souvent des envieux. On accusa le riche marchand de Macao auprès de l'empereur Tchong-Tching comme ennemi du gouvernement et chef d'une formidable conspiration. A cette époque l'Empire était en proie à ces terribles commotions intestines qui finirent par amener la chute

de la dynastie. L'empereur alors régnant, au lieu de sévir contre le puissant et dangereux marchand qu'on lui signalait, crut plus prudent de se l'attacher et de mettre à profit son influence et ses richesses. Il le créa grand amiral des forces maritimes du Céleste Empire.

Tching-che-Long, reconnaissant de cette faveur impériale, chercha à la faire tourner au profit de celui qui la lui avait accordée ; il rassembla ses forces et marcha à la délivrance de l'empereur, assiégé dans Péking par les armées révolutionnaires ; mais il était trop tard. Nous avons raconté dans le volume précédent la chute de la dynastie et l'invasion des Tartares-Mantchous. Le grand amiral, voyant que tout était consommé et qu'il ne pouvait plus rien pour son bienfaiteur et maître, travailla dès lors pour son propre compte et essaya de se frayer sa route au milieu de l'anarchie qui bouleversait l'empire.

Tching-che-Long avait un fils plein de valeur, aimant comme lui les aventures et bien propre à seconder ses projets d'ambition : il portait le nom de Kouo-Tchin, dont les Portugais ont fait Coxinga, d'après la prononciation cantonnaise. Ils s'attachèrent l'un et l'autre aux princes de la dynastie des Ming, qui avaient fait reconnaître leur autorité dans les provinces méridionales. Mais ce parti, trop faible pour reconquérir l'empire, ne tarda pas à se dissiper. Le grand amiral et son fils continuèrent seuls la guerre maritime contre les forces navales du nouvel empire. Ils parurent si redoutables aux Tartares que ceux-ci, désespérant de les vaincre à force ouverte, essayèrent de les soumettre par l'appât des richesses et des honneurs. Kouo-Tchin

demeura inébranlable; mais son père, déjà fatigué par cette vie si pleine de hasards et de périls, se laissa séduire et se rendit à Péking pour faire sa soumission aux conquérants tartares.

L'empereur Chun-Tché le fit combler de biens et d'honneurs, espérant par là engager le fils à imiter la conduite du père. Cette attente ne se réalisa pas. Kouo-Tchin n'en devint, au contraire, que plus violent dans ses hostilités; ses flottes nombreuses portèrent partout, sur les côtes, la désolation et la mort.

L'empereur tartare, désespérant dès lors d'attirer à lui le fils par les bons traitements dont il entourait le père, changea de politique, fit dégrader Tching-che-Long de tous les titres dont il l'avait décoré, lui supprima ses appointements, et le réduisit à une affreuse pauvreté. On vit alors cet homme, qui s'était élevé si haut, retomber tout à coup à son point de départ. Durant ses jours de grandeur et de prospérité, Tching-che-Long avait un peu perdu de vue son baptême et oublié ses devoirs de chrétien; l'infortune vint heureusement réveiller ses sentiments de foi, et, au milieu de sa détresse, il eut la consolation de retrouver dans les missionnaires de Péking des pères charitables et affectueux qui s'empressèrent de donner à son corps le pain de chaque jour, en même temps qu'ils fortifiaient son âme par les secours de la religion. Ce renversement de fortune fut ainsi pour cet homme une source de bénédictions; car Dieu lui accorda la grâce de se retremper dans la foi, pour supporter en bon chrétien la pauvreté, l'exil, la prison et enfin une mort violente, qui mit un terme aux prospérités

et aux malheurs de cette vie si aventureuse (1).

Kouo-Tchin jura de venger la mort de son père. Jusque-là il s'était contenté d'exercer sa domination sur les mers; mais, ayant déclaré à la puissance tartare une guerre implacable, il réunit toutes ses forces, et, remontant le fleuve Bleu, il alla mettre le siége devant Nanking.

La ville ayant été vigoureusement défendue par les Tartares, il fut forcé de lever le siége et de reprendre la mer, où ses succès étaient plus assurés. On rapporte qu'un jour, après avoir battu la flotte impériale, il s'empara de trois mille Tartares, leur fit couper le nez et les renvoya à Péking dans cet affreux état. Le spectacle de ces malheureux n'ayant pas plu à l'empereur, il les fit tous mettre à mort, sous prétexte qu'ils auraient dû se faire tuer plutôt que de subir un opprobre qui retombait sur la nation.

Les conquérants de la Chine ne pouvaient se résigner à abdiquer l'empire des mers, à le laisser entre les mains d'un pirate audacieux, qui narguait insolemment leur puissance et menaçait de fonder à Formose un empire capable de ruiner le commerce chinois. Après la mort de l'empereur Chun-Tché, les quatre régents voulurent en finir à tout prix avec les brigandages de Kouo-Tchin. Convaincus qu'il leur serait impossible de lutter sur mer contre les flottes nombreuses des pirates, ils s'arrêtèrent à une détermination hardie, presque sauvage, et qui allait mettre à l'épreuve l'obéissance des Chinois. Ils publièrent un édit par lequel il était enjoint à toutes les populations des pro-

(1) D'Orléans, *Histoire des deux conquérants de la Chine*, p. 99.

vinces maritimes de se retirer dans les terres, trois ou quatre lieues loin de la mer, et de détruire en fuyant les villages et les moissons, afin de laisser comme un immense désert entre les pirates et le Céleste Empire. Ces ruines, amoncelées tout le long de la côte, allaient être comme une nouvelle grande muraille opposée aux barbares de la mer. Cette mesure, toute pleine d'audace qu'elle était, eut un plein succès. Les régents furent obéis; et l'on vit ces populations chinoises si cupides, si fortement attachées à leur propriété abattre leurs habitations, ravager les campagnes avec une surprenante abnégation et ne laisser aux déprédations du forban Kouo-Tchin qu'un sol dépouillé et une vaste solitude.

Cet exemple mémorable peut faire présumer de quoi seraient capables les Chinois si un jour ils avaient à s'opposer aux invasions d'un puissant ennemi. S'ils avaient bien la conscience de la force indomptable qui réside dans l'immense étendue de leur territoire et dans leur innombrable population, ils ne redouteraient pas assurément un coup de main de l'étranger. Lorsque l'on a pour soi le nombre et l'espace et qu'on est bien déterminé à se servir de ces deux forces avec énergie, il y a moyen encore, sans doute, de paralyser la savante stratégie et les machines foudroyantes d'un injuste agresseur.

Dans le plan de destruction qui fut commandé aux Chinois par les régents de l'empire, les missions durent se résigner à des pertes considérables. Toutes les chapelles bâties sur les côtes des provinces maritimes furent renversées, et les néophytes contraints comme les autres de s'en aller chercher un asile dans l'intérieur

des terres. Afin de ne laisser aucune ressource aux pirates, aucun refuge, aucune île habitée où ils pussent trouver des subsistances, les régents avaient décrété la destruction de Macao; et l'ordre était déjà donné d'en chasser les Portugais. Le P. Adam Schall, qui jouissait encore à Péking d'un puissant crédit et dont on n'avait pas oublié les longs services, alla trouver les régents et intercéda en faveur de la colonie portugaise. Il rappela les secours que ces étrangers avaient fournis à l'Empire, dans les temps passés, contre un pirate fameux qui désolait les côtes, et combien ils pouvaient être encore utiles dans les difficultés présentes. Le commerce, d'ailleurs, se priverait de grands avantages par l'expulsion de ces marchands, qui faisaient passer dans le Céleste Empire les produits et les richesses de l'occident. Les régents, s'étant laissé persuader par ces considérations, firent grâce à Macao et révoquèrent l'ordre d'en chasser les Portugais.

Ce fut là un service signalé que le P. Schall rendit non-seulement à la colonie portugaise et au commerce européen, mais encore et surtout aux missions de la Chine. La suppression de Macao eût été, il est facile de le comprendre, un coup fatal porté à la propagation de la foi dans ces contrées lointaines. Il fallait aux missionnaires, aux portes du vaste empire qu'ils évangélisaient, un point tranquille et indépendant, qui pût assurer la régularité de leurs relations avec l'Europe, donner asile à leurs procureurs et leur offrir à eux-mêmes, en cas de persécution, une retraite temporaire en attendant des jours meilleurs. La disparition de cette petite colonie européenne les isolait complétement au fond de l'Asie, et les laissait, sans protection

et sans secours, à la merci de leurs ennemis. Adam Schall, en protégeant Macao, sauva donc l'avenir des missions, et c'est par où finit le crédit de cet illustre et zélé missionnaire ; car peu de temps après il fut lui-même la victime d'une sanglante persécution.

VI.

Après la mort de l'empereur Chun-Tché, il était facile de prévoir que la religion ne tarderait pas à avoir de rudes épreuves à traverser. On savait que les quatre régents lui étaient hostiles et qu'ils n'aimaient pas les missionnaires. Cependant ils attendirent avant de faire éclater ouvertement leur mauvais vouloir ; on se souvint encore quelque temps des services rendus par le P. Schall et de l'affection que l'empereur lui avait témoignée. On eut même le bon goût de lui conférer solennellement le titre de *Précepteur du jeune Prince* qui était appelé à gouverner l'Empire. Quoique rien ne fût changé en apparence, on sentait pourtant que l'atmosphère était chargée et que la tempête ne pouvait manquer d'éclater.

En 1664, un astronome mahométan nommé Yang-Kouang-Sien présenta aux régents un mémoire et un acte d'accusation remplis de blasphèmes contre le christianisme et de calomnies contre les missionnaires. Cette violente dénonciation se fit avec d'autant plus de hardiesse qu'Adam Schall était hors d'état de se défendre, une paralysie soudaine lui ayant ôté l'usage de la langue et des mains. Il n'était

pas malaisé d'obtenir la condamnation d'un homme qui ne pouvait ni parler ni écrire. Le délateur accusait les missionnaires de fausse doctrine, d'ignorance en fait d'astronomie et de conspiration contre l'État; d'être venus apporter dans le royaume des Fleurs l'esprit de révolte et de faction, en se servant pour séduire les Chinois du prétexte de les instruire de leur religion. Il disait que les temples où ils s'assemblaient avec ceux qu'ils avaient gagnés à leur loi étaient autant de refuges où ils prenaient des mesures pour se défendre dans le cas où l'on voudrait les attaquer : que, pour mieux distinguer ceux de leurs prosélytes sur lesquels ils pouvaient compter, ils leur donnaient de petites pièces de cuivre (des médailles) sur lesquelles on voyait des figures d'hommes et de femmes, dont l'explication était réservée à ceux de leur secte. Yang-Kouang-Sien terminait son mémoire par un tableau si horrible de la religion que les régents se hâtèrent de la proscrire et de défendre, sous les peines les plus sévères, à tout sujet de l'Empire de la suivre. Il était enjoint à ceux qui l'avaient embrassée de l'abandonner sans délai, et pour récompenser le zèle de l'accusateur on le nomma, à la place d'Adam Schall, président du Bureau des Mathématiques et de la littérature céleste (1).

Cette violente persécution ne fut pas circonscrite dans l'enceinte de la capitale. Les vice-rois de toutes les provinces de l'Empire eurent ordre de s'emparer de tous les prédicateurs de l'Évangile, et de les faire con-

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 72. Le Comte, *Mémoires de la Chine*, t. II, p. 188. D'Orléans, *Histoire des deux conquérants de la Chine*, p. 140.

duire à Péking pour y être jugés. Le tribunal des crimes était chargé de les examiner rigoureusement, et de statuer conjointement avec le tribunal des rites sur la peine qu'on leur infligerait. Tous les missionnaires furent donc arrêtés sur toute la surface de l'Empire ; on les chargea de chaînes; on les jeta dans des cachots ; puis les satellites des mandarins, envahissant leurs demeures, les saccagèrent de fond en comble, brûlèrent leurs livres, leurs ornements sacrés, tout ce qui portait quelque caractère de religion.

Tous les tribunaux de Péking furent longtemps occupés du procès des chrétiens et des missionnaires. Le P. Adam Schall, en sa qualité de chef des prosélytes et de docteur de la loi chrétienne, fut jugé avec le plus grand appareil. C'était un touchant spectacle de voir le P. Schall, ce vénérable vieillard, âgé de soixante-quinze ans, peu auparavant l'oracle de la cour et l'ami de l'empereur, à genoux comme un criminel, succombant sous le poids des années et de ses infirmités et réduit à ne pouvoir prononcer une seule parole pour sa justification.

Le P. Verbiest se chargea de sa défense dans l'espoir d'attirer sur sa tête tout l'orage. Il parla d'une manière si noble et si généreuse que les juges eux-mêmes ne purent s'empêcher d'applaudir à son héroïque charité et que le calomniateur allait être confondu si la résolution n'eût pas été prise d'avance d'exterminer le christianisme. Les missionnaires furent chargés de neuf lourdes chaînes et traînés aux prisons des tribunaux, chacun sous la garde de dix satellites. Perpétuellement entourés d'une vile soldatesque qui les abreuvait d'outrages, contraints par le

poids de leurs chaînes, dont les extrémités étaient attachées à un tronc, de se tenir presque toujours couchés, ils eurent beaucoup à souffrir dans les cachots immondes où on les avait entassés. On les en arrachait souvent pour les conduire au milieu d'un horrible appareil, devant le tribunal des rites. Ce fut dans une de ces comparutions que le P. Coronatus, de l'ordre de Saint-Dominique, rencontra les PP. Schall et Verbiest à l'entrée du tribunal. A peine le Dominicain eut-il reconnu les Jésuites chargés de fers qu'il se prosterna à leurs pieds et baisa avec vénération les chaînes qu'ils portaient si dignement pour confesser le nom de Jésus-Christ. Enfin, le 4 janvier 1665, les missionnaires furent déclarés coupables; et la religion chrétienne fut proscrite comme fausse et pernicieuse à l'Empire.

Ce fut le tribunal des rites qui prononça la sentence de culpabilité; mais c'était le tribunal des crimes qui devait déterminer le genre de supplice que les condamnés auraient à subir. Les missionnaires furent donc conduits à ce dernier tribunal, et là recommencèrent les interrogatoires avec les affreux traitements dont ils sont toujours accompagnés. Le P. Schall était toujours le principal objet de la haine des accusateurs et des juges. Ce vénérable apôtre, atteint de paralysie, comme nous l'avons déjà dit, était incapable de prononcer une seule parole. Mais la Providence lui avait donné dans son compagnon de captivité, le P. Verbiest, un éloquent défenseur. Ce fut un spectacle digne d'admiration que de voir ce généreux confesseur de la foi faisant retentir sa parole avec le bruit de ses chaînes pour défendre son ami

et pour démontrer la sainteté de la loi chrétienne. Le tribunal des crimes était, sans doute, peu habitué à cette éloquence si pathétique, si courageuse, si pleine d'abnégation. Mais les juges avaient trop de haine dans le cœur, ils étaient trop dominés par leur passion pour se laisser convaincre. Le 15 avril 1665, les missionnaires furent condamnés à être battus de verges, puis envoyés en exil au fond de la Tartarie. Adam Schall, comme chef d'une secte qui prêchait la rébellion, fut condamné à être étranglé. Mais cette peine ayant paru trop légère, les deux tribunaux des rites et des crimes s'assemblèrent de nouveau et le condamnèrent à être mis en mille pièces. Cette peine est la plus cruelle et la plus infamante. Le corps du condamné est coupé par morceaux en commençant par les extrémités, et après chaque amputation on étanche le sang avec de la chaux vive et un fer brûlant. Cette cruelle sentence fut ensuite présentée aux régents pour être confirmée et mise à exécution.

Les Annales de la Chine (1) rapportent que le 16 avril, le jour même où les quatre régents de l'Empire allaient confirmer la sentence portée par les deux cours souveraines, de violentes secousses de tremblement de terre jetèrent Péking dans la consternation. La population, en proie à la terreur, se précipitait dans les rues et sur les places publiques en poussant des lamentations. A chaque nouvelle secousse les cris redoublaient d'une manière déchirante. Les régents de l'Empire furent eux-mêmes tellement saisis d'effroi qu'ils n'osèrent prononcer leur arrêt contre le P. Schall.

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 88. Le Comte, *Mémoires de la Chine*, t. II, p. 190.

Un tremblement de terre est toujours pour les Chinois un sujet de grande épouvante. On est convaincu que le ciel irrité se dispose à châtier la terre et lui prépare une effroyable extermination. Alors le peuple pousse des cris, se précipite dans les pagodes, organise des processions expiatoires, adresse au ciel des prières et des supplications pour fléchir sa colère. Il est d'usage en pareille circonstance que le gouvernement se signale par de grands actes de clémence, afin de conjurer les malheurs qui menacent la nation. C'est ce qui eut lieu en 1665. Les prisons furent ouvertes par ordre des régents, et les condamnés renvoyés dans leurs familles. Les missionnaires furent donc mis en liberté et on les fit conduire à Canton, avec ordre aux mandarins de cette ville de les surveiller et de les garder étroitement. Parmi les missionnaires exilés on comptait trois Dominicains, un Franciscain et vingt et un Jésuites. Les régents avaient jugé à propos d'en garder quatre à Péking, à cause des services qu'ils pouvaient rendre au gouvernement. Ferdinand Verbiest était de ce nombre... Le P. Schall fut seul excepté dans cette amnistie générale.

Cependant les secousses se renouvelèrent avec encore plus de violence; et un incendie, qui éclata tout à coup, consuma une partie du palais impérial. Au milieu de la consternation générale, on n'osa pas exécuter la sentence portée contre Adam Schall. L'ordre fut encore suspendu sur les représentations de Sony, président du tribunal de la régence. Sony convoqua ses collègues et leur dit que les honneurs dont Tang-Jo-Wang (1)

(1) Nom chinois du P. Schall.

avait été comblé par l'empereur Chun-Tché devaient être un motif de ne rien précipiter; qu'il craignait qu'un jour le jeune empereur, devenu majeur et gouvernant l'Empire par lui-même, ne leur demandât compte de leur conduite à l'égard d'un homme que son père avait aimé et protégé..... En conséquence il leur conseilla, pour se mettre à l'abri de toute recherche, d'obtenir une décision de l'impératrice mère, afin que sa signature les disculpât, si jamais ils étaient inquiétés à ce sujet. Sony avait imaginé cet expédient pour sauver Adam Schall; les trois régents ses collègues suivirent son avis.

Le conseil de régence se rendit donc solennellement chez l'impératrice mère et présenta à sa sanction la sentence qui condamnait Tang-Jo-Wang à être *coupé en mille morceaux*. L'impératrice mère, saisie d'indignation à la vue d'une pareille sentence, la jeta à terre, la foula à ses pieds et demanda aux régents s'ils avaient déjà oublié l'estime et la considération que son fils avait eues pour un homme qu'ils auraient dû respecter, au lieu de le traiter en criminel... Elle ordonna qu'il fût mis immédiatement en liberté (1).

Adam Schall fut ramené dans sa maison, où l'attendaient quelques chrétiens dévoués, qui l'accueillirent avec des larmes de joie. Ce vénérable confesseur de la foi, flétri en apparence par une sentence ignominieuse qui n'était point encore révoquée, mais tout resplendissant de gloire aux yeux de la foi pour avoir défendu aux dépens de sa vie l'honneur de la religion, mourut peu de temps après usé par les longs tra-

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, p. 102.

vaux d'une carrière tout apostolique et plus encore par les souffrances d'une rude captivité. Il rendit son âme à Dieu le 15 août 1665, à l'âge de soixante-seize ans. Telle était la destinée des prédicateurs de l'Évangile en Chine; des humiliations, des souffrances inouïes, des travaux sans fin. On leur a reproché la position brillante qu'ils ont quelquefois occupée à la cour du Fils du Ciel; mais la gloire humaine dont le front de quelques-uns a paru un instant environné a été tôt ou tard remplacée par une couronne d'épines. Il est écrit que les disciples ne sont pas au-dessus du maître. Aussi les apôtres de Jésus-Christ, après quelques heures de triomphe à Jérusalem, sont assurés de gravir un jour la voie douloureuse du calvaire.

VII.

Le commencement de l'année 1666 fut marqué par la mort de Sony, le plus âgé des quatre régents de l'Empire : ce fut une époque mémorable pour la Chine. Le jeune empereur Khang-Hi n'était encore qu'un enfant, mais un enfant d'une précocité extraordinaire : dès son bas âge il avait été élevé dans une maison particulière avec sa mère, qui avait guidé ses premiers ans. Dès qu'il fut proclamé empereur à la mort de Chun-Tché, il alla habiter le palais impérial et voulut être entouré de tous les enfants qui avaient été les compagnons de son jeune âge. Il s'en forma une petite cour, au milieu de laquelle il préludait avec des manières étonnantes à son futur rôle de sou-

verain. Ce jeune prince avait compris de bonne heure qu'il devait être à la fois guerrier et lettré ; car il aurait à gouverner des Tartares et des Chinois. La vie qu'il menait au milieu de ses jeunes camarades était sérieuse et pleine d'activité. On le voyait continuellement occupé soit à se former aux exercices militaires, auxquels se plaisent les Tartares, soit à cultiver les sciences dans l'étude desquelles consiste les plus grands mérites des Chinois. Doué d'un esprit solide et plein de raison, d'une intelligence vive et pénétrante, il était en outre courageux, énergique et persévérant dans ses entreprises. Toutes ces qualités, qui se manifestaient avec éclat dans la conduite du jeune empereur, faisaient présager un règne de prospérité pour l'empire et de gloire pour la dynastie tartare-mantchoue.

Khang-Hi n'avait que quatorze ans lorsqu'on vint lui annoncer la mort de Sony, le premier des quatre régents. Il convoque aussitôt le conseil de régence, les cours souveraines et les grands dignitaires de l'Empire. Ce jeune prince se présente avec une noble assurance au milieu de cette imposante assemblée ; et, après un instant de profond et religieux silence, il déclare que le conseil de régence n'existe plus et que dès ce moment il prend lui-même les rênes du gouvernement. C'était, avons-nous dit, au commencement de l'année 1666.... Vers la même époque, et à l'autre extrémité du monde, venait aussi de mourir un puissant ministre qui avait gouverné un grand royaume durant la minorité du prince héritier. On rapporte qu'aussitôt après la mort de Mazarin on vint demander à Louis XIV qui allait gouverner la France... « C'est moi, » ré-

pond le jeune roi..... Ainsi à l'Orient et à l'Occident, au sein de deux civilisations bien différentes, on voyait s'inaugurer dans les mêmes circonstances et à la même époque les deux plus grands règnes qui aient illustré l'Empire chinois et la Monarchie française.

Louis XIV et Khang-Hi eurent dans leur long règne des analogies bien remarquables ; il serait curieux de faire le parallèle de ces deux grands souverains qui ont brillé d'un si vif éclat au milieu de leurs peuples. L'un et l'autre, parvenus au pouvoir au milieu des guerres et des discordes civiles, ils ont dû d'abord dans les premières années de leur règne pacifier l'empire, et se rendre redoutables aux puissances étrangères. Puis, après de longues luttes soutenues avec un grand génie et un courage indomptable, on vit Louis XIV et Khang-Hi, victorieux au dedans et au dehors, devenir l'un et l'autre comme un centre autour duquel se groupèrent toutes les gloires et toutes les illustrations de leur siècle.

« Quoiqu'il n'eût encore que quinze ans, disent « les Annales de la Chine, Khang-Hi gouvernait avec « une sagesse et une application qui faisaient l'ad- « miration de ses sujets ; soigneux d'éviter les fautes « ordinaires à la jeunesse, il n'était attentif qu'à se « faire aimer de ses peuples.... Les progrès qu'il fit « dans la tactique militaire et dans les lettres le « mirent au-dessus des plus habiles dans l'une et « l'autre carrière... (1) » A peine eut-il pris les rênes du gouvernement qu'il prouva que pour être digne de régner un prince n'a pas toujours besoin du secours de l'expérience et des années. On raconte de lui, dès

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI. p. 125.

cet âge, des faits que l'histoire a jugés dignes d'être conservés.

Un jour Khang-Hi, passant auprès d'une sépulture qu'il trouva dans un état peu convenable, s'informa de qui elle était. Les courtisans qui l'accompagnaient lui répondirent que c'était le tombeau de Tchoung-Tching, dernier empereur de la dynastie des Ming. A ces mots, le jeune souverain tartare est subitement saisi d'une profonde émotion; il se jette à genoux, et, frappant la terre du front en signe de respect, il prononça ces paroles entrecoupées par des sanglots : « O « Tchoung-Tching! pardonne-moi tes malheurs; tu sais « que je n'ai pu en être la cause. Ce sont tes sujets « qui t'ont trahi, et les iniquités de tes ministres qui « ont obligé tes serviteurs à nous appeler à leur se- « cours... » Ce prince généreux fit ensuite brûler des parfums sur cette sépulture abandonnée; il donna des ordres pour qu'on y élevât aussitôt un beau mausolée, et assigna des sommes nécessaires afin que tous les ans on pût faire les sacrifices solennels au dernier représentant de la monarchie chinoise (1).

L'empereur Khang-Hi se fit surtout remarquer dans sa jeunesse par un sincère amour de ses sujets et un profond sentiment de justice. Il n'hésitait jamais lorsqu'il rencontrait des innocents à protéger ou des mandarins prévaricateurs à punir. Étant un jour à la chasse, ce divertissement favori des Tartares, il s'écarta un instant des gens de sa suite et rencontra dans un sentier isolé un vieillard pleurant amèrement et paraissant plongé dans une affliction profonde. Le jeune em-

(1) D'Orléans, *Histoire des deux conquérants tartares*, p. 148.

pereur descend de cheval, s'approche de cet infortuné et, sans se faire connaître, lui demande ce qui fait le sujet de sa douleur. — Ah ! maître, répond le vieillard, à quoi bon vous entretenir de mon infortune ? vous ne pourriez apporter de remède à mon malheur. — Ayez confiance, vénérable vieillard, peut-être vous serai-je de quelque secours; racontez-moi le sujet de votre affliction. — Puisque votre bon cœur vous porte à connaître ma misère, je vais vous la dire, maître : j'avais une petite propriété dans le voisinage d'une résidence impériale; le gouverneur de cette résidence impériale, trouvant mon bien à sa convenance, s'en est emparé et m'a réduit à mendier ma nourriture le long des chemins. J'avais un fils qui pouvait être un soutien à ma vieillesse; le gouverneur me l'a pris aussi pour en faire son esclave. Voilà, maître, le sujet de mes larmes.... Le jeune empereur Khang-Hi prit les deux mains de cet infortuné et lui dit : Calmez votre douleur, vénérable vieillard. Cette résidence impériale est-elle très-éloignée d'ici? — Cinq li, maître, répondit le vieillard. — Hé bien, allons ensemble exhorter ce gouverneur et le prier de vous rendre votre fils et votre bien. — Ah! maître, s'écria le vieillard avec l'accent du désespoir, ne vous ai-je pas dit que ce méchant homme est gouverneur d'une résidence impériale? Il ne serait prudent ni pour vous ni pour moi de l'aller trouver. Nous ne recevrions de lui que des insultes et de mauvais traitements. — Ayez bon courage, reprit l'empereur, je suis déterminé à faire cette démarche, et j'espère qu'elle aura un bon résultat....

Le vieillard voyait briller sur le front de ce jeune

inconnu tant de franchise et de noblesse qu'il prit confiance et dit qu'il était prêt à l'accompagner jusqu'à la résidence impériale. — Maître, ajouta-t-il, je retarderai, sans doute, votre marche, car je suis vieux et mes jambes ne pourront suivre le pas de votre cheval. — C'est vrai, dit Khang-Hi, vous êtes parvenu à une vénérable vieillesse ; mais je suis jeune et fort, et je marcherai volontiers pendant que vous monterez mon cheval. Le vieillard ne pouvant se résigner à tant de bonté, Khang-Hi eut recours à l'expédient de le prendre en croupe derrière lui... Ils commençaient à chevaucher en cet état, lorsque arrivèrent quelques mandarins du cortége impérial. Le prince leur ayant adressé quelques paroles en tartare, ils s'éloignèrent aussitôt, non sans tourner quelquefois la tête pour admirer la surprenante allure de leur jeune empereur.

Khang-Hi ne fut pas plus tôt arrivé à la résidence impériale qu'il demanda le gouverneur. Celui-ci fut saisi d'étonnement et tomba subitement à genoux, lorsque le prince, en l'abordant, se dépouilla de son habit de chasse et fit voir le dragon impérial qu'il portait brodé sur sa poitrine. A cette vue le vieillard tout tremblant se précipita aux pieds de son protecteur, qui s'empressait de le relever avec affabilité, lorsque les princes du sang et les grands dignitaires qui suivaient l'empereur à la chasse débouchèrent tout à coup d'une vallée et vinrent se ranger en cercle autour de leur maître. Ce fut au milieu de cette nombreuse et brillante assemblée que le jeune Khang-Hi voulut punir avec éclat ce mandarin prévaricateur. Après lui avoir adressé de sanglants reproches, il lui fit sur-le-champ trancher la tête. Puis, s'adressant

au vieillard, qui était comme pétrifié par tout ce qu'il venait de voir : — Vénérable vieillard, lui dit-il, je vous rends le fils et les biens qu'on vous avait ravis. Dès ce moment je vous institue gouverneur de cette résidence impériale; mais prenez garde que, la fortune venant à changer vos mœurs et vos sentiments, un autre ne profite un jour de vos injustices.

Tel était le jeune empereur qui venait de prendre si résolûment les rênes du gouvernement et qui ne devait pas tarder à entourer de son estime et de sa protection les prédicateurs de l'Évangile dans l'Empire chinois.

CHAPITRE II.

I. Conférence entre les missionnaires exilés à Canton. — Le P. Navarrette. — Ses travaux. — Son départ pour Rome. — Il provoque une nouvelle décision sur les rites. — II. Persécution. — Zèle et dévouement de Lopez. — Erreurs du calendrier chinois. — Les missionnaires rappelés pour le corriger. — Triomphe du P. Verbiest. — Il est nommé président du bureau astronomique. — III. Rappel de tous les missionnaires. — Réhabilitation du P. Schall. — Rapports du P. Verbiest avec l'empereur. — Leurs travaux scientifiques. — Diplôme de noblesse accordé au P. Verbiest. — IV. Tremblement de terre. — Grande révolte du général Ou-sang-Koui. — Sa proclamation. — V. La Chine est en feu. — Le fils de Ou-Sang-Koui étranglé à Péking — Victoires des Tartares. — Fonderie de canons par le P. Verbiest. — L'insurrection est vaincue. — VI. Grands voyages de l'empereur en Tartarie. — Il est accompagné par le P. Verbiest. — Zèle de ce missionnaire pour la propagation de la foi.

I.

.... La persécution soulevée par l'astronome Yang-Kouang-Sien, durant la minorité de l'empereur Khang-Hi, avait privé l'Église de Chine de ses pasteurs au moment même où les néophytes poursuivis par les mandarins demandaient à être consolés, encouragés, fortifiés dans la foi. A l'exception de quatre missionnaires qui furent retenus à Péking, tous les autres avaient été brutalement chassés de leurs missions et envoyés en exil à Canton. Ce n'était pas, sans doute,

sans un dessein particulier de la Providence que les ouvriers évangéliques de tous les ordres, Jésuites, Franciscains et Dominicains, se trouvaient réunis dans une même captivité. Le Seigneur semblait leur avoir ménagé, au milieu des douleurs de l'exil, cette entrevue solennelle, afin que, rapprochés et unis par des souffrances communes, ils pussent aussi être ramenés à une même opinion et mettre un terme aux funestes divisions qui avaient éclaté dans l'exercice du saint ministère. Le malheur a toujours tant de puissance pour rappeler les esprits et les cœurs à la concorde et à l'harmonie!

Les missionnaires réunis à Canton mirent donc à profit les loisirs de leur longue captivité pour conférer ensemble sur les intérêts de la religion en Chine, sur la manière de prêcher l'Évangile, sur ce qu'il fallait permettre ou interdire à tous ceux qui désormais demanderaient le baptême. Ces religieux étaient pour la plupart des hommes uniquement animés par le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, des hommes prudents, mûris par l'expérience et les rudes épreuves de l'apostolat. Habiles dans les sciences humaines et profondément versés dans les questions les plus ardues de la théologie, il leur avait été facile, en outre, de s'instruire dans la littérature des Chinois, d'étudier leurs livres, de questionner les érudits et les lettrés de l'Empire sur le véritable sens du culte des ancêtres. Les conférences furent pacifiques, et, de part et d'autre, respirant la bonne foi, la condescendance et l'esprit de conciliation. On régla plusieurs questions importantes sur la méthode à employer pour propager la foi parmi les infidèles et

régir les chrétientés naissantes. Mais malheureusement ces religieux si pleins de bonne volonté et animés des intentions les plus pures ne surent pas s'entendre au sujet des cérémonies chinoises. Les Jésuites persistèrent à vouloir tolérer les rites pratiqués en l'honneur de Confucius et des ancêtres. Ils appuyaient leur opinion sur l'autorité des livres chinois interprétés par les meilleurs lettrés du pays et sur les déclarations les plus formelles de leurs néophytes. Ils alléguaient surtout qu'une sage tolérance de ces rites, purement civils et nullement superstitieux, était le moyen le plus assuré de convertir rapidement au christianisme le peuple chinois. Les Dominicains, de leur côté, invoquaient également le témoignage des savants et des mandarins, les aveux de leurs convertis pour proscrire avec sévérité ce qui était permis par les Jésuites. Ils convenaient que, par la tolérance du culte superstitieux des ancêtres et de Confucius, on ouvrait assurément une large porte à la conversion des Chinois, mais que ces conversions n'étaient qu'illusoires; qu'avec ce système d'accommodement on n'aurait jamais que des néophytes chrétiens de nom et idolâtres de fait; qu'il ne valait guère la peine de se consumer en prédications pour laisser les Chinois à peu près comme on les avait trouvés.

Les missionnaires de ces deux écoles théologiques se maintinrent obstinément dans leurs retranchements, sans vouloir faire aucune concession. Le chef du parti des Dominicains était le célèbre Navarrette, Castillan d'origine. Il était du nombre des vingt-huit religieux qui accompagnèrent le P. Moralès lorsqu'il revint en Chine après avoir rempli sa double mis-

sion à Rome et en Espagne. Nous avons vu qu'après une longue et périlleuse navigation cette nombreuse colonie de jeunes et ardents apôtres était enfin arrivée aux îles Philippines en 1648. Ces infatigables enfants de Saint-Dominique se hâtèrent, sans prendre de repos, de se disperser chez les nations infidèles, en Chine, au Japon, en Cochinchine et au Tonking, pour y annoncer les vérités éternelles de la foi chrétienne.

Le P. Navarrette, à cause de sa grande science en théologie, fut retenu à Manille par ses supérieurs, pour être professeur au collége de Saint-Thomas. Cet établissement, déjà très-florissant, avait été fondé, dès l'origine de la conquête espagnole, dans le but de donner l'enseignement supérieur de la religion aux indigènes qu'on formait à l'état ecclésiastique. En même temps qu'il donnait ses soins à ses élèves de théologie, le P. Navarrette étudiait lui-même avec ardeur les sciences et la littérature du Céleste Empire. Les Chinois, que le commerce et l'industrie attiraient en grand nombre aux îles Philippines, lui fournissaient l'occasion de se familiariser en paix avec la langue, les mœurs et les pratiques de ce peuple, et de se préparer ainsi à l'évangéliser un jour. Sa grande facilité et son aptitude remarquable pour les langues lui firent faire des progrès rapides dans la littérature chinoise. Il put donc lire lui-même, dans leur propre texte, les philosophes et les moralistes les plus renommés, étudier leurs opinions et se former une idée exacte de leurs systèmes. C'était le meilleur moyen de connaître le véritable sens des pratiques chinoises et de les apprécier avec équité. Plu-

sieurs missionnaires jésuites avaient, du reste, les mêmes avantages, et pouvaient être juges dans la controverse avec une égale autorité.

Après être resté onze ans à Manille et y avoir consacré tout ce temps à l'enseignement de la théologie et à l'étude du chinois, Navarrette se rendit à Macao, où il prêcha avec distinction le carême de 1659. Il entra ensuite dans l'intérieur de la Chine, et comme il était dès longtemps préparé aux travaux des missions, il se livra immédiatement avec ardeur à la propagation de la foi; il évangélisa tour à tour les provinces du Fo-Kien et du Tché-Kiang; et partout ses prédications étaient accompagnées d'éclatants succès. L'ascendant de sa vertu et l'accent persuasif de ses paroles amenèrent au christianisme un nombre considérable d'infidèles. Le P. Moralès étant mort en 1664, Navarrette lui succéda dans la charge de préfet apostolique des missions de l'ordre de Saint-Dominique en Chine.

Tout ce que Navarrette put voir et entendre durant ses courses apostoliques, dans les deux provinces qu'il évangélisa, ne servit qu'à le confirmer de plus en plus dans l'opinion qu'il avait déjà adoptée contre les rites pratiqués en l'honneur de Confucius et des ancêtres. L'expérience des Chinois venant encore à fortifier le résultat de ses études et de ses méditations, il devint inflexible et ne transigea sur aucun point avec ses néophytes. Comme d'ailleurs cette sévérité ne lui avait donné aucun obstacle dans son apostolat et ne l'avait pas empêché de faire un grand nombre de prosélytes, il se croyait en mesure, dans les conférences de Canton, de réfuter victorieusement les missionnaires qui

voyaient dans l'intolérance des rites une barrière insurmontable opposée à la propagation de la foi parmi les Chinois. Les Jésuites admettaient tous les succès du P. Navarrette dans son apostolat, mais ils prétendaient que ces succès eussent été encore plus grands s'il se fût montré moins rigide touchant des cérémonies qui, au fond, ne blessaient en rien la stricte orthodoxie du christianisme.

Le P. Navarrette, n'entrevoyant pas de terme prochain à sa captivité; convaincu, d'ailleurs, que les missionnaires ne sauraient pas profiter de leur réunion toute providentielle pour se mettre d'accord au sujet des rites chinois et que les missions, quand on pourrait y rentrer, ne seraient désormais qu'un théâtre de querelles et de divisions entre les chrétiens, résolut d'utiliser à son point de vue, dans l'intérêt du christianisme en Chine, un temps précieux qu'il voyait se consumer inutilement à Canton. Il partit donc pour l'Europe, et, à l'exemple du P. Moralès, son prédécesseur, il se rendit à Rome dans le but de renseigner complétement le saint-siége sur la controverse qui divisait les missionnaires de la Chine. On n'a pas oublié qu'il y avait eu déjà deux décisions pontificales provoquées l'une par le Dominicain Moralès, l'autre par le Jésuite Martini et condamnant ou approuvant les rites chinois d'après les divers renseignements qui avaient été fournis au saint-siége.

Le P. Navarrette insista pour qu'on fît cesser cette fatale indécision, qui, selon lui, devait nécessairement aboutir à la ruine prochaine et complète des missions. Il fit part au souverain Pontife et aux cardinaux de ses études et de ses travaux personnels sur

la question ; il rapporta ce qu'il avait vu en Chine dans le cours de son apostolat ; il rendit compte de ce qui avait été dit aux conférences de Canton ; en un mot il ne négligea rien de ce qui pouvait éclairer la cour pontificale : il réussit enfin dans ses vues et obtint une décision qui condamnait le culte des ancêtres et de Confucius.

Durant son séjour à Rome le P. Navarrette se fit si bien remarquer par son savoir, sa vertu et ses qualités éminentes que le pape Clément X et les cardinaux voulurent l'élever à l'épiscopat et le charger de la conduite générale des missions en Chine. Navarrette ne crut pas devoir accepter ce haut témoignage de confiance ; et Touron, l'historien des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique, qui nous rapporte cette particularité, ne donne pas les motifs de ce refus. Ils sont néanmoins très-faciles à présumer. Le célèbre antogoniste des Jésuites dans la question des rites voyait sans doute dans la position qui lui était offerte une excellente occasion de faire triompher ses principes. Mais il dut entrevoir aussi les énormes et nombreuses difficultés contre lesquelles il aurait à combattre. Le missionnaire qui avait soutenu la lutte avec tant de vigueur et de vivacité aurait-il assez d'influence sur l'esprit de ses adversaires pour leur parler avec succès de paix et de conciliation ? Navarrette ne le crut pas possible. Persuadé que son retour en Chine serait sans fruit pour les missions, il prit le parti de se retirer à Madrid. Plus tard il accepta la consécration épiscopale avec le poste de Saint-Domingue dans la Nouvelle-Espagne.

II.

Pendant que les missionnaires exilés à Canton se disputaient entre eux sur la valeur et l'orthodoxie de leurs néophytes, les missions étaient désolées et les pauvres chrétiens chinois, qu'ils fussent partisans ou non du culte des ancêtres, étaient tous indistinctement en butte aux persécutions des mandarins, sans qu'il leur fût possible de recevoir les consolations de leurs pères dans la foi, retenus eux-mêmes captifs loin de leurs enfants spirituels. Cependant Dieu ne permit pas qu'ils fussent entièrement abandonnés au milieu de leurs épreuves. Un de leurs compatriotes, animé d'un zèle et d'un dévouement peu ordinaires parmi les Chinois, savait en quelque sorte se multiplier pour porter à ses frères désolés les secours de la religion. Ce vaillant missionnaire était Grégoire Lopez, dont nous avons déjà admiré les premiers pas dans la carrière apostolique. Sans se laisser jamais intimider par les périls de tout genre dont il était sans cesse environné, on le voyait parcourant nuit et jour les missions les plus éloignées, à la recherche des chrétiens qui se cachaient dans les gorges des montagnes et sur les fleuves dans des barques de pêcheurs. Sa charité lui faisait inventer mille stratagèmes pour déjouer la surveillance des mandarins et secourir ses frères persécutés sans les compromettre.

Ainsi, alors que les missionnaires relégués à Canton ne pouvaient que lever les mains au ciel et offrir

leurs prières pour les nouveaux chrétiens, qu'on tourmentait, qu'on environnait de piéges pour les faire apostasier, le Dominicain Lopez, toujours plein de courage et de dévouement, parcourait avec un zèle infatigable les provinces de l'Empire où le feu de la persécution était le plus allumé, visitait et consolait les églises abandonnées, soutenait les faibles dans la foi, leur administrait les sacrements, réconciliait les apostats et trouvait même, au milieu de difficultés inouïes, les moyens de faire de nouvelles conquêtes à Jésus-Christ. Le P. Navarrette, qui, étant alors en Chine, avait pu apprécier, sur les lieux mêmes, le zèle admirable de ce missionnaire chinois, nous apprend dans une de ses relations, adressée au général des Frères Prêcheurs, que pendant trente mois que Grégoire Lopez mit à parcourir les vastes provinces de la Chine non-seulement il affermit les fidèles chancelants, non-seulement il rappela à la religion par la pénitence un grand nombre de nouveaux chrétiens qui avaient succombé à la crainte ou à la violence, mais qu'il avait été encore assez puissant en œuvres et en paroles pour convertir dans le même temps une multitude d'infidèles et donner le baptême à plus de deux mille cinq cents païens (1). Nous verrons plus tard comment le saint-siége sut apprécier et récompenser le dévouement et la belle conduite de cet infatigable apôtre.

Nous avons dit que, lorsque les missionnaires répandus dans le Céleste Empire avaient été envoyés à Canton, on en avait retenu quatre à Péking par une disposition bien marquée de la Providence ; de ce nombre

(1) Touron, t. V, p. 739.

était le P. Verbiest. On leur avait assigné leur église pour prison, et ils y restèrent pendant quatre ans dans l'attente de jours meilleurs. Après ce temps d'épreuves et de tribulations, Dieu voulut enfin faire succéder le calme à la tempête et rendre à son Église de Chine un peu de cette liberté toujours si nécessaire dans l'œuvre de la propagation de la foi. L'homme d'iniquité qui avait été la cause de la persécution et de l'exil des missionnaires devint entre les mains de Dieu l'instrument même dont il se servit pour relever la gloire de la religion.

Yang-Kouang-Sien, ce mandarin intrigant et ambitieux qui avait attaqué avec tant de violence les missionnaires européens devant les cours souveraines, s'était fastueusement posé comme un pur défenseur de l'honneur national et des doctrines de l'antiquité. Mais, au fond, c'était son intérêt personnel qu'il recherchait, et son zèle hypocrite pour la chose publique n'était qu'un masque dont il cachait son ambition. Après avoir ruiné le crédit du P. Schall, il s'était revêtu de ses dépouilles et lui avait succédé dans la présidence du tribunal des mathématiques. C'était le poste qu'il convoitait depuis longtemps; car il avait la prétention d'être astronome et très-habile dans la littérature céleste. Après la mort du P. Schall, Yang-Kouang-Sien était donc chargé de la confection du calendrier impérial.

On sait que la publication du calendrier est toujours en Chine une affaire capitale; rien ne se publie avec plus de solennité; l'empereur lui-même distribue les premiers à toute sa cour. Les princes du sang, les ministres, les présidents des cours souveraines le re-

çoivent à genoux. On l'expédie tous les ans, dans des étuis jaunes, aux rois tributaires et aux princes mongols. Refuser de le recevoir serait se déclarer de la manière la plus audacieuse en état de rébellion. Lorsque l'Empire est en révolution et qu'il y a plusieurs prétendants au trône, chacun fait faire son calendrier, et le peuple, en acceptant l'un ou l'autre, manifeste son opinion et désigne son candidat à l'Empire; c'est une sorte de suffrage universel pour l'élection du chef de l'État. On comprend dès lors toute l'importance que les souverains de la Chine attachent à la publication du calendrier.

Depuis que Yang-Kouang-Sien était placé à la tête du Bureau de la Littérature céleste, la nation avait peu de confiance aux calendriers que lui fabriquait cet astronome, dont la science était très-équivoque. Les grands dignitaires surtout manifestaient hautement leurs scrupules et prétendaient que Yang-Kouang-Sien ne savait pas contempler les astres et mesurer leurs mouvements avec précision. L'empereur Khang-Hi, qui était encore très-jeune et dans la septième année de son règne, ayant entendu parler des doutes que les grands et le peuple avaient sur la justesse du calendrier, voulut savoir à quoi s'en tenir. Il interrogea ses ministres, qui se déclarèrent incompétents dans la question; mais l'un d'eux lui dit que les mathématiciens d'Europe étaient en astronomie d'une habileté reconnue dans tout l'Empire; qu'ils avaient été exilés pendant sa minorité, mais qu'il en était resté quelques-uns à Péking et qu'on ne saurait agir plus prudemment que de les consulter sur ce sujet.

L'empereur trouva ce conseil plein de sagesse, et

envoya aux missionnaires jésuites restés à Péking quatre kolaos ou ministres de l'Empire, pour s'informer s'il ne s'était pas glissé quelques erreurs dans le calendrier de l'année présente et dans celui qui paraissait déjà pour l'année d'après. Le P. Verbiest répondit que les calendriers de Yang-Kouang-Sien fourmillaient d'erreurs; et il fit remarquer surtout que l'ignorant astronome avait donné à l'année suivante treize mois lunaires, tandis qu'il n'en fallait que douze. On sait que les Chinois divisent leur année en mois lunaires. L'année commence par la nouvelle lune la plus proche des douze signes du zodiaque, celui des Poissons étant le premier. Mais, comme les lunaisons ne peuvent pas toujours cadrer avec ces signes, il est souvent nécessaire d'avoir recours à une lune intercalaire. Yang-Kouang-Sien, à qui les lunes intercalaires ne coûtaient pas grand'chose, en donnait libéralement aux années qui n'en avaient pas besoin.

Les mandarins, instruits par le P. Verbiest d'une erreur si grossière et de plusieurs autres fautes du calendrier, allèrent aussitôt en rendre compte à l'empereur. Khang-Hi en fut si frappé que, dès le lendemain, il donna ordre de faire appeler au palais les missionnaires européens.

A l'heure marquée Verbiest et ses confrères y parurent; et ils furent introduits dans la grande salle où tous les mandarins du tribunal astronomique étaient assemblés; ce fut en leur présence que le P. Verbiest découvrit les erreurs du calendrier.

Le jeune empereur, qui n'avait jamais vu les missionnaires, donna ordre qu'ils fussent introduits dans ses appartements, avec tous les mandarins du tribu-

nal astronomique. Ce prince fit placer le P. Verbiest vis-à-vis de lui ; et, prenant un air gracieux : « Est-« il vrai, lui dit-il, que vous puissiez nous faire con-« naître évidemment si le calendrier s'accorde avec le « ciel ? » — Verbiest répondit que la démonstration n'en était pas difficile ; que les instruments de l'Observatoire avaient pour but d'épargner les embarras de longues méthodes aux personnes occupées des affaires de l'État, et de leur montrer en un instant l'harmonie des calculs avec l'état du ciel.... « Si Votre Majesté, con-« tinua le missionnaire, désire en avoir l'expérience, « qu'il lui plaise de faire placer dans une des cours « du palais un style, une chaise ou une table ; je « calculerai sur-le-champ la proportion de l'ombre « à toute heure proposée. Par la longueur de l'ombre, « il me sera aisé de déterminer la hauteur du soleil « et de conclure de sa hauteur quelle est sa place « dans le zodiaque ; ensuite on jugera sans peine si « c'est la véritable place qui se trouve marquée pour « chaque jour dans le calendrier.... » Cette proposition plut à l'empereur, mais foudroya les mandarins. Khang-Hi, qui était doué d'un esprit fin et pénétrant, remarqua leur embarras ; il leur demanda s'ils entendaient cette manière de calculer, et s'ils étaient capables de former des pronostics sur la seule longueur de l'ombre.

Yang-Kouang-Sien répondit avec beaucoup de hardiesse qu'il comprenait cette méthode et qu'elle était une règle sûre pour distinguer la vérité ; il ajouta qu'il ne convenait nullement à la grandeur de l'Empire chinois que Sa Majesté se servît des sciences ou des hommes de l'Europe, de cette contrée barbare où

les principes de la vraie civilisation étaient inconnus...; puis, se prévalant de la patience avec laquelle il était écouté, il s'emporta sans ménagement contre le christianisme. Comme il venait d'être convaincu publiquement d'ignorance en astronomie, il essaya de donner le change à ses auditeurs en attaquant la religion des Européens et en proclamant avec audace qu'elle contenait les erreurs les plus grossières. — « Tenez, « s'écriait-il en étendant les bras en croix, tenez, « voilà ce que ces gens adorent et ce qu'ils nous « veulent faire adorer, un homme pendu, un homme « crucifié : jugez par là de leur bon sens et de leur « capacité... (1) »

Cette violence de langage déplut à l'empereur : il interrompit Yang-Kouang-Sien et lui dit sèchement : « Je vous ai déjà déclaré que le passé doit être « oublié et qu'il faut penser uniquement à régler l'as- « tronomie. Comment êtes-vous assez hardi pour te- « nir ce langage en ma présence? Ne m'avez-vous « pas sollicité vous-même, par divers placets, de faire « chercher d'habiles astronomes dans toutes les par- « ties de l'Empire? on en cherche depuis quatre ans « sans en avoir pu trouver; Nan-Hoai-Jen (2) (Ver- « biest), qui entend parfaitement les mathématiques, « était ici, et vous ne m'avez jamais parlé de son sa- « voir; je vois que vous ne consultez que vos préven- « tions et que vous n'êtes pas un homme de bonne « foi... » Le jeune empereur, reprenant ensuite un air

(1) Le Comte, t. II, p. 193. C. Carton, *Notice sur le P. Verbiest*. p. 15.

(2) On sait que les missionnaires en Chine sont dans l'habitude de prendre un nom chinois. *Nan-Hoai-Jen*, que le P. Verbiest avait adopté, signifie homme doué d'humanité.

riant, adressa plusieurs questions au P. Verbiest sur l'astronomie et donna ordre au premier ministre de prendre les dispositions nécessaires pour l'expérience qui lui avait été proposée.

Dès ce moment les politiques de la cour de Péking purent voir que Khang-Hi aimait les Européens et qu'il leur serait favorable. Le jeune empereur cherchait à s'entourer d'hommes de mérite; et il était plein de sagacité pour les découvrir. Aussitôt qu'il fut en rapport avec les missionnaires, la physionomie européenne le frappa; il la trouva pleine d'intelligence, de droiture et d'honnêteté; ce qui ne se rencontre pas toujours à un degré très-remarquable sur la face d'un Chinois. Dès lors il n'était pas difficile d'augurer que les missionnaires ne tarderaient pas à jouir d'un grand crédit auprès d'un prince qui aimait passionnément les lettres et les sciences et qui les cultivait avec un remarquable succès. Les diplomates de Péking durent comprendre également que la prudence devenait nécessaire, et qu'il serait bon de ne pas se compromettre vis-à-vis de ces barbares qui pourraient un jour être puissants à la cour.

Comme on était sur le point de commencer l'expérience astronomique dans le palais impérial, Yang-Kouang-Sien prit le parti d'avouer qu'il ne connaissait pas la méthode du P. Verbiest. L'empereur, en ayant été informé, fut si indigné d'une telle impudence qu'il aurait fait punir sur-le-champ cet imposteur s'il n'eût jugé plus à propos de remettre son châtiment jusqu'après l'expérience des missionnaires, afin de le convaincre même aux yeux de ses partisans et de ses protecteurs.

Une première expérience eut lieu à l'Observatoire, au milieu d'un concours immense de mandarins, qui étaient accourus de toutes parts pour constater les résultats de cette importante affaire. Le soleil ne manqua point, à l'heure marquée, de tomber sur la ligne transversale que le P. Verbiest avait tracée sur une table, pour marquer l'extrémité de l'ombre : tous les mandarins en parurent extrêmement surpris.

L'empereur, ayant écouté avec un vif intérêt le récit de cette expérience, ordonna qu'elle serait recommencée le jour suivant dans la grande cour du palais. Il assigna lui-même deux pieds deux pouces pour la longueur du style. Verbiest, ayant préparé deux planches, l'une plate et divisée en pieds et en pouces, l'autre perpendiculaire, pour servir de style, porta le lendemain cette machine au palais. Le soleil approchait alors du solstice d'hiver, et par conséquent les ombres étaient plus longues que dans aucun autre temps de l'année. Les nombreux mandarins qui assistaient à l'expérience, voyant que l'ombre projetée dans la cour était bien loin du point marqué sur la planche horizontale, se mirent à chuchoter ensemble et à sourire malicieusement, dans l'opinion que le missionnaire avait commis quelque erreur. Mais un peu avant midi, l'ombre, étant arrivée à la planche, se raccourcit tout d'un coup et, paraissant près de la ligne transversale, tomba précisément sur l'heure. Aussitôt les mandarins exprimèrent hautement leur surprise et leur admiration ; et le premier ministre s'écria : « Nous avons ici un grand homme. »

On informa l'empereur du succès de l'observation, en lui présentant la machine, qu'il reçut fort gracieu-

sement. Comme une affaire de cette importance ne pouvait être étudiée avec trop de soin, il souhaita que l'expérience fût renouvelée pour la troisième fois au haut de la tour astronomique. Verbiest la fit avec tant de succès que ses ennemis eux-mêmes, qui avaient assisté à toutes les opérations par ordre de l'empereur, ne purent se dispenser de lui rendre justice et de louer la méthode européenne.

Après ce triple triomphe le P. Verbiest reçut officiellement ordre d'examiner le calendrier de Yang-Kouang-Sien. Il ne lui fut pas difficile d'y découvrir un grand nombre d'erreurs, des contradictions manifestes et un affreux désordre dans le plan général de l'ouvrage. Le savant missionnaire, ayant fait un recueil des fautes les plus grossières contenues dans chaque mois lunaire par rapport aux mouvements des planètes, les consigna au bas d'un placet qu'il fit présenter à l'empereur. Aussitôt, comme s'il eût été question du salut de l'Empire, Khang-Hi convoqua l'assemblée générale de tous les princes, des mandarins supérieurs, des principaux officiers de tous les ordres et des cours souveraines de Péking. Il envoya le placet du P. Verbiest, afin que chacun pût donner son avis sur le parti qu'il convenait de prendre dans cette grande circonstance.

L'empereur n'aimait pas les régents qui avaient gouverné l'Empire pendant sa minorité. Il désapprouvait leur système d'administration et principalement leur injustice d'avoir condamné l'astronomie de l'Europe pour protéger les astronomes chinois. Khang-Hi, de l'avis de quelques-uns de ses principaux confidents, voulait profiter de cette circonstance pour an-

nuler tous les actes des régents; et c'était dans cette vue qu'il avait donné toute la solennité possible à cette assemblée. On y lut le placet du P. Verbiest. Après de longues délibérations sur cette lecture, les ministres et les principaux membres du conseil déclarèrent unanimement que la correction du calendrier était une affaire capitale, et que, l'astronomie étant une science difficile, dont peu de personnes avaient connaissance, il importait d'examiner publiquement, avec les instruments de l'Observatoire, les fautes que l'astronome européen avait relevées dans son mémoire. Ce décret ayant été confirmé par l'empereur, Verbiest et Yang-Kouang-Sien reçurent l'ordre de se préparer sans délai pour les observations du soleil et des planètes, et de mettre par écrit la méthode qu'ils emploieraient dans cette opération. Le missionnaire obéit volontiers et présenta ses explications aux mandarins de la cour des rites.

Les expériences ordonnées par l'empereur eurent lieu à l'Observatoire, et tous les spectateurs furent convaincus par la justesse des opérations que les calendriers de Yang-Kouang-Sien étaient remplis d'erreurs (1). Khang-Hi, informé de ce résultat, voulut

(1) La première observation devant se faire le jour où le soleil entre au quinzième degré du Verseau, un grand quart de cercle, que Verbiest avait placé depuis dix-huit jours, scellé de son sceau, sur le méridien, montra la hauteur du soleil pour ce jour et la minute de l'écliptique où il devait arriver avant midi. En effet, le soleil tomba précisément sur le lieu indiqué, tandis qu'un *sextant* de six pieds de rayons, placé à la hauteur de l'équateur, fit voir la déclinaison de cet astre. Quinze jours après Verbiest eut le même succès, en observant avec les mêmes instruments l'entrée du soleil dans le signe des Poissons. Cette observation était nécessaire pour déterminer si le mois intercalaire devait être re-

que l'affaire fût définitivement examinée dans son conseil; mais les astronomes chinois, dont les calendriers avaient été censurés, obtinrent, contre l'usage, la permission d'y assister; et, par leurs artifices, ils trouvèrent le moyen de partager les suffrages de l'assemblée. Les mandarins qui étaient à la tête du conseil ne purent supporter que l'astronomie chinoise fût abolie pour faire place à celle de l'Europe; ils soutinrent que la dignité de l'Empire ne permettait pas des innovations de cette nature, et qu'il valait mieux encore conserver les anciennes méthodes avec leurs défauts que d'en introduire de nouvelles, surtout lorsqu'il fallait les recevoir des étrangers. Ils firent honneur aux astronomes chinois du zèle qu'ils témoignaient pour la gloire de leur patrie; ils les proclamèrent les défenseurs des ancêtres et de la vénérable antiquité.

Cependant les mandarins tartares embrassèrent l'avis opposé, et s'attachèrent à celui de l'empereur, qui était favorable au P. Verbiest. La discussion fut des plus vives et des plus emportées entre les deux partis. Enfin l'astronome Yang-Kouang-Sien, qui avait gagné les ministres d'État et qui comptait pleinement sur leur protection, eut la hardiesse de parler ainsi aux Tartares : « Si vous donnez l'avantage à Nan-« Hoai-Jen (Verbiest), en recevant l'astronomie qu'il

tranché du calendrier, et l'expérience du P. Verbiest en prouve clairement la nécessité.

A l'égard des autres planètes dont les places devaient être observées pendant la nuit, Verbiest calcula leur distance des étoiles fixes, et marqua plusieurs jours d'avance sur un planisphère, en présence de plusieurs mandarins, ces distances, à l'heure fixée par l'empereur.

« vous apporte de l'Europe, soyez sûrs que l'Empire « des Tartares ne sera pas de longue durée à la « Chine. » A ces mots les mandarins tartares se soulevèrent d'indignation et de colère, et l'empereur ordonna immédiatement que le téméraire Yang-Kouang-Sien fût chargé de fers et conduit à la prison publique. On lui fit son procès, pendant lequel tous les tribunaux se déclarèrent contre lui; ses amis même le poursuivirent à outrance; il fut enfin condamné à mort; mais l'empereur, ayant pitié de son grand âge, commua la peine en un exil perpétuel dans les steppes de la Tartarie.

Cet événement assura d'une manière éclatante le triomphe du P. Verbiest. Toutes ces expériences, qui ne supposaient que des notions exactes des premiers principes de l'astronomie, nous font connaître l'état de la science dans le Céleste Empire. Les faciles succès des Jésuites eurent pour les missions de la Chine les conséquences les plus heureuses.

« On se formerait très-difficilement, dit le P. Verbiest (1), une idée de l'influence que toute cette affaire exerça sur cette nation vaine et orgueilleuse. Malgré elle, elle ne pouvait s'empêcher de dire : Si l'astronomie de ces Européens, qu'ils n'étudient que pour se délasser l'esprit et que, d'après leurs aveux, ils ne mettent qu'à la seconde place, est si bien en harmonie avec les lois du ciel, comment donc la religion qu'ils professent avec tant de zèle et qu'ils sont venus prêcher de l'autre bout du monde ne serait-elle pas conforme à la raison?... »

(1) *Astronomia Perpetua*, p. 20.

Le P. Verbiest, après avoir convaincu l'empereur, la cour et le peuple de l'ignorance de Yang-Kouang-Sien, fut établi président du tribunal des mathématiques, avec ordre de réformer le calendrier et la méthode d'astronomie usitée en Chine. Pour commencer l'exercice de ses fonctions, il présenta un mémoire à l'empereur, dans lequel il expliqua la nécessité de retrancher du calendrier le mois intercalaire qui, suivant le calcul même des astronomes chinois, appartenait à l'année suivante.

L'empereur, ayant favorablement reçu cette requête, fit examiner l'affaire au conseil; mais tous les membres s'y opposèrent, à cause du changement qu'il eût fallu faire par toutes les provinces dans les actes publics. L'honneur national se trouvait d'ailleurs gravement compromis. Comment oser avouer à la face du Céleste Empire une erreur aussi grossière? Comment oser dire aux peuples tributaires que le Fils du Ciel leur avait envoyé un calendrier en complète désharmonie avec les astres? Les mandarins présentèrent donc plusieurs requêtes contre celle du P. Verbiest; mais elles n'eurent pas de succès. Enfin on rassembla tous les membres du tribunal des mathématiques, au nombre de cent soixante, dans l'espoir de fléchir le P. Verbiest; un des chefs fut même député vers lui pour le conjurer d'inventer quelque combinaison, afin de dissimuler cette erreur et de sauvegarder, aux yeux du peuple et des cours étrangères, le prestige du gouvernement du Fils du Ciel. Verbiest resta inébranlable; il répondit que le retranchement de la lune intercalaire lui paraissait convenable et indispensable; que, le ciel étant en désaccord avec le calendrier, il n'était pas en son pou-

voir de les concilier; que, le ciel ne pouvant faire de concessions aux astronomes chinois, c'était à leur calendrier de céder... L'empereur, en sa qualité de Fils du Ciel, trancha la question et ordonna par un édit public la suppression de la lune intercalaire.

III.

L'étonnement fut à son comble d'un bout de l'Empire à l'autre et chez les peuples voisins lorsqu'on vint à savoir qu'un certain Nan-Hoai-Jen, un barbare venu du fond de l'Occident, avait eu assez de pouvoir pour supprimer une lune dans un calendrier déjà lancé dans le monde. La réputation des Européens devint dès lors en Chine très-considérable, et les chrétiens entrevirent un terme aux maux dont ils étaient accablés.

Le P. Verbiest se servit, en effet, de la confiance que l'empereur lui montra pour obtenir le retour de tous les missionnaires exilés à Canton et le libre exercice de la religion par tout l'Empire. Une occasion pour faire cette démarche se présenta d'ailleurs assez naturellement. L'empereur, désirant annuler les décrets de ses tuteurs, avait publié un édit par lequel il engageait tous ceux qui avaient souffert pendant sa minorité d'avoir recours à lui. Alors le P. Verbiest lui présenta une requête où il marquait que, par une injustice criante, on avait abusé de son autorité pour proscrire la loi du vrai Dieu et bannir de l'Empire ceux qui la prêchaient.

Cette requête fut d'abord rejetée par le tribunal chargé de l'examiner; mais le P. Verbiest ne se découragea pas; il demanda d'autres juges, et l'empereur condescendit à sa demande. L'affaire ayant été portée à une assemblée générale des grands mandarins, on mit sept jours entiers à l'étudier, après quoi il fut déclaré que la loi chrétienne avait été condamnée injustement, qu'elle n'enseignait rien de contraire au bien de l'État ou aux devoirs des sujets. En conséquence les missionnaires exilés furent rappelés avec la permission de retourner dans leurs églises et d'y exercer leurs fonctions; les mandarins chrétiens qui avaient été dépouillés de leurs charges furent réintégrés; le P. Adam Schall fut justifié publiquement : on réhabilita sa mémoire; on lui rendit ses charges et ses titres honorifiques; on anoblit ses ancêtres, et l'empereur alloua des sommes considérables pour lui élever un superbe mausolée, orné de statues de marbre et de plusieurs autres figures symboliques, selon la coutume du pays. Ce beau mausolée, que nous avons vu aux environs de Péking, en 1850, était digne du grand grand empereur qui en fit les frais et de l'illustre missionnaire en l'honneur duquel il fut élevé.

Le décret impérial qui apporta tant de consolations aux chrétientés désolées de l'Empire chinois est du mois de mars 1671. Ce décret, quoique très-favorable à la religion, ne lui accordait pas cependant une liberté entière; car il défendait aux Chinois d'embrasser à l'avenir le christianisme. Mais on ne jugea pas à propos de tenir grand compte de cette clause, qui n'était pas sérieuse et paraissait avoir été ajoutée uniquement pour donner une sorte de satisfaction au

parti de Yang-Kouang-Sien. Aussi les missionnaires, à peine de retour dans leurs missions, s'empressèrent-ils de réparer les pertes causées par la persécution; ils fondèrent partout de nouvelles chrétientés, et cette année même, malgré la défense du décret, plus de vingt mille infidèles reçurent le baptême. Parmi ces courageux et fervents néophytes on remarquait un oncle maternel de l'empereur et le généralissime de la milice tartare (1).

Le P. Verbiest, qui était l'âme de tout ce qui s'entreprenait en Chine pour la gloire de Dieu et l'avancement de la religion, entrait de plus en plus dans les bonnes grâces de l'empereur. Ce jeune prince, infatigable au travail, d'un esprit curieux et d'une intelligence prompte et solide, avait un goût décidé pour les sciences. Pendant plus de cinq mois il appela journellement le P. Verbiest dans l'intérieur de son palais, où il le retenait la journée presque entière pour recevoir des leçons de mathématiques et surtout d'astronomie. Il avait dans sa bibliothèque tous les livres scientifiques écrits en chinois par les Jésuites; et il voulait qu'on les lui expliquât; cette collection renfermait plus de cent vingt volumes.

« Dès le point du jour, dit le P. Verbiest (2), j'al-
« lais au palais; j'étais aussitôt admis dans les appar-
« tements particuliers de Khang-Hi, et je ne les quit-
« tais souvent qu'à trois ou quatre heures de l'après-
« midi. Seul, avec l'empereur, je lisais et j'expliquais.
« Souvent il me retenait à dîner et me faisait servir
« les mets les plus exquis dans une vaisselle d'or.

(1) D'Orléans, *Histoire des deux conquérants tartares*, p. 163.

(2) *Astronomia Perpetua*, p. 55.

« Pour apprécier combien les signes de bienveillance « que l'empereur me donnait étaient extraordi- « naires, un Européen a besoin de remarquer que, « en Chine, l'empereur est révéré comme une divi- « nité, qu'il est rarement visible, surtout pour des « étrangers. Ceux-là même qui des pays les plus « éloignés se rendent à sa cour comme ambassadeurs « s'estiment heureux s'ils sont admis une seule fois « à une audience privée, et encore ne peuvent-ils « voir l'empereur que d'une salle éloignée. Les mi- « nistres et les parents les plus proches de l'empereur « ne paraissent devant lui qu'en silence et avec la « plus grande vénération ; s'ils ont besoin de lui par- « ler, ils se mettent à genoux... »

L'empereur, ayant su que les livres d'Euclide contiennent les principaux éléments des mathématiques, voulut que Verbiest lui en expliquât les six premiers livres, traduits en chinois par le P. Ricci, et il les étudia avec une constance admirable. Quoique Khang-Hi comprît parfaitement le chinois, il fit traduire Euclide en mantchou, et, afin de faciliter encore ses relations avec le savant missionnaire, il lui donna un de ses serviteurs pour lui enseigner l'idiome tartare.

Khang-Hi se servit encore du P. Verbiest pour recevoir des leçons de toutes les autres branches de la philosophie ; il se faisait même enseigner la musique. Mais l'apôtre de Jésus-Christ, tout en cultivant l'esprit du monarque, songeait encore davantage à former son cœur à la vertu et à lui faire goûter la science du salut. Il commença par le désabuser entièrement des fables et des superstitions païennes, et peu à peu, ménageant les moments favorables et secondant l'a-

vidité qu'il avait de tout savoir, il l'instruisit des vérités qui sont l'objet de la foi chrétienne; il lui en expliqua les mystères les plus sublimes et lui en fit connaître la sainteté.

Le prince fut si pénétré des enseignements du missionnaire qu'un jour on lui entendit dire qu'insensiblement le christianisme détruirait toutes les sectes. Cependant il n'osait se déclarer ouvertement; il se contentait de protéger une religion dont il admirait la pureté et l'excellence. Il avait pour les prédicateurs de l'Évangile une véritable affection, fondée non-seulement sur la grande capacité du P. Verbiest, qu'on regardait comme le plus habile homme de l'Empire, mais sur la certitude qu'il avait acquise de l'innocence des mœurs et de la vie austère et laborieuse qu'ils menaient dans leur intérieur; car par des voies sûres et secrètes il savait ce qui s'y passait et connaissait jusqu'à leurs mortifications particulières. Il était en outre persuadé que leur zèle pour son service était désintéressé, qu'ils n'avaient d'autre but que d'accréditer la religion, de l'enseigner à ses sujets et de l'étendre dans tout son Empire.

C'était au moyen des sciences européennes que les missionnaires essayaient d'atteindre ce but; ils pensaient qu'il fallait commencer par désabuser ce peuple vain de l'idée fausse qu'il s'était faite de lui-même; et déjà les expériences du P. Verbiest l'avaient convaincu qu'en astronomie les Européens avaient des principes plus sûrs et des machines plus perfectionnées que les Chinois. Ce pas était immense.

Les membres du tribunal des mathématiques étaient tellement dominés par la supériorité de leur nou-

veau président, ils avaient tant de confiance en ses talents qu'imposant enfin silence à leur jalousie ils adressèrent une requête à l'empereur pour le prier de donner ordre au P. Verbiest de fondre de nouveaux instruments pour l'Observatoire d'après les principes de l'Europe. Khang-Hi acquiesça à leur demande, et, par un édit public, il charga le P. Verbiest de ce travail important et difficile. L'habile et savant missionnaire se mit aussitôt à l'œuvre, et son entreprise fut couronnée d'un plein succès. Il expliqua ensuite la fabrique, la théorie et l'usage de ces machines dans seize volumes écrits en chinois (1).

Verbiest était infatigable et doué en outre d'une facilité prodigieuse. Il ne tarda pas à offrir à l'empereur trente-deux volumes sur l'astronomie et les sciences mathématiques, ornés de planches avec des explications. Khang-Hi reçut avec une vive satisfaction cet ouvrage monumental et rendit un décret par lequel il ordonna qu'il fût conservé dans les archives de l'Empire. Pour récompenser le travail du savant et zélé Européen, il le promut à la dignité de président suprême d'une cour souveraine de Péking.

(1) Ces instruments, dit le P. Le Comte, qui les a examinés à l'Observatoire de Péking, sont grands, bien fondus et ornés de figures de dragons d'un travail exquis : si la finesse des divisions répondait au reste de l'ouvrage, et qu'au lieu de pinnules on y appliquât des lunettes, nous n'aurions rien en cette matière qui leur pût être comparé. Mais quelque soin qu'eût pris Verbiest de faire diviser exactement les cercles, l'ouvrier chinois avait été inexact.

Le P. Verbiest ayant d'ailleurs quitté l'Europe avant l'époque où les Cassini, les Halley et les Picard firent faire tant de progrès à la science, il ne put leur donner toute la perfection possible. Les dessins de quelques-uns de ces instruments sont gravés dans les mémoires du P. Le Comte, t. I, p. 114 et suiv.

Aussitôt que le modeste religieux eut connaissance de la distinction dont il avait été honoré, il présenta une requête par laquelle il remontrait que la profession religieuse qu'il avait embrassée ne lui permettait pas d'accepter cet honneur. Mais il ne fut pas écouté ; et, de crainte d'offenser l'empereur et de nuire aux progrès de la religion, il se soumit à regret et reçut le diplôme suivant sous le titre de :

« *Éloge et titres accordés à Nan-Hoai-Jen (Ferdinand « Verbiest) dans une assemblée générale tenue pour « complimenter l'empereur à l'occasion de la nais- « sance d'un successeur à l'Empire.*

« Ordre du Fils du Ciel.

« La forme d'un État bien réglé demande que les « belles actions connues et que les services rendus à « l'État avec une prompte volonté soient récompensés « et reçoivent les éloges qu'ils méritent. Il est aussi « du devoir d'un prince qui gouverne sagement « selon les lois de louer la vertu et d'exalter le mé- « rite : c'est ce que nous faisons par ces lettres pa- « tentes, qui, d'après notre volonté, doivent être pu- « bliées par tout notre Empire, pour faire connaître « à tous quel égard nous avons pour des services qui « nous sont rendus avec tant d'application et de di- « ligence.

« C'est pourquoi, vous, Nan-Hoai-Jen, à qui j'ai « commis le soin de mon calendrier impérial, la sin- « cérité, la droiture et la vigilance que vous avez « fait paraître à mon service, aussi bien que le pro- « fond savoir que vous avez acquis, par l'application

« continuelle de votre esprit, en toutes sortes de « sciences, m'ont obligé de vous établir à la tête de « mon académie astronomique : vous avez répondu « par vos soins à notre attente, et en travaillant jour « et nuit vous avez rempli les devoirs de cette « charge ; enfin vous êtes heureusement venu à bout « de tous vos desseins avec un travail infatigable et « dont nous avons nous-même été témoin.

« Il est convenable que dans la conjoncture d'une « si grande fête, où tout mon empire est venu me « donner des marques de sa joie, je vous fasse res- « sentir les effets de ma faveur impériale et de l'estime « que je fais de votre personne. C'est pourquoi, par « une grâce singulière, nous vous accordons le titre « de grand homme, qui doit être partout rendu célè- « bre ; et nous ordonnons que ce titre soit envoyé dans « tous les lieux de notre empire, pour y être publié.

« Prenez de nouvelles forces à notre service ; le « titre d'honneur qui commence à votre personne « s'étend à tous vos parents et à tous ceux de votre « sang. Vous avez mérité, par vos soins et par votre « application singulière, ces éloges et cette dignité ; « vos mérites sont si grands qu'ils répondent entiè- « rement à l'honneur que nous vous faisons : recevez « donc cette grâce avec le respect qui lui est dû. « Vous êtes le seul à qui je l'aie conférée ; que ce soit « un nouveau motif d'employer pour notre service « tous vos talents et toutes les forces de votre es- « prit... »

De semblables titres sont en Chine tout ce que l'on peut imaginer de plus honorable. Ceux qui les reçoivent les font inscrire en divers lieux de leur

maison et jusque sur les lanternes qu'ils font porter devant eux. Les aïeux du P. Verbiest reçurent également des diplômes de noblesse. Nous ne les reproduisons pas, parce que nous avons déjà cité dans le volume précédent ceux qui furent accordés par l'empereur Chun-Tché aux ancêtres du P. Adam Schall. Sauf quelques variantes de peu d'importance, la formule de ces pièces officielles est presque toujours la même.

Ces marques de la bienveillance de l'empereur contribuèrent infiniment au succès des missions dans toutes les provinces. Les missionnaires, qui étaient considérés comme les frères de Nan-Hoai-Jen, trouvaient toujours aide et protection auprès des mandarins, de ceux même qui peu auparavant les eussent volontiers chargés de chaînes, torturés et condamnés à mort. Les anciens chrétiens se ranimèrent dans leur foi et dans les pratiques de la religion, les infidèles se convertissaient en grand nombre, et de toutes parts on voyait s'élever de nouveaux autels en l'honneur du vrai Dieu.

Le P. Verbiest, qui fut nommé vice-provincial de son ordre en Chine, communiquait aux missionnaires et aux chrétiens son zèle et son incomparable activité. Cet homme extraordinaire, qu'on eût cru uniquement occupé de travaux scientifiques, ne perdait jamais de vue les intérêts de la propagation de la foi; l'astronomie et la religion, la direction du tribunal des mathématiques et des diverses chrétientés, l'enseignement qu'il donnait à l'empereur et l'instruction des néophytes étaient tour à tour l'objet de ses soins et de sa sollicitude. A peine avait-il publié son volumi-

neux travail sur l'astronomie qu'il fit paraître plusieurs ouvrages de doctrine religieuse, écrits en chinois avec tant de clarté et d'élégance qu'aujourd'hui encore ils sont entre les mains de tous les chrétiens et font même souvent le charme des lettrés. Il en est un, entre autres, qui a mérité une distinction particulière, car l'empereur Khieng-Long voulut qu'il fît partie de la collection des livres choisis qui devaient composer sa bibliothèque. Il a pour titre : *Khiao-yao-sui-Lun*, c'est-à-dire abrégé des vérités fondamentales de la religion.

L'estime et la confiance de l'empereur Khang-Hi pour les missionnaires et en particulier pour le P. Verbiest, au lieu de diminuer, s'accrurent encore. On peut même dire qu'il s'y joignit un sentiment de reconnaissance; car c'est peut-être au dévouement et à la science du P. Verbiest que les Tartares furent redevables du succès qu'ils remportèrent contre une insurrection formidable qui menaça de ruiner en Chine leur pouvoir naissant. Cette révolte contre la dynastie tartare-mantchoue fut suscitée par le fameux général Ou-Sang-Koui, qui avait introduit les Tartares dans l'Empire et contribué, sans s'en douter, à établir dans sa patrie une domination étrangère.

IV.

Les Chinois, habitués à croire que les grands événements politiques sont toujours annoncés par des phénomènes extraordinaires de la nature, durent

voir la nouvelle insurrection de Ou-Sang-Koui prédite par un affreux tremblement de terre qui, en 1672, porta l'épouvante dans tout l'Empire : « à la septième « lune de cette même année, disent les Annales de « la Chine, vers les dix heures du matin, on res- « sentit à Péking un tremblement de terre si violent « que plus de trois cent mille personnes furent en- « sevelies sous les ruines des maisons. La ville de « Tong-Tcheou, à quatre lieues de la capitale, éprouva « un semblable désastre; et plus de trente mille « hommes furent écrasés par le renversement des « édifices. L'effroi continua pendant environ trois mois « que les secousses se firent sentir par intervalle, « mais moins fortes que les premières (1)... »

Ces effrayantes secousses de la terre ne tardèrent pas à être suivies d'un terrible ébranlement politique, qui agita l'Empire durant plusieurs années, et menaça de faire crouler la puissance tartare.

Nous avons raconté dans le volume précédent l'héroïque résistance de Ou-Sang-Koui, son dévouement et sa fidélité aux princes de la dynastie des Ming, son imprudente alliance avec les Tartares-Mantchous pour combattre l'insurrection, puis l'anéantissement de l'armée insurrectionnelle, la fin tragique de l'empereur Tchoung-Tching, qui se pendit à un arbre de son parc, les victoires des Tartares, leur triomphe à Péking et finalement leur domination dans l'Empire. Ou-Sang-Koui, qui sans le vouloir avait amené cette grande révolution, fût contraint de faire sa soumission au nouvel ordre de choses, après avoir résisté

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 89.

quelque temps aux intrépides conquérants de la Chine. Le gouvernement tartare, bien résolu à briser toutes les résistances , mais en même temps désireux de rallier à la nouvelle dynastie les hommes importants de la nation, eut de grands ménagements pour Ou-Sang-Koui, et pour prix de sa soumission le proclama roi de la province du Yun-Nan.

Ou-Sang-Koui vécut d'abord tranquillement et avec résignation dans sa riche et brillante retraite, loin de la nouvelle cour, étranger aux affaires politiques, ne s'occupant même pas de l'administration de sa province. Sa royauté, en effet, n'était guère qu'un vain titre; l'autorité réelle appartenait aux mandarins envoyés par le gouvernement de Péking et qui exerçaient le pouvoir dans le Yun-Nan au nom de l'empereur tartare.

Malgré cette position précaire et paraissant dépourvue de toute influence politique, Ou-Sang-Koui ne laissa pas d'acquérir insensiblement une importance considérable. Sans force et sans autorité, il n'en était pas moins l'illustre général, le dernier défenseur de la dynastie déchue, le représentant de l'ancien régime. Son nom était, comme le drapeau de la nationalité chinoise, planté à l'autre extrémité de l'Empire, en face de l'étendard tartare qui flottait à Péking sur le palais impérial. Autour du roi Ou-Sang-Koui, venaient donc se grouper d'abord les partisans sincères et dévoués de la dynastie des Ming, puis les ambitieux désappointés, les mécontents de toute classe, les brouillons invétérés et incorrigibles et ces boudeurs sempiternels qui sous prétexte de patriotisme ou de fidélité à une cause ne rêvent que changements,

parce que, n'ayant jamais rien été, ils se figurent toujours qu'ils seront enfin quelque chose. Cependant le nom de Ou-Sang-Koui pouvait devenir une immense puissance, car il était un souvenir de l'indépendance de la patrie, une protestation contre l'asservissement de la Chine à une domination étrangère.

Le gouvernement tartare ne se laissait point aveugler sur les dangers dont il pouvait être menacé dans la province de Yun-nan. Mais les inquiétudes étaient contre-balancées par les meilleurs motifs de confiance et de sécurité. L'Empire tout entier avait fait sa soumission : toutes les provinces, sans exception, obéissaient au nouveau pouvoir ; la dynastie des Ming était éteinte, sans qu'il en restât un seul descendant ; puis les Chinois, qui commençaient à se livrer en paix et avec leur goût habituel aux paisibles occupations de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, ne paraissaient pas d'humeur assez martiale pour renouveler les agitations de la guerre civile. On avait d'ailleurs à Péking un otage de la fidélité de Ou-Sang-Koui ; c'était son fils unique, qu'il avait été forcé d'envoyer à la cour.

Ces motifs de sécurité avaient cessé d'être suffisants depuis que la province de Yun-nan était devenue le rendez-vous de tous ceux qui faisaient une opposition ouverte ou cachée à la domination tartare. Le gouvernement s'en inquiéta, et l'empereur Khang-Hi résolut d'étouffer ce foyer de contre-révolution, qui ne pouvait manquer de troubler un jour la tranquillité de son règne. Il fit inviter courtoisement le roi de Yun-nan à venir à Péking afin de jouir de plus près des douceurs du gouvernement tartare et

des faveurs du jeune monarque. Cette invitation était un ordre. Ou-Sang-Koui ne se fit pas illusion ; convaincu qu'on lui tendait un piége pour attenter à sa liberté, peut-être même à sa vie, il s'excusa de faire ce voyage sous prétexte qu'étant déjà avancé en âge il lui serait difficile d'en supporter les fatigues : et comme ce refus ne pouvait manquer d'être considéré à Péking comme un acte de rébellion, il se hâta de faire appel à ses amis et de lever des troupes, afin de se mettre en sûreté dans sa province. On prétend même que, pour se faire parmi les Chinois un plus grand nombre de partisans, il répandit le bruit qu'il avait élevé secrètement dans son palais un fils du dernier empereur de la dynastie des Ming.

Quoi qu'il en soit, Ou-Sang-Koui, se croyant assez fort pour résister aux Tartares, leva ouvertement l'étendard de la révolte. Il lança dans toutes les provinces de l'Empire un manifeste insurrectionnel, dont voici la traduction :

« Lorsque j'appelai les Tartares-Mantchous pour « secourir l'empereur mon maître contre les rebelles « qui l'attaquaient et voulaient renverser son trône, « je donnai occasion, sans le vouloir, à ces barbares « de s'en emparer. Aujourd'hui je vois avec douleur « la dégradation des cent familles (1), le mal qui s'est « répandu comme un horrible ulcère dans la nation « centrale. Ma conscience me reproche continuelle- « ment le malheur que j'ai causé à ma patrie en la « soumettant à ce joug tyrannique. Je crains que le « ciel n'en soit irrité contre moi, et ne m'en punisse

(1) *Pe-sin*, les cent familles, désigne le peuple chinois.

« rigoureusement si je ne fais pas mes efforts pour
« le réparer. Il y a longtemps que j'en médite les
« moyens et que je fais les préparatifs nécessaires à
« cette grande et sainte entreprise. Que les Chinois
« ennemis des Tartares et dévoués à leur patrie se
« réunissent autour de mon étendard, et notre triomphe
« sera assuré !

« J'ai quatre cent mille hommes pleins d'ardeur à
« ma disposition, sans compter les troupes auxiliaires
« qu'on me promet de divers royaumes ; j'ai des pro-
« visions en abondance et des sommes considérables
« pour faire subsister cette armée de la délivrance.

« Je fais donc un appel solennel aux provinces du
« nord et du midi, de l'orient et de l'occident, pour
« chasser de la patrie les barbares qui l'oppri-
« ment... »

Ce manifeste fut le signal de la guerre. Les Tartares en virent les commencements sans trop s'émouvoir, croyant leur domination assez bien affermie pour ne pas craindre les soulèvements : mais la suite leur fit voir qu'il n'est pas facile d'étouffer entièrement chez un peuple les idées d'indépendance et de le façonner à loisir au joug de l'étranger.

V.

Le cri d'insurrection poussé par Ou-Sang-Koui dans les montagnes de Yun-nan retentit aussitôt d'un bout de la Chine à l'autre ; et dans un moment tout l'Empire fut en feu. Les vice-rois de Fo-Kien et

de Canton entrèrent les premiers dans le mouvement insurrectionnel; et leurs provinces se déclarèrent en masse pour Ou-Sang-Koui. La contagion gagna rapidement les provinces voisines; et la révolte, allant toujours en avant, comme les vagues d'une mer soulevée par la tempête, se précipitait vers Péking, pour engloutir la race tartare dans la capitale de l'Empire. On crut un instant que l'empereur aux abois n'avait plus qu'à se sauver dans les déserts de la Mantchourie, d'où étaient sortis ses ancêtres. Le P. Verbiest assure (1), dans une de ses lettres, qu'il se préparait déjà au voyage, ne doutant pas que Khang-Hi ne voulût l'emmener avec lui.

Ou-Sang-Koui avait déjà dans l'intérieur de Péking plus de cinquante mille hommes à sa solde et tout à fait dévoués à l'insurrection. Ils devaient dans quatre jours mettre le feu au palais impérial et faire main basse sur tout ce qui s'y rencontrerait, lorsque le complot fut découvert. Un des conjurés pressait si vivement un armurier à qui il avait commandé des armes que celui-ci eut des soupçons et en avertit les magistrats. L'imminence et la grandeur du danger fut ce qui sauva les Tartares. On coupa promptement la tête aux conjurés qui n'eurent pas le temps de s'enfuir. L'empereur voulut que le fils de Ou-Sang-Koui, qui était le chef de la conjuration, eût un genre de mort plus honorable; on l'étrangla avec un cordon de soie blanche.

Ces sanglantes et rapides exécutions jetèrent l'épouvante dans la capitale et ôtèrent aux Chinois la

(1) D'Orléans, *Histoire des deux conquérants*, p. 173.

fantaisie de se livrer à la moindre émeute. L'empereur Khan-Hi montra en ce moment difficile que l'énergie et l'habileté d'un sage pilote surmontent à la fin les plus grands orages. Après avoir terrifié ses ennemis par la manière prompte et sévère dont il traita les conjurés, il fit paraître tant de confiance et de sang-froid que les Tartares reprirent courage et rappelèrent leur ancienne vigueur. L'empereur ne voulut pas perdre un moment si précieux; et, profitant de l'enthousiasme dont ses troupes étaient animées, il les lança contre l'armée insurrectionnelle de Fo-Kien, qui de victoire en victoire s'était avancée jusque dans la province de Kiang-Si et campait aux environs de Kien-Tchang.

Cette armée était composée de cent cinquante mille hommes. Les troupes impériales étaient en nombre inférieur, mais pleines d'ardeur et fortifiées par cette cavalerie tartare qui mettait si facilement en déroute les fantassins chinois. La victoire ne fut pas un instant douteuse. Les Tartares firent un si grand carnage de l'armée des insurgés que tout le champ de bataille et les campagnes voisines demeurèrent jonchés de corps morts. « Le nombre en fut si grand, di- « sent les annales du temps, que, personne n'ayant « voulu prendre la peine de leur donner la sépulture, « l'air en fut infecté de manière que la peste suivit de « près la guerre et acheva de désoler le pays. Une « rivière qui était proche du lieu où l'on avait com- « battu se trouva si pleine de cadavres que les eaux « en demeurèrent longtemps corrompues (1)... »

Après ce terrible échec les chefs des insurgés ne

(1) D'Orléans, p. 181.

pouvaient espérer de le réparer qu'en réunissant leurs forces, au lieu de combattre isolément. Mais la jalousie, qui rend souvent inutiles les ligues les mieux concertées, mit le désordre dans le camp de l'insurrection. Le vice-roi de Fo-Kien se retira insensiblement de la coalition et se soumit aux Tartares. Celu de Canton voulut combattre pour son propre compte, et se sépara de Ou-Sang-Koui. Ce dernier était le plus redoutable, car il était maître de toutes les provinces de l'ouest, et ses premiers succès avaient donné à ses troupes une confiance qui les mettait en état de tout entreprendre.

L'empereur, après avoir inutilement dirigé toutes ses forces contre Ou-Sang-Koui, comprit qu'il lui serait impossible de le forcer dans ses retranchements sans l'usage du canon. Le P. Verbiest avait été chargé de raccommoder la vieille artillerie, organisée autrefois par le P. Schall; et, grâce à son intelligente activité, cent cinquante canons purent entrer en campagne. Mais, comme plusieurs de ces pièces en fer étaient trop lourdes pour servir dans les provinces montagneuses où campaient les troupes de Ou-Sang-Koui, les présidents et les membres des tribunaux de la guerre et des travaux publics présentèrent à l'empereur un mémoire par lequel ils le suppliaient d'ordonner à Nan-Hoai-Jen de fondre des canons nouveaux pour la conservation de l'État, et de former des ouvriers dans cet art. Le P. Verbiest s'excusa d'abord sur le peu de connaissances qu'il avait des machines de guerre. — Mes engagements dans la vie religieuse, dit-il, m'ont entièrement éloigné de tout ce qui concerne la milice séculière et ne me permet

que d'offrir des vœux au Seigneur pour attirer sa bénédiction sur les armes de l'empereur.

Cette réponse fut mal reçue; on lui fit observer que le missionnaire ne devait pas avoir plus de répugnance à fondre des canons qu'à fabriquer des instruments de mathématiques, surtout lorsqu'il s'agissait du salut de l'Empire; qu'un refus si peu fondé donnerait lieu à l'empereur de supposer que les prédicateurs de l'Évangile étaient peu dévoués au bien public, qu'ils avaient même quelque intelligence avec les rebelles.

Le P. Verbiest, qui apprit le mauvais effet que ces soupçons faisaient sur l'esprit de Khang-Hi, ne crut pas devoir exposer la religion par un refus absolu : il demanda des ouvriers et fondit d'abord une pièce pour des bombes d'à peu près quatre livres. Mais l'empereur, craignant que cette machine ne soutînt pas l'effet de la poudre, envoya un des premiers mandarins avec Verbiest vers les montagnes, à quelques lieues de Péking, afin de l'éprouver. Après huit épreuves, le mandarin retourna vers l'empereur pour en annoncer la bonne réussite. Le lendemain il y eut un nouvel essai en présence des principaux chefs de l'armée, et sur cent coups quatre-vingt-dix boulets atteignirent le but.

Ces expériences ayant si heureusement réussi, l'empereur ordonna que l'on fît à la hâte vingt pièces de même calibre, qui furent fondues et montées dans l'espace de vingt-sept jours et envoyées aussitôt vers les montagnes de Chen-si contre les rebelles. Khang-Hi, voulant honorer et récompenser le P. Verbiest, alla lui faire une visite dans sa propre résidence. Il

examina avec soin la maison, la chapelle, lui adressa plusieurs questions sur l'état des missions, et lui laissa en partant une inscription chinoise écrite de sa main. Ces sortes d'inscriptions sont en Chine de la plus haute importance et la preuve la plus éclatante de la bienveillance impériale; elles équivalent presque à un décret solennel. Aussi les missionnaires la firent-ils aussitôt copier exactement; et elle fut envoyée à toutes les églises des provinces.

Peu de temps après le conseil supérieur de la guerre, recevant de toutes les provinces des demandes réitérées de canons, pour en garnir les places fortes, présenta à l'empereur un mémoire pour lui faire connaître que la défense de l'Empire exigeait trois cent vingt canons de calibres différents, à la façon de ceux de l'Europe. L'empereur répondit à cette requête en ordonnant au P. Verbiest de commencer immédiatement les travaux.

On employa plus d'un an à la fabrication de cette artillerie. Les plus grandes difficultés qu'eût Verbiest lui furent suscitées par les eunuques du palais. Ces hommes, jaloux à l'excès, ne pouvaient souffrir qu'un étranger fût si avant dans les bonnes grâces de leur souverain; il n'y eut point d'efforts qu'ils ne firent pour empêcher le succès de l'ouvrage. Ils se plaignaient à tout moment de la lenteur des ouvriers, tandis qu'ils faisaient voler le métal par de bas officiers de la cour. Aussitôt qu'un des plus gros canons fut achevé, avant même qu'on eût pu le polir, ils y firent insérer avec violence un boulet de fer pour en rendre l'usage inutile. Mais Verbiest, après l'avoir fait charger par l'embrasure, y mit le feu, et le boulet, sortant avec

fracas, convainquit les eunuques déconcertés que leur malice n'était pas encore de niveau avec l'habileté du savant missionnaire.

Quand tous ces canons furent achevés, on les conduisit, pour en faire l'essai, au pied des montagnes, à une demi-journée de la capitale. L'empereur s'y rendit avec toute sa cour, accompagné des principaux officiers de ses milices et de plusieurs petits souverains de la Tartarie occidentale qui se trouvaient alors à Péking. Avant de commencer les expériences, le P. Verbiest voulut faire la bénédiction solennelle des canons : il fit donc dresser un autel sur lequel il placa la croix en présence de la cour et des grands dignitaires de l'Empire; puis, revêtu du surplis et de l'étole, il adora le vrai Dieu, en se prosternant neuf fois et frappant la terre du front : se relevant ensuite, il récita les prières de l'Église et aspergea les canons d'eau bénite. Le pieux missionnaire avait donné à chaque canon le nom d'un saint ou d'une sainte, qu'il avait lui-même tracé sur la culasse pour y être ensuite gravé.

Après cette cérémonie religieuse, qui produisit une bonne impression sur l'assemblée, on commença le tir des canons contre un but qui avait été placé à une distance assez considérable. Comme le P. Verbiest avait le soin de pointer le canon avec ses instruments, le boulet atteignait souvent le but. L'empereur en eut tant de joie qu'il fit sous les tentes et au milieu de la campagne un festin solennel aux souverains tartares et aux principaux officiers de la cour; il but, dans sa coupe d'or, à la santé des convives et à la prospérité de l'Empire. Puis, ayant fait appeler en sa

présence le P. Verbiest, il lui dit : « Les canons que vous nous fîtes l'année dernière nous ont été d'un puissant secours contre les rebelles des provinces du midi ; je suis très-satisfait de vos services, et je dois vous honorer devant cette assemblée qui vient d'être témoin de votre zèle et de votre science... » Alors, se dépouillant de son manteau de zibeline et de sa tunique, sur laquelle était brodé en or le dragon impérial, il les lui donna comme un témoignage de son amitié.

Quelques mois après, le tribunal chargé d'examiner le mérite des personnes qui se distinguent par leurs œuvres présenta un mémorial à l'empereur pour le supplier d'avoir égard aux services que Nan-Hoai-Jen avait rendus à l'Empire par la fonte de tant de pièces de canons. Khang-Hi agréa la requête et honora le P. Verbiest d'un titre d'honneur semblable à celui que l'on donne aux vice-rois qui se sont fait remarquer dans le gouvernement des provinces par la sagesse de leur conduite.

Le P. Verbiest fut amèrement attaqué en Europe pour avoir organisé à Péking une fonderie de canons. Des libelles furent publiés contre lui en Espagne, en Italie, et on ne l'épargna pas même en France ; mais le pieux et savant Jésuite répondit sagement que rien ne lui défendait de fournir des armes aux Tartares, puisque par ce service il avait obtenu aux missionnaires de l'Europe la liberté de prêcher l'Évangile dans toute l'étendue de l'Empire.

Le souverain pontife Innocent XI dédommagea amplement le P. Verbiest de ces invectives par le bref suivant, qu'il lui adressa en 1685.

« *A notre très-cher fils Ferdinand Verbiest, de la*
« *Compagnie de Jésus, vice-provincial de la Chine.*

« INNOCENT, *pape, XI[e] du nom.*

« Notre cher fils, salut.

« On ne peut avoir plus de joie que nous en ont
« donné vos lettres, par lesquelles, après tous les té-
« moignages respectueux d'une obéissance filiale en-
« vers nous, vous nous envoyez du vaste empire de la
« Chine, où vous êtes, deux présents considérables,
« savoir le Missel romain traduit en langue chinoise
« et des tables astronomiques par le moyen desquelles
« vous avez rendu ces peuples favorables à la reli-
« gion chrétienne.....

« Mais rien ne nous a été plus agréable que d'ap-
« prendre, par ces mêmes lettres, combien sagement
« vous vous servez des sciences profanes pour le salut
« de ces peuples et pour l'avancement de la foi, les
« employant à propos pour réfuter les calomnies et
« les fausses accusations dont quelques-uns tâchaient
« de flétrir la religion chrétienne, et pour vous gagner
« si bien l'affection de l'empereur et de ses princi-
« paux ministres. Par là non-seulement vous êtes
« délivré des fâcheuses persécutions que vous avez
« souffertes si longtemps avec tant de force et de
« courage, mais vous avez fait rappeler tous les mis-
« sionnaires de leur exil; vous n'avez pas seulement
« rétabli la religion dans sa première liberté et dans
« tous ses honneurs, mais vous l'avez mise en état

« de faire de jour en jour de plus grands progrès.
« Car il n'est rien que l'on ne doive attendre de vous
« et de ceux qui travaillent avec vous pour la reli-
« gion dans ce pays, aussi bien que d'un prince doué
« de tant d'intelligence et de sagesse et qui paraît si
« affectionné à la religion, comme le font voir les
« édits qu'il a publiés par votre conseil...

« Vous n'avez donc qu'à continuer les soins que
« vous prenez, pour avancer par les industries de
« votre zèle et de votre savoir les avantages de la
« religion, sur quoi vous devez vous promettre tous
« les secours du saint-siége et de notre autorité pon-
« tificale, puisque nous n'avons rien tant à cœur,
« pour nous acquitter de nos devoirs de pasteur uni-
« versel, que de voir croître heureusement la foi de
« Jésus-Christ dans cette illustre partie du monde, qui,
« quelque éloignée qu'elle soit de nous par les vastes
« espaces de terres et de mers, nous est d'ailleurs si
« proche par la charité de Jésus-Christ, qui nous presse
« de donner notre sollicitude et nos pensées au salut
« éternel de tant de peuples...

« Cependant nous souhaitons d'heureux succès à
« vos saints travaux et à ceux de vos compagnons,
« et par la tendresse paternelle que nous avons pour
« vous et pour les fidèles de la Chine, nous vous don-
« nons à tous très-affectueusement la bénédiction
« apostolique, comme un gage de notre affection.

« Donné à Rome le troisième de décembre 1681. »

Les Annales de la Chine rapportent que le triomphe remporté sur la grande insurrection qui éclata dans les premières années du règne de Khang-Hi fut principalement attribué aux pièces d'artillerie fabriquées

par l'Européen Nan-Hoai-Jen. Dès que les armées impériales purent faire usage du canon, les rebelles n'éprouvèrent plus que des défaites. L'insurrection fut repoussée jusque dans les montagnes de Yun-nan, où elle avait pris naissance. Les chefs des autres provinces avaient été mis à mort et leurs partis ruinés. Ou-Sang-Koui seul se défendait encore avec acharnement, soutenant toujours sa vieille réputation de grand homme de guerre. Heureusement pour les Tartares que ce redoutable général était très-avancé en âge. Il mourut de vieillesse au milieu de son camp, entouré de ses soldats, refusant toujours de faire sa soumission et maudissant jusqu'à son dernier souffle la domination des étrangers. En mourant il légua son autorité et le commandement de ses troupes à un de ses lieutenants, qui continua la guerre encore pendant deux ans parmi les gorges des montagnes à l'extrémité occidentale de l'Empire. Les Tartares finirent par l'y écraser en 1681, et terminèrent ainsi cette longue lutte qui avait duré sept ans.

VI.

L'empereur Khang-Hi, victorieux de tous ses ennemis, au dedans et au dehors, se trouva paisible possesseur de l'empire le plus vaste et le plus peuplé qui soit au monde. Il résolut alors d'entreprendre un voyage en Mantchourie pour y visiter la sépulture de ses ancêtres; il eut lieu en 1682, avec un cortége de soixante-dix mille personnes. « L'empereur a voulu,

« dit le P. Verbiest, que je l'accompagnasse et que je « fusse toujours auprès de sa personne, afin de faire « en sa présence les observations nécessaires pour con- « naître la disposition du ciel, l'élévation du pôle, la « déclinaison de chaque pays; pour mesurer par les « instruments de mathématiques la hauteur des mon- « tagnes et la distance des lieux.. »

L'année suivante on fit encore un voyage dans la Tartarie mongole, et l'empereur fut accompagné par soixante mille hommes et plus de cent mille chevaux. « Il partit, dit le P. Verbiest, le sixième de juillet, « et voulut que je le suivisse avec un des deux pères « qui sont avec moi à la cour; il m'en laissa le choix. « Je pris le P. Grimaldi, parce qu'il est le plus connu « et qu'il sait parfaitement bien les mathématiques. »

« Plusieurs raisons, continue le P. Verbiest, ont porté l'empereur à entreprendre ces voyages. La première est pour entretenir la milice, pendant la paix aussi bien que pendant la guerre, dans un perpétuel exercice. C'est pour cette raison que, après avoir établi une paix solide dans toutes les parties de ce vaste empire, il a rappelé de chaque province ses meilleures troupes auprès de lui, et qu'il a résolu de faire tous les ans avec elles quelque mouvement de cette nature, pour leur apprendre, en poursuivant dans les chasses les sangliers, les ours et les tigres, à vaincre les ennemis de l'Empire. Il veut du moins empêcher par là qu'un trop long repos n'amollisse leur courage et ne les fasse dégénérer de leur première valeur.

« En effet, ces sortes de chasses ont plutôt l'air d'une expédition militaire que d'une partie de divertissement. L'empereur menait à sa suite cent mille

chevaux et plus de soixante mille hommes, tous armés de sabres et de flèches, divisés par compagnies, et marchant en ordre de bataille après leurs enseignes, au bruit des tambours et des trompettes. Pendant leurs chasses ils investissaient les montagnes et les forêts, comme s'ils eussent voulu en faire le siége. Cette armée avait son avant-garde, son arrière-garde, son corps de bataille, son aile droite et son aile gauche, commandées par autant de chefs.

« Durant plus de soixante-dix jours que cette immense multitude a été en marche, il a fallu conduire toutes les munitions sur des chariots, sur des chameaux, sur des chevaux et sur des mulets, à travers les chemins les plus difficiles. On ne rencontre jamais dans ces déserts ni villes, ni bourgs, ni villages : il n'y a pas même de maisons ; les habitants logent sous des tentes dressées de tous côtés, sur la surface du sol. Ils sont pour la plupart pasteurs et transportent leurs tentes d'une vallée à l'autre, selon que les pâturages y sont meilleurs pour leurs bœufs, leurs chevaux et leurs chameaux. Ils n'ont aucun de ces animaux à la nourriture desquels il faut apporter du soin ; mais seulement de ceux qu'une terre inculte peut nourrir avec les herbes qu'elle produit d'elle-même. Les Tartares-Mongols passent leur vie ou à la chasse ou à ne rien faire ; et comme ils ne sèment et ne cultivent point la terre, ils n'ont pas de récolte à faire. Leurs troupeaux leur fournissent de la viande, du lait, du fromage pour leur nourriture, des peaux pour leurs vêtements et du vin pour leur boisson. Ce vin est fait avec du lait fermenté ; les Mongols en font leurs délices et s'enivrent souvent. Enfin ils ne songent de-

puis le matin jusqu'au soir qu'à boire et à manger comme les bêtes et les troupeaux qu'ils nourrissent... »

C'était au milieu de ces tribus nomades que l'empereur Khang-Hi aimait à faire ses promenades militaires. On le voyait à la tête de ses troupes parcourant ces vastes solitudes, franchissant des montagnes escarpées, traversant des torrents et des rivières, exposé tout le jour aux ardeurs du soleil, à la pluie, à toutes les injures de l'air. Ceux qui s'étaient trouvés aux dernières guerres assuraient qu'ils n'avaient pas tant souffert alors que pendant ces chasses. Ainsi se trouvait atteint le but principal de l'empereur, qui voulait tenir ses troupes en haleine et les habituer à la fatigue.

Une seconde raison l'avait encore porté à entreprendre ces longs voyages. Il avait voulu frapper l'imagination des Tartares-Mongols par un grand déploiement de forces et prévenir les desseins qu'ils pourraient former contre l'État. C'est pour cela qu'il était entré dans leur pays avec une armée si considérable et de si grands préparatifs de guerre, y menant même de l'artillerie, dont il faisait faire de temps en temps la décharge dans les vallées, afin que le bruit et le feu des canons jetassent partout l'épouvante.

Outre cet attirail militaire, il avait encore voulu être accompagné de toutes les marques de grandeur qui l'environnaient à Péking, c'est-à-dire d'une multitude de tambours, de trompettes, de timbales et d'autres instruments de musique, qui formaient des concerts au monarque pendant qu'il était à table, et au bruit desquels il entrait dans son palais et en sortait. Il avait fait marcher tout cela avec lui,

pour étonner, par cette pompe extérieure, ces peuples barbares et leur imprimer la crainte et le respect dus à la majesté impériale.

Le P. Verbiest eut beaucoup à souffrir durant ces longues et périlleuses chasses. « Je ne saurais exprimer, dit-il, les peines et les fatigues qu'il nous fallut essuyer durant tout le cours de ces voyages, par des chemins que les eaux avaient défoncés et rendus presque impraticables. Nous allions sans cesse par des montagnes ou par des vallées ; et l'on ne pouvait passer qu'avec un extrême danger les torrents et les rivières, qui étaient grossies par des ravines qui y coulaient de toutes parts. Les ponts étaient ou abattus par la violence des courants, ou tout couverts par le débordement des fleuves. Il s'était fait en plusieurs endroits de grands amas d'eau et une boue dont il était presque impossible de sortir. Les chevaux, les chameaux et les autres bêtes de somme qui portaient le bagage ne pouvaient avancer ; ils demeuraient embourbés dans les marais, ou mouraient de langueur sur les chemins. Les hommes n'étaient pas moins incommodés, et tout s'affaiblissait faute de vivres et de rafraîchissements nécessaires pour un si grand voyage. Quantité de cavaliers étaient obligés ou de traîner eux-mêmes à pied leurs chevaux, qui n'en pouvaient plus, ou de s'arrêter au milieu des campagnes pour leur faire un peu reprendre haleine.

« Quand il se rencontrait des ponts ou des défilés, toute l'armée s'arrêtait ; et, dès que l'empereur était passé avec quelques-uns des plus considérables, tout le reste de la multitude venait en foule ; et chacun

voulant passer des premiers, plusieurs se renversaient dans l'eau : d'autres, prenant des chemins de détour encore plus dangereux, tombaient dans des fondrières et des bourbiers, dont ils ne pouvaient plus se retirer. Enfin, il y eut tant de misères à endurer sur tous les chemins de la Tartarie que les vieux officiers qui suivaient la cour depuis plus de trente ans disaient qu'ils n'avaient jamais tant souffert dans aucun voyage. »

Le P. Verbiest était soutenu, au milieu des travaux incessants d'une vie si laborieuse, par le zèle ardent dont il était dévoré pour la conversion des infidèles. Il supportait avec joie les fatigues de ces longs voyages, parce qu'il pouvait par ce moyen entretenir les bonnes dispositions de l'empereur en faveur des missionnaires et des chrétiens. Ses espérances d'apôtre allaient toujours grandissant en voyant un champ si vaste s'ouvrir à la prédication de l'Évangile, dans la Tartarie, dans le royaume de Corée, dans plusieurs provinces de la Chine même, où la foi n'avait pu encore pénétrer. De toutes parts on lui demandait des ouvriers évangéliques; et, comme les missionnaires déjà établis en Chine étaient insuffisants pour recueillir une moisson si abondante, il tournait souvent ses regards vers l'Europe : il adressait à ses frères des lettres remplies des supplications les plus ardentes, pour les engager à venir partager ses travaux; il les conjurait de ne pas laisser échapper les conjonctures favorables dans lesquelles se trouvaient les Chinois pour recevoir la semence de l'Évangile.

« Hélas, écrivait-il aux Jésuites d'Europe, à me-

« sure que la faveur et la bonne volonté des princes
« et des grands seigneurs augmentent, nous voyons
« diminuer le nombre de nos pères. Ah! qu'il serait
« facile de procurer la liberté des enfants de Dieu à
« des milliers de Chinois, rachetés aussi bien que les
« Européens par le sang précieux de Notre-Seigneur !
« Il y a encore dans cet empire cinq provinces en-
« tières dont chacune est aussi grande que quelques
« royaumes de l'Europe, où nous n'avons pas prêché
« l'Évangile faute d'ouvriers. Je sais qu'il y a dans
« la plupart de nos colléges un grand nombre d'ou-
« vriers doués de tous les talents nécessaires pour
« cette mission. Je les conjure, au nom de Dieu, de
« jeter les yeux sur tant de provinces qui leur ten-
« dent les bras... »

Le P. Verbiest énumère ensuite les qualités que doivent posséder ceux qui se destinent à ces missions...
« Il leur faut de la science, dit-il, beaucoup de science;
« mais je dois avouer que tout cela n'est rien en
« comparaison des vertus solides sans lesquelles la
« science nuit ordinairement... Mais qui sont ceux
« que nous invitons à venir avec nous à la conquête
« de la Chine? ce sont ces généreux soldats de Jésus-
« Christ, les enfants de saint Ignace et les frères de
« tant de martyrs qui prendraient plus de joie à se
« voir dans les prisons du Japon ou comme leurs frères
« attachés à des poteaux au milieu des tourbillons
« de flammes qu'à être comblés des bienfaits et des
« libéralités de l'empereur. Ce sont ceux qui pré-
« fèrent les croix, les chevalets, les brasiers et les
« autres supplices aux charmes de la cour qui sont
« moins attirés par le sourire et les caresses des grands

« que par les regards affreux des tyrans du Japon et
« par ce terrible appareil de tourments avec lesquels
« ils tâchent de nous effrayer....

« Nous qui sommes ici en face du Japon, nous « jetons souvent les yeux du côté de cette île infor« tunée, et, regardant le ciel obscurci par les nua« ges que les bûchers enflammés y élèvent encore, « nous frappons notre poitrine et nous disons : Ac« cordez aussi, Seigneur, à nous autres pécheurs, « accordez-nous une place parmi les rangs de vos « saints martyrs!.... »

Et afin de les engager plus fortement à venir en Chine, il essaie de leur démontrer qu'ils y courront les chances les plus sûres de mourir martyrs.... « Et après cela, s'écrie-t-il, que me reste-t-il à dire « pour inspirer le désir de nos missions? » Ce langage est naïf, sublime et vraiment digne d'un apôtre écrivant à ses confrères!

Cette espérance de mourir un jour pour Jésus-Christ était le meilleur soutien du P. Verbiest au milieu des fatigues et des tribulations de son ministère. Cet ardent désir du martyre, on l'a trouvé souvent exprimé dans les pieux écrits où il aimait à confier ses sentiments les plus intimes.... « Mettez-moi, Seigneur, dit« il dans un de ces recueils, mettez-moi en la place de « ceux qui ont voulu et qui ont pu répandre leur sang « pour vous. Je n'ai ni leur innocence, ni leurs vertus, « ni leur courage; mais vous pouvez m'appliquer « leurs mérites et, ce qui est infiniment plus, me revêtir « de tous les vôtres. C'est sous le voile de votre mi« séricorde infinie que j'ose vous offrir ma vie en sa« crifice. J'ai eu le bonheur, mon Dieu, de confesser

« votre saint nom parmi le peuple, à la cour, au mi-
« lieu des tribunaux, sous le poids des chaînes et
« dans l'obscurité des prisons; mais que me sert cette
« confession si je ne la signe de tout mon sang? »

Pendant qu'il était enfermé dans un étroit cachot, il écrivait à son provincial.... « Combien le bruit des
« neuf chaînes avec lesquelles on m'a traîné plus de
« trente fois devant les tribunaux m'a été plus agréa-
« ble que les ovations dont on m'honorait à mon
« passage par plus de trente villes lorsque je fus ap-
« pelé à la cour! Je vous écris ceci, parce que je sais
« que le courage des nôtres s'enflamme à la vue des
« prisons et des tortures, et que les provinces où l'on
« a ces tourments à espérer sont celles qui sont les
« plus recherchées. Oh! que ne m'a-t-il été permis de
« paraître devant vous, avec une palme entière,
« rougie dans le martyre, au lieu de n'avoir à vous
« montrer que quelques feuilles, quelques fleurs qui
« se faneront bientôt! Que ne m'a-t-il été permis de
« vous apparaître avec une croix du Japon ou un
« sabre plongé dans le cœur! Dieu me préserve de
« n'être, en m'exprimant ainsi, qu'un arbre sté-
« rile, etc..... »

Ce langage si plein d'une ardeur tout apostolique allait enflammer le zèle de l'Europe pour la propagation de la foi dans les contrées idolâtres. Ce fut une de ces lettres qui engagea Ferdinand, évêque de Munster et de Paderborn, à doter richement une maison, afin de fournir des missionnaires à la Chine. Ce généreux et saint évêque écrivait, en 1682, au P. Verbiest : « Vos lettres envoyées en Europe, des
« derniers confins de l'Asie, nous sont heureusement

« parvenues; et la lecture nous a tellement ému « que nous croyions entendre et voir l'apôtre des « Indes. Il est impossible de ne pas être enflammé « du désir de vous aider lorsqu'on vous entend « exposer si pathétiquement la perte de tant d'âmes « rachetées par le sang de Jésus-Christ. Quant à nous, « afin de participer d'une manière quelconque à votre « couronne, nous offrons à Dieu, au divin Rédemp-« teur, à sa Mère conçue sans tache, à saint Fran-« çois-Xavier et à vous, vénérable père Ferdinand, « une somme de ving-cinq mille écus, dont l'intérêt « annuel servira à l'entretien de huit missionnaires « dans le royaume de la Chine.... Adieu, homme « apostolique, vivez et gagnez des enfants innom-« brables à Jésus-Christ.... «

Ce fut une autre de ces admirables lettres du P. Verbiest qui porta Louis XIV à fonder cette mission française de Péking, dont les illustres membres se distinguèrent non-seulement par leurs travaux apostoliques, mais encore par tant d'œuvres scientifiques et littéraires.

CHAPITRE III.

I. Le patronage du Portugal en Asie. — Le P. de Rhodes. — II. Le séminaire des missions étrangères. — Premiers vicaires apostoliques de la Chine. — Monseigneur Pallu. — III. Projet du grand Colbert pour une mission française en Chine. — Il est réalisé par les soins de M. de Louvois. — Départ de six missionnaires français. — Relâche à Batavia et à Siam. — Navigation à bord d'une jonque chinoise. — IV. Arrivée des missionnaires à Ning-Po — Vexations des mandarins. — Brillante réception à Han-Tcheou-Fou. — Départ pour Péking. — V. Les Jésuites français trouvent la mission de Péking en deuil. — Mort du célèbre P. Verbiest. — Ses funérailles. — Éloge de ce grand missionnaire. — VI. Grégoire Lopez. — Il est nommé évêque de Basilée. — Son opinion au sujet des cérémonies chinoises. — Il meurt à Nanking.

I.

L'empereur Khang-Hi, après avoir étouffé l'insurrection et dompté ses ennemis, déploya toutes les ressources de son génie pour faire fleurir dans son vaste empire l'agriculture, le commerce, les sciences et la littérature. Il comprenait que ce ne serait que par les bienfaits de la paix et par une grande prospérité publique qu'il pourrait faire oublier aux Chinois les humiliations et les désastres de la conquête. Ce règne, inauguré par de brillants succès militaires, allait devenir un des plus glorieux de la vieille monarchie chinoise.

A cette même époque on voyait, à l'autre extrémité du monde, Louis XIV qui déjà s'élevait comme un soleil et commençait à répandre autour de lui les rayons de sa gloire comme l'empereur Khang-Hi dans le Céleste Empire. Le moment était arrivé où ces deux grands monarques, qui devaient illustrer l'un le plus beau trône de l'Europe, l'autre le plus vaste empire de l'Asie, allaient se connaître par l'intermédiaire des prédicateurs de l'Évangile... Les missionnaires français ne devaient pas tarder à révéler à la Chine les grandeurs des Tuileries et les magnificences de Versailles, en même temps qu'ils raconteraient à la France étonnée les merveilles de la Ville-Jaune et les fêtes magiques de Gé-Hol.

La Chine avait déjà été évangélisée par plusieurs missionnaires français avant l'établissement officiel de la mission française de Péking. La nation la plus fortement douée de l'esprit de propagande et de prosélytisme n'avait pas manqué d'envoyer son contingent d'apôtres dans l'extrême Orient. Le P. Alexandre de Rhodes, natif d'Avignon, avait été un des plus célèbres entre ces hommes d'élite. Après avoir longtemps évangélisé le Tonking et la Cochinchine, il avait été député à Rome par ses confrères pour signaler les entraves que la cour de Lisbonne mettait à la propagation de la foi par l'abus de son *droit du patronage*.

Le Portugal, dit le P. Bertrand (1), fut la première et, pendant longtemps, la seule puissance européenne qui exerçât son autorité dans les Indes

(1) *Histoire de la mission du Maduré*, t. I, p. 191.

Orientales. Elle y rendit à la religion des services éminents ; elle favorisa puissamment sa propagation, en employant tour à tour la pompe de ses ambassades pour l'introduire au sein de l'idolâtrie, l'autorité de son nom pour la protéger et la force de son armée pour la défendre ; bien plus, elle fournissait, avec une admirable libéralité, les ressources pécuniaires pour l'entretien des missionnaires et d'un certain nombre d'évêques. Mais, comme s'il était nécessaire qu'on vît se vérifier dans tous les siècles et dans tous les lieux cette triste vérité : que l'Église doit payer de ses larmes les secours et la protection qu'elle reçoit des puissances séculières, ces faveurs de la cour de Portugal furent contre-balancées par les conditions qu'elle imposait et par les inconvénients naturels qui en résultaient.

On peut citer, en première ligne, parmi ces inconvénients, les vues politiques, qui, souvent mal déguisées, semblaient accompagner cette protection. De là naissait, dans l'esprit des peuples, la persuasion que la religion chrétienne était un moyen d'assujettir les nations au joug des Portugais, persuasion que la conduite des Européens n'a, du reste, que trop souvent justifiée. Or, on comprend qu'une telle pensée devait susciter un obstacle immense à la propagation de la foi, et l'on sait que c'est elle qui a soulevé les persécutions les plus terribles et causé la ruine de plusieurs chrétientés.

Cependant, ce qu'il y avait de plus grave, c'étaient les conditions imposées à l'Église par les rois de Portugal. Elles sont comprises dans ce qu'on appelle les *droits du patronage*, qui constituaient en faveur de

cette nation une espèce de monopole des missions des Indes. D'après ce patronage, nul évêque ne pouvait être nommé aux siéges existants, aucun nouveau siége ne pouvait être érigé qu'avec le consentement et la participation du roi, à qui appartenait le droit de présenter les candidats. Aucun missionnaire ne pouvait, en outre, se rendre aux Indes qu'avec sa permission et sur les navires portugais. Enfin, aucun bref, aucune bulle du Saint-Siége n'avait, disait-on, force de loi dans l'Inde qu'après avoir passé par les mains et reçu l'approbation du roi de Portugal. Toutes les missions de l'Indo-Chine étaient, par conséquent, des missions portugaises. Il est vrai qu'on y admettait des sujets des autres nations ; mais ces sujets devaient par là même perdre, pour ainsi dire, leur nationalité; et l'on comprend facilement combien cette circonstance devait diminuer chez les autres peuples le nombre des vocations.

Quant aux secours temporels si nécessaires pour le développement des œuvres apostoliques, il fallait se résoudre à les attendre presque uniquement du gouvernement portugais.

Dans les commencements, ces conditions, quoique très-dangereuses pour l'indépendance des missions, se trouvaient compensées par de précieux avantages que le Portugal pouvait seul offrir et sans lesquels la propagation de la foi était alors impossible. Elles présentaient, d'ailleurs, considérées en elles-mêmes, un principe d'équité et de garanties nécessaires; car le roi de Portugal étant la seule puissance européenne établie dans les Indes, il était naturel qu'il fût jaloux de conserver son autorité et d'empêcher les autres

nations d'exercer leur influence autour de lui par des missions qui leur appartiendraient.

Pressé par ces raisons, le Saint-Siége consentit aux conditions de la cour de Portugal, et confirma le droit de patronage par des bulles solennelles. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le roi exigea, dit-on, une clause par laquelle le Saint-Père annulait d'avance toutes les bulles que ses successeurs pourraient donner dans un sens contraire (1).

Cette influence de la puissance portugaise produisit pendant longtemps de très-heureux fruits. Les missionnaires arrivaient en grand nombre, et les secours du gouvernement étaient abondants. Mais peu à peu les missions se multiplièrent, les besoins s'accrurent énormément, et le Portugal fut dans l'impossibilité de fournir le nombre des ouvriers nécessaires. Ceux

(1) Quoi qu'il en soit de cette clause, elle ne saurait détruire les principes du droit canon et de la raison naturelle, d'après lesquels un pape ne pourrait dépouiller ses successeurs du droit ni les dispenser du devoir de prendre les mesures et de faire les dispositions nécessaires au gouvernement spirituel de l'Église qui lui est confiée. Le Portugal revendique encore aujourd'hui son droit de patronage. Mais on peut se contenter de présenter au sujet de cette prétention les observations suivantes du P. Bertrand : 1° Le *Motif déterminant* de la concession d'un tel privilége était la puissance politique que le Portugal exerçait dans les Indes, et, par conséquent, la facilité qu'il avait de procurer le bien spirituel et temporel de ces Églises naissantes. 2° La *Condition expresse* de ce privilége était que le roi fournirait tous les secours nécessaires aux évêques et aux missionnaires de ces vastes contrées, et nommément qu'il pourvoirait sans délai à l'élection de nouveaux candidats pour les siéges qui viendraient à vaquer. Or, le *Motif déterminant* n'existe plus; car la puissance portugaise dans les Indes est détruite. La *Condition expresse* n'a pas été observée. Donc, quand même on accorderait aux Portugais que la concession du privilège fut un véritable contrat, ce contrat serait annulé par la force des choses et par la conduite de la cour de Portugal.

des autres nations qui vinrent s'y joindre étaient encore loin de suffire.

D'un autre côté, le défaut de ressources pécuniaires, qui ne purent s'augmenter en proportion des besoins, fut toujours une difficulté insurmontable qui arrêtait le développement des missions. Ces ressources, d'ailleurs, portaient avec elles un grave inconvénient : étant généralement fournies en nature, elles nécessitaient l'établissement d'une procure obligée de convertir les objets en argent, pour envoyer à chaque missionnaire les secours indispensables. Telle était la procure de Macao pour les missions de la Chine et du Japon. Il en résultait que le monde, toujours disposé à la malveillance, témoin des opérations de cette procure, s'imaginait, peut-être sincèrement, et publiait hautement que les Jésuites, dans leurs missions, faisaient un grand commerce, et possédaient des richesses et des trésors incalculables ; et, pendant que ces bruits et ces accusations faisaient grand scandale en Europe, les pauvres missionnaires étaient le plus souvent réduits à la dernière misère et leurs œuvres paralysées par le manque de ressources.

Une autre conséquence non moins funeste du patronage portugais fut la dépendance où les missionnaires se virent réduits à l'égard de la cour de Lisbonne. Toutes leurs missions relevaient des évêques, qui eux-mêmes étaient à la nomination et sous la main du roi.

Pénétrés des inconvénients que nous venons de signaler, les supérieurs dont le P. de Rhodes fut chargé d'être l'interprète auprès du pape songèrent à soustraire les missions orientales au patronage des Portugais ; à ériger dans ces contrées des évêchés indé-

pendants de la couronne de Portugal, en leur assurant hors de ce royaume des titres et des revenus; à fonder enfin un séminaire qui pût fournir de dignes candidats. Lorsque le P. de Rhodes voulut obtenir des évêques libres pour la Chine, il comprit que la Compagnie de Jésus, placée en quelque sorte par ses missions de la haute Asie entre les mains du roi de Portugal, provoquerait leur ruine, et encourrait la haine du roi si elle venait à occuper des siéges épiscopaux indépendants de sa couronne. Il était donc prudent de choisir les nouveaux prélats hors de la Compagnie de Jésus.

Le P. de Rhodes, qui était chargé de négocier cette affaire délicate, fit connaissance à Paris d'une congrégation naissante composée de zélés ecclésiastiques, qui se réunissaient pour s'exciter mutuellement à la pratique des œuvres de charité. Le P. de Rhodes rencontra dans cette pieuse communauté les vases d'élection qu'il cherchait et n'hésita point à proposer plusieurs de ses membres à la Congrégation de la Propagande comme très-capables d'être élevés à l'épiscopat. Ce projet, dès qu'il fut connu, ne manqua pas d'être traversé à Rome par l'ambassadeur du Portugal, sous prétexte que cette mission française portait atteinte au droit de patronage de son souverain. Sur ces entrefaites, arriva la mort d'Innocent X. Pendant la vacance du Saint-Siége, le P. de Rhodes, voyant que l'opposition du Portugal faisait ajourner la réalisation du plan qu'il avait été chargé de soumettre à la Propagande, partit pour aller diriger en Perse une nouvelle mission, où il termina en 1660 sa carrière apostolique.

II.

Le projet du P. de Rhodes fut repris et exécuté non plus par un missionnaire, mais par une femme. Si une pensée poétique pouvait ici trouver place, ce qu'un poëte a dit d'une fameuse reine qui fonda un royaume dans une terre étrangère s'appliquerait, selon l'abbé Sicard (1), à la généreuse duchesse d'Aiguillon. Il s'agissait de fonder solidement le royaume de Jésus-Christ dans l'extrême Orient; et une femme forte, une femme d'un courage et d'une constance héroïques conduisit seule ce grand ouvrage. La duchesse d'Aiguillon s'adressa au nonce du pape en France, à Alexandre VII, successeur d'Innocent X et aux cardinaux ; ses sollicitations furent si pressantes qu'elle obtint la nomination de trois évêques français pour les missions de la haute Asie. François Pallu, chanoine de Tours, fut nommé sous le titre d'évêque d'Héliopolis, vicaire apostolique du Tong-King avec l'administration des provinces de Yun-Nan, Kouei-Tcheou, Hou-Kouang, Sse-Tchouan, et Kouang-Si, en Chine. Pierre de La Mothe-Lambert, conseiller à la cour des aides de Rouen avant d'embrasser l'état ecclésiastique, devint, sous le titre d'évêque de Bérythe, vicaire apostolique de la Cochinchine, avec l'administration des provinces de Tché-Kiang, Fo-Kien, Kouang-Tong, Kiang-Si, de l'île de Haï-Nan et d'autres îles voisines.

(1) *Histoire de l'établissement du christianisme dans les Indes*, etc., t. I, p. 21.

Un troisième prélat, au choix des deux premiers, qui élurent Ignace Cotolendi, curé d'Aix, en Provence, fut chargé, sous le titre d'évêque de Métellopolis, du vicariat apostolique de Nanking avec l'administration des provinces de Péking, Chan-Si et Chan-Tong, de la Tartarie et de la Corée.

Ces trois prélats eurent à surmonter de nombreuses difficultés, à endurer bien des ennuis avant de parvenir à leur poste. Les Portugais, qui leur avaient d'abord accordé des passe-ports, à la recommandation de Louis XIV, les retirèrent ensuite. Les Hollandais et les Anglais ne voulaient à aucun prix transporter des missionnaires français sur leurs navires, dans la crainte qu'il ne s'établît, par leur entremise, des relations régulières entre la France et la haute Asie. Ce fut à cause de ces difficultés que Pallu, évêque d'Héliopolis, émit le premier la pensée de former une compagnie commerciale, sur le plan de celles d'Angleterre et de Hollande, pour organiser, indépendamment des autres nations, des correspondances assurées entre la France, l'Inde et la Chine. Le plan de l'évêque d'Héliopolis fut accepté; néanmoins les prélats n'attendirent pas que cette compagnie, autorisée en 1660, pût leur fournir des vaisseaux, et ils résolurent de prendre la voie de la Méditerranée et du Levant, mais séparément, afin que, en cas d'accident, la perte de l'un n'entraînât pas celle des autres. Cette compagnie française qui plus tard devint célèbre dans l'Indo-Chine et donna une si forte impulsion au commerce et à la marine de la France, il est curieux de la voir prendre naissance sous l'inspiration et par les conseils d'un missionnaire.

Avant d'entreprendre leur long voyage, les zélés et prudents apôtres de la haute Asie voulurent fonder à Paris un séminaire dont les directeurs régiraient les affaires des missionnaires pendant leur absence, leur enverraient les secours dont ils auraient besoin, éprouveraient la vocation des ecclésiastiques qui voudraient aller partager leur apostolat, seraient, en un mot, les correspondants des vicaires apostoliques et les directeurs généraux des missions tant pour le spirituel que pour le temporel. Un établissement de ce genre avait déjà été projeté à Paris par Jean Duval, évêque de Babylone, qui acheta pour cet objet un terrain considérable dans la rue du Bac. Ce prélat ne crut pas pouvoir mieux faire que de traiter avec la congrégation naissante des Missions Étrangères, à laquelle il céda sa propriété de la rue du Bac, à condition qu'elle fonderait un séminaire destiné à fournir des sujets aux missions françaises de l'Orient. Vincent de Meurs, Armand Poitevin et Michel Gazil, tous prêtres, s'unirent pour commencer l'établissement, qui fut autorisé par lettres patentes en 1663. Le cardinal Chigi, alors légat en France, l'archevêque de Paris et l'abbé de Saint-Germain des Prés sanctionnèrent l'érection sous le rapport spirituel. La première pierre de l'église des Missions Étrangères ne fut posée par François de Harlay, archevêque de Paris, qu'en 1683, par conséquent longtemps après le départ pour l'Orient des premiers vicaires apostoliques.

La Mothe-Lambert, évêque de Bérythe, était déjà en route lorsqu'il apprit l'ordre donné par le roi de Portugal de se saisir des prélats français et de les envoyer à Lisbonne ; malgré ce danger, il arriva heureusement

dans la capitale du royaume de Siam. Cotolendi, évêque de Métellopolis, ne dépassa pas Masulipatam, dans l'Hindoustan, où une maladie l'enleva à trente-deux ans. Pallu, évêque d'Héliopolis, qui s'était mis en chemin le dernier alla rejoindre La Mothe-Lambert à Siam.

La position de Siam et la sécurité avec laquelle on y pratiquait le christianisme déterminèrent La Mothe-Lambert et Pallu à en faire comme le centre des missions françaises de l'Orient et à y fonder un séminaire pour le clergé indigène, dont la prompte formation donnerait aux chrétientés successivement établies une forme stable et assurée pour l'avenir, en les appuyant sur des bases adhérentes au sol. Le caractère d'adhérence au sol et de nationalité est, en effet, la condition nécessaire de tout clergé destiné à devenir un jour la tête d'une Église.

Le désir d'informer le souverain pontife des dispotions hostiles des Portugais à l'égard des évêques français et de se procurer un renfort indispensable d'ouvriers évangéliques ramena Pallu à Rome. De là, il se rendit à Paris, où il indiqua la marche à suivre pour affermir la compagnie des Indes, et où il exposa à Louis XIV le plan des missions françaises qu'on se proposait d'étendre dans toute cette partie de l'Asie. La présence d'évêques et de missionnaires français dans des contrées où le nom de la France était à peine connu auparavant, avait une importance trop sérieuse aux yeux de ce prince, aussi politique que chrétien, pour qu'il ne la prît pas vivement à cœur. Pallu s'embarqua de nouveau, en 1670, sur un navire de la compagnie des Indes, qui doubla le cap de Bonne-Espérance.

A son arrivée à Siam, l'évêque d'Héliopolis remit solennellement au roi une lettre de Louis XIV, contre-signée par Colbert ; elle était ainsi conçue : « — Très-haut, « très-excellent, très-puissant prince, notre très-cher et « bon ami, ayant appris le favorable accueil que vous « avez fait à ceux de nos sujets qui, par un zèle ar« dent pour notre sainte religion, se sont résolus de « porter les lumières de la foi et de l'Évangile dans « l'étendue de vos États, nous avons pris plaisir de « profiter du retour de l'évêque d'Héliopolis pour « vous en témoigner notre reconnaissance, et vous « marquer en même temps que nous nous sentons « obligés du don que vous lui avez fait, et au sieur « évêque de Bérithe, non-seulement d'un champ pour « leur habitation, mais encore de matériaux pour « construire leur église et leur maison ; et, comme « ils pourront avoir de fréquentes occasions de re« courir à votre justice dans l'exécution d'un dessein « si pieux et si salutaire, nous avons cru que vous « auriez agréable que nous vous demandassions, pour « eux et pour tous nos autres sujets, toutes sortes de « bons traitements ; vous assurant que les grâces que « vous leur accorderez nous seront fort chères, et que « nous embrasserons avec joie les occasions de vous « en marquer notre gratitude... Prions Dieu, très« haut, très-excellent, très-puissant prince, notre « très-cher et bon ami, qu'il veuille augmenter votre « grandeur avec fin heureuse. »

Le roi de Siam, de plus en plus favorable aux missionnaires français, choisit le jour de l'année où il se montrait à son peuple dans tout l'éclat de sa majesté souveraine pour visiter le terrain affecté au séminaire.

L'ayant trouvé trop peu étendu, il en ajouta un autre plus grand, et voulut y faire bâtir à ses frais une belle église. Le monarque déclara ensuite, en présence de toute sa cour, qu'il autorisait les missionnaires français à prêcher le christianisme et ses sujets à l'embrasser.

Après avoir réglé les affaires de la mission de Siam, l'infatigable évêque d'Héliopolis entreprit de visiter son vicariat de Chine; mais, ayant été surpris en mer par une violente tempête, il fut contraint, pour éviter le naufrage, de faire voile vers Manille. La guerre était alors sur le point d'éclater entre l'Espagne et la France, en sorte que le prélat, dans lequel on crut voir un espion, fut retenu prisonnier, puis envoyé en Espagne. La jalousie qu'excitait chez les puissances européennes l'établissement des missions françaises dans la haute Asie, à cause de l'influence politique et commerciale qu'elles ne manqueraient pas d'assurer indirectement à la France, fut au fond le motif de cette conduite. Grâce à l'intervention d'Innocent XI et de Louis XIV, on remit en liberté le prélat captif.

Indépendamment de la raison d'équité, l'Espagne obéit en cela à une raison de bonne politique. Elle comprit sans doute, dit le savant évêque d'Hézébon (1), qu'elle avait plus à craindre aux Indes du Portugal que de la France, et qu'elle servirait mieux ses intérêts gagnant par de bons procédés l'affection des missionnaires français qu'en s'abandonnant à une défiance étroite et indigne d'une grande nation. Le conseil souverain des Indes, saisissant cette occasion de pro-

(1) *Lettres de Monseigneur Luquet*, etc., p. 81.

tester publiquement contre les prétentions dangereuses des Portugais, eut soin de déclarer, dans son arrêt, que ni l'Espagne ni le Portugal n'avaient aucun droit de patronage à exercer là où ces puissances ne possédaient pas de domination temporelle.

De Madrid, Pallu se rendit à Rome, ensuite en France, où le prélat missionnaire produisit une impression dont on retrouve les traces profondes dans le beau sermon de Fénelon sur l'Épiphanie : « Nous l'avons vu, s'écrie « l'éloquent évêque de Cambrai, nous l'avons vu cet « homme simple et magnanime, qui revenait tranquil- « lement de faire le tour entier du globe terrestre. Nous « avons vu cette vieillesse prématurée et si touchante, « ce corps vénérable, courbé non sous le poids des « années, mais sous celui de ses pénitences et de ses « travaux; et il semblait nous dire à tous, au milieu « desquels il passait sa vie, à nous tous qui ne pou- « vions nous rassasier de le voir, de l'entendre, de « le bénir, de goûter l'onction et de sentir la bonne « odeur de Jésus-Christ qui était en lui, il semblait « nous dire :—Maintenant, me voilà, je sais que vous « ne verrez plus ma face. — Nous l'avons vu qui « venait de mesurer la terre entière. Mais son cœur, « plus grand que le monde, était encore dans ces con- « trées si éloignées. L'esprit l'appelait à la Chine ; et « l'évangile, qu'il devait à ce vaste empire, était « comme un feu dévorant au milieu de ses entrailles « qu'il ne pouvait plus retenir. Allez donc, saint « vieillard! Traversez encore une fois l'Océan étonné « et soumis; allez au nom de Dieu. Vous verrez la « terre promise; il vous sera donné d'y entrer, parce « que vous avez espéré contre l'espérance même.

« La tempête qui devait causer le naufrage vous jet-
« tera sur le rivage désiré. Pendant huit mois votre
« voix mourante fera retentir les bords de la Chine
« du nom de Jésus-Christ... O mort précipitée! ô vie
« précieuse, qui devait durer plus longtemps! ô
« douces espérances tristement enlevées!... Mais ado-
« rons Dieu, taisons-nous!... »

Pallu quitta la France en 1681, et reprit pour la troisième fois le chemin de la haute Asie. Nommé administrateur spirituel de tout l'empire de la Chine, il s'embarqua en 1683, avec l'agrément du roi de Siam, pour cette terre si désirée. Il était accompagné de M. Maigrot, de Paris, docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, et qui, entré au séminaire des Missions Étrangères, venait de quitter la France avec dix-neuf autres missionnaires. Forcé par la tempête de relâcher à l'île de Formose, l'évêque d'Héliopolis n'arriva qu'en 1684 à Chang-Cheou, grande ville de Fo-Kien. « Les Jésuites et quelques autres religieux, dit le P. Le Comte, reconnurent son autorité; et ce fut une véritable joie pour M. d'Héliopolis, qui, après cet heureux commencement, se préparait à donner une nouvelle culture à la vigne du Seigneur; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté (1). »

Comme il sentait sa fin approcher, Pallu, usant du pouvoir qu'il avait reçu, nomma M. Maigrot vice-administrateur de toute la Chine et vicaire apostolique de quatre provinces. Enfin cet apôtre si zélé et si courageux mourut à Mo-Yang au mois d'octobre 1684.

(1) Le Comte, *Nouveaux mémoires sur la Chine*, t. II, p. 182.

Un seul Dominicain put aider M. Maigrot à lui rendre les derniers devoirs. « Nous fîmes tous deux, dit ce dernier, la cérémonie avec toute la décence que la pauvreté du lieu nous permit; nous revêtîmes le prélat de ses habits pontificaux, et nous l'exposâmes dans l'église le dimanche de grand matin. Le lundi, après midi, nous le mîmes dans le cercueil en présence des chrétiens, qui pleurèrent amèrement la perte d'un si bon père. » Selon la coutume chinoise, M. Maigrot garda auprès de lui le cercueil, jusqu'à ce qu'on le déposât dans un lieu connu maintenant sous le nom de Sainte Montagne. Durant notre séjour en Chine, nous avons eu la consolation de nous agenouiller sur cette terre consacrée par les précieuses reliques des prédicateurs de l'Évangile. On y voit encore les tombeaux de trois évêques, de plusieurs missionnaires et d'un grand nombre de chrétiens indigènes.

III.

Le nom de la France, porté par les missionnaires dans la haute Asie, commençait à se répandre dans ces lointaines contrées; et bientôt il allait jeter un vif éclat dans la capitale même du Céleste Empire. Au moment où l'illustre évêque d'Héliopolis rendait en Chine le dernier soupir, on s'occupait en France, par ordre de Louis XIV de grands travaux géographiques. L'Académie royale des Sciences, qui était chargée de ce soin, avait envoyé ses membres les plus habiles

dans tous les ports de l'Océan et de la Méditerranée, en Angleterre, en Danemark, en Afrique et en Amérique pour y faire les observations nécessaires. On était plus embarrassé sur le choix des sujets qui seraient envoyés aux Indes et à la Chine, parce que ces pays étaient moins connus en France et que des académiciens couraient risque de n'y être pas bien reçus. « On jeta donc les yeux, dit le P. Fontaney (1), sur les Jésuites, qui ont des missions en toutes ces contrées et dont la vocation est d'aller partout où ils espèrent faire plus de fruit pour le salut des âmes. Feu M. Colbert me fit l'honneur de m'appeler un jour, avec M. Cassini, pour me communiquer ses vues. Ce sage ministre me dit ces paroles, que je n'ai jamais oubliées : — « Les sciences, mon père, ne méritent pas que « vous preniez la peine de passer les mers et de vous « réduire à vivre dans un autre monde, éloigné de « votre patrie et de vos amis; mais, comme le désir « de convertir des infidèles et de gagner des âmes « à Jésus-Christ porte souvent vos pères à entre« prendre de pareils voyages, je souhaiterais qu'ils « se servissent de l'occasion, et que dans le temps « où ils ne sont pas si occupés à la prédication de « l'Évangile ils fissent sur les lieux quantité d'ob« servations qui nous manquent pour la perfection des « sciences et des arts. »

Colbert, ayant fait agréer son projet au roi, donna ordre ensuite de préparer les instruments nécessaires pour un nombre considérable de savants missionnaires qui devaient tous se rendre en Chine, les uns

(1) *Lettres édifiantes*, t. XXVII, p. 15.

par la Moscovie et la Tartarie, les autres par la Syrie et par la Perse, et les derniers par l'Océan, sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes. Mais la mort de ce grand ministre suspendit pour quelque temps l'exécution de ce beau dessein.

Louis XIV allait envoyer un ambassadeur extraordinaire à Siam ; et le marquis de Louvois, qui avait succédé à Colbert dans la charge de surintendant des arts et des sciences, demanda au supérieur des Jésuites six religieux habiles dans les mathématiques, pour les envoyer en Chine. « Depuis huit ans, dit le P. Fontaney, j'enseignais les mathématiques dans notre collége de Paris, et il y en avait plus de vingt que je demandais avec instance les missions de la Chine ou du Japon. Mais, soit qu'on m'en jugeât indigne ou que la Providence me réservât pour un autre temps, on me laissait toujours en France. Je tâchais d'y vivre dans la pratique exacte de tous les exercices de la vie religieuse, persuadé que les desseins miséricordieux de Dieu sur nous s'accomplissent infailliblement quand nous suivons fidèlement ce chemin. Je ne fus point trompé ; car, cette heureuse occasion s'étant présentée, je m'offris le premier à nos supérieurs, qui m'accordèrent ce que je souhaitais depuis si longtemps et me chargèrent de chercher des missionnaires pour m'accompagner....

« Je ne saurais exprimer, ajoute le P. Fontaney, la consolation que je sentis en ce moment. Je m'estimais mille fois plus heureux d'aller porter nos sciences aux extrémités du monde, où j'espérais gagner des âmes à Dieu et trouver des occasions de souffrir pour son amour et pour la gloire de son saint nom, que de

continuer à les enseigner à Paris dans le premier de nos colléges..... Dès qu'on sut que je cherchais des missionnaires pour la Chine, il se présenta un grand nombre d'excellents sujets. Les PP. Tachard, Gerbillon, Le Comte, de Visdelou et Bouvet furent préférés aux autres. »

Le P. Tachard, complétant le récit du P. Fontaney, s'exprime ainsi (1) : « On nous avertit secrètement de nous tenir prêts à partir dans deux mois pour le plus tard. Le lendemain nous allâmes ensemble à Montmartre pour remercier Dieu, par l'entremise de la sainte Vierge et des saints Martyrs, de la grâce qu'on venait de nous faire et pour nous offrir à Jésus-Christ plus particulièrement dans ce lieu, où saint Ignace et ses compagnons firent leurs premiers vœux.... Le dessein de notre voyage étant devenu public à Paris, messieurs de l'Académie, qui y prenaient le plus de part, nous firent l'honneur de nous recevoir, par un privilége particulier, dans leur compagnie, et nous prîmes nos places quelques jours avant notre départ.... »

Les six missionnaires jésuites, ayant été investis par lettres patentes du titre de mathématiciens du roi, s'embarquèrent à Brest, le 3 mars 1685, sur le vaisseau qui portait le chevalier de Chaumont, ambassadeur extraordinaire de Louis XIV à Siam. Leur navigation fut heureuse et sans aucun accident remarquable jusqu'à Batavia. Là ils eurent sous les yeux le spectacle le plus capable d'émouvoir profondément des missionnaires à leur entrée dans la carrière apos-

(1) *Voyage de Siam, etc.*, p. 16.

tolique; c'était le P. Fuciti, vénérable par sa vieillesse et par ses longs travaux dans les missions. Durant ses vingt-quatre années d'apostolat, il avait baptisé de sa propre main quatre mille âmes en Cochinchine et dix-huit mille dans le Tong-King. Il avait été neuf mois entiers en prison, la cangue au cou et les fers aux pieds. Il avait fait seize longs voyages par mer et s'était trouvé cinq fois en danger d'être tué par les infidèles. Dénoncé aux mandarins et poursuivi avec acharnement par leurs satellites, il était demeuré douze ans au Tong-King sans oser paraître, se tenant caché le jour dans un petit bateau et faisant la nuit de périlleuses excursions pour aller visiter ses chers néophytes. Enfin il avait été condamné à mort et s'était vu plus d'une fois à la veille du martyre. Tel était le premier missionnaire que les fondateurs de la mission française de Péking rencontrèrent dans leur voyage. On comprend tout ce qu'ils durent puiser de constance et d'intrépidité, d'amour de Dieu et du prochain dans les émouvants récits de ce vénérable apôtre.

Les missionnaires ne tardèrent pas à quitter Batavia pour faire voile vers Siam. Dès que le vaisseau eut jeté l'ancre, un des ministres du roi s'empressa de venir complimenter au nom de son maître le chevalier de Chaumont : « Excellence, lui dit-il, entre « autres choses flatteuses, je sais que vous avez été « employé autrefois à de grandes affaires, et que « vous êtes venu, il y a déjà plus de mille ans, de « France à Siam, pour renouveler l'amitié des rois « qui gouvernaient alors ces deux royaumes. » L'ambassadeur de Louis XIV, un peu surpris de l'étrange

compliment de ce partisan de la métempsycose, lui répondit en toute franchise qu'il avait complétement perdu le souvenir d'une si importante négociation et qu'il lui semblait faire pour la première fois le voyage de Siam. Ensuite le chevalier de Chaumont adressa au prince siamois un discours digne en tout point du roi très-chrétien qu'il représentait ; il lui déclara que rien n'affermirait plus l'alliance des deux monarques que la communauté de religion. « Sire, « dit-il en finissant, soumettre vos grandeurs au « Dieu des chrétiens, qui gouverne le ciel et la « terre, c'est une chose beaucoup plus raisonnable « que de les rapporter aux autres divinités qu'on « adore dans l'Orient, et dont Votre Majesté, qui a « tant de lumières et de pénétration, ne peut man- « quer de voir assez l'impuissance... » La France, il faut en convenir, comprenait assez bien à cette époque sa dignité et sa grandeur. Les représentants du gouvernement servaient avec ferveur les intérêts de la religion ; et les prédicateurs de l'Évangile ne perdaient pas de vue les avantages politiques de leur patrie.

Peu de jours après leur arrivée à Siam les Jésuites observaient, comme il en était convenu avec Cassini avant leur départ de France, une éclipse totale de lune, qui pouvait être d'une grande utilité pour la détermination des longitudes. Le roi, qui se piquait d'être connaisseur en astrologie, voulut assister aux expériences : il fut si émerveillé de la science des Jésuites français qu'il leur fit de magnifiques présents et leur proposa de les garder à sa cour ; mais, ayant appris qu'ils avaient ordre d'aller en Chine, il consentit à

les laisser partir, à condition que le P. Tachard retournerait en France pour y chercher douze mathématiciens de son ordre, qu'il ramènerait avec lui.

Les PP. de Fontaney, Gerbillon, de Visdelou, Bouvet et Le Comte s'embarquèrent à bord d'un petit navire français de la Compagnie des Indes, qui faisait voile pour Macao. « Le vaisseau, dit le P. Le Comte (1), « appartenait à monsieur Constance, et paraissait « bon; mais il fut si tourmenté qu'en peu d'heures « il commença à s'ouvrir de toutes parts... » Il avait, en effet, éprouvé un de ces terribles typhons qui causent de si épouvantables ravages dans les mers de Chine. Le vent était devenu si affreux que les matelots, perdant courage, avaient abandonné la manœuvre. Le pilote, jugeant plus prudent d'aller s'échouer sur la côte que de lutter contre la tempête, au risque d'être enseveli dans les flots, s'abandonna au gré des vents et des vagues, et le navire fut providentiellement porté sur le rivage derrière une île, vers la pointe du royaume de Cambodje.

Le pilote déclara qu'on serait forcé de rester là plusieurs mois, en attendant la nouvelle mousson, qui permît au navire de se relever, de doubler la pointe et de se mettre en route. Les missionnaires, plus sensibles à ce retardement qu'au danger qu'ils avaient couru, résolurent de se rendre à Siam par terre, dans l'espoir de s'embarquer à bord d'un navire anglais qui était en partance pour Canton. Ils s'engagèrent donc dans les bois, espérant trouver quelque village et des guides. Mais ils s'égarèrent bientôt; et leur vie ne

(1) *Mémoires sur la Chine*, t. I, p. 7.

fut pas moins exposée sur terre qu'elle l'avait été sur mer, peu de temps auparavant, au milieu d'un affreux typhon. Les ruisseaux grossis par les pluies rendaient les chemins impraticables, et les pauvres missionnaires allaient nu-pieds au travers des torrents et des campagnes inondées, où un nombre infini de sangsues et des nuées de moucherons, qui dans ces contrées sont le fléau des étrangers, les tourmentaient avec un acharnement implacable. Les forêts, d'ailleurs, étaient remplies de serpents, de tigres, de buffles et d'éléphants qui ne leur permettaient pas de prendre un moment de repos.

La faim fut encore l'ennemi le plus terrible contre lequel les missionnaires eurent à lutter. Ayant bientôt consommé le peu de vivres quils avaient emportés, ils ne tardèrent pas à se trouver réduits à une extrême disette. Sans un village qu'ils découvrirent par hasard ils seraient infailliblement morts de misère et d'inanition. Ce n'est pas que les habitants du lieu fussent en état de leur fournir d'abondants secours, étant eux-mêmes très-légèrement pourvus de provisions; mais ils les remirent au moins dans le chemin et les reconduisirent à leur navire, où ils arrivèrent après quinze jours de marche, presque morts de faim et de fatigue. Ces intrépides et fervents religieux durent voir quelle différence il y a d'aimer les souffrances en oraison dans sa cellule, ou de les pratiquer au fond des forêts, sur une terre étrangère.

Le navire échoué put enfin regagner le port de Siam; et les missionnaires, après quelques mois d'attente, se décidèrent à s'embarquer le 17 juin 1687,

sur une jonque chinoise qui partait pour Ning-Po, ville considérable de la Chine dans la province de Tché-Kiang. Ils ne crurent pas devoir aller à Macao, « parce que, dit le P. Le Comte, on nous avertit que « nous ne ferions pas plaisir aux Portugais et que, « si nous y allions, nous les trouverions eux-mêmes « peu disposés à nous bien recevoir. »

Ceux qui ont eu occasion de pratiquer la navigation chinoise peuvent seuls comprendre toutes les misères qu'eurent à endurer les missionnaires à bord de leur jonque. « Rien, par la grâce de Dieu, dit Le Comte, ne nous manquait de ce qui peut contribuer à une véritable mortification. Nous étions dans un petit vaisseau chinois, que les Portugais appellent *Somme*, placés jour et nuit dans un lieu découvert et exposé à la pluie; si fort à l'étroit que nous n'avions pas assez d'espace pour nous étendre; auprès d'une idole noircie de la fumée d'une lampe, qui brûlait continuellement en son honneur, et, ce qui nous causait encore plus de déplaisir, révérée chaque jour à nos yeux avec des superstitions diaboliques. Le soleil était alors directement sur nos têtes, et nous n'avions presque point d'eau pour tempérer la soif extrême que nous causaient les chaleurs de la saison : on se contentait de nous donner du riz trois fois le jour et rien de plus. Le capitaine, il est vrai, nous faisait quelquefois présenter de la viande quand on en servait à l'équipage; mais, comme on l'offrait toujours auparavant à l'idole, nous ne pûmes jamais nous résoudre à en manger. Nous passâmes ainsi plus d'un mois, tâchant, par notre patience et par nos prières, d'inspirer à ces idolâtres de l'estime pour

notre sainte religion ; car nous ne savions pas assez la langue pour leur en faire connaître la vérité. »

Les missionnaires avaient pour interprète un chrétien chinois, qui avait été élevé à Siam et avec lequel ils pouvaient s'entendre suffisamment par le moyen de la langue latine. Cet homme s'était adjugé à bord le rôle de prédicateur, et en usait avec tant de liberté qu'il avait fini par exaspérer l'équipage à force de déclamer contre les idoles et les pratiques superstitieuses dont elles étaient l'objet. Les missionnaires avaient vainement essayé de modérer l'impétuosité compromettante de sa polémique. Un jour il se fit de grand matin un violent tumulte à bord de la jonque. Une agitation inusitée régnait de toutes parts, de la proue à la poupe ; les matelots gesticulaient, poussaient des cris, allaient et venaient en désordre comme s'ils eussent été obsédés par de mauvais esprits. Enfin, ils s'armèrent de lances et de piques et parurent sur le pont avec des allures si féroces que les pauvres missionnaires, persuadés qu'on en voulait à leurs jours, jugèrent à propos de se disposer au martyre. « Après avoir attendu avec impatience la résolution de ces infidèles, dit le P. Le Comte, nous nous aperçûmes que le danger n'était pas si grand qu'il avait paru. Les matelots n'avaient pris les armes qu'afin de se préparer à une procession dont ils voulaient honorer leur idole ; sans doute pour réparer le tort que les attaques de notre interprète avaient pu lui faire.

« Il n'y a guère de peuple au monde plus superstitieux que les Chinois. Ils rendaient un culte divin à la boussole même de leur vaisseau, brûlant continuellement en son honneur des bâtons de parfum, et lui

offrant des mets en sacrifice. Ils jetaient régulièrement deux fois le jour de la monnaie de papier doré dans la mer, comme pour la tenir à leurs gages et l'empêcher par là de se soulever. Quelquefois ils y joignaient de petites gondoles de ce même papier, afin qu'étant occupée à renverser et à dévorer ces petits vaisseaux elle épargnât plus facilement le nôtre. Mais lorsque l'Esprit de la mer, malgré toutes ces précautions, se mettait en colère et s'agitait extraordinairement, on mettait sur le feu beaucoup de plumes, dont la fumée et la mauvaise odeur, qui empestaient l'air, devaient assurément l'éloigner, pour peu qu'il fût capable de sentiment (1).... »

Ces divers usages, observés par le P. Le Comte, sont toujours très à la mode sur les jonques lorsqu'on est menacé de mauvais temps. C'est une chose vraiment curieuse de voir en Chine ce caractère de ruse et de fourberie se manifester partout, même dans les pratiques religieuses. La dévotion des Chinois consiste le plus souvent à attraper les dieux, à leur jouer de mauvais tours, à les attirer dans quelque guet-apens dont ils ne puissent pas sortir. Si la tempête devient terrible et menaçante, c'est que l'Esprit de la mer cherche à engloutir la jonque pour en faire sa proie. Alors le capitaine, au lieu d'exciter l'ardeur et l'intrépidité de ses matelots ou de leur commander une manœuvre habile, donne malicieusement l'ordre de fabriquer un navire en miniature, afin de tromper l'avidité de l'esprit courroucé. L'équipage se met à l'œuvre avec un mélange incroyable de bonhomie et de scélératesse. Rien ne manque à la supercherie.

(1) *Mémoires sur la Chine*, t. I, p. 15.

La petite jonque a ses mâts, ses cordages, ses voiles, ses banderoles, sa boussole, son gouvernail, sa chaloupe, ses armes, sa batterie de cuisine, ses vivres, sa marchandise tout jusqu'à son livre de compte. On y voit même en différents endroits autant de petites figures de papier barbouillé qu'il y a d'hommes à bord. Lorsque cet infâme et ridicule mensonge est consommé, on voit toutes ces faces chinoises s'épanouir dans leur malice et jouir de leur ruse. Ensuite le tam-tam, les tambourins, les pétards retentissent avec fracas. On adresse mille imprécations à ce hideux petit bateau, et c'est au milieu de ce vacarme infernal qu'on le fait descendre à l'eau. On le suit des yeux avec anxiété, et dès qu'il est englouti par la vague on rit aux éclats, car le tour a réussi et l'Esprit de la mer est tombé dans le piége.

IV.

Après trente-six jours d'une navigation que les dangers continuels, les chaleurs excessives, la faim, la soif et mille misères avaient rendue extrêmement pénible, les missionnaires arrivèrent à l'embouchure de la rivière qui conduit à Ning-Po. « Ce fut avec une joie bien sensible, dit le P. Le Comte, que nous aperçûmes pour la première fois la terre, où nous souhaitions depuis tant d'années porter la lumière de l'Évangile. Cependant, quoique nous touchassions à la ville, il n'était pas si facile d'y entrer. La Chine est un pays de formalités, où les Français surtout ont besoin de

flegme, et où tous les étrangers trouvent matière à patience. Quand nous arrivâmes, le capitaine de la jonque jugea à propos de nous cacher; on nous mit à fond de cale, où les chaleurs, qui augmentaient auprès des terres, et mille autres incommodités nous réduisirent à l'extrémité. Néanmoins, malgré les précautions qu'on prenait, nous fûmes reconnus par un commis de la douane... »

Alors commença pour les pauvres missionnaires cette longue série de tracas et de tribulations qu'il faut nécessairement subir lorsqu'on a le malheur de se trouver sans expérience et fraîchement débarqué entre les mains des mandarins. Le douanier, persuadé qu'il venait de découvrir une contrebande précieuse et de grande valeur, consigna quelques satellites à bord pour empêcher le débarquement et courut prévenir le préfet de la ville. A la nouvelle de cette apparition subite de cinq étrangers des mers occidentales, les grands et les petits tribunaux de Ning-Po se mirent en mouvement. Sur l'ordre du préfet, les missionnaires durent se rendre immédiatement à son palais, accompagnés d'une escorte nombreuse et au milieu des flots d'un peuple immense, plus curieux encore de faire connaissance avec des Européens que ceux-ci ne l'avaient été de voir des Chinois.

Les Jésuites français furent introduits dans la grande salle d'audience, où se trouvaient réunis les principaux magistrats de la ville : on les somma de se mettre à genoux et de frapper neuf fois la terre du front pour rendre hommage à la majesté du gouvernement impérial. La brusquerie de cette mise en scène, l'attitude de mandarins, l'étrange appareil dont ils étaient en-

vironnés, tout cela ne manqua pas de faire une certaine impression sur l'esprit des barbares occidentaux. « Ces messieurs, dit le P. Le Comte, sont d'un grand sang-froid, et paraissent avec un air de gravité capable d'attirer le respect et d'inspirer la crainte, laquelle augmente encore à la vue des officiers de justice qui les entourent, dont quelques-uns portent des chaînes et les autres de gros bâtons, toujours prêts, au moindre signe, d'enchaîner et de charger de coups ceux que le mandarin voudrait faire punir. »

Aussitôt que les missionnaires eurent accompli les neuf salutations ordonnées par les rites, le président du tribunal les invita à se lever et leur demanda qui ils étaient et ce qu'ils prétendaient faire en Chine. « Nous avons appris en Europe, répondirent-ils, que notre frère Nan-Hoai-Jen (Verbiest) travaillait ici avec succès à faire connaître la sainteté et la vérité de notre religion; le même zèle nous a portés à venir partager ses travaux. — En parlant ainsi les missionnaires avaient l'air de supposer que la Chine était comme tous les pays du monde, que les étrangers ne devaient y trouver aucune difficulté à y pénétrer. De semblables idées étaient évidemment peu conformes à celles des mandarins; aussi furent-ils fort surpris de ces prétentions; ils n'admettaient nullement cette liberté d'aller et de venir comme l'entendent les barbares de l'Occident. Cependant ils savaient combien était grand le crédit dont le P. Verbiest jouissait auprès de l'empereur; et la crainte de se compromettre leur suggéra des sentiments de modération. — Nous n'ignorons pas, dirent-ils, que le Fils du ciel considère particulièrement Nan-Hoai-Jen, dont le mérite est fort connu de l'Empire.

Mais vous êtes des étrangers, et votre présence dans le royaume des Fleurs est un événement grave et qui intéresse la haute administration. Retournez à bord de votre jonque, et nous vous ferons savoir ce que l'autorité aura décidé à votre sujet.

Parmi les principaux magistrats de Ning-Po, aucun n'osait prendre la responsabilité de traiter favorablement ou de mal accueillir les frères du célèbre Nan-Hoai-Jen. Les missionnaires étaient tous les jours obligés de se présenter à quelque nouveau tribunal, sans cesse renvoyés de Caïphe à Pilate, sans jamais obtenir de décisions et contraints chaque soir de retourner brisés de fatigue à bord de leur affreuse jonque. Ces courses accablantes, qui durèrent huit jours entiers, ces continuelles représentations au milieu de la foule et dans l'atmosphère asphyxiante des tribunaux finirent par épuiser les forces des missionnaires, déjà si affaiblis par les souffrances d'une longue navigation. Plusieurs tombèrent gravement malades. Le chef des douaniers se rendit alors à bord de la jonque où étaient enfermés ces pauvres prisonniers, examina leurs bagages et leur déclara qu'ils étaient autorisés à se loger provisoirement dans le faubourg de la ville, en attendant un jugement du vice-roi de la province.

Les Jésuites français, pleins d'espérance que leur affaire allait enfin avoir un heureux dénoûment, se transportèrent avec joie au logement qui leur avait été assigné. Mais ils n'y jouirent pas d'un long repos. On « nous signifia, dit le P. Le Comte, que le vice-roi de la province avait trouvé fort mauvais qu'on nous eût permis de sortir de notre barque et qu'il était résolu

de nous renvoyer dans les Indes. Il écrivit, en effet, au gouverneur de Ning-Po une lettre dure et menaçante. Il donna en même temps avis de notre arrivée au grand tribunal de Péking, qui prend soin des affaires étrangères et qui de tout temps a été déclaré contre la religion chrétienne. Il le fit même de si mauvaise foi que, bien qu'il fût parfaitement instruit de nos véritables intentions, il ne parla de nous que comme de cinq Européens qui, par curiosité ou par intérêt, voulaient s'établir dans la province contre les lois de l'État. Ainsi le tribunal conclut à nous chasser et en présenta, selon la coutume, l'arrêt à l'empereur pour en obtenir la confirmation. »

Heureusement que le P. de Fontaney, le supérieur de la petite troupe des missionnaires, prévoyant toutes ces difficultés s'était empressé d'expédier des courriers au P. Intorcetta à Han-Tcheou-Fou et au P. Verbiest à Péking pour les informer de leur arrivée et confier à leur charité le succès de leur entreprise. La nouvelle de l'arrivée des missionnaires français et des difficultés qu'on leur suscitait parvint à Péking pendant que l'empereur faisait une chasse en Tartarie. Le P. Verbiest en écrivit à un des premiers mandarins du palais et fit glisser sa lettre parmi les dépêches qui devaient tomber entre les mains de l'empereur. Quelques jours après, lorsque le tribunal présenta son arrêt pour en obtenir la confirmation, Khang-Hi, déjà prévenu en faveur des Jésuites par la lettre du P. Verbiest, répondit qu'il examinerait cette affaire à Péking; puis il continua encore la chasse pendant quinze jours.

Ce retard étonna beaucoup la cour des affaires étrangères. Car, selon la coutume, l'empereur doit, après

trois jours, signer ou rejeter ces sortes de requêtes. Le P. Verbiest était dans une vive inquiétude; et les missionnaires, qui attendaient depuis si longtemps dans les faubourgs de Ning-Po, ne cessaient d'adresser au ciel de ferventes prières pour se rendre favorable celui qui tient dans sa main le cœur des rois de la terre.

L'empereur ne fut pas plus tôt de retour à Péking qu'il fit appeler le P. Verbiest et lui demanda des renseignements sur les cinq missionnaires qui étaient retenus à Ning-Po. « Ce ne sont pas des gens de ce caractère, dit-il, qu'il faut chasser de l'Empire; que tous viennent à ma cour. Ceux qui savent les mathématiques demeureront auprès de moi pour me servir; les autres iront dans les provinces, où bon leur semblera. » L'ordre fut ensuite donné au tribunal des affaires étrangères de faire voyager les cinq Jésuites français avec distinction jusqu'à Péking. Le vice-roi de la province de Tché-Kiang fut chargé lui-même d'exécuter les intentions de l'empereur. Celui qui s'était promis de chasser ces étrangers de l'Empire, trouva sans doute peu agréable d'avoir à les recevoir avec pompe dans la capitale de sa province. Le P. Le Comte décrit de la manière suivante leur entrée triomphante à Han-Tcheou-Fou.

« Après un voyage de cinq jours, nous y arrivâmes avec tous nos ballots et tous les gens de notre suite, sans aucun de ces accidents auxquels sont sujets les étrangers quand on les soupçonne de porter des choses précieuses. Les chrétiens de la ville de Han-Tcheou-Fou, qui s'étaient si fort intéressés à notre affaire, se surpassèrent eux-mêmes quand nous y arrivâmes. Ils vinrent en foule au-devant de nous sur le bord de la

rivière, d'où ils nous conduisirent comme en triomphe jusqu'à l'église, peut-être avec plus de zèle que de prudence. Car, sans demander avis au P. Intorcetta, supérieur de cette mission, ils avaient fait préparer pour chacun de nous un palanquin porté par quatre hommes, dans lequel nous fûmes obligés de nous laisser conduire sans prévoir encore ce qu'ils prétendaient ; parce que, ne sachant pas la langue, nous ne pouvions les faire expliquer. Cependant, dès qu'ils nous eurent enfermés dans leurs palanquins, en partie par adresse et en partie par force, il n'y eut pas moyen d'en sortir, et il fallut suivre malgré nous le cortége. Ils avaient conduit dix ou douze joueurs d'instruments avec quelques trompettes qui marchaient à la tête. Ensuite venaient des gardes à cheval, portant divers étendards ; d'autres, à pied, étaient armés de lances et de piques. Ceux-ci étaient suivis de quatre officiers chargés chacun d'un grand écriteau en vernis rouge, sur lequel on lisait ces paroles écrites en gros caractères d'or : *Docteurs de la loi céleste appelés à la cour*. Nous fermions la marche entourés d'une multitude de chrétiens et d'une foule de païens que la curiosité avait attirés à ce nouveau spectacle. Nous traversâmes toute la ville, c'est-à-dire que nous fîmes une bonne lieue en cet équipage, très-mortifiés de n'avoir pas prévu le zèle indiscret des fidèles et bien résolus en arrivant de nous en plaindre.

Le P. Intorcetta nous attendait à la porte de son église, d'où il nous mena jusqu'à l'autel. Après nous y être prosternés neuf fois contre terre et avoir rendu de ferventes actions de grâces à la Majesté divine, qui nous avait enfin miraculeusement conduits dans la

terre promise, au travers des mers, et malgré la résistance de nos ennemis, nous revînmes trouver les chrétiens les plus considérables de Han-Tcheou-Fou. Nous leur fîmes dire par le P. Intorcetta que nous étions bien sensibles à tous les témoignages de leur affection et très-édifiés de leur zèle pour la gloire du véritable Dieu, mais que la manière éclatante dont ils nous avaient reçus était peu conforme à l'humilité chrétienne. Ces bonnes gens ne nous répondirent qu'en se jetant à genoux et en nous priant de leur donner notre bénédiction. Cette ferveur et un certain air de modestie et de dévotion, que les Chinois, quand ils veulent, prennent mieux qu'aucune nation du monde, nous désarma : nous pleurions tous de joie et de tendresse... »

Après avoir goûté durant quelques jours, au milieu de leurs confrères et des néophytes, toutes les douceurs de la vie de famille, les missionnaires durent se préparer à continuer leur voyage jusqu'à Péking. Le vice-roi de Han-Tcheou-Fou, qui craignait de s'être compromis à cause de la malveillance qu'il avait d'abord manifestée, voulut réparer ses torts en organisant le départ avec toute la magnificence possible. Comme le voyage devait se faire par eau, il fit mettre à la disposition des missionnaires une grande et belle jonque, où rien ne manquait pour le confortable et la sécurité du voyage. L'intérieur de la jonque était tout en laque, orné de peintures et de dorures, telles qu'on en voit sur les riches meubles fabriqués en Chine. La munificence du vice-roi avait été jusqu'à faire embarquer une troupe de musiciens, ayant mission de chasser par l'harmonie des concerts, les ennuis de

la navigation. Un mandarin de distinction était chargé d'accompagner, jusqu'à Péking, les missionnaires mathématiciens envoyés par Louis XIV à l'empereur Khang-Hi, et de leur faire rendre en route les honneurs qui sont dus aux premiers dignitaires de l'Empire.

Le voyage se fit par petites journées au milieu de cette pompe chinoise bien faite pour déconcerter les idées et les habitudes des Européens. Tous les matins, dès qu'on levait l'ancre, les hautbois, les trompettes et les tams-tams commençaient à jouer. On tirait ensuite trois coups de canon accompagnés de bruyantes fanfares pour annoncer que la jonque impériale se mettait en mouvement. Chaque fois qu'on rencontrait une jonque mandarine ou un village, les coups de canon et la musique recommençaient; puis le soir, quand on mouillait, soit à cause du vent contraire ou à cause de la nuit, on renouvelait la cérémonie du départ. Cet affreux tintamarre fait les délices des mandarins; mais nous supposons, par notre propre expérience, que les missionnaires durent trouver qu'on leur faisait payer bien cher l'honneur qu'on prétendait leur faire rendre.

Si encore le sommeil eût été tranquille et paisible; mais les Chinois ont inventé le secret d'attenter même au repos de la nuit. Vers les huit heures du soir, dix ou douze habitants du village devant lequel on avait mouillé se rangeaient en file sur le bord du canal impérial. Le capitaine de la jonque se présentait alors gravement sur la dunette et commençait par leur faire un discours sur l'obligation où ils étaient de conserver avec soin tout ce qui appartenait à l'empereur, et de veiller à la sûreté des mandarins qui veillaient eux-

mêmes au bonheur du peuple et à la tranquillité de l'État. Ensuite il leur expliquait en détail les accidents qu'on pouvait craindre, le feu, les voleurs et les orages, leur ordonnant d'y prendre garde, et les rendant responsables de tout le mal qui arriverait par leur négligence. Après avoir répondu à chaque article du discours par un grand cri en signe d'assentiment, ils se retiraient un peu à l'écart pour organiser une sorte de corps de garde, et laissaient auprès de la jonque une sentinelle qui se promenait le long du canal, en frappant continuellement deux morceaux de bambou l'un contre l'autre. Par ce moyen elle voulait faire savoir qu'elle ne s'endormait pas, au risque de tenir tout le monde éveillé : elle continuait ainsi durant une heure, jusqu'à ce qu'elle fût relevée par un autre, qui exécutait sans relâche le même roulement : « De sorte, dit le P. Le Comte, qu'il y avait toute la nuit des gens gagés pour nous empêcher de dormir... Cependant il faut avouer que de toutes les voitures il n'y en a point de si douce que celle-ci. Après treize jours de navigation, nous arrivâmes à Yang-Tcheou aussi frais que si nous eussions toujours été dans notre maison. »

Ce fut le 3 janvier que les missionnaires français arrivèrent à Yang-Tcheou, grande et belle ville de la province de Nanking. Ils furent forcés d'abandonner le grand canal impérial, qui commençait à n'être plus navigable à cause des glaces. Ils se mirent en palanquin : on fournit des chevaux aux gens de leur suite, et les bagages furent enlevés par un grand nombre de portefaix ; le voyage se continua ainsi par terre, toujours avec une grande pompe mandarine,

mais avec moins d'agrément et de facilité qu'auparavant. On se dirigeait vers le nord; et à mesure qu'on avançait le froid devenait de plus en plus intense; il était si violent lorsqu'on arriva sur les bords du Hoang-Ho que ce fleuve, l'un des plus larges et des plus rapides de la Chine, était presque entièrement pris par les glaces. On fut obligé de travailler un jour entier pour les rompre, et ce ne fut pas sans s'exposer à de graves dangers qu'il fut possible de gagner l'autre bord. Les missionnaires, qui naguère avaient manqué d'être tués par les chaleurs dans la province de Tché-Kiang, furent plus d'une fois exposés à mourir de froid en traversant les provinces de Chang-Tong et de Pé-Tchi-Li. La glace, la neige et le vent du nord les accompagnèrent jusqu'à Péking, où ils arrivèrent le 8 février 1688. Ils étaient partis de Ning-Po le 26 novembre de l'année précédente : mais, comme ils s'étaient arrêtés en différents endroits, on peut compter qu'ils ne furent, à proprement parler, qu'un mois et demi en route, tout juste le temps qu'il faut aujourd'hui pour aller de Paris à Canton.

V.

Lorsque les PP. de Fontaney, Gerbillon, Bouvet, Le Comte et de Visdelou arrivèrent à Péking, ils trouvèrent les chrétiens en pleurs, les missionnaires plongés dans le deuil, les habitants même de la capitale paraissaient pénétrés de tristesse et de douleur. Le P. Verbiest venait de mourir. Les Jésuites français,

au milieu des souffrances d'un voyage de trois années entières, avaient été soutenus par l'espérance de voir cet apôtre que les chrétiens de la Chine regardaient avec raison comme leur père et le protecteur de la religion dans leur pays; ils avaient longtemps soupiré après le bonheur de se mettre sous la conduite de ce grand homme, de se former aux vertus apostoliques pas les lumières et les conseils de celui qui avait si vaillamment confessé le nom de Jésus-Christ, à la cour et au milieu des tribunaux, sous le poids des chaînes et dans les prisons. Mais le Seigneur leur refusa cette immense consolation : il jugea qu'il leur serait bon et salutaire de les instruire toujours à la même école, et de leur enseigner encore que la vie du prédicateur de l'Évangile doit être jusqu'au bout une vie de souffrances et de sacrifices. Ils n'arrivèrent que pour assister aux funérailles de celui qu'ils avaient choisi pour guider leurs premiers pas dans la carrière si pénible et si difficile de l'apostolat.

Les travaux continuels et excessifs du P. Verbiest avaient entièrement épuisé son tempérament, tout robuste qu'il était, et l'avaient jeté dans une maladie de langueur qui dégénéra en phthisie. Les médecins de l'empereur le soulagèrent quelque temps avec ces cordiaux admirables que la Chine fournit; mais ils ne purent arrêter les progrès du mal. Après avoir reçu les derniers sacrements avec une ferveur et une piété qui pénétrèrent les assistants de la plus vive émotion, cet illustre confesseur de la foi rendit son âme au Seigneur le 26 janvier 1688, dix jours avant l'arrivée des Jésuites français à Péking.

Le P. Verbiest fut généralement regretté de l'empereur, des grands et du peuple, qui avaient conçu la plus haute idée de sa vertu et de sa capacité, des missionnaires, qui lui devaient le rétablissement de la religion chrétienne, et enfin des fidèles, dont il maintenait la ferveur et dont il protégeait la faiblesse, soit en leur envoyant des ouvriers évangéliques, soit en étouffant les persécutions dans leur naissance, soit en prévenant celles dont ils étaient menacés.

L'empereur Khang-Hi venait de perdre l'impératrice sa mère lorsqu'il sentit renouveler sa douleur en apprenant le lendemain la mort du P. Verbiest. Il voulut qu'on différât les funérailles du savant missionnaire jusqu'à ce que la cour eût quitté le grand deuil. Alors il envoya deux des plus grands dignitaires de l'Empire pour lui rendre de sa part les mêmes devoirs dont on a coutume en Chine d'honorer la mémoire des morts. Les deux représentants de l'empereur se mirent à genoux en présence du cercueil, qu'on avait exposé dans une salle illuminée par une infinité de cierges rouges et blancs, en cire végétale. Ils brûlèrent des parfums et se prosternèrent plusieurs fois, en frappant la terre du front et en poussant de longs gémissements. Après avoir exprimé toute la douleur prescrite par les rites en semblable circonstance, ils lurent à haute voix et en présence d'une nombreuse assistance l'éloge du mort que l'empereur avait lui-même composé et qui devait être déposé sur le cercueil. Cet éloge impérial était ainsi conçu :

« ... Lorsque je considère sérieusement en moi-même
« que Nan-Hoai-Jen a quitté de sapropre volonté les

« royaumes de l'Occident pour venir dans mon Em-
« pire, et qu'il a passé une grande partie de sa vie
« à mon service, je dois lui rendre ce témoignage
« que, durant tout le temps qu'il a pris soin des ma-
« thématiques et qu'il a été à la tête de la littérature
« céleste, jamais ses prédictions ne se sont trouvées
« fausses; elles ont toujours été conformes au mou-
« vement du ciel. Outre cela, bien loin de négliger
« l'exécution de mes ordres, il a paru en toutes
« choses exact, diligent, fidèle et constant dans le
« travail jusqu'à la fin de son œuvre, et toujours égal
« à lui-même.

« Dès que j'ai appris sa maladie je lui ai envoyé
« mon médecin ; mais quand j'ai su qu'il avait salué
« le monde et que le sommeil de la mort l'avait enfin
« séparé de nous, mon cœur a été blessé d'une vive
« douleur. J'envoie deux cents onces d'argent et plu-
« sieurs pièces de soie pour contribuer à ses obsèques,
« et je veux que cet édit soit un témoignage public de
« l'affection sincère que je lui porte (1).... » L'exemple
de l'empereur fut suivi par plusieurs grands mandarins de la cour, qui écrivirent, sur des pièces de satin les éloges du P. Verbiest.

Le 11 mars, qui était le jour fixé pour les funérailles, Khang-Hi envoya plusieurs personnages de la cour pour honorer, par leur présence, au nom de l'empereur, la sépulture de l'illustre défunt. Le cortége se réunit vers sept heures du matin, à la résidence des Jésuites, où se trouvait le corps du P. Verbiest enfermé dans son cercueil. On sait qu'en Chine les cercueils

(2) Le Comte, *Mémoires sur la Chine*, t. I, p. 86.

sont généralement grands et d'un bois épais de trois ou quatre pouces, vernis et dorés par dehors, et fermés avec un soin extraordinaire pour empêcher l'air d'y entrer. On porta le cercueil dans la rue et on le disposa sur un brancard au milieu d'une espèce de dôme richement couvert et soutenu par quatre colonnes. Les colonnes étaient revêtues d'ornements de soie blanche (c'est en Chine la couleur du deuil), et d'une colonne à l'autre pendaient plusieurs festons de soie, dont les diverses couleurs tranchaient harmonieusement sur la blancheur des colonnes. Le brancard était attaché sur deux mâts d'un pied de diamètre, que quatre-vingts hommes, rangés des deux côtés, devaient porter sur leurs épaules.

Le supérieur de la mission, accompagné de tous les Jésuites de Péking, se mit à genoux devant le corps, au milieu de la rue : on fit trois profondes inclinations jusqu'à terre, pendant que les chrétiens qui étaient présents à cette triste cérémonie fondaient en larmes et jetaient des cris lamentables, conformément aux usages du pays ; ensuite tout se disposa pour la marche, qui devait se faire dans deux grandes rues tirées au cordeau, larges environ de cent pieds et longues d'une lieue, pour aller gagner la porte de l'ouest, peu éloignée du lieu de la sépulture qui fut accordée au P. Ricci par l'empereur Wang-Lié. La marche commença dans cet ordre :

On voyait d'abord un tableau de vingt-cinq pieds de haut sur quatre de large, orné de festons de soie, dont le fond était d'un taffetas rouge, sur lequel le nom et la dignité du P. Verbiest étaient écrits en chinois, en gros caractères d'or. Ce tableau, que plu-

sieurs hommes soutenaient en l'air, était précedé par une troupe de joueurs d'instruments et suivi d'une autre troupe qui portait des étendards, des festons et des banderolles, autour de l'éloge composé par l'empereur et tracé sur une grande pièce de satin jaune. La croix paraissait ensuite dans une grande niche ornée de colonnes et de divers ouvrages de soie. Plusieurs chrétiens suivaient, les uns avec des étendards et les autres le cierge à la main; ils marchaient deux à deux, au milieu des vastes rues de Péking, avec une modestie que les infidèles admiraient. On voyait après, dans une niche, l'image de la sainte Vierge et de l'Enfant Jésus tenant le globe du monde dans la main. Les chrétiens qui suivaient tenaient aussi à la main des cierges ou des étendards comme ceux qui précédaient.

Un tableau de l'archange Michel venait ensuite, accompagné de la même manière et suivi du portrait du P. Verbiest, qu'on portait entouré de tous les symboles qui convenaient aux charges dont l'empereur l'avait honoré. Les Jésuites parurent immédiatement après, avec leurs habits blancs de deuil, et d'espace en espace ils marquaient la tristesse et la douleur dont ils étaient pénétrés par des sanglots et des gémissements, selon la coutume des Chinois. Le corps du P. Verbiest suivait, accompagné des mandarins que l'empereur avait désignés pour honorer la mémoire de cet illustre missionnaire. Ils étaient tous à cheval; le premier était le beau-père de l'empereur, le second son premier capitaine des gardes, le troisième un de ses gentilshommes et d'autres moins qualifiés; toute cette marche, qui se fit avec un bel

ordre et une grande modestie, était fermée par cinquante cavaliers. Les rues étaient bordées des deux côtés d'un peuple immense qui gardait un profond silence.

La sépulture des Jésuites est hors de la ville, dans un jardin qu'un des derniers empereurs de la dynastie des Ming donna aux premiers missionnaires de la compagnie. Ce jardin est fermé de murailles, et on y a bâti une chapelle et quelques petits corps de logis.

Quand le cortége fut arrivé à la porte, tout le monde se mit à genoux devant le cercueil, au milieu du chemin, et l'on fit trois fois les inclinations accoutumées. Les pleurs des assistants recommencèrent, et l'on porta le corps auprès du lieu où il devait être inhumé : on y avait préparé un autel sur lequel étaient la croix et les cierges. Le supérieur de la mission, revêtu du surplis, récita les prières et fit les encensements ordinaires marqués dans le Rituel. Alors les Jésuites se prosternèrent encore trois fois devant le cercueil, qu'on détacha du brancard, pour le mettre en terre. Ce fut alors que les cris des assistants redoublèrent, et avec une telle violence que même les indifférents finirent par verser des larmes.

Toutes les cérémonies étant finies, les missionnaires écoutèrent à genoux ce que le beau-père de l'empereur avait à leur dire de la part de Sa Majesté Impériale. Il parla ainsi : « Le P. Verbiest a rendu de « grands services à l'État ; le Fils du Ciel, qui en est « très-persuadé, m'a envoyé aujourd'hui, avec ces « personnages illustres, pour en rendre un témoi- « gnage public, afin que tout le monde sache l'af- « fection singulière qu'il a toujours eue pour sa

« personne et la douleur qu'il a de sa mort... » Le supérieur de la mission répondit à ces éloges, et l'on se sépara.

La fosse était une espèce de caveau, profond de six pieds, long de sept et large de cinq; il était pavé et revêtu de briques de tous côtés, en forme de murailles. Le cercueil fut placé au milieu, comme sur deux tréteaux de briques hauts d'environ un pied. On éleva ensuite les murailles du caveau jusqu'à la hauteur de six ou sept pieds; et on les termina en voûte, avec une croix au-dessus. Enfin, à quelques pieds de distance du tombeau on plaça une pièce de marbre blanc de six pieds de haut, en comprenant la base et le chapiteau, sur lequel était écrit en chinois et en latin le nom, l'âge et le pays du défunt, l'année de sa mort et le temps qu'il avait vécu à la Chine. Cet enclos a été longtemps la sépulture des missionnaires de Péking. Le tombeau du P. Ricci est le premier au bout du jardin, dans un rang distingué, comme pour marquer qu'il a été le fondateur de cette mission : tous les autres sont rangés sur deux lignes au-dessous de lui. Le P. Schall est placé à part, dans une sépulture vraiment royale que l'empereur Khang-Hi lui fit faire quelques années après sa mort, lorsqu'on réhabilita la mémoire de ce grand homme.

Quelques jours après la cérémonie des funérailles, le tribunal des rites présenta une requête à l'empereur, par laquelle il demanda et obtint la permission de décerner de nouveaux honneurs au P. Verbiest. Il destina une somme de sept cents onces d'or à lui élever un mausolée; et outre cela il conclut à faire graver, sur une table de marbre, l'éloge que l'empereur

avait composé, et à députer des mandarins pour lui rendre les derniers devoirs au nom de l'empire. Enfin, un titre posthume d'honneur plus élevé que ceux qu'il avait portés durant sa vie lui fut accordé.

Le P. Verbiest fut assurément un des plus illustres de ces anciens missionnaires de Péking dont le zèle, la science et les vertus jetèrent tant de gloire sur la religion et sur l'ordre des Jésuites. Il était doué d'une facilité si prodigieuse et d'une telle activité qu'on ne comprend pas qu'il ait pu, pendant tant d'années, faire marcher de front l'œuvre de son apostolat et ses travaux scientifiques. Sans parler de sa nombreuse correspondance, il a laissé plus de trente ouvrages, dont quelques-uns sont très-volumineux. Il était, en outre, sans cesse occupé à la cour, à donner des leçons à l'empereur, ou à exécuter une infinité de travaux tous utiles au public ou propres à exciter la curiosité des mandarins. On peut dire qu'en ce dernier point il a épuisé tout ce que les arts et les sciences avaient alors découvert de plus rare et de plus ingénieux; il a même souvent devancé son siècle, et peut-être devrait-on lui restituer la gloire de la grande découverte des temps modernes, de l'application de la vapeur comme force motrice.

On trouve dans le savant ouvrage du P. Verbiest intitulé *Astronomia Europæa* un curieux exposé des essais qu'il fit à Péking des machines à vapeur. Il plaça sur un char une éolipyle, ou chaudière dans laquelle se forme la vapeur. La vapeur de l'éolipyle était lancée sur une roue portant quatre ailes; le mouvement, ainsi déterminé, se communiquait par des engrenages

jusqu'aux roues du char. L'appareil courait avec une rapidité soutenue aussi longtemps que la vapeur se produisait, et l'on pouvait, au moyen d'un timon, lui imprimer différentes directions. Une application du même procédé fut faite à un petit navire et avec non moins de succès. Après avoir rendu compte de ces expériences, le P. Verbiest ajoute ces paroles dignes de la plus haute attention : « *Dato hoc* « *principio motus, multa alia excogitari facile est....* « La force motrice de la vapeur étant reconnue, il « est aisé d'en faire mille autres applications. » Il faut en convenir, cette prévision est bien remarquable... et qui sait si la première locomotive, le premier bateau à vapeur n'auraient pas fonctionné à Péking, dans les jardins du palais impérial, sous la direction d'un missionnaire catholique? Le peuple qui avait inventé la boussole, l'imprimerie et la poudre à canon était bien digne d'avoir les prémices de tant de merveilles opérées par la puissance de la vapeur.

Le P. Verbiest, malgré ses rares vertus et ses qualités éminentes, peut-être à cause même de sa célébrité et de son mérite, fut en butte aux traits les plus envenimés de ses contemporains. Sa mémoire fut vivement attaquée en Europe; car il était Jésuite; et l'on sait combien il était alors à la mode de se déchaîner avec passion contre les disciples de saint Ignace. Il fallait à tout prix ternir leur gloire, obscurcir l'éclat de leurs talents et de leurs vertus. Le P. Verbiest n'était qu'un intrigant, un ambitieux, un plat courtisan de l'empereur Khang-Hi. Tel était le portrait qu'on avait essayé de faire de ce grand missionnaire,

à force de dénaturer ses actes et ses paroles. Voici un exemple de l'insigne mauvaise foi de ses détracteurs. Le Journal des Savants, qui aimait à tenir son public au courant de ce qui se passait en Chine, donnait dans son numéro du 21 janvier 1697 l'article suivant signé par un certain M. Cousin : « Le P. Verbiest, « étant à l'extrémité de sa vie, laissa un écrit pour « être présenté à l'empereur, dans lequel, entre au- « tres choses, il lui disait : *Je meurs content, puisque « j'ai employé presque tous les moments de ma vie au « service de Votre Majesté...* » Après ces paroles le pamphlétaire s'empresse d'ajouter : « *Les deux apôtres « qui moururent à Rome n'en auraient pas pu dire au- « tant à Néron.* »

L'article du Journal des Savants fit grand scandale ; car l'écrit du P. Verbiest, on ne pouvait le nier, était très-authentique : il était extrait textuellement d'une lettre écrite à Péking même, par un Jésuite, par le P. Le Comte ; mais il y avait en cela une odieuse fourberie. Le journaliste, afin de bien ménager l'effet qu'il se proposait, avait usé d'un moyen bien connu ; il s'était contenté de citer les deux premières lignes de l'écrit du P. Verbiest, que nous reproduisons en entier : « Je meurs content, puisque j'ai employé presque « tous les moments de ma vie au service de Votre « Majesté ; mais je la prie très-humblement de se « souvenir après ma mort qu'en tout ce que j'ai fait « je n'ai eu d'autre vue que de procurer, en la per- « sonne du plus grand roi de l'Orient, un protecteur « à la plus sainte religion de l'univers. » Ces paroles sont sublimes et bien dignes d'un vieux missionnaire qui, couché sur son lit de mort, est encore préoccupé

des intérêts sacrés de cette religion pour laquelle il a quitté sa patrie et qu'il est allé prêcher aux extrémités du monde, jusque sous les chaînes et dans les cachots!

VI.

Pendant que les chrétiens de Péking pleuraient la mort du P. Ferdinand Verbiest, la mission de Nanking était aussi plongée dans le deuil; car elle avait perdu, depuis peu de temps, son apôtre bien-aimé, le vénérable Grégoire Lopez, missionnaire chinois, dont nous avons déjà raconté en partie la vie si généreuse, si dévouée, si apostolique. Nous avons vu qu'après avoir reçu à Manille l'habit de Saint-Dominique et peu de temps après le sacerdoce il était retourné en Chine, où l'appelait son attrait pour la propagation de la foi.

Grégoire Lopez opéra parmi ses compatriotes de nombreuses conversions. Les idolâtres le respectaient; les fidèles le considéraient comme leur père; les missionnaires de tous les ordres, et il s'en trouvait peu à qui Lopez n'eût rendu quelque service particulier, s'honoraient de son amitié ou de sa connaissance; en un mot, le Dominicain chinois était en estime et en vénération non-seulement dans toutes les provinces de la Chine, mais encore dans les royaumes voisins. Pendant que le P. Navarrette, lors de son voyage à Rome, révélait au saint-siége le mérite, le zèle et les vertus de Lopez, les vicaires apostoliques de Siam, de la Cochinchine et du Tong-King écrivirent au

pape pour lui représenter que cet apôtre, promu à un plus haut degré d'autorité, agirait d'une manière plus efficace pour la gloire de Dieu. Le témoignage de ces prélats se trouvant conforme à celui du P. Navarrette, Clément X voulut élever Lopez à la dignité d'évêque et de vicaire apostolique dans plusieurs provinces de la Chine. C'est ce qu'on voit dans les lettres mêmes qu'il lui écrivit en 1674. Le pape, après avoir loué les vertus et les travaux apostoliques de Grégoire Lopez, qu'il appelle Chinois de naissance et Dominicain de profession, déclare que c'est autant parce qu'il connaît son zèle ardent pour la propagation de la foi orthodoxe que pour répondre aux vœux de plusieurs illustres prélats qu'il l'établit vicaire apostolique de six provinces de la Chine, avec le titre d'évêque de Basilée.

Ces lettres furent remises au Dominicain chinois, dont la modestie s'effraya d'une telle élévation. On dut lui laisser la liberté de continuer, en qualité de simple missionnaire, à entretenir les anciennes chrétientés et à en fonder de nouvelles. Mais Innocent XI, reprenant le dessein de Clément X, expédia de nouvelles lettres apostoliques pour vaincre la résistance de Lopez. Le général des Dominicains écrivit aussi à son religieux pour l'exhorter à se soumettre à la volonté du vicaire de Jésus-Christ. En même temps il enjoignit au provincial des Philippines de donner au prélat un savant théologien pour compagnon et pour conseil : précaution nécessaire, soit parce qu'on croyait les lumières de Lopez en théologie bien au-dessous de sa sainteté, soit parce que, l'influence de sa première éducation et le désir de faciliter la con-

version de ses chers compatriotes le rendant moins scrupuleux à l'égard de leurs cérémonies, il semblait disposé à tolérer les honneurs que les Chinois ont coutume de rendre à Confucius et aux morts. Ces cérémonies, nous l'avons déjà fait remarquer, étaient combattues par les missionnaires les plus éclairés de l'ordre de Saint-Dominique. Mais comme le saint-siége ne s'était pas encore prononcé d'une manière aussi expresse qu'il le fit dans la suite, l'opinion de Lopez, qui ne voyait dans ces rites que des honneurs purement civils rendus à la mémoire d'un grand philosophe et des ancêtres, ne faisait pas tort à sa religion et n'obscurcissait pas l'éclat de ses éminentes vertus; seulement elle motivait l'adjonction d'un théologien instruit.

A cette occasion, l'évêque élu de Basilée fit paraître un opuscule de vingt pages, écrit en chinois, pour exposer son opinion sur la controverse qui divisait les missions de la Chine. Dans cet écrit Lopez avoue, 1° que les lettrés de la Chine sont athées; 2° que l'on offre à Confucius, au printemps et à l'automne, un pourceau, une chèvre, du vin, des fruits, des étoffes de soie; que les gouverneurs des villes doivent aller se présenter devant sa tablette deux fois le mois, et les mandarins quand ils prennent possession de leurs charges, en lui offrant des cierges et des parfums; que l'on éprouve et que l'on choisit les animaux qui doivent lui être présentés; qu'on se prépare à cette cérémonie par un jeûne, etc.

Lopez avoue encore que les Chinois se disposent aux offrandes solennelles que l'on fait aux ancêtres par le jeûne, l'abstinence du vin et des spectacles, par la

retraite et l'éloignement des affaires, les purifications et les bains, afin d'avoir communication avec leurs esprits le jour de la cérémonie, comme si ces esprits étaient présents. L'auteur ajoute que les Chinois offrent le sang et le poil des animaux, et qu'ils avertissent avant la cérémonie les esprits des défunts, condition nécessaire au sacrifice. Le prélat reconnaît qu'ils conservent dans leurs maisons les tablettes des ancêtres; qu'ils les visitent tous les jours, qu'ils leur font des salutations profondes, qu'ils leur rendent compte de leurs affaires; que, lorsqu'un enfant leur est né ou qu'ils veulent marier leurs filles, ils en donnent avis à leurs parents défunts; qu'ils font servir des viandes devant leurs tablettes le premier et le cinquième jour de la lune. Enfin, Lopez ne nie pas qu'au moment de ces offrandes les Chinois ne fassent des prières et ne rendent des actions de grâces aux esprits, afin que ceux-ci leur procurent du bien et détournent d'eux toute sorte de mal.

Grégoire Lopez partage dans son écrit les Chinois en trois classes : 1° celle des lettrés du premier ordre; 2° celle des lettrés ordinaires, des fonctionnaires et des bourgeois; 3° celle du peuple et des ignorants. Il dit que quelques-uns des lettrés du premier ordre n'admettent point les erreurs qui sont mêlées aux cérémonies en l'honneur des ancêtres ni la présence des âmes des morts dans les tablettes, mais que d'autres adoptent toutes ces erreurs, persuadés que les ancêtres défunts ont plus de pouvoir qu'ils n'en avaient durant leur vie ; qu'ils peuvent faire du bien à leurs familles et en détourner les maux, qu'ils sont présents dans les tablettes pour jouir des offrandes qu'on leur

fait, que cette croyance est établie depuis deux mille ans, et que les commentateurs ont expliqué le texte des livres classiques dans ce sens, quoique les passages cités ne soient pas formels ni tout-à-fait clairs. Le prélat en dit autant des lettrés de la seconde classe; et il avoue que presque toutes les personnes qu'il a rangées dans la troisième catégorie partagent ces erreurs.

L'évêque de Basilée ne pouvait sans doute ignorer quelles étaient les cérémonies usitées dans sa nation; on doit donc supposer qu'il était plus instruit qu'un autre de tout ce qui regarde le fait. Mais, comme il n'avait jamais été habile théologien, on n'en saurait dire autant du droit. C'est pourquoi, après avoir parlé des offrandes faites à Confucius et de la manière dont on se préparait à la cérémonie, il se contente de dire que « tout cela paraît d'abord passer les « bornes des honneurs civils et paraît être superstitieux. » Les plus savants d'entre les Dominicains, qu'un long exercice du saint ministère en Chine avait mis à même d'être instruits avec exactitude de ce qui s'y pratiquait, pensaient et parlaient tout autrement.

Grégoire Lopez, dont nous avons dû exposer les sentiments sur la question des rites, fit avec le même zèle et les mêmes succès, pendant les cinq ou six dernières années de sa vie, ce qu'on l'avait vu faire avec tant d'édification durant trente années, avant sa promotion à l'épiscopat. Les regrets des missionnaires de tous les ordres éclatèrent à sa mort, arrivée à Nan-King en 1687. Voici ce qu'en a écrit un évêque franciscain qui l'avait connu particulièrement : « Après une longue infirmité et une patience admirable, est mort sain-

tement le très-illustre seigneur frère Grégoire Lopez, évêque de Basilée et vicaire apostolique. On ne saurait représenter en peu de mots ses grands travaux ni les grands services dont toute cette mission lui est redevable, non plus que son fidèle attachement au saint ordre des Frères-Prêcheurs, dont il faisait depuis longtemps profession. Nous devons, à la vérité, nous réjouir dans le Seigneur de ce que le ciel a déjà couronné cet évêque, le premier de sa nation, prélat dont on aura peine à trouver le semblable dans l'espace de plusieurs siècles et qui a été encore plus utile à sa patrie après sa mort qu'il ne l'avait été pendant sa vie. Je ne puis cependant ne pas m'affliger de ce qu'il nous a été ravi dans un temps où la vigne du Seigneur semblait avoir le plus besoin d'un homme comme lui. Il est juste de penser que Dieu l'a glorifié dans le ciel. Pour moi, je ne saurais trop honorer sa mémoire, et je ne doute pas que tous les missionnaires ou plutôt tous les chrétiens ne conservent à jamais les mêmes sentiments de vénération (1)..... »

(1) Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. V, p. 599.

CHAPITRE IV.

I. Les missionnaires français sont reçus par l'empereur. — Description du palais impérial. — Portrait de Khang-Hi. — Deux missionnaires sont attachés à la cour et trois envoyés dans les provinces. — II. Premières relations des Moscovites avec les Sibériens. — Les Moscovites envahissent la Sibérie jusqu'aux frontières des Tartares Mantchous. — Contestations entre les deux peuples. — Ambassade chinoise en Sibérie. — Le P. Gerbillon négocie le traité de paix de Niptchou. — III. L'empereur étudie les sciences de l'Europe avec les Jésuites. — Persécution. — Proclamation d'un vice-roi. — IV. Le P. Intorcetta devant les tribunaux. — V. Le prince Sosan se déclare pour les missionnaires. — Redoublement de persécution. — Héroïsme d'un médecin. — VI. Les missionnaires ont recours à l'empereur. — Khang-Hi se montre peu favorable. — Requête présentée à l'empereur par les missionnaires.

I.

Lorsque les missionnaires français étaient arrivés à Péking, ils n'avaient pu se mettre en rapport avec les mandarins ni être présentés à l'empereur, parce que la cour et la mission se trouvaient également en deuil par la mort presque simultanée de l'impératrice mère et du P. Verbiest. On sait qu'en ces circonstances il est rigoureusement interdit par les rites de faire ou de recevoir des visites pendant un certain nombre de jours. Aussitôt que le deuil impérial fixé par la loi eut cessé, Khang-Hi envoya un officier du palais à la mission pour voir les cinq missionnaires nouvelle-

ment arrivés et leur adresser diverses questions. Il est curieux de voir combien à cette époque l'empereur de la Chine était peu indifférent, grâce à l'influence des missionnaires, aux événements de l'Europe. Non-seulement il aimait à se tenir au courant de ce qui se passait dans les royaumes de l'Occident, mais encore il se préoccupait volontiers de l'opinion que les souverains étrangers pouvaient avoir des succès militaires et de la gloire du Fils du Ciel.

L'officier du palais impérial demanda aux missionnaires ce qu'on pensait en France des voyages militaires et scientifiques de l'empereur en Tartarie; de la longue guerre qu'il avait soutenue contre Ou-Sang-Koui et des nombreuses victoires qui avaient amené l'entière pacification de l'empire. Il demanda aussi dans quel état ils avaient laissé les sciences en Europe; si elles étaient en progrès, s'il y avait eu quelque invention nouvelle ou quelque découverte importante. Durant cette conversation les missionnaires français ne manquèrent pas, sans doute, d'exalter avec patriotisme la France et Louis XIV; car, peu de jours après, le même officier retourna à la mission par ordre de l'empereur, qui désirait avoir des explications sur la guerre de Hollande et sur le fameux passage du Rhin. Tout ce qu'on lui en avait dit lui paraissait incroyable. Il pensait que peut-être ce fleuve était moins large, moins profond, moins rapide qu'on le disait, ou que peut-être aussi les Hollandais avaient eu leurs raisons pour ne pas s'opposer avec vigueur au passage des Français.

Le P. Le Comte, qui nous a conservé ces détails intéressants, fait voir dans sa relation combien, à cette

époque, si glorieuse pour la France, le nom de Louis XIV remplissait les imaginations et dominait les événements contemporains. « Nous regrettâmes, écrivait-il de Péking, de ne pas savoir parfaitement la langue chinoise, pour bien faire connaître à cet officier la grandeur d'âme, le bonheur, l'intrépidité de Louis-le-Grand, dont les troupes ne trouvent rien d'impossible lorsqu'elles combattent à sa vue et qu'elles sont animées par son exemple. Le père qui nous servait d'interprète lui en dit néanmoins assez pour lui persuader qu'il n'appartient qu'à un héros de former et d'exécuter heureusement de semblables entreprises. Le détail que nous en fîmes l'étonna, et il se leva sur-le-champ pour aller au plus tôt en faire le récit à l'empereur.

« En sortant, ajoute le P. Le Comte, l'officier du palais impérial se tourna de notre côté et nous dit : Tout ce que j'ai entendu est extraordinaire ; mais ce que je vois ne l'est guère moins. Est-il possible que ces religieux, qui demeurent ici depuis longtemps, qui sont d'une nation différente de la vôtre, qui ne vous connaissent point, vous regardent néanmoins comme leurs frères? vous les traitez de même, et vous en usez les uns à l'égard des autres comme si vous vous étiez vus toute votre vie, seulement parce que vous êtes unis par les liens d'une même religion. En vérité, cette fraternité me charme et ne me permet pas de douter un moment des vérités que vous nous prêchez (1)... » C'est une chose, en effet, bien capable de frapper les infidèles que de voir des hommes in-

(1) Le Comte, *Mémoires sur la Chine*, t. I, p. 83.

connus, d'ailleurs, les uns aux autres s'aimer mutuellement parce qu'ils ont une même foi. Les catholiques seuls peuvent ainsi trouver dans le monde entier, chez les peuples les plus civilisés et parmi les sauvages des amis sincères et dévoués.

Comme les missionnaires français étaient arrivés à Péking publiquement et avec l'autorisation de l'empereur, ils furent d'abord obligés, afin de régulariser leur position, de se présenter au Li-Pou ou cour souveraine des relations extérieures. Ils furent donc reçus dans la salle d'audience de ce redoutable tribunal, où quelques années auparavant tous les missionnaires avaient comparu chargés de chaînes et poursuivis par la haine des premiers magistrats. Les temps étaient bien changés. Les mandarins du Li-Pou reçurent avec honneur et bienveillance les Jésuites français; et le président leur remit un décret impérial, écrit sur une petite planche de bois vernis et enveloppé d'une pièce de taffetas jaune; par lequel il leur était permis de s'établir en quelque province de l'empire qu'ils voudraient. Le président leur fit savoir ensuite que l'empereur les verrait prochainement et qu'ils lui seraient présentés par le P. Pereira, supérieur de la mission.

Peu de jours après l'audience au tribunal des relations extérieures, deux eunuques se rendirent au collége des Jésuites pour avertir officiellement le supérieur de se trouver le lendemain dans une cour du palais qu'il lui marqua. On s'empressa dès lors d'instruire les nouveaux venus des cérémonies qu'on doit observer en présence de l'empereur. On sait toute l'importance qu'on attache en Chine à la rigoureuse

observance des formalités prescrites par les rites. L'éducation des missionnaires français sur cette matière importante ne fut pas très-difficile, car ils avaient déjà eu le temps de se former aux manières chinoises. Nous allons maintenant laisser parler le P. Le Comte, qui nous a laissé une description très-exacte du palais impérial.

« Nous allâmes en palanquin jusqu'à la première porte, d'où nous traversâmes à pied huit cours d'une longueur surprenante, entourées de corps de logis de différente architecture, mais d'une beauté fort médiocre, excepté les gros pavillons carrés bâtis sur les portes de communication, qui avaient quelque chose de grand et de magnifique. Ces portes, par lesquelles on passe d'une cour à l'autre, étaient d'une épaisseur extraordinaire, larges, hautes, bien proportionnées et bâties d'un marbre blanc dont le temps avait diminué le poli et la beauté. L'une de ces cours était coupée par un ruisseau d'eau vive, qu'on passait sur plusieurs petits ponts d'un marbre pareil, mais plus blanc et mieux travaillé.

« Il est difficile d'entrer dans un grand détail et de faire une description complète de ce palais, parce que sa beauté ne consiste pas tant dans les différents morceaux d'architecture qui le composent que dans un amas prodigieux de bâtiments et une suite infinie de cours et de jardins placés régulièrement, dont le tout est véritablement auguste et marque la puissance du maître qui l'habite.

« L'unique chose qui me frappa et qui me parut singulière en son genre fut le trône de l'empereur. Voici l'idée que j'en ai retenue. Au milieu d'une de

ces vastes cours on voit une base ou un massif d'une grandeur extraordinaire, carré et isolé de toutes parts, qui porte tout autour sur son piédestal une balustrade dont l'ouvrage est assez de notre goût. Cette première base est surmontée d'une autre qui va en rétrécissant, ornée d'une seconde balustrade semblable à la première. L'ouvrage s'élève de cette manière jusqu'à cinq étages, les uns plus petits que les autres, au-dessus desquels on a bâti une grande salle carrée, dont le toit, couvert de tuiles dorées, repose également sur les quatre murs et sur une suite régulière de grosses colonnes en laque, qui soutiennent la charpente et qui renferment au dedans le trône de l'empereur.

« Ces vastes bases, ces cinq balustrades de marbre blanc, qui s'élèvent les unes au-dessus des autres et qui, quand le soleil luit, paraissent couronnées d'un palais brillant d'or et de vernis, ont quelque chose de fort magnifique, d'autant plus qu'elles sont placées au milieu d'une grande cour et entourées de quatre corps de logis. Que si l'on ajoutait à ce dessin les ornements de notre architecture et cette belle simplicité qui donne tant de relief à nos ouvrages, ce serait peut-être le plus beau trône que l'art ait jamais élevé à la gloire des plus grands princes.

« Enfin, après avoir marché plus d'un quart d'heure, nous arrivâmes à l'appartement de l'empereur. L'entrée n'avait rien de magnifique; mais l'antichambre était ornée de sculptures, de dorures et de marbres dont la propreté et le dessin relevaient encore la matière. Pour la chambre, elle paraissait, à cause du petit deuil qui durait encore, tout à fait dégarnie, et n'avait

rien de recommandable que la personne du prince, qu'on voyait assis à la tartare sur une estrade ou un sopha élevé de trois pieds et couvert seulement d'un tapis blanc (1) tout uni et fort semblable à un feutre. Il y avait auprès de lui des livres, de l'encre et quelques pinceaux; son vêtement était de satin noir, fourré de zibeline. A droite et à gauche paraissaient debout deux files de jeunes eunuques, vêtus d'une manière assez négligée, sans armes, les pieds joints l'un auprès de l'autre, les bras pendants et serrés par respect le long du corps.

« C'est dans cet état, le plus simple et le plus modeste qu'un particulier eût pu choisir, qu'il affecta de paraître, aimant mieux que nous remarquassions sa piété envers l'impératrice sa mère et la douleur qu'il ressentait encore de sa perte que la grandeur et l'éclat dont il a coutume d'être environné.

« Dès que nous fûmes à la porte, nous courûmes assez vite; car l'étiquette veut qu'on se presse jusqu'à ce qu'on soit au fond de la chambre, en face de l'empereur. Pour lors, étant tous de front sur une même ligne, nous demeurâmes un moment debout, tenant les bras étendus sur les côtés.

« Ensuite, ayant fléchi les genoux et porté les mains jointes jusqu'à la tête, de manière que nos bras et nos coudes étaient élevés à la même hauteur, nous nous courbâmes jusqu'à terre, à trois différentes reprises; après quoi nous nous relevâmes comme nous étions au commencement. Un moment après il fallut refaire les cérémonies une seconde fois.

(1) On ne doit pas oublier que le blanc est en Chine la couleur du deuil.

et encore une troisième, jusqu'à ce qu'on nous avertit de nous avancer et de nous tenir à genoux auprès de l'empereur.

« Ce prince, dont je ne saurais assez admirer la douceur, après nous avoir interrogés sur la grandeur et sur l'état présent de la France, sur la longueur et le danger de notre voyage, sur la manière dont les mandarins en avaient usé à notre égard, nous dit à la fin : « Voyez si je puis encore ajouter quel-« que chose aux grâces que je vous ai faites. Que « souhaitez-vous de moi? vous pouvez librement « ici même me le demander. » Nous lui rendîmes de très-humbles actions de grâces, et nous le priâmes d'agréer, pour marque de notre parfaite reconnaissance, que nous levassions tous les jours de notre vie les mains au ciel, afin d'attirer sur sa personne et sur son empire les bénédictions du véritable Dieu, qui peut seul rendre les princes de la terre solidement heureux.

« Il parut content de notre réponse, et nous permit de nous retirer : ce qui se fit sans aucune cérémonie. Le respect que la présence du plus grand monarque de l'Asie nous inspirait n'empêcha pas que nous le regardassions assez fixement; et, dans la crainte qu'un peu trop de liberté ne fût un crime, car en ce qui touche l'empereur on ne fait point à la Chine de petite faute, nous lui en avions auparavant demandé la permission.

« L'empereur me parut d'une taille au-dessus de la médiocre, plus gros que ne sont tous les gens ordinaires qui se piquent en Europe d'être bien faits, mais un peu moins qu'un Chinois ne souhaite de le

paraître ; il a le visage plein et marqué de la petite vérole, le front large, le nez et les yeux petits à la manière des Chinois, la bouche belle et le bas du visage fort agréable. Enfin il a l'air bon, et on remarque dans ses manières et dans toute son action quelque chose qui sent le maître et qui le distingue.

« Nous sortîmes de son appartement pour entrer dans un autre, pavé de marbre et assez propre, où un officier du palais, après nous avoir fait boire du thé, nous offrit de sa part environ cent onces d'argent. Ce présent était médiocre pour un aussi grand empereur que celui de la Chine ; mais ce n'est pas peu si on a égard aux coutumes du pays, où les grands seigneurs se font une maxime de recevoir beaucoup et de ne donner presque rien (1). »

L'empereur Khang-Hi avait l'intention de garder à Péking les missionnaires français récemment arrivés ; il voulait les loger tous les cinq dans son palais. Ce projet, quoique très-honorable pour la mission, ne convenait pas au P. Pereira. En sa qualité de supérieur, il devait envisager le bien général ; or, il savait que dans les provinces les missionnaires n'étaient pas suffisants et que plusieurs chrétientés étaient abandonnées. Il fallut donc user de diplomatie et amener doucement l'empereur à se désister un peu de ses prétentions. Le P. Pereira, qui était très-expert en politique chinoise, conduisit cette difficile négociation avec tant d'habileté que le Fils du Ciel abandonna son premier projet. Après avoir adressé aux missionnaires un reproche tout bienveillant de ce qu'ils ne voulaient

(1) Le Comte, *Mémoires sur la Chine*, t. I, p. 68 et suiv.

pas tous demeurer à la cour, il déclara qu'il retenait à son service les PP. Gerbillon et Bouvet, et qu'il permettait aux autres d'aller dans l'intérieur de l'empire prêcher la religion du Seigneur du Ciel.

Les PP. de Visdelou, Le Comte et de Fontaney se dispersèrent dans les provinces pour y travailler à la conversion des infidèles et à l'avancement spirituel des néophytes. Le P. de Visdelou s'établit dans le Chan-Si et y parcourut souvent, avec un dévouement intrépide, les chrétientés les plus éloignées : ce fut au milieu de ces travaux apostoliques, capables d'occuper un homme tout entier, que, redoublant de zèle et d'activité et se servant du génie heureux que Dieu lui avait donné pour les langues, il commença cette étude difficile des caractères et des livres chinois, dans laquelle il fit dans la suite des progrès si extraordinaires. Le P. Le Comte passa dans la province de Chen-Si et y travailla avec fruit à la propagation de l'Évangile. On voit dans les *Mémoires* si intéressants qu'il a donnés au public une partie des bénédictions que Dieu versa sur ses travaux. Le P. de Fontaney alla à Nanking et de là se rendit à Schang-Haï, chrétienté florissante, qui, comme nous l'avons vu, dut son commencement à la conversion du docteur Paul, premier kolao de l'empire du temps du P. Ricci. Durant son séjour à Schang-Haï le P. de Fontaney visita plusieurs fois le tombeau d'un confrère et d'un compatriote, de Jacques Le Favre, illustre par son éminente vertu et par sa grande capacité. Il était fils d'un conseiller au parlement de Paris, et enseignait avec beaucoup de succès et d'applaudissements la théologie dans l'université de Bourges, quand Dieu l'appela aux

missions de la Chine. Après y avoir travaillé pendant plusieurs années à la conversion des âmes, il était mort à Schang-Haï en odeur de sainteté.

Au commencement de l'année 1689 Khang-Hi fit un voyage dans les provinces du midi. Pendant son séjour à Nanking, le P. de Fontaney fut admis plusieurs fois à se présenter au palais avec les autres missionnaires, et l'empereur daigna plusieurs fois envoyer un haut dignitaire de sa maison pour leur rendre visite. Ces faveurs impériales aidaient beaucoup aux progrès des missions, car elles étaient accordées aux missionnaires en présence de toute la cour et des premiers mandarins des provinces voisines, qui s'en retournaient ensuite dans leurs gouvernements prévenus en faveur du christianisme et de ceux qui le prêchaient. L'empereur partit de Nanking le 22 mars pour retourner à Péking, en suivant le canal impérial. « Comme notre devoir, dit le P. de Fontaney, nous obligeait de lui faire cortége pendant quelques jours, nous fîmes environ trente lieues à sa suite; après quoi nous l'attendîmes au bord d'une rivière. Il nous aperçut, et eut la bonté de faire approcher notre canot, que sa jonque traîna durant plus de deux lieues. Ce grand prince nous traita dans cette dernière visite avec beaucoup de familiarité; et, après avoir fait mettre dans notre canot des provisions de sa table, il nous renvoya comblés d'honneurs. »

Pendant que les PP. de Visdelou, Le Comte et de Fontaney accomplissaient avec zèle et succès les devoirs de l'apostolat dans les provinces de l'empire, les PP. Gerbillon et Bouvet se consacraient tout entiers à la mission de Péking. Depuis la mort du P. Verbiest

les PP. Pereira et Thomas, étant obligés d'aller tous les jours au palais et de prendre soin du tribunal des mathématiques, les missionnaires français se virent chargés de presque toute la chrétienté de cette grande ville. L'empereur, qui avait déjà pu les apprécier avant son voyage dans le midi, les engagea, à son retour, à apprendre la langue mantchoue, afin de pouvoir s'entretenir avec eux. Il leur donna pour cela des maîtres, et prit un soin particulier de leurs études, jusqu'à les interroger et à lire lui-même ce qu'ils avaient composé, pour voir les progrès qu'ils faisaient en cette langue, qui est plus aisée à apprendre que la chinoise.

II.

A cette époque le P. Gerbillon fut appelé à rendre à l'empereur Khang-Hi un service des plus importants, en négociant entre la Russie et la Chine le premier traité de paix qui ait été signé entre ces deux puissances.

Les Jésuites français résidents à Péking jetèrent l'Europe dans le plus profond étonnement lorsqu'ils annoncèrent, dans leurs relations, que les Moscovites et les Chinois étaient en guerre et qu'on venait d'envoyer des plénipotentiaires sur les frontières des deux empires, afin de conclure un traité de paix. On ne pouvait croire à un pareil événement; et l'on regardait comme une sorte de paradoxe géographique que l'empire chinois et l'empire moscovite fussent limitrophes. On voit que ce n'est pas seulement de nos jours

que les progrès des Russes dans la haute Asie ont été ignorés des hommes d'État de l'Europe. Il est à remarquer qu'au dix-septième siècle comme aujourd'hui la marche envahissante des tzars a été remarquée et signalée par les missionnaires catholiques (1).

Vers la fin du seizième siècle quelques chasseurs de Sibérie avaient pénétré, à travers leurs steppes affreuses, jusque chez les Moscovites, dans l'espoir de leur vendre des peaux de zibeline. Comme ces peaux étaient plus belles et plus fines que celles qu'on avait vues jusqu'alors, les chasseurs furent reçus en amis; durant plusieurs jours on les régala d'eau-de-vie, puis on les combla de présents et on les engagea à revenir. Quelques Moscovites se joignirent à eux pour aller chasser les martes et explorer le pays. Ils ne trouvèrent dans ces sauvages contrées ni villes, ni bourgs, ni aucune habitation fixe, mais seulement des hordes errantes, s'en allant avec leurs nombreux troupeaux tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, suivant la commodité et l'abondance des pâturages. Cependant la chasse fut abondante; et ils rapportèrent, avec une quantité considérable de peaux de zibeline de précieux renseignements sur le pays qu'ils venaient de parcourir.

Boris, beau-frère du tzar Théodore, venait d'être élevé à l'empire par le consentement unanime de tous les États moscovites, en 1598. Ce prince, qui avait de grandes vues, comprit tout l'avantage que pouvaient offrir des relations suivies avec les Sibériens : il leur envoya donc des ambassadeurs pour les inviter à faire alliance avec les Moscovites. Ces ambassadeurs, qui furent

(1) Les missionnaires ont été les premiers qui l'an passé ont parlé des établissements russes sur le fleuve Amour.

très-bien reçus, amenèrent avec eux à Moscou plusieurs chefs de horde, conformément aux ordres du tzar. Ces chasseurs, qui n'avaient jamais eu de société qu'avec les animaux de leurs forêts, furent émerveillés de la grandeur et de la beauté de Moscou, de la magnificence de la cour impériale et des témoignages d'intérêt dont on les environnait. Le tzar, profitant de l'ébahissement où se trouvaient ces enfants du désert au milieu d'une société si nouvelle pour eux, leur proposa de reconnaître l'empereur des Moscovites pour leur maître et pour leur souverain. La proposition fut acceptée avec reconnaissance, et ces pauvres Sibériens, après avoir livré au gouvernement de Moscou l'indépendance de leur patrie, s'en retournèrent dans leurs steppes glaciales raconter à leurs compatriotes étonnés et ravis le succès de leur voyage. Comme ils revenaient avec de nombreux présents, tout ce peuple de chasseurs et de bergers considéra comme une bonne fortune d'avoir été admis à se placer sous la puissante protection du tzar de Moscou. Dès ce moment la Sibérie fut incorporée à l'empire moscovite.

La politique russe s'empressa d'établir solidement sa domination dans ces vastes contrées, qu'elle venait de conquérir avec tant de facilité. De nombreuses caravanes ne tardèrent pas à les parcourir dans tous les sens, plantant des jalons sur les points les plus favorables à l'occupation. Personne ne s'opposait à leur marche, car les tribus mongoles qu'ils rencontraient quelquefois, au lieu de leur être hostiles, paraissaient très-heureuses d'être en rapport avec des hommes qui pouvaient fournir à leur vie errante et vagabonde quelques avantages de la civilisation. Ces hardis

pionniers moscovites s'avancèrent ainsi d'Occident en Orient, marchant toujours sur la même ligne, en tournant un peu vers le sud et bâtissant de distance en distance des forts et des villes, sur les grandes rivières et dans les gorges des montagnes. A force d'aller toujours en avant, ils parvinrent jusqu'à la mer Jaune, dans le voisinage des Tartares Mantchous.

Ceux-ci, moins faciles que les Mongols, furent fort surpris de voir apparaître des gens qui leur étaient inconnus. La colère succéda bientôt à l'étonnement en les voyant construire des forts sur leurs frontières, et ils se mirent en devoir de les repousser à main armée. Les Moscovites, n'ayant trouvé jusqu'alors aucune résistance, s'étaient tranquillement mis en possession d'une petite île où abondaient les plus belles martes zibelines qui soient au monde. Dès qu'ils connurent les dispositions hostiles des Tartares Mantchous, ils leur représentèrent que, cette contrée n'ayant jamais eu de possesseur légitime, ils s'en étaient emparés en vertu du droit du premier occupant. Les Mantchous n'admettant pas ce principe, il y eut de longues contestations qui aboutirent enfin à une guerre entre les deux peuples.

La forteresse que les Moscovites avaient élevée sur les frontières de la Mantchourie fut rasée par les troupes chinoises, puis rebâtie par les Moscovites et détruite de nouveau. On s'acharna longtemps sur ce point, qui fut tour à tour pris et repris tantôt par les Russes, tantôt par les Mantchous. On finit par se fatiguer de part et d'autre d'une guerre sans résultat, qui détournait l'empereur de Péking du gouvernement de l'empire et forçait le tzar de Moscou d'entretenir à grands

frais une armée considérable au fond des déserts de la Sibérie. Le gouvernement moscovite prit l'initiative et expédia à Péking un ambassadeur pour donner avis à l'empereur Khang-Hi que des plénipotentiaires étaient partis pour la Sibérie, afin de tenir des conférences et de terminer la guerre. L'empereur de la Chine ne souhaitait pas moins la paix que les Moscovites. L'importun voisinage de ces derniers lui donnait de l'inquiétude, et il craignait que leur influence ne soulevât les Mongols contre la domination tartare mantchoue en Chine. En conséquence la proposition des tzars (1) de Moscou fut bien accueillie à Péking, et l'année suivante, en 1688, Khang-Hi envoya ses plénipotentiaires en Sibérie pour y conclure la paix.

L'ambassade chinoise fut organisée avec pompe et magnificence. Il y avait cinq plénipotentiaires, dont les deux principaux étaient un oncle de l'empereur et le prince Sosan, qui se montra toujours zélé protecteur du christianisme et des missionnaires. On comptait en outre cent cinquante mandarins supérieurs avec une suite de plus de dix mille personnes et un attirail si considérable de chevaux, de chameaux et d'artillerie que cette immense troupe de voyageurs ressemblait plutôt à une armée qu'à une ambassade.

L'empereur Khang-Hi, ayant remarqué que les Moscovites avaient toujours soin de faire traduire en latin les dépêches qu'ils lui adressaient, chargea les PP. Pereira et Gerbillon d'accompagner ses ambassadeurs en qualité d'interprètes; et, afin de faire voir l'estime qu'il avait pour eux, il leur donna deux de

(1) Les deux frères Jean et Pierre régnaient en même temps en Russie.

ses propres habits et voulut qu'ils prissent rang parmi les mandarins de second ordre : il enjoignit aux chefs de l'ambassade de les faire manger à leur table et de ne rien faire d'important avant de s'être concertés avec eux.

La caravane chinoise fut quatre mois en route, au milieu des déserts et par des chemins si difficiles que le P. Gerbillon assure que ce qu'il avait essuyé de misères pour se rendre de France à Péking n'était qu'un jeu en comparaison de ce qu'ils eurent à souffrir dans cette marche. Les ambassadeurs et les deux interprètes jésuites firent le chemin par terre ; mais la plus grande partie de l'escorte remonta le fleuve Amour (1), qui, après un cours de sept cents lieues d'Occident en Orient, presque toujours navigable, se décharge dans la mer Jaune, à quarante-six degrés de latitude, un peu au-dessous de la partie septentrionale du Japon.

Les plénipotentiaires chinois arrivèrent enfin à Nipchou, bourgade de la Sibérie, où devaient se tenir les conférences ; les Moscovites étaient déjà au rendez-vous. Les deux partis parurent d'abord peu disposés à la conciliation. Les représentants du tzar proposèrent le fleuve Amour pour frontière des deux empires, de sorte que tout ce qui était au nord appartiendrait à la Russie. Les commissaires chinois rejetèrent la proposition, parce que leur empire possédait au nord du fleuve des villes et des terres assez peuplées et que la chasse des martes zibelines se faisait principalement dans les montagnes voisines. Ils demandèrent que les Mosco-

(1) Les Mantchous le momment *Sahalien-Oula* ou fleuve noir. Les Chinois le nomment *Hé-Loung-Kiang* ou fleuve du dragon noir.

vites se retirassent jusqu'au delà de la rivière Sélinga et abandonnassent à la Chine la ville de ce nom ainsi que Nipchou et Yacsa avec leurs dépendances, sous prétexte que ce pays avait de tout temps payé tribu à l'empire. Ces diverses prétentions furent soutenues de part et d'autre avec une telle énergie que les esprits ne tardèrent pas à s'aigrir. La mésintelligence alla bientôt si loin que les plénipotentiaires se séparèrent, les troupes se retranchèrent dans leurs camps et se disposèrent à en venir aux mains.

Dans ces conjonctures, le P. Gerbillon, voyant que la guerre allait recommencer avec plus d'acharnement que jamais, dit au prince Sosan que, si on voulait le charger de cette affaire et le laisser traiter avec les Moscovites, il se faisait fort de rapprocher les deux partis et de conclure la paix. Les ambassadeurs chinois, étant pleins de confiance en l'habileté du P. Gerbillon, acceptèrent sa proposition, et le missionnaire français passa seul dans le camp des Moscovites. Il y demeura quelques jours et déploya un tel talent de persuasion qu'il réussit à faire comprendre aux représentants du tzar qu'ils devaient abandonner un peu de leurs prétentions pour n'envisager que les véritables intérêts de leur nation. « A quoi bon, leur disait-il, vous obstiner à disputer sans fin pour quelques lambeaux du désert pendant que vous pouvez profiter du commerce de la Chine, le plus avantageux qui soit au monde; ce commerce seul est capable d'apporter dans votre empire l'abondance et les richesses de tout l'Orient... La paix, ajoutait-il, vous est d'ailleurs nécessaire pour affermir les grandes conquêtes que vous avez faites dans la Sibérie. Il ne vous serait pas facile de

les garder à une distance considérable et de les protéger contre un envahissement de toutes les forces de l'empire chinois.

Ces raisons firent impression sur les Moscovites, qui acceptèrent les conditions qu'on leur proposait, et le P. Gerbillon eut le bonheur de voir les ambassadeurs des deux nations se réunir dans la petite église de Nipchou pour signer le traité de paix. On fit quatre copies de ce traité, une en tartare pour la Chine, l'autre en moscovite pour la Russie et deux en latin. Les deux exemplaires latins furent seuls scellés des sceaux des deux nations. Les ambassadeurs respectifs, ayant étendu la main sur leur exemplaire, jurèrent, au nom de leur maître, d'observer fidèlement le traité et prirent Dieu à témoin de la sincérité de leurs intentions. Comme les commissaires de la Chine avaient ordre de jurer la paix par le Dieu des chrétiens, dans la pensée que rien ne pouvait avoir plus de force sur les Moscovites pour leur faire observer inviolablement le traité, ils composèrent cette formule de serment :

« La guerre qui a régné entre les habitants des « frontières des deux empires, de la Chine et de la « Moscovie, et les combats que se sont livrés les deux « partis, avec effusion de sang et trouble du repos « des peuples, étant tout à fait contraires à la divine « volonté du ciel, qui est amie de la tranquillité pu« blique, Nous, grands ambassadeurs des deux em« pires, avons été envoyés pour déterminer les bornes « des deux États, établir une paix solide et éternelle « entre les deux nations, ce que nous avons heureu« sement exécuté dans les conférences que nous

« avons tenues la vingt-huitième année de Khang-Hi, « proche du bourg de Nipchou. Après avoir marqué « très-distinctement et mis par écrit les noms des « pays et des lieux où se touchent les deux empires, « établi des bornes à l'un et à l'autre, et réglé la ma« nière dont on traitera désormais les affaires qui « pourront survenir, nous avons réciproquement « reçu l'un de l'autre un écrit authentique dans le« quel est contenu le traité de paix, que nous sommes « convenus de faire graver, avec tous ses articles, « sur des pierres qui seront placées dans les lieux que « nous avons marqués pour servir de bornes aux « deux empires, afin que tous ceux qui passeront par « là en puissent être pleinement informés et que « cette paix, avec ses conditions, soit inviolablement « gardée à jamais.

« Que si quelqu'un avait seulement la pensée « ou le dessein secret de transgresser ces articles de « paix, ou si, manquant de parole et de foi, il venait « à les violer par quelque intérêt particulier, ou « formait le projet d'exciter des troubles et de ral« lumer le feu de la guerre, nous prions le Seigneur « souverain de toutes choses, qui connaît le fond de « nos cœurs, de ne pas permettre que de telles gens « vivent jusqu'à l'âge parfait, mais qu'il les punisse « par une mort avancée (1)... »

Les commissaires chinois s'étaient proposé, par esprit de condescendance ou plutôt à cause de leur profond indifférentisme en matière de religion, de lire cette formule, à genoux, devant une image du Dieu

(1) Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 131.

des chrétiens, et d'adorer l'image en se prosternant jusqu'à terre, suivant leur usage. Mais il fut décidé que chacun jurerait à sa manière. Les ambassadeurs se donnèrent ensuite le baiser de paix au son des instruments de musique et s'assirent ensemble à un banquet pendant lequel on se félicita mutuellement de l'amitié qui venait d'être établie entre les deux puissances.

Le chef de l'ambassade chinoise, le prince Sosan, proclamait hautement que c'était aux missionnaires qu'était dû le succès de cette difficile négociation. Il remercia plusieurs fois le P. Gerbillon de l'avoir tiré d'un grand embarras, et lui déclara qu'en toute circonstance il pouvait compter sur lui. « Prince, lui dit le missionnaire français, vous savez quels sont les motifs qui nous ont portés à quitter tout ce que nous avons de plus cher en Europe pour venir en ce pays... Notre unique désir est de faire connaître le vrai Dieu et de faire garder sa sainte loi. Mais ce qui nous désole, c'est que les derniers édits défendent aux Chinois de l'embrasser (1). Nous vous supplions donc, puisque vous avez tant de bonté pour nous, de faire lever cette défense quand vous en trouverez l'opportunité. Nous sentirons plus vivement cette grâce que si vous nous combliez de richesses et d'honneurs, parce que la conversion des âmes est le seul bien auquel nous soyons sensibles. — Le prince Sosan fut touché de ce discours et promit au P. Gerbillon de servir efficacement les missionnaires :

(1) L'empereur Khang-Hi, en rappelant les missionnaires à Péking et en leur permettant de s'établir dans les provinces, avait défendu aux Chinois d'embrasser le christianisme. Voir p. 70.

l'occasion de tenir sa parole ne tarda pas à se présenter.

III.

L'empereur Khang-Hi, qui avait reçu, pendant plusieurs années, des leçons du P. Verbiest, continua d'apprendre les sciences de l'Europe sous la direction des Jésuites. Il étudia surtout avec assiduité l'arithmétique, les éléments d'Euclide, la géométrie pratique et la philosophie. Les PP. Gerbillon et Bouvet eurent ordre de composer des traités sur ces matières. Ils rédigeaient leurs démonstrations en tartare mantchou : les lettrés qu'on leur avait donnés pour maîtres en cette langue les revoyaient avec eux; et, si quelque mot leur paraissait obscur ou moins propre, ils en subtituaient d'autres en sa place. Les missionnaires présentaient les démonstrations et les expliquaient à l'empereur, qui, comprenant avec facilité tout ce qu'on lui enseignait, admirait de plus en plus la solidité de nos sciences et s'y appliquait avec une nouvelle ardeur.

Les PP. Gerbillon et Bouvet allaient tous les jours au palais et passaient deux heures le matin et deux heures le soir avec l'empereur. Celui-ci les invitait ordinairement à monter sur son estrade, et les faisait asseoir à ses côtés pour lui montrer les figures et les lui expliquer avec plus de facilité. Lors même qu'il allait à son palais du Printemps-Éternel, qui est à deux lieues de Péking, il n'interrompait pas son travail.

Les missionnaires étaient obligés de s'y rendre tous les jours, quelque temps qu'il fît : ils partaient de Péking dès quatre heures du matin, et ne revenaient qu'au commencement de la nuit. A peine étaient-ils de retour qu'il fallait passer souvent une partie de la nuit à composer et à préparer les leçons du lendemain. La fatigue extrême que ces voyages continuels et ces veilles leur causaient les accablait quelquefois ; mais le désir de contenter l'empereur et l'espérance de le rendre favorable à la religion les soutenaient et adoucissaient toutes leurs peines.

L'empereur continua cette étude pendant quatre ou cinq ans avec la même assiduité. Les grands dignitaires de l'empire ne manquaient pas de lui en témoigner de l'admiration : Khang-Hi recevait avec plaisir leurs applaudissements ; mais il avait la générosité de les tourner presque toujours à la louange des sciences de l'Europe et des missionnaires qui les lui enseignaient. Il s'occupait ainsi et vivait avec eux dans une sorte de familiarité qui n'est pas ordinaire aux monarques de la Chine, lorsqu'une persécution fit tourner la faveur impériale au profit du christianisme.

L'Évangile avait fait des progrès considérables dans la province de Tché-Kiang, qui déjà au treizième siècle, sous Jean de Monte-Corvino, et au seizième, sous Matthieu Ricci, avait montré le plus vif empressement à recevoir la foi chrétienne. Nous avons vu que le docteur Paul, grand kolao de l'empire, y avait fondé au sein de sa famille une fervente chrétienté qui avait exercé une heureuse influence dans toute la province. Le nombre des prosélytes avait été tou-

jours en augmentant; les chapelles s'étaient multipliées de toutes parts, et la mission de Han-Tcheou-Fou, capitale de la province, était considérée comme la plus florissante de l'empire.

Malheureusement, le vice-roi de Tché-Kiang était un ennemi implacable du christianisme et des missionnaires. Ayant été étroitement lié avec le fameux Yang-Kouang-Sien, ce persécuteur acharné du P. Schall, il semblait avoir hérité de toute sa haine contre la religion des Européens. Les faveurs dont les Jésuites jouissaient à la cour de Péking l'empêchaient de se déclarer ouvertement; mais il n'en méditait pas moins en secret les projets les plus sinistres, et il n'attendait qu'une occasion pour les mettre à exécution sans se compromettre; il fallait qu'un mandarin subalterne prît l'initiative. C'est ce qui arriva en 1691.

Le P. Alcala, Dominicain espagnol, l'un des plus zélés missionnaires de la Chine, exerçait depuis longtemps son apostolat dans une ville de troisième ordre de la dépendance de Han-Tcheou-Fou, capitale de la province. La maison qu'il habitait et qui lui servait d'église ne lui appartenait qu'à titre de location; et le propriétaire pouvant l'en chasser quand il le jugerait à propos, il crut prudent de chercher ailleurs un établissement plus solide. Il choisit Kin-Tcheou, ville de premier ordre, espérant donner à sa chrétienté un plus grand développement au sein de cette nombreuse population. Il y acheta donc une maison considérable, qu'il fit disposer pour loger des missionnaires et des catéchistes et réunir les fidèles pour les exercices religieux. Ses anciens propriétaires,

excités par les agents du vice-roi, suscitèrent mille embarras au P. Alcala et finirent par lui intenter un procès dans l'espoir que, la maison étant confisquée et vendue par autorité de justice, ils pussent la racheter à vil prix et réaliser ainsi un gros bénéfice. Les scélératesses de ce genre sont assez communes en Chine et ne sont guère considérées que comme des industries.

Le P. Alcala fut accusé d'avoir voulu acquérir frauduleusement une propriété dans le Céleste Empire et de se livrer à des pratiques condamnées par les lois. Les mandarins donnèrent malicieusement une grande importance à cette affaire, qui fut portée devant tous les tribunaux de la province et finit par aller jusqu'à celui du vice-roi. Celui-ci, qui attendait, comme nous l'avons dit, une occasion favorable pour accabler de sa haine les chrétiens et les missionnaires, comprit du premier coup que par ce procès il arriverait facilement à ses projets de persécution. Le P. Alcala ayant déclaré dans son interrogatoire que, durant la persécution de Yang-Kouang-Sien, il avait été envoyé en exil à Canton avec le P. Intorcetta, il n'en fallut pas davantage pour mettre en ébullition la colère du vice-roi. Le nom de Yang-Kouang-Sien, son ancien ami, et celui du P. Intorcetta, qui était alors supérieur de la mission de Han-Tcheou-Fou, furent comme le signal de la guerre qu'il méditait depuis longtemps. Il donna ordre d'arrêter le P. Intorcetta, et composa lui-même un pamphlet rempli de blasphèmes contre la religion chrétienne : il le fit écrire en gros caractères et placarder à la porte de l'église, sur les places publiques de Han-Tcheou-Fou et dans

plus de soixante-dix villes de la province de Tche-Kiang. Nous allons donner la traduction de cette pièce, comme un curieux spécimen des manifestes des mandarins contre le christianisme :

« Nous Tchang, vice-roi, membre du Tribunal des enquêtes, faisons cet édit pour défendre sévèrement aux Européens de séduire les peuples en semant des feuilles volantes, et aux hommes du Royaume central d'embrasser et de suivre leur religion, au mépris des édits déjà promulgués : nous espérons que cette défense servira à maintenir la vigueur des lois et à ramener les esprits dans le droit chemin.

« Nous savons qu'il n'y a point de loi qui contienne les vraies maximes de la perfection du gouvernement et des particuliers dans le même détail et avec la même étendue que la doctrine de nos philosophes. Ces maximes, par rapport au règlement des familles, consistent à obéir à ses parents et à respecter les plus âgés. Par rapport au gouvernement, elles consistent à être fidèle au prince et à aimer le peuple. Cette doctrine reconnaît pour maîtres Tcheou-Koun (1) et Confucius. La bonne conduite, l'amour du prochain, la vertu et la justice en sont la base. La civilité, ou l'observation des devoirs de la vie ; l'union et la concorde, dont la musique est le symbole ; les lois civiles et criminelles sont les moyens qu'elle emploie. Cette doctrine, qui est parfaitement vraie, est dans le monde ce que le soleil, la lune et les astres sont dans le ciel, qu'ils illuminent ; ce que les rivières, et les fleuves sont sur la terre, qu'ils arrosent. La secte des

(1) Un des plus anciens docteurs de la Chine.

brachmanes des Indes et celle des bonzes sont, en comparaison, comme la lueur d'un flambeau de roseaux, comme l'eau qui est contenue dans le pas d'un bœuf. Quelle idée à plus forte raison devons-nous avoir des autres sectes?

« Le Fils du Ciel professe aujourd'hui une estime singulière pour la vraie doctrine; il honore nos philosophes préférablement à tous les autres. Il a travaillé lui-même aux commentaires des cinq livres canoniques et des quatre livres classiques, et il les a répandus ensuite par tout l'univers, afin de faire à jamais éclater les avantages de n'avoir dans tout l'Empire qu'une même langue savante. Un tel soin doit engager les peuples qui ont le bonheur d'être sous le règne d'un saint à suivre en tout la doctrine des saints, à s'appliquer à l'étude des livres que Confucius et Mong-Tze (1) nous ont laissés. Les laboureurs, les artisans et tous les marchands devraient après cela s'attacher avec toute l'application imaginable aux emplois de leur profession, afin de se mettre en état de vivre dans l'abondance. Si leurs occupations leur laissent quelque loisir, ils ont les seize articles des instructions impériales (2), dont ils peuvent s'entretenir et sur lesquels ils peuvent faire des explications et des conférences, afin de se porter réciproquement au bien, et de réprimer la pente naturelle qu'on a au mal. C'est sur cela qu'ils doivent établir les fondements de leur perfection, dont le fruit doit être d'at-

(1) Ce philosophe, contemporain de Confucius, est considéré comme le second sage de la Chine.

(2) Ces instructions sur les devoirs des peuples et des magistrats furent composées par ordre de l'empereur Khang-Hi.

tendre avec une fermeté et une constance inébranlables tout ce que le ciel ordonnera.

« Cependant les habitants de la province de Tché-Kiang, hommes grossiers et ignorants, bien loin de s'appliquer à ces devoirs, s'entraînent les uns les autres et vont par troupe embrasser la loi du Seigneur du Ciel. Cette loi vient originairement des barbares de delà les mers occidentales, qui sont entrés dans le royaume des Fleurs sur la fin de la dynastie des Ming (1). Sous la famille actuellement régnante l'empereur a porté un édit qui contient cette clause : « A « la réserve de Nan-Hoai-Jen (Verbiest) et de ses « compagnons, auxquels il est permis de pratiquer « leur religion comme ils le faisaient auparavant : « de crainte qu'à la cour ou dans les provinces on ne « bâtisse de nouvelles églises et qu'on ne fasse des « chrétiens, j'ordonne qu'on le défende sévèrement « et qu'on avertisse les peuples de cette défense. » Cette clause fut publiée la neuvième année de Khang-Hi.

« Plus tard, la cour des rites présenta de nouveau un placet qui fut suivi de cet édit (2) : « Si parmi les « missionnaires européens il y en a qui savent l'as- « tronomie, j'ordonne qu'on les amène à ma cour « pour y demeurer avec Ferdinand Verbiest et ses « compagnons. Je permets à ceux qui ne la savent « pas de retourner dans leurs églises, et, comme re- « ligieux, d'y faire, en particulier, les exercices de « leur religion. Mais nous ne permettons à aucun de

(1) En 1581.
(2) En 1670.

« nos sujets, de quelque condition qu'il puisse être,
« tant à la cour que dans les provinces, d'embrasser
« cette loi. J'ordonne pareillement qu'on observe l'é-
« dit précédent qui porte la même défense. »

« Je ne sais en quel temps l'Européen Intorcetta a abandonné son ancienne église de la province de Kiang-Si, pour venir s'établir en celle de Tché-Kiang.... S'il se dit religieux, il doit observer religieusement les lois de l'empire, fermer sa porte et ne recevoir aucune visite. Pourquoi donc a-t-il imprimé le livre intitulé : *Explication de la loi de Dieu,* et celui qui porte pour titre : *les Sept Victoires* (1)? pourquoi fait-il peindre des images de Dieu, obligeant les gens à les venir adorer à certains jours marqués et à garder des jeûnes? pourquoi sème-t-il des billets parmi les partisans de sa loi, dans la capitale, à Lang-Ki, à Hai-Ning, à Lin-Ngan, à Te-Tsing et dans les autres villes de la province? Il y a plus de mille familles de gens ignorants et insensés qui ont embrassé cette loi. Ils sont tous coupables d'avoir violé les défenses qu'on a faites et d'avoir contrevenu aux édits. Il est à propos de les instruire sur ce point et de le leur défendre encore. C'est dans cette vue que nous souhaitons que tous, tant les gens de qualité que le peuple, méditent et comprennent ce qui suit :

« O hommes de la nation centrale, vous abandonnez le vrai chemin qui vous a été montré par les

(1) Le P. Intorcetta avait fait une réimpression de ces livres, qui avaient été composés, le premier par le P. Aleni, et le second par le P. Pantoja, Jésuite espagnol. Ce dernier ouvrage, intitulé en chinois *Tsi-ke* ou les sept-Victoires, est considéré comme un chef-d'œuvre de la littérature chinoise. Nous avons nous-même entendu plusieurs lettrés en faire le plus grand éloge.

saints et par les sages de l'antiquité, pour suivre les sentiers détournés des contrées occidentales : c'est une erreur grossière, vous violez les édits de l'empereur, pour entrer dans la religion des barbares : c'est une faute de conduite qui est considérable. Vous mériteriez d'être châtiés selon la rigueur des lois, mais nous faisons cette réflexion.... Vous êtes des gens ignorants et grossiers, qui vous êtes laissé séduire par des étrangers et qui vous êtes mal à propos engagés dans une secte pernicieuse. Je veux bien vous pardonner le passé et vous laisser les moyens de vous corriger de vous-mêmes; mais il faut dorénavant qu'obéissant avec respect aux lois vous preniez garde d'entrer une autre fois dans la fausse secte de l'Europe.

« Que si, persistant opiniâtrément dans votre aveuglement, vous manquez de quitter aussitôt cette religion, ou s'il se trouve encore quelqu'un, soit homme ou femme, qui renonce aux emplois de sa profession pour en garder les observances (1), j'ordonne aux officiers que cela regarde d'en informer incessamment et d'en faire leur rapport. Ils se saisiront de la personne d'Intorcetta et des autres qui, contrevenant aux édits, prêcheront cette religion. Ils châtiront dans toute la rigueur des lois ceux qui se seront laissé séduire. Les voisins et les amis qui les cacheront, protégeront ou aideront seront tous coupables du même crime, et l'on ne fera grâce à personne. Il faut faire connaître au public cette proclamation (2). »

(1) Allusion aux observances du dimanche et des fêtes.

(2) 1691.

IV.

Ce violent manifeste du vice-roi de Han-Tcheou-Fou fut le signal de la persécution. Tous les mandarins de la province voulurent se signaler et faire leur cour au vice-roi aux dépens des chrétiens. Chacun s'empressa de fabriquer à sa manière des placards injurieux à la religion, qui fut bientôt la fable et le jouet de la multitude. Cependant le préfet de Han-Tcheou-Fou donna ordre à ses satellites de se saisir du P. Intorcetta et de le conduire à son tribunal. Ce n'était pas la première fois que ce zélé missionnaire avait paru devant les tribunaux des mandarins pour y défendre les intérêts de la religion chrétienne. Dans la persécution de Yang-Kouang-Sien il avait déjà eu le bonheur d'être chargé de chaînes et de souffrir pour la foi un long exil et une dure prison.

Le P. Intorcetta, Sicilien de nation, était un vénérable vieillard de plus de soixante-cinq ans, qui avait blanchi dans les travaux apostoliques. Quoiqu'il ne fût que d'une taille médiocre, sa vieillesse et un certain air de majesté qui brillait sur son visage le rendaient respectable même aux infidèles. Ses manières douces et engageantes lui attiraient l'amitié et la confiance de tous ceux qui l'approchaient. Mais la vivacité de son esprit, jointe à une sagesse et à une prudence consommées le faisait regarder comme un homme extraordinaire. Ces qualités naturelles étaient soutenues d'une rare vertu, d'un zèle ardent et

d'un courage héroïque, capable de tout souffrir et de tout entreprendre pour la gloire de Jésus-Christ et le salut des âmes (1).

Le préfet de Han-Tcheou-Fou était un mandarin sage et prudent, qui ne partageait pas la haine du vice-roi contre les missionnaires. Il traita le P. Intorcetta avec distinction et se leva par honneur quand il parut à son tribunal. Le vénérable confesseur de la foi répondit avec une présence d'esprit admirable à toutes les interrogations qui lui furent adressées... Il dit qu'il était entré dans l'Empire avec le P. Verbiest; qu'il s'était établi d'abord dans la province de Kiang-Si; que plus tard il était venu prendre le soin de la mission de Han-Tcheou-Fou. A la vérité, il l'avait fait sans ordre du gouvernement et sans la permission des magistrats; mais depuis qu'il était établi dans le Tché-Kiang il avait été rendre visite à tous les vice-rois qui avaient gouverné cette province; plusieurs lui avaient fait l'honneur de lui rendre sa visite en personne et les autres par des lettres de cérémonie; tous ces faits étaient de notoriété publique. « Vous-même, dit-il à « son juge, n'avez-vous pas été témoin de ce qui se « passa il y a quelques années (en 1688), lorsque « l'empereur fit la visite des provinces, et qu'il prit, « au printemps, le plaisir de la promenade sur le lac « délicieux qui baigne les murailles de cette ville? « Ne vous souvient-il plus que ce prince envoya des « présents à mon église par de hauts mandarins de la « cour, qui y vinrent adorer le vrai Dieu, selon l'ordre « qu'il leur en avait donné; qu'il eut la bonté de m'en-

(1) Le Gobien, *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne*, p. 51.

« voyer des mets de sa table, et que j'eus l'honneur « d'être admis jusqu'à trois fois en sa présence? vous « ne savez pas, sans doute, toutes ces choses; mais « voilà un mémoire qui vous en instruira... » Il lui présenta en même temps le récit de tout ce qui s'était passé alors, et qu'il avait fait imprimer selon la coutume de la Chine.

L'empereur, en effet, avait traité le P. Intorcetta avec une grande bonté. Il s'était informé des lieux où il avait demeuré, de l'état de sa mission, du nombre de ses chrétiens et de presque toutes les choses sur lesquelles le vice-roi prétendait le juger. Après avoir entendu ses réponses il lui avait dit avec affabilité : « Bon vieillard, demeurez ici en repos. »

Ces détails firent impression sur le préfet de Han-Tcheou-Fou, qui ne se crut pas le droit de chasser un homme du lieu où l'empereur lui avait dit de rester en paix. Le préfet, continuant son interrogatoire, dit : — Le vice-roi ne vous a-t-il pas donné ordre de brûler incessamment les images qui sont exposées dans votre église? pourquoi n'avez-vous pas obéi? — Les images de Dieu et celles des Saints ne sont pas des choses qu'on doive brûler : si on les veut brûler, il faut commencer par me brûler moi-même. — En quel endroit avez-vous mis les planches des livres que vous avez fait graver? — Elles sont présentement dans mon église : elles ont été gravées sous la dynastie des Ming, du temps de l'empereur Wang-Lié. Ces livres sont destinés à mon usage et ne contiennent rien qui puisse séduire ni tromper les peuples. — Avez-vous un ordre de la cour pour distribuer ces livres? — Je n'en ai point qui le permette; je n'en ai point non plus qui le

défende. — Maintenant que ces livres sont prohibés par le vice-roi, quel moyen emploierez-vous pour en empêcher le cours ? — Ces livres sont les livres de Dieu et non pas les miens; comment puis-je en empêcher le cours ?.....

Le préfet de Han-Tcheou-Fou, qui ne détestait pas les chrétiens, envoya au vice-roi une sentence favorable au P. Intorcetta. En voici la traduction littérale : « Je trouve que les images qui sont exposées dans l'église sont l'objet du culte d'Intorcetta, le moyen de sa perfection et le motif de son espérance et de sa joie. Ainsi il me semble qu'on peut différer de les brûler. Pour les planches des livres, elles ont été gravées sous le règne de Wang-Lié. Elles sont à la vérité dans l'église, mais il n'est encore venu aucun ordre de la cour qui permette ou qui défende le débit de ces livres. Quoiqu'ils soient en plusieurs volumes, ils sont à l'usage d'Intorcetta, qui se fait une occupation continuelle de leur lecture. Il ne s'en est point servi pour séduire le peuple. Il est vrai que ces livres sont écrits en chinois, d'une manière capable de plaire et d'exciter la curiosité; mais il y a peu de chose qui porte à l'erreur. Si les officiers de chaque district défendent dorénavant le débit de ces livres sous des peines rigoureuses, ne permettant à personne de les expliquer ni de les lire, ces livres seront comme s'ils n'étaient pas en effet. Ainsi il ne sera point nécessaire de demander à Intorcetta comment on en pourra empêcher le débit..... J'attends avec un profond respect que Votre Excellence prononce sur cette matière (1). »

(1) Le Gobien, p. 59.

Cette décision ne servit qu'à irriter le vice-roi de Tché-Kiang. Il déclara que l'affaire avait été mal étudiée, et en conséquence il la renvoya à plusieurs mandarins subalternes, qui eurent ordre de citer le P. Intorcetta à leurs tribunaux et de l'inquiéter de toutes manières, sans lui donner un instant de relâche. Cet intrépide missionnaire, qui tomba pour lors gravement malade, eût pu se dispenser facilement de comparaître devant ses juges; mais il craignit de perdre une si heureuse occasion de confesser hautement le nom de Jésus-Christ. Au lieu de reculer devant ce glorieux combat, il se fit porter, tout accablé de souffrances qu'il était, devant ses juges, qui ne purent s'empêcher d'admirer la grandeur de sa foi et de son courage. Les procédures se multiplièrent à l'infini, le confesseur de la foi fut porté de tribunaux en tribunaux sans qu'il fût possible de vaincre sa résignation ni d'assouvir la haine du vice-roi.

V.

Le P. Intorcetta, prévoyant dès le commencement que la persécution serait longue et violente, avait écrit aux missionnaires de Péking, dans l'espérance qu'ils emploieraient le crédit et la faveur qu'ils avaient auprès de l'empereur pour arrêter la fureur du vice-roi de Tché-Kiang. En ce moment l'empereur était en Tartarie, où il prenait le divertissement de la chasse. Le P. Gerbillon, qui accompagnait Khang-Hi dans tous ses voyages, n'eut pas plus tôt connaissance du danger

qui menaçait les missions de la Chine qu'il s'occupa avec ardeur des moyens de le conjurer. Ne jugeant pas à propos d'en parler encore à l'empereur, il communiqua ses inquiétudes et sa douleur à son ami le prince Sosan, qui lui avait si énergiquement promis sa protection en Sibérie lors de la conclusion du traité de paix avec les Moscovites.

Le prince Sosan était aussi distingué par son mérite personnel et par ses emplois que par sa naissance. Proche parent de l'empereur et oncle de l'impératrice, il avait exercé pendant dix ans la charge de premier kolao de l'empire : son esprit vif et brillant, sa grande pénétration, son jugement solide, sá sagesse et son expérience consommée lui avaient mérité la confiance de l'empereur, qui le consultait dans toutes les affaires et le regardait comme le premier homme de son conseil. Encore plus distingué par les qualités du cœur que par celles de l'esprit, il était naturellement droit, sincère, équitable, fidèle, généreux, ami constant et dévoué. Comme le P. Gerbillon avait à peu près le même caractère, le prince Sosan s'était lié avec lui d'une étroite amitié dans les voyages qu'ils firent ensemble en Sibérie pour négocier la paix avec la Russie.

Le prince Sosan prit à cœur l'affaire qui lui avait été si vivement recommandée par le P. Gerbillon. Dès qu'il fut arrivé à Péking, il s'empressa d'écrire au vice-roi de Tché-Kiang pour le rappeler à des sentiments de justice et de modération. « Nous vi-
« vons, lui dit-il, dans un temps qui demande beau-
« coup de douceur et de discrétion. L'empereur ne
« laisse échapper aucune occasion de favoriser les doc-

« teurs de la loi chrétienne, comment espérez-vous « lui plaire en les persécutant ? Croyez-moi, l'exemple « du souverain doit faire plus d'impression sur nos « esprits que tous les arrêts des tribunaux. Les an- « ciens édits, que la cour elle-même ne veut plus « suivre, ne doivent point être actuellement la règle « de notre conduite. Si vous favorisez les mission- « naires, comptez que l'empereur vous en saura gré ; « et s'il m'est permis d'ajouter quelque chose à ce « motif, soyez assuré aussi que je serai sensible à « tous les bons offices que vous leur rendrez à ma « recommandation. »

En envoyant cette lettre dans la province de Tché-Kiang, le prince Sosan avait eu soin d'enfermer dans le même paquet les lettres que les PP. Gerbillon et Bouvet écrivaient au supérieur de la mission de Han-Tcheou-Fou. Il avait espéré, par ce moyen, fournir au vice-roi une bonne occasion de voir le P. Intorcetta, de se réconcilier avec lui et de réparer le mal qu'il avait fait aux missions. Mais cet homme était trop violent et trop orgueilleux pour abandonner la voie dans laquelle il s'était engagé. Quoiqu'il dût toute sa fortune au prince Sosan, qui était son protecteur, il ne put se résoudre à lui donner la satisfaction qu'il demandait. Il se contenta de laisser en repos le P. Intorcetta ; et, tournant toute sa fureur contre les chrétiens, il porta le ravage et la désolation dans toutes les missions de la province. Il fulmina des édits impitoyables contre ceux qui feraient profession du christianisme, et donna ordre aux mandarins de s'emparer de toutes les églises, de les convertir en pagodes et d'y placer des bonzes.

Le feu de la persécution se répandit aussitôt de toutes parts ; et les serviteurs de Dieu, traqués comme des bêtes fauves, furent obligés de s'enfuir dans les montagnes, après avoir enfoui leurs livres de prières et leurs saintes images, pour les dérober à la profanation des idolâtres. Au milieu du trouble et de la confusion qui régnaient dans toutes ces petites chrétientés on remarqua un médecin dont la foi ardente fortifiait le courage des néophytes éplorés. On le voyait courir de maison en maison, la croix à la main, exhortant ses frères à demeurer fermes dans leur croyance, à ne rien faire d'indigne du glorieux nom de chrétien, qu'ils avaient l'honneur de porter.

Les mandarins, irrités du zèle si hardi de Tchin-Ta-Seng, c'était le nom de ce vaillant confesseur de la foi, le firent arrêter, charger de chaînes et conduire devant leur tribunal. Il venait d'être condamné aux coups de bâton ; et les bourreaux se disposaient déjà à lui infliger ce cruel supplice lorsqu'un jeune homme fendit la foule qui encombrait le prétoire et vint se prosterner aux pieds du juge. Ce jeune néophyte avait été tenu sur les fonts baptismaux par le médecin qu'on s'apprêtait à déchirer de verges. Il supplia avec larmes le mandarin de lui permettre de recevoir le châtiment qui était réservé à son parrain. « Quoi? mon fils, s'écria l'intrépide Tchin-Ta-Seng, « voudriez-vous donc me ravir la couronne que le « Seigneur me présente ? A Dieu ne plaise que je vous « cède ma place. Je suis trop heureux d'avoir été « jugé digne de souffrir quelque chose pour mon « divin maître, pour celui qui a bien voulu être « déchiré et meurtri de coups pour l'amour de moi.. »

Il y eut alors entre le parrain et le filleul un de ces combats de générosité qui ravissent dans le ciel les anges d'admiration et sur la terre pénètrent des meilleurs sentiments les cœurs les plus endurcis.

L'assistance fondait en larmes ; et le juge déconcerté dit à ces chrétiens dignes de la première Église : « Allez, je vous pardonne : cet empressement à souf- « frir le châtiment de vos fautes mérite quelque indul- « gence. Mais dorénavant songez à obéir aux ordres « du vice-roi ».

Tchin-Ta-Seng, qui avait en quelque sorte savouré avec délices cet avant-goût du martyre, se garda bien de suivre le perfide conseil du mandarin. Ayant mieux aimé obéir à Dieu qu'aux hommes, il fut livré le lendemain aux bourreaux, qui le flagellèrent et le chargèrent d'une lourde cangue. Le généreux filleul avait couru au lieu de l'exécution, espérant encore qu'on lui permettrait de souffrir à la place de son parrain ; mais il eut la douleur d'arriver trop tard et de rencontrer le confesseur de Jésus-Christ, qui, tout ensanglanté des coups qu'il venait de recevoir, se faisait conduire à l'Église, afin d'y rendre grâces à Dieu. La joie rayonnait sur son visage. « Ne me plaignez pas de « ce que j'ai souffert, disait-il à ceux qui voulaient « le consoler ; plaignez-moi plutôt de n'avoir pas eu « le bonheur de donner ma vie et de répandre tout « mon sang pour mon Sauveur. » Étant arrivé à l'église, appuyé sur les bras de plusieurs chrétiens, il se prosterna au pied des autels et fit à Dieu cette belle prière : « Seigneur, vous êtes témoin aujour- « d'hui que je préfère votre sainte loi à toutes les dou- « ceurs de la vie ; je ne viens point vous demander

« justice du sang que vos ennemis ont répandu ; je « viens vous offrir celui qui me reste. Je ne mérite « point de mourir pour une si belle cause ; mais vous, « mon Dieu, vous méritez bien le sacrifice entier de « ma vie. »

Cette conduite héroïque fit une telle impression sur l'esprit des Chinois que plusieurs d'entre eux résolurent d'embrasser la religion chrétienne, persuadés que tout ce qu'ils avaient vu et admiré ne pouvait procéder du mensonge et de l'erreur. Parmi ceux qui se convertirent il y eut trois jeunes bacheliers qui parurent pleins de cette même foi qui faisait autrefois, dans la primitive Église, presque autant de martyrs que de fidèles. Ils étaient jeunes, riches, distingués dans le monde et engagés par leur admission dans l'ordre des lettrés à partager les opinions et les sentiments des mandarins. Cependant, comptant pour rien les intérêts de la vie présente, ils demandèrent publiquement le baptême. Le P. Intorcetta, voulant éprouver la foi de ces fervents catéchumènes, ne leur cacha rien de ce qui pouvait les ébranler ; mais il eut beau leur représenter la rigueur des édits, l'indignation des mandarins, la désolation où ils allaient jeter leurs familles, le danger de perdre leur fortune, leurs titres, peut-être même leur vie, toutes ces considérations ne firent, au contraire, que les raffermir davantage dans leur résolution. Ils furent baptisés et se mirent courageusement à porter avec les autres la croix de Jésus-Christ. Ces conversions éclatantes fortifiaient les faibles et consolaient les missionnaires des maux que la persécution avait déjà fait souffrir à leurs chrétientés.

VI.

Pendant que la mission de la province de Tché-Kiang était désolée et consolée tour à tour par ces événements, le vice-roi persécuteur reçut de Péking une dépêche qui contenait deux lettres du prince Sosan, l'une pour le P. Intorcetta, l'autre adressée à lui-même et pleine de reproches de ce qu'il avait fait peu de cas des recommandations du prince : « Je n'eusse jamais cru, « lui disait-il, que, pour plaire à des gens malintentionnés, qui ont aigri votre esprit contre les chrétiens, vous eussiez négligé les conseils que je vous « donnais. C'est comme votre ami que j'ai tâché de « vous inspirer de meilleurs sentiments. Pensez-y encore une fois et faites réflexion que c'est moi qui « vous parle. J'attends de vous trois choses. La première, que vous remettiez vous-même à Intorcetta « la lettre que je lui écris. La seconde, que vous contentiez tellement ce missionnaire qu'il ait lieu de « se louer des bons offices que vous lui rendrez, et « qu'il m'en rende lui-même témoignage. La troisième, « que dorénavant vous ne troubliez plus les missionnaires ni les chrétiens. Au reste, je suis peiné d'avoir à vous écrire si souvent sur cette matière. Si « vous changez, à l'avenir, de conduite, je vous écrirai une troisième fois pour vous remercier; mais « si vos emportements continuent, voici la dernière « lettre que vous recevez de moi. »

Le vice-roi eut la faiblesse de croire qu'il ne pou-

vait reculer sans compromettre son honneur. Cependant, comme il craignait le prince Sosan, qui était le ministre le plus puissant et le plus accrédité de l'empire, il prit le parti d'envoyer un de ses officiers à Péking, pour se disculper. De son côté, le P. Intorcetta, instruit secrètement des lettres que le vice-roi avait reçues, donna avis aux missionnaires de la cour du peu d'effet qu'elles avaient produit. Ceux-ci, persuadés que la propagation de la foi en Chine courrait de grands dangers si on n'opposait une forte barrière aux persécutions qui commençaient à éclater dans toutes les provinces, se déterminèrent à aller en corps porter leurs plaintes à l'empereur. Avant de faire une démarche si hardie, ils jugèrent à propos de consulter le prince Sosan, qui déjà, comme nous l'avons vu, avait daigné s'occuper de leur affaire. Il approuva leur projet, les assura qu'il les servirait de tout son crédit et qu'ils pouvaient compter sur lui comme sur un ami fidèle et dévoué.

Il n'y avait alors à Péking que quatre missionnaires, les PP. Pereyra, Thomas, Gerbillon et Bouvet. Après avoir recommandé à Dieu avec ferveur une affaire de cette importance et qu'ils n'entreprenaient que pour sa gloire, ils allèrent tous ensemble au palais demander audience à l'empereur, le 21 décembre 1691. Khang-Hi, qui ne cessait d'apprécier les services que les Jésuites lui rendaient, aimait toujours à leur être agréable. Il ne les fit pas venir en sa présence; mais il leur envoya le grand mandarin Tchao, dont il avait coutume de se servir pour leur porter ses ordres, afin qu'ils pussent s'expliquer à lui plus librement et lui faire part de leur requête.

Ils firent au mandarin Tchao un récit sincère de ce qui s'était passé à Han-Tcheou-Fou et dans la province de Tché-Kiang, des violences du vice-roi, de la persécution qu'il avait suscitée contre les chrétiens. Ils lui remirent entre les mains toutes les procédures qu'on avait faites à cette occasion, puis ils se jetèrent à genoux pour demander la protection de l'empereur.

« Nous supplions Sa Majesté Impériale, dirent-ils « les larmes aux yeux, de vouloir bien nous délivrer « des insultes et des vexations continuelles qu'atti- « rent aux missionnaires les édits qui défendent l'exer- « cice de la religion chrétienne. Si cette défense sub- « siste et si l'on fait toujours un crime aux sujets « de l'empereur de se faire chrétiens, nous n'avons « qu'à nous éloigner de ses États, puisqu'il sait assez « que nous n'avons quitté l'Europe, abandonné nos « parents et nos amis, renoncé à nos biens et à toutes « les espérances de la fortune que dans la seule vue « d'établir la religion chrétienne et de faire connaî- « tre Jésus-Christ jusqu'aux extrémités du monde. « L'empereur, il est vrai, nous comble de faveurs « et de bienfaits : sa libéralité surpasse infiniment « le peu de services que nous lui rendons. Mais, « étant engagés par notre profession à ne point « rechercher les biens, les honneurs et les gran- « deurs du monde, nous ne pouvons recevoir des « faveurs si éclatantes qu'autant qu'elles servent « à autoriser la religion du vrai Dieu et à mettre « ses ministres à couvert de l'oppression. La grâce « que nous demandons à l'empereur, c'est qu'il « révoque ces édits qui nous attirent tant de tribu- « lations ; qu'il permette aux prédicateurs de l'Évan-

« gile d'annoncer la loi de Dieu dans tout l'empire, et
« qu'il donne à ses sujets une liberté entière de l'em-
« brasser et de la suivre. S'il a la bonté de nous ac-
« corder cette grâce, nous nous croirons bien récom-
« pensés des services que nous lui avons rendus et de
« ceux que nous espérons lui rendre avec tout le
« zèle et l'attachement dont nous sommes capa-
« bles. »

Le grand mandarin Tchao, qui aimait les missionnaires et qui prenait part à tout ce qui les intéressait, alla sur-le-champ rapporter ce discours à l'empereur, qui ne parut pas en être fort touché. — Allez dire aux docteurs européens, répondit-il, qu'ils ne doivent pas trouver étrange que les Chinois leur fassent de la peine. Leurs chrétiens, qui comptent trop sur leur protection, font bien des choses mal à propos, et donnent sujet aux mandarins de se plaindre de leur conduite. Ils ne doivent pas se flatter que je me déclare le protecteur d'une loi étrangère, ni que j'introduise dans mon empire une religion venue de l'Occident; ils sont assez éclairés pour en voir les raisons sans que je m'en explique davantage. Cependant assurez-les qu'en leur considération je veux bien, par des ordres secrets, apaiser la persécution du Tché-Kiang : qu'ils voient si cela les accommode.

Les missionnaires furent surpris et consternés d'une réponse si peu favorable. Ils étaient très-embarrassés sur le parti qu'ils devaient prendre dans une conjoncture si délicate; car ils voyaient de grands inconvénients de tous côtés. Refuser les offres de l'empereur, c'était se mettre en danger d'irriter ce prince et de s'attirer son indignation; les accepter, ce n'était nulle-

ment remédier au mal, mais seulement le pallier pour un temps plus ou moins long. Les mandarins, toujours appuyés sur les lois existantes, ne manqueraient pas de recommencer leurs avanies contre les chrétiens; et alors il faudrait sans cesse importuner l'empereur, lui faire parvenir tous les jours les mêmes doléances au risque de le rebuter entièrement. Après avoir bien pesé ces considérations, les missionnaires répondirent au mandarin Tchao en ces termes : — Nous n'avons point d'autre appui que la bonté de l'empereur. La persécution de Tché-Kiang est devenue trop publique pour qu'on puisse réparer le tort et le préjudice qu'elle cause à la religion sans des ordres publics. Tant que le christianisme sera proscrit par les lois et que les édits défendront aux sujets de l'embrasser, on nous insultera; on nous persécutera; nous serons à la merci de tous les mandarins de l'empire.

L'empereur, choqué, sans doute, de la liberté de ces paroles, renvoya aux missionnaires des eunuques qui les traitèrent sans pitié. Après avoir fait sur la religion cent railleries accompagnées de grands éclats de rire, ils leur dirent que l'empereur était très-étonné de les voir si entêtés de leur christianisme. « Est-il pos-
« sible, s'était-il écrié, que ces hommes si intelligents
« soient toujours occupés d'un monde où ils ne sont
« pas encore et qu'ils comptent presque pour rien
« celui où ils vivent présentement? qu'ils me croient,
« chaque chose a son temps : qu'ils usent mieux
« de ce que le Ciel leur met entre les mains et qu'ils
« remettent après la vie tous ces soins qui ne sont
« bons que pour les morts. Pour moi, ajouta-t-il, je
« ne m'intéresse guère en toutes ces affaires de l'autre

« monde et je ne me mets pas en peine de décider les « procès des esprits invisibles. »

Les missionnaires furent si consternés de ces blasphèmes que les eunuques eux-mêmes en furent touchés et qu'ils déclarèrent qu'en parlant ainsi ils n'avaient fait qu'exécuter les ordres de l'empereur.

Cependant Khang-Hi, qui, peut-être, n'avait traité si durement les missionnaires que pour éprouver leur patience, parut changer subitement de sentiments à leur égard. Le lendemain il les fit appeler au palais et leur dit qu'il leur permettait de lui présenter une requête dans les formes pour soutenir leur droit, ou de s'en tenir à ce qu'il leur avait déjà manifesté.

Cette nouvelle proposition témoignait des bonnes dispositions de l'empereur; mais elle jeta les missionnaires dans une cruelle perplexité : ils voyaient un grand danger à présenter une requête officielle; car c'était mettre leur cause entre les mains de la cour des Rites, qui s'était de tout temps énergiquement déclarée contre le christianisme. Il n'en fallait pas d'avantage, peut-être, pour réveiller contre les chrétiens toutes les anciennes accusations et pour soulever contre les missions la haine des bonzes et des lettrés. D'un autre côté, cependant, pouvait-on se contenter de la protection personnelle de l'empereur, protection bien précaire et qui pouvait s'évanouir d'un moment à l'autre? N'avait-on pas d'ailleurs expérimenté qu'elle ne suffirait pas pour arrêter, dans les provinces, les persécutions des mandarins? On avait sans doute à redouter une vive opposition de la part de la cour des Rites; mais enfin, si l'on pouvait parvenir à se la rendre favorable; si on était assez heureux pour

obtenir un édit public de tolérance, tout était sauvé; l'avenir de la propagation de la foi en Chine était assuré. Les grands et les peuples pourraient désormais recevoir le baptême et se déclarer publiquement disciples de Jésus-Christ sans crainte d'être en opposition avec les lois de l'empire.

Ces considérations engagèrent les Jésuites de Péking à tenter l'épreuve qu'on leur proposait. Ils pensèrent qu'il leur serait difficile de trouver dans l'avenir de meilleures chances de succès. Les missionnaires, en effet, étaient alors très-populaires à la cour et jouissaient dans la corporation des lettrés d'une grande réputation. La mémoire des services importants que le P. Verbiest avait rendus à l'État était encore toute fraîche. Le P. Thomas s'occupait avec un zèle infatigable de ses fonctions de président du tribunal des mathématiques. Le P. Pereyra, habile mécanicien, travaillait depuis longtemps à plusieurs instruments et à diverses machines qui intéressaient vivement Khang-Hi. Le P. Gerbillon venait de conclure un traité de paix, à trois cents lieues de Péking, entre les Chinois et les Moscovites; et le prince Sosan publiait partout que sans lui cette négociation ne se serait jamais terminée à l'avantage de l'empire. Enfin, les PP. Gerbillon et Bouvet enseignaient depuis plusieurs années la géométrie et la philosophie à l'empereur avec un tel succès qu'ils étaient journellement appelés au palais.

Pleins de confiance en Dieu, dont ils attendaient tout le succès de leur entreprise, les missionnaires composèrent leur requête. Sans accuser le vice-roi de Tché-Kiang ni se plaindre de personne, ils se contentaient de

demander que la qualité de chrétien ne fût pas un titre pour être inquiété et persécuté; que la religion chrétienne n'enseignant rien qui fût contraire à la raison et aux lois de l'État, apprenant, au contraire, aux hommes les maximes de la plus pure morale et la pratique des plus sublimes vertus, il n'était pas juste que parmi ce grand nombre de sectes qui étaient tolérées dans l'empire il n'y eût que la seule loi du vrai Dieu qui y fût proscrite et persécutée; que si l'on trouvait quelque chose à reprendre dans la doctrine qu'ils enseignaient, ils s'offraient à répondre à toutes les objections qu'on leur pourrait faire.

VII.

Les PP. Gerbillon et Bouvet, qui voyaient tous les jours l'empereur, lui soumirent cette requête, le priant de l'examiner avant qu'on la lui présentât en public. Huit jours s'écoulèrent sans que Khang-Hi en parlât aux missionnaires. Enfin le mandarin Tchao se rendit un soir au collége de Péking, fit assembler les quatre Jésuites qui s'y trouvaient, et leur dit de la part de l'empereur que leur requête n'était pas conçue en termes assez énergiques; que toutes les raisons tirées de l'excellence du christianisme n'étaient point capables de faire impression sur des esprits qui étaient prévenus depuis longtemps contre cette religion; qu'il fallait une autre rédaction plus capable de faire impression sur l'esprit des Chinois... Qu'ainsi Sa Majesté était d'avis qu'ils fissent une nouvelle requête en

langue mantchoue, plus pressante et plus conforme au goût de la nation.

La nouvelle requête fut rédigée en mantchou, puis envoyée secrètement à l'empereur, qui se donna la peine de la corriger lui-même et de la modifier presque entièrement ; il fit dire ensuite aux Jésuites que les PP. Thomas et Pereyra devaient seuls la signer et la lui présenter, parce qu'en qualité de président et vice-président du tribunal des mathématiques ils avaient le droit de s'adresser directement à l'empereur. Si, au contraire, les autres missionnaires mettaient leur signature sur la requête, il faudrait, conformément aux lois, l'envoyer au tribunal chargé d'examiner les placets que les particuliers adressent à l'empereur ; ce qui entraîne toujours de longues formalités et souvent des embarras.

On voit par ces détails que les empereurs de la Chine ne sont pas aussi despotes qu'on se l'imagine, et qu'ils ne gouvernent pas arbitrairement leur empire. Il leur est souvent difficile d'aller contre la volonté des cours souveraines, dont les décisions seules ont force de loi. Il est évident que Khang-Hi désirait être agréable aux Jésuites, abolir les anciens édits contre la religion chrétienne et en publier de nouveaux qui en permissent le libre exercice dans tout l'empire. Ce monarque tout-puissant, au lieu de donner des ordres et d'imposer sa volonté à la nation, rédige lui-même la requête qui doit lui être adressée et discutée par la cour des Rites; il prend les précautions les plus minutieuses, afin de ne pas heurter l'opinion publique et de se la rendre favorable. Nous le verrons bientôt céder devant l'opposition des tribunaux de Péking et ne se

déterminer à faire ce qu'il veut qu'après avoir obtenu l'assentiment et l'approbation des cours souveraines.

Selon qu'il en avait été convenu, les PP. Pereyra et Thomas se rendirent seuls au palais, où ils présentèrent dans les formes leur requête à l'empereur, qui la reçut avec celles de plusieurs autres officiers de la cour. Quoique cette pièce soit un peu longue, nous en donnons volontiers la traduction à cause de l'intérêt et de l'importance qu'elle présente :

« Nous vos sujets, Pereyra et Thomas, présentons cette requête à Votre Majesté avec la soumission la plus parfaite et le respect le plus profond, pour l'informer d'une affaire qui nous regarde et pour la supplier d'en prendre connaissance.

« Votre sujet Intorcetta, qui demeure à Han-Tcheou-Fou, nous envoya ici un exprès dans la neuvième lune de la présente année pour nous avertir que le vice-roi de Tché-Kiang avait donné ordre aux mandarins de sa province de renverser les temples des chrétiens et de brûler les planches d'imprimerie sur lesquelles on a gravé les livres de notre religion. De plus, il a déclaré publiquement que notre doctrine est fausse et dangereuse, et par conséquent qu'elle ne doit pas être tolérée dans l'empire. Il a ajouté plusieurs autres choses qui nous sont très-pernicieuses.

« A cette nouvelle, saisis de crainte et pénétrés de douleur, nous avons recours à Votre Majesté, comme au père et mère des affligés, pour lui expliquer le pitoyable état où nous sommes réduits; car, sans sa protection, il nous est impossible d'éviter les embûches

de nos ennemis et de parer le coup fatal dont ils nous menacent.

« Ce qui nous console, quand nous paraissons aux pieds de Votre Majesté, c'est de voir avec quelle sagesse elle donne le mouvement à toutes les parties de son empire, comme si c'était un corps dont elle fût l'âme; avec quel désintéressement elle règle les intérêts de chaque particulier sans faire acception de personne; de sorte qu'elle ne serait pas en repos si elle connaissait un seul de ses sujets opprimé par l'injustice ou même privé du rang et de la récompense qu'il mérite.

« Nous savons que vous aimez uniquement la vérité et que vous n'approuvez pas le mensonge. C'est pour cela qu'en visitant vos provinces vous avez donné mille marques de votre affection aux missionnaires qui se sont trouvés sur votre route, leur témoignant que vous estimiez leur loi et que vous étiez bien aise qu'ils s'établissent dans vos États. Ce que nous disons ici est public et généralement connu de tout l'empire.

« Lors donc que nous voyons le vice-roi de Han-Tcheou-Fou traiter la religion chrétienne de religion fausse et dangereuse, lorsque nous apprenons qu'il fait tous ses efforts pour la détruire, comment pouvons-nous renfermer en nous-mêmes notre juste douleur, et ne pas déclarer à Votre Majesté ce que nous souffrons?

« Ce n'est pas là première fois que nous sommes persécutés sans raison. Autrefois le P. Adam Schall, comblé des faveurs extraordinaires de votre prédécesseur, fit connaître à toute la cour que les règles des

mouvements célestes établies par les anciens astronomes chinois étaient erronées ; il en proposa d'autres qui s'accordaient parfaitement avec les astres. On les approuva et on s'en servit avec succès, de sorte que ce changement remit l'ordre dans l'empire.....

« Mais, à l'occasion de ces erreurs abolies, combien ce père ne souffrit-il pas dans la suite par les calomnies de ses ennemis ? Yang-Kouang-Sien et ceux de sa faction l'accusèrent faussement de plusieurs crimes : il mourut sans pouvoir alors se justifier. Votre Majesté mit en sa place le P. Verbiest et lui donna l'intendance de l'astronomie. Il a employé plus de vingt ans à composer des livres pour l'utilité publique, sur l'astronomie, l'arithmétique, la musique et la philosophie. Ils sont encore dans le palais avec plusieurs autres auxquels il n'a pas eu le temps de mettre la dernière main.

« Votre Majesté étant parfaitement instruite de toutes ces particularités, nous n'osons pas la fatiguer davantage par un plus long discours. Nous la prions seulement de faire cette réflexion : si, comme on nous en accuse, la loi que nous prêchons est fausse et dangereuse, comment justifier la conduite des princes qui nous ont honorés de leur estime ? Votre Majesté elle-même a tellement compté sur notre fidélité qu'elle ordonna au P. Verbiest de fondre des canons d'une nouvelle espèce pour mettre fin à une dangereuse guerre. Elle a envoyé plusieurs fois pour des affaires importantes les PP. Pereyra et Gerbillon à l'extrémité de la Tartarie. Cependant Votre Majesté sait bien que ceux qui se gouvernent par les principes d'une fausse religion n'ont pas l'habitude de servir

leurs princes avec fidélité; ils s'abandonnent presque toujours à leurs propres passions, et ne cherchent jamais que leur intérêt particulier.

« Nous prions donc très-humblement Votre Majesté de considérer qu'après les fatigues d'un long voyage nous sommes enfin arrivés dans votre empire non pas avec cet esprit d'ambition et de cupidité qui y conduit ordinairement les autres hommes, mais avec un ardent désir de prêcher à vos peuples la seule véritable religion.

« Lorsque nous parûmes ici pour la première fois, on nous y reçut avec beaucoup de marques de distinction. La dixième année de Chun-Tché on nous donna la direction des mathématiques. La quatorzième année du même règne on nous permit de bâtir une église à Péking, et l'empereur voulut bien nous accorder un lieu particulier pour notre sépulture. La vingt-septième année de votre règne glorieux Votre Majesté honora la mémoire du P. Verbiest non-seulement par des titres nouveaux, mais encore par le soin qu'elle prit de lui faire rendre les derniers devoirs avec pompe et magnificence; peu de temps après elle assigna un appartement et des maîtres aux nouveaux missionnaires français, pour leur faciliter l'étude de la langue tartare. Enfin elle parut si contente de leur conduite qu'elle fit insérer dans les archives les services qu'ils avaient rendus à l'État dans leurs voyages de Tartarie et dans leur négociation avec les Moscovites. Quel bonheur et quelle gloire pour nous d'être jugés capables de servir un si grand empereur!

« Puis donc que Votre Majesté, qui gouverne si

sagement ce grand empire, daigne nous employer avec tant de confiance, comment se peut-il trouver un seul mandarin assez déraisonnable pour refuser à notre frère Intorcetta la permission de vivre en sa province? En vérité, on ne peut assez déplorer le sort de ce bon vieillard, qui demande humblement dans un petit coin de la terre autant d'espace qu'il lui en faut pour passer tranquillement le reste de ses jours, et qui ne peut l'obtenir.

« C'est pour cela que nous tous, les bien humbles sujets de Votre Majesté, qui sommes ici comme des orphelins abandonnés, qui ne voulons nuire à personne, qui tâchons même d'éviter les procès, les querelles et les moindres contestations, c'est pour cela que nous vous supplions de prendre en main notre cause. Ayez quelque compassion pour des personnes qui n'ont commis aucun crime; et, si Votre Majesté trouve que nous sommes innocents, nous la prions de faire connaître à tout l'empire par un édit public le jugement qu'elle aura porté de notre conduite et de notre doctrine; c'est en vue de cette grâce que nous osons présenter cette requête. Cependant tous les missionnaires attendront avec crainte et soumission ce qui sera ordonné.

« L'an trentième du règne de Khang-Hi, le seizième jour de la douzième lune (2 février 1692)... »

CHAPITRE V.

I. Cérémonies du nouvel an. — Hostilité de la cour des Rites contre les chrétiens.— Lutte de l'empereur et de la cour des Rites. — II. Le prince Sosan plaide pour les chrétiens devant la cour des Rites. — Décret impérial en faveur des chrétiens. — Bonheur des missions. — III. Maladie de l'empereur. — Charlatanisme d'un bonze. — Les Jésuites guérissent l'empereur avec du quinquina. — Les médecins en Chine. — L'empereur donne aux missionnaires une maison dans l'enceinte de son palais. — IV. Révolte d'un chef tartare. — Immenses préparatifs de guerre. — Prière de l'empereur au ciel. — Départ de la grande armée. — Mort de Kaldan. — V. Question du clergé indigène. — Érection d'une église française dans la ville Jaune. — Description de ce beau monument. — VI. Association de bonnes œuvres parmi les chrétiens. — La bienfaisance des païens et la charité chrétienne. — VII. Débordement du fleuve Jaune. — L'empereur charge les missionnaires de distribuer ses aumônes. — Atlas de la Chine dressé par les Jésuites. — Missions dans les campagnes.

I.

Il n'est pas dans l'empire chinois de fête qui se solennise avec plus de pompe et d'appareil que celle de la nouvelle année. Quoiqu'elle ne présente aucun caractère religieux, personne n'oserait la laisser passer avec indifférence sans crainte de s'exposer pendant l'année aux plus grands malheurs. Chacun doit se revêtir de ses plus beaux habits pour aller offrir aux amis et aux parents ses souhaits de bonheur. Tout le monde

doit se réjouir et prendre part aux divertissements publics : pour cela toutes les affaires cessent, les marchands interrompent leur négoce et les agriculteurs les travaux des champs; les tribunaux sont fermés d'un bout de l'empire à l'autre. Les Chinois appellent ces grandes vacations la *fermeture des sceaux.*

En effet on ferme, en ce temps-là, avec beaucoup de cérémonies le petit coffre où l'on garde les sceaux de chaque tribunal. Tout mandarin a un sceau officiel, dont la forme, la grandeur et la matière sont réglées par les lois d'une manière conforme au rang qu'il occupe : l'exercice de sa charge est tellement attaché à ces sceaux que, bien qu'il ait été nommé par l'empereur, qu'il soit pourvu de ses lettres patentes et qu'il ait même été reçu officiellement dans le tribunal dont il est le chef, il n'y peut exercer aucun acte de juridiction qu'on ne lui ait mis le sceau entre les mains; il ne peut non plus être interdit des fonctions de sa charge qu'on ne le lui ait ôté. Tous les actes doivent être scellés de ce sceau sous peine de nullité; et l'officier qui les aurait expédiés sans cette formalité serait coupable et sévèrement puni. Ces précautions sont très-minutieuses, mais nécessaires pour assurer une bonne administration au milieu de ce vaste empire.

Le tribunal des mathématiques, qui a l'intendance du calendrier et le choix des jours fastes et néfastes, marque longtemps avant le premier jour de l'an le jour et le moment heureux où il faut fermer les sceaux et celui où l'on doit les ouvrir. Le temps compris entre ces deux termes est ordinairement de trois semaines. La cour expédie dans les provinces la décision du tribunal des mathématiques, de sorte que la cé-

rémonie de fermer les sceaux se fait en même temps par tout l'empire.

Lorsque les missionnaires de Péking présentèrent à l'empereur la requête dont nous avons donné la traduction, on était au sixième jour de la douzième lune. Khang-Hi s'empressa de l'envoyer au tribunal des Rites avec ordre de l'examiner et de lui en faire au plus tôt son rapport. Mais le Li-Pou n'ayant pas eu le temps d'étudier l'affaire et de rendre son arrêt avant le jour de la fermeture des sceaux, il fallut attendre jusqu'après les fêtes de la nouvelle année.

Les missionnaires et leurs néophytes mirent à profit ces jours de retard pour implorer le secours du ciel; on fit des prières publiques dans toutes les églises ; et les chrétiens, au lieu de s'abandonner aux joies bruyantes des fêtes du nouvel an, se réunissaient pieusement dans l'intérieur de leurs maisons pour offrir à Dieu leurs larmes et leurs gémissements en faveur du peuple chinois. Ils lui demandaient jour et nuit de donner la paix à cette Église naissante et persécutée, et de procurer à tous les sujets de l'empire la liberté d'embrasser l'Évangile.

Le douzième jour de la première lune les sceaux se rouvrirent dans l'empire, et tous les tribunaux reprirent leurs fonctions. La cour des Rites s'assembla et commença ses délibérations par la requête des missionnaires. Cette affaire l'embarrassa; elle ne savait quel parti elle devait prendre ni de quelle manière elle devait opiner. Elle était comme partagée entre son désir de plaire à l'empereur et son antipathie pour la religion chrétienne : elle balança longtemps. Enfin, après bien des incertitudes et des délibérations, l'a-

version l'emporta sur la complaisance ; et ce tribunal suprême, toujours attaché aux anciennes maximes et toujours contraire au christianisme, prononça un arrêt opposé aux intentions de l'empereur et aux intérêts des missionnaires. Après avoir rapporté fort au long les anciens édits contre la religion chrétienne avec ce qu'ils avaient de plus odieux, il concluait que l'affaire dont il s'agissait était déjà décidée et qu'on ne devait point permettre l'exercice de cette religion.

L'empereur, peu satisfait de la réponse des membres du Li-Pou, refusa de la signer, et leur ordonna d'examiner une seconde fois la requête qu'on leur avait mise entre les mains : c'était leur marquer assez clairement qu'il souhaitait une réponse favorable. Mais ils n'eurent pas plus de complaisance dans le second rapport que dans le premier : ils s'opposèrent encore au christianisme et persistèrent à ne vouloir pas qu'il fût authentiquement approuvé dans l'empire. Khang-Hi, voyant qu'il n'obtiendrait rien par la voie des tribunaux, prit le parti de céder et signa, quoiqu'à regret, le décret de la cour des Rites qui défendait aux Chinois d'embrasser la religion des Européens. Un gouvernement qui peut ainsi tenir en échec et faire plier la volonté du souverain n'est pas, il faut en convenir, affreusement despotique. Il ne serait pas difficile de trouver des pays à institutions démocratiques où le chef de l'État exerce son autorité avec moins de scrupule que l'empereur de la Chine.

La nouvelle de cette décision fut comme un coup de foudre pour les missionnaires. Elle les jeta dans une si grande consternation et la douleur qu'ils en eurent fut si vive que l'empereur lui-même en parut ému :

il tâcha donc de les consoler et leur fit offrir d'envoyer quelqu'un d'entre eux dans les provinces avec des marques d'honneur qui convaincraient tout le monde de l'estime qu'il faisait des missionnaires et de l'approbation qu'il donnait à leur loi ; mais leur affliction était trôp grande pour être soulagée par des paroles ou par de vaines caresses. « Nous sommes, disaient-ils à ceux « qui leur parlaient, comme des gens qui ont conti- « nuellement devant les yeux les corps morts de leurs « pères et de leurs mères. » C'est une expression dont les Chinois ont coutume de se servir pour exprimer une douleur excessive.

L'empereur, voyant que leur affliction, au lieu de diminuer, semblait augmenter chaque jour, envoya quérir le prince Sosan pour le consulter sur les moyens de remédier au mal. Ce ministre zélé se souvint alors de la parole qu'il avait donnée au P. Gerbillon à la paix de Nipchou. Après avoir fait l'éloge des missionnaires, il représenta à l'empereur que, leur profession leur faisant mépriser les dignités et les richesses, on ne pouvait les récompenser qu'en leur permettant de prêcher publiquement leur loi par tout l'empire... « Oui, je le sais, dit l'empereur ; mais quel moyen « de les satisfaire si les tribunaux s'obstinent à ne « vouloir pas approuver leur loi ? — Quoi donc, s'écria « Sosan, n'êtes-vous pas le maître ? Si vous me l'or- « donnez, j'irai trouver les mandarins, et je leur par- « lerai si fortement qu'il n'y en aura aucun qui n'em- « brasse les sentiments de Votre Majesté... »

L'empereur Khang-Hi, ne pouvant plus tenir contre de si pressantes sollicitations, fit sur-le-champ écrire aux kolaos, à leurs assesseurs et à tous les

membres du Li-Pou une lettre conçue en ces termes :

« La trente et unième année du règne de Khang-Hi, le second jour de la deuxième lune, le ministre d'État Y-Sam vous déclare la volonté du Fils du Ciel :

« Les Européens qui sont à ma cour président depuis longtemps aux mathématiques et à l'astronomie. Durant les guerres civiles ils m'ont rendu un service essentiel par le moyen des canons qu'ils ont fait fondre. Leur prudence et leur adresse singulières, jointes à beaucoup de zèle et à un travail infatigable, me font un devoir de les honorer. Outre cela, leur loi n'est point séditieuse et ne porte pas les peuples à la révolte ; ainsi il nous semble bon de la permettre, afin que tous ceux qui voudront l'embrasser puissent librement entrer dans les églises et faire une profession publique du culte qu'on y rend au souverain Seigneur du Ciel.

« Nous voulons donc que tous les édits qui jusqu'ici ont été portés contre elle par l'avis et le conseil de nos tribunaux soient maintenant déchirés et anéantis. Vous, ministres d'État, et vous, mandarins du souverain tribunal des Rites, assemblez-vous, examinez cette affaire, et me donnez au plus tôt votre avis. »

II.

Le prince Sosan se trouva lui-même à cette assemblée, comme il en était convenu avec l'empereur ; et, quoiqu'il ne fût pas chrétien, il y parla néanmoins d'une manière si vive et si touchante qu'il semblait plutôt défendre sa propre cause ou celle de l'État que

les intérêts d'une religion étrangère. Voici, d'après le procès-verbal de la séance, la traduction fidèle du discours qu'il prononça.

« Vous savez avec quelle application, quel zèle et quelle fidélité les Européens s'emploient au service de l'empire. Parmi nous les hommes les plus illustres, quoique intéressés à l'ordre et à la paix, se sont plutôt dévoués à la gloire, aux richesses, à leur fortune particulière qu'à la prospérité de l'État; il en est peu qui cherchent purement le bien public. Ces étrangers, au contraire, exempts de toutes ces passions, aiment l'empire plus que nous ne l'aimons nous-mêmes; ils sacrifient volontiers leur propre repos à la tranquillité de nos provinces.

« Nous l'avons expérimenté durant le cours des guerres civiles et dans les derniers démêlés que nous avons eus avec les Moscovites. Car à qui pensez-vous que nous soyons redevables de l'heureux succès de cette négociation? Il serait, sans doute, de mon intérêt de m'en donner toute la gloire, moi qui ai été le premier plénipotentiaire; mais si j'étais assez injuste pour m'en faire honneur, au préjudice de ces hommes, les chefs des troupes ennemies, tous mes officiers, ma propre armée me démentiraient.

« Ce sont ces Européens qui, par leur prudence, leur adresse, leur esprit de sagesse et de modération, ont mis fin à cette importante affaire. Sans leurs conseils nous aurions été obligés d'exiger au prix de notre sang les droits que l'injustice de nos ennemis refusait si opiniâtrément d'accorder à l'empereur. Qu'avons-nous fait pour reconnaître un si grand service? Mais que pouvons-nous faire pour des gens qui

ne demandent ni richesses, ni charges, ni honneurs? Certainement nous devrions être inconsolables s'il n'était pas en notre pouvoir de récompenser des étrangers qui se sacrifient si généreusement pour nous. Je crois donc que, lorsque vous y aurez fait réflexion, vous me saurez bon gré de vous avoir découvert le seul endroit par lequel ils sont sensibles à notre reconnaissance.

« Ils ont une loi qui leur tient lieu de toutes les richesses du monde; ils honorent une divinité qui seule fait leur consolation et leur bonheur. Permettez-leur de jouir librement de ce seul bien qu'ils possèdent, et souffrez qu'ils le communiquent à nos peuples. Quoique en cela ils nous fassent plutôt une grâce qu'ils n'en reçoivent une de nous, ils veulent bien nous en tenir compte et l'accepter comme la récompense de tous leurs services.

« Les lamas de la Tartarie, les bonzes de la Chine ne sont point troublés dans l'exercice de leur religion. Les mahométans eux-mêmes ont élevé à Han-Tcheou-Fou une mosquée qui domine sur nos édifices publics. On n'oppose point de digues à ces torrents qui inondent le royaume des Fleurs; on dissimule, on approuve en quelque sorte toutes ces sectes inutiles ou dangereuses; et quand les Européens nous demandent la liberté de prêcher une loi qui ne contient que les maximes de la vertu la plus épurée, non-seulement nous les rebutons avec mépris, mais nous nous faisons encore un mérite de les condamner, comme si les lois qui nous obligent de fermer l'entrée de l'empire à la superstition et au mensonge proscrivaient aussi la vérité. »

Comme le prince Sosan s'étendait beaucoup sur ce point, il fut interrompu par plusieurs membres de l'assemblée, qui essayèrent de démontrer qu'il y avait toujours danger de voir cette nouvelle secte, peu dangereuse aujourd'hui, devenir plus tard la source de graves désordres; qu'il était d'une bonne politique d'étouffer à leur naissance ces petits monstres de rébellion et de discorde; qu'enfin la loi de ces étrangers était de nature à causer quelque ombrage...

« Quel ombrage? s'écria le prince Sosan. J'ai été pendant dix ans grand kolao de l'empire, et je n'ai jamais eu aucune plainte contre les chrétiens. Croyez-moi, il serait à souhaiter que la nation entière embrassât leur religion. Car n'est-ce pas cette religion qui commande aux enfants de respecter leurs parents, aux sujets d'être fidèles à leur prince, aux serviteurs de faire exactement la volonté de leur maître; qui défend de tuer, de tromper, de prendre le bien de son prochain; qui a en horreur la calomnie et le parjure; qui réprouve le mensonge, qui inspire la simplicité, la droiture, la modestie, la tempérance? Examinez et pénétrez, s'il est possible, le cœur de l'homme; si vous y trouvez un seul vice que la loi chrétienne ne défende, ou une seule vertu qu'elle ne conseille, je vous permets de vous déclarer contre elle; mais si tout y est saint et conforme à la raison, pourquoi balancez-vous encore à l'approuver? »

Le prince Sosan, ayant vu que les esprits de ses auditeurs étaient ébranlés, prit les dix commandements de Dieu et les expliqua avec tant d'éloquence que les mandarins, se regardant les uns les autres et n'y trouvant rien à répondre, avouèrent enfin qu'on pou-

vait sans aucun danger suivre dans l'empire cette nouvelle loi... Un vieux Chinois, membre de la cour des Rites, se leva alors et déclara qu'on n'en voulait ni aux Européens ni à leur religion ; que si toujours on avait été d'avis de ne pas permettre aux Chinois de l'embrasser, c'était qu'après tout, cette religion étant une religion étrangère et prêchée par des étrangers, il y avait sujet de craindre que, si on en ouvrait une fois la porte à tout le monde, on n'y vît entrer en peu de temps la plus grande partie de l'empire.

« Plût au ciel, reprit alors Sosan, que tout l'empire « y entrât et en gardât fidèlement les commandements. « Tous les crimes cesseraient ; on ne verrait plus ni « meurtres, ni adultères, ni brigandages ; il n'y « aurait plus de divisions dans les familles, de que- « relles entre les particuliers, d'injustices parmi les « mandarins ; on n'entendrait plus parler ni de rebel- « les ni de voleurs ; on vivrait dans l'innocence, dans « la paix, dans une concorde qui nous rendrait la « nation du monde la plus heureuse, comme nous en « sommes la plus sage et la plus puissante. »

Ces dernières paroles firent sur l'assemblée une impression décisive ; et tous les membres de la cour des Rites, les Chinois comme les Tartares, décrétèrent d'une voix unanime qu'il fallait donner une entière liberté aux missionnaires de prêcher l'Évangile et aux sujets de l'empire de l'embrasser et de le suivre. Ils travaillèrent ensuite à rédiger dans ce sens l'arrêt qu'ils devaient présenter à l'empereur.

Le prince Sosan, content d'un si heureux succès, sortit de l'assemblée, et alla rendre compte à l'empereur des bonnes dispositions de la cour des Rites. Il

l'assura que les Chinois avaient renoncé à leurs préjugés; qu'il les avait trouvés aussi dociles que les Tartares, et qu'on n'attendait plus que ses ordres pour porter une sentence telle qu'il la pouvait souhaiter : « Vous venez de jouer un mauvais tour aux Chinois, « dit l'empereur en souriant; ils ne vous le pardon- « neront jamais, et vous n'avez qu'à vous préparer « à porter tout le poids de leur haine. Ce poids ne « m'embarrassera pas, repartit Sosan; si on ne leur « joue jamais de plus mauvais tour, ils n'auront pas « sujet d'être fort chagrins. »

Le lendemain la cour des Rites se rendit solennellement au palais et présenta à l'approbation de l'empereur le décret qu'elle avait rédigé avec le plus grand soin. Voici comment il était conçu :

« Koupataï, sujet de l'empereur, président de la « cour souveraine des Rites et chef de plusieurs autres « tribunaux, présente à Sa Majesté cette très-humble « requête avec toute la soumission et le respect que « lui et ses assesseurs doivent avoir pour tous ses « commandements, surtout quand elle nous fait l'hon- « neur de nous demander nos avis sur les affaires im- « portantes de l'État.

« Nous avons sérieusement examiné ce qui regarde « les Européens, lesquels, attirés de l'extrémité du « monde par la renommée de votre singulière pru- « dence et par vos autres grandes qualités, ont passé « cette vaste étendue de mers qui nous sépare de « l'Europe. Depuis qu'ils vivent parmi nous, ils mé- « ritent notre estime et notre reconnaissance par les « grands services qu'ils nous ont rendus dans les « guerres civiles et étrangères, par leur application

« continuelle à composer des livres utiles et curieux,
« par leur droiture et leur sincère affection pour le
« bien public.

« Outre cela, ces Européens sont fort tranquilles;
« ils n'excitent point de troubles dans nos provinces;
« ils ne font du mal à personne; ils ne commettent au-
« cune mauvaise action : de plus, leur doctrine n'a
« rien de commun avec les fausses et dangereuses
« sectes de l'empire, de sorte que leurs maximes ne
« portent point les esprits à la sédition.

« Puis donc que nous n'empêchons ni les lamas
« de la Tartarie ni les bonzes de la Chine d'avoir des
« temples et d'y offrir de l'encens à leurs dieux, beau-
« coup moins pouvons-nous défendre aux Européens,
« qui ne font ni n'enseignent rien contre les bonnes
« lois, d'avoir aussi leurs églises particulières et d'y
« prêcher publiquement leur religion. Certainement
« ces deux choses seraient tout à fait contraires l'une
« à l'autre, et nous paraîtrions manifestement nous
« contredire nous-mêmes.

« Nous jugeons donc que tous les temples dédiés
« au Seigneur du Ciel, en quelque endroit qu'ils se
« trouvent, doivent être conservés, et qu'on peut per-
« mettre à tous ceux qui voudront honorer ce Dieu
« d'entrer dans ses temples, de lui offrir de l'encens
« et de rendre le culte pratiqué jusqu'ici par les chré-
« tiens, selon leur ancienne coutume. Ainsi que nul
« ne puisse désormais former aucune opposition.

« Cependant nous attendrons là-dessus les ordres
« de l'empereur, afin que nous les puissions commu-
« niquer aux gouverneurs et aux vice-rois tant de Pé-
« king que des autres villes des provinces... Fait l'an

« trente et un du règne de Khang-Hi, le troisième jour « de la deuxième lune (22 mars 1692). »

L'empereur reçut ce décret avec une joie qu'il ne pouvait assez exprimer. Il le confirma sur l'heure, et en envoya aux missionnaires une copie scellée du grand sceau de l'empire, pour être, dit-il, éternellement conservée dans les archives de leur maison. Quelques jours après il le fit publier dans tout l'empire; et la cour souveraine des Rites, en l'envoyant aux principaux mandarins, ajoutait dans son ordre les paroles suivantes : « Vous donc, vice-rois des provinces, rece-« vez avec un très-profond respect cet édit impérial. « Dès qu'il sera entre vos mains, lisez-le attentive-« ment; estimez-le et ne manquez pas de l'exécuter « ponctuellement, selon l'exemple que nous vous en « avons nous-mêmes donné. De plus, faites-en faire « des copies, pour le répandre dans tous les lieux « de vos gouvernements; ne manquez pas de nous « donner avis de ce que vous aurez fait en ce « point. »

Par cet acte authentique et solennel la religion chrétienne fut enfin établie dans l'empire chinois sur les fondements les plus solides et les plus inébranlables qu'on pouvait désirer. Il serait difficile d'exprimer la joie qui éclata dans toutes les missions de la Chine lorsqu'on y apprit une si heureuse nouvelle : jamais il n'y en eut de plus vive ni de plus sincère. Les néophytes se rendirent en foule dans leurs églises pour remercier Dieu d'avoir essuyé leurs larmes, exaucé leurs vœux, de les avoir mis dans une entière liberté de le servir selon leur cœur. On fit ensuite des réjouissances publiques, pendant lesquelles on portait

en grande pompe l'édit impérial, orné de fleurs et escorté par de nombreux musiciens.

Mais le plus beau résultat de cet heureux événement fut l'influence qu'il exerça sur les populations. Plusieurs païens que la crainte des lois avait jusqu'alors arrêtés se firent instruire et demandèrent le baptême. Des mandarins, considérables par leur science et par leurs emplois, suivirent leur exemple. L'on vit dans toutes les provinces des conversions extraordinaires, et le nombre des catéchumènes qui s'adressèrent aux missionnaires pour se faire chrétiens devint si grand que ceux-ci pouvaient à peine suffire à recevoir les enrôlements de ces nouveaux soldats de Jésus-Christ. La propagation de la foi faisait des progrès si rapides qu'un des apôtres de la Chine écrivait alors en Europe ces belles paroles d'espérance, qui, hélas! ne se sont pas encore réalisées.

« Jamais, disait-il, les conjonctures n'ont été plus favorables pour étendre le royaume de Dieu ; jamais le vaste empire de la Chine, où l'on compte plus de trois cents millions d'âmes, n'a été dans des dispositions plus heureuses pour recevoir la lumière de l'Évangile.

« Fasse Le ciel, ajoutait le P. le Gobien, que nous soyons assez heureux pour voir de nos jours se former aux extrémités de la terre une nouvelle Église aussi nombreuse et aussi fervente que l'ancienne. Qu'un nouveau Constantin aussi zélé que le premier en devienne l'enfant, en même temps qu'il en est le protecteur et l'appui. Que le Japon, la Tartarie, le Tonquin et tous les royaumes voisins, qui se font gloire de se former sur les mœurs des Chinois, qu'ils regar-

dent comme la nation la plus sage et la plus éclairée qui soit au monde, suivent son exemple! ainsi, l'Europe et l'Asie se trouvant unies dans un même culte, et adorant le même Dieu, le nom du Seigneur, qui mérite d'être loué depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, le sera en effet par autant de langues qu'il y a d'hommes dans toute cette étendue de terres qui compose les deux principales parties du monde (1). »

Cet heureux jour, que les missionnaires de la Chine croyaient entrevoir il y aura bientôt deux siècles, nous l'attendons encore, en adorant les desseins impénétrables de la Providence toujours avec le même amour, la même foi et la même espérance.

III.

Après les fêtes de la nouvelle année et dès que l'édit en faveur du christianisme fut publié, l'empereur Khang-Hi reprit ses études favorites. On comprend avec quelle ardeur et quel dévouement il était aidé dans ses travaux scientifiques par les PP. Gerbillon et Bouvet, qui étaient toujours attachés à sa personne et se rendaient journellement au palais impérial. Peu de temps après la proclamation de la liberté religieuse en Chine, la Providence sembla fournir aux missionsionnaires une occasion de témoigner à l'empereur leur reconnaissance. A la quatrième lune de cette

(1) Le Gobien, *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine*, etc., p. 215.

même année, Khang-Hi fut attaqué d'une fièvre maligne qui fit craindre pour sa vie. Les médecins du palais ne négligèrent aucun des moyens que l'art leur fournissait pour le guérir; mais ils les épuisèrent en vain, et aucun remède n'eut de succès. L'empereur se ressouvint alors que les PP. Gerbillon et Bouvet lui avaient vanté la vertu d'un remède récemment apporté d'Europe du quinquina, auquel il avait donné lui-même le nom de *chin-yo*, remède divin. Voyant que les soins de ses médecins ne lui étaient d'aucun soulagement, il manifesta le désir de prendre le remède des Européens. Les médecins officiels s'y opposèrent avec opiniâtreté, alléguant qu'il y aurait de la témérité à faire sur la personne de l'empereur l'expérience d'un remède inconnu. Trois des plus fameux furent de cet avis, et ajoutèrent qu'il serait convenable de suspendre pendant quelques jours toute espèce de drogue, afin d'examiner la marche de la nature et de découvrir plus sûrement le caractère de la maladie. Mais l'empereur, à l'insu de ses médecins, prit le spécifique européen; et le soir du même jour il se trouva sans fièvre : il continua d'aller de mieux en mieux les jours suivants.

Cependant, quelque temps après, il ressentit de nouveau plusieurs accès d'une fièvre intermittente, lesquels, quoique assez légers, lui causèrent de l'inquiétude. Ce nouvel accident lui fit donner l'ordre de publier par toute la ville que si quelqu'un avait un spécifique contre la fièvre, il eût à venir sans délai en donner avis au palais; et qu'en même temps ceux qui étaient atteints de la fièvre pouvaient se présenter pour être guéris. Il chargea quelques-uns des grands

officiers du palais de recevoir les remèdes qu'on apporterait et de les administrer aux malades.

Parmi ceux qui s'annoncèrent pour avoir des recettes infaillibles, un bonze se fit remarquer par sa singularité et divertit beaucoup les courtisans. Ce bonze se présenta d'un air grave et les mains vides devant les officiers nommés par l'empereur, et demanda qu'on le conduisit auprès du puits le plus profond du palais. Il y puisa un seau d'eau, dont il remplit un vase de porcelaine, qu'il posa à terre, ensuite il le reprit toujours avec la même gravité; et, se tournant vers le soleil, les mains élevées, il lui en fit pieusement l'offrande. Le charlatan réitéra la même cérémonie vers les quatre parties du monde, en faisant des gestes et des contorsions ridicules. Alors il présenta le vase aux officiers nommés par l'empereur, en les assurant qu'aucune fièvre ne pouvait résister à la vertu de cette eau mystérieuse. Tout ce qu'il y avait là de spectateurs se mirent à rire; on ne laissa pas cependant de faire prendre de cette eau à quelques-uns des fébricitants; mais le prétendu remède se trouvant sans efficacité, le bonze fut chassé du palais comme un imposteur.

Les missionnaires français Gerbillon, de Fontaney et Bouvet se rendirent aussi au palais avec une certaine provision de quinquina; ils le présentèrent aux quatre grands dignitaires chargés d'éprouver les remèdes, et leur enseignèrent la manière de l'administrer. On en fit dès le lendemain l'essai sur plusieurs malades, qu'on garda à vue et qui furent guéris dès la première prise. Les mandarins, chargés de veiller aux expériences rendirent compte à l'empereur de l'effet

étonnant du remède; et ce monarque se serait déterminé à en prendre à l'instant si le prince héritier ne s'y fût opposé et n'eût fait des reproches aux mandarins d'avoir parlé si avantageusement d'un remède dont on faisait la première expérience. Ceux-ci se justifièrent en disant que ce spécifique, loin de pouvoir jamais nuire, était au contraire salutaire même en santé, et ils offrirent d'en prendre. Le prince héritier, s'étant fait apporter du vin, voulut lui-même en faire le mélange avec l'écorce péruvienne; et sur les six heures du soir il en donna une prise à chacun des quatre mandarins, qui se retirèrent chez eux, et dormirent fort tranquillement sans éprouver la moindre incommodité.

L'empereur passa fort mal cette nuit. Sur les trois heures du matin, ayant appris que les quatre mandarins avaient pris du quinquina sans en avoir éprouvé aucun inconvénient, il n'hésita pas à en prendre lui-même, et la fièvre disparut. L'usage qu'il en fit pendant quelques jours le rétablit parfaitement. Khang-Hi récompensa ceux qui avaient marqué du zèle pour lui procurer des remèdes efficaces; mais il punit sévèrement les trois médecins qui avaient proposé de laisser agir la nature et de suspendre tout remède. Le tribunal des crimes, devant lequel ils furent traduits, les ayant condamnés à mort, l'empereur commua leur peine en celle de l'exil dans les steppes glaciales de la Tartarie (1).

En Chine, nous avons dit ailleurs (2), chacun exerce la médécine avec entière liberté; le gouvernement ne

(1) De Mailla. *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 171.
(2) *L'Empire chinois*, t. II, p. 28.

s'en mêle en aucune manière. On a pensé que le vif et irrésistible intérêt que les hommes portent naturellement à leur santé serait un motif suffisant pour les empêcher de donner leur confiance à un médecin qui n'en serait pas digne. Aussi quiconque a lu quelques livres de recettes et étudié la nomenclature des médicaments a le droit de se lancer avec intrépidité dans l'art de guérir ses semblables... ou de les tuer.

La médecine est, comme l'enseignement, un excellent débouché pour favoriser l'écoulement des nombreux bacheliers qui ne peuvent parvenir aux grades supérieurs et prétendre au mandarinat. Aussi les docteurs pullulent en Chine; sans parler des médecins officieux, qui sont innombrables, puisque, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, tous les Chinois savent plus ou moins la médecine, il n'est pas de petite localité qui ne possède plusieurs médecins de profession. Leur position n'est pas, à beaucoup près, aussi brillante qu'en Europe; outre qu'il n'y a pas grand honneur à exercer un état qui est à la portée et, en quelque sorte, à la merci de tout le monde, on n'y trouve non plus que très-peu de chose à gagner. Ordinairement les visites ne se payent pas. Le docteur chinois ne peut spéculer que sur ses remèdes, qu'il est obligé de vendre à bon marché, et toujours à crédit, d'où il faut conclure qu'il ne peut guère compter que sur le tiers de son revenu; en outre, il est assez d'usage de ne pas payer les médecines qui ne produisent pas de bons effets, ce qu'elles se permettent assez souvent.

Mais la situation la plus triste et la plus piteuse pour le médecin chinois, c'est lorsqu'il est obligé de se cacher ou de se sauver loin de son pays pour éviter

la prison, les amendes, les coups de bambou, et quelquefois pis encore : cela peut arriver quand, ayant promis de guérir un malade, il a la maladresse de le laisser mourir. Les parents ne se font pas faute de lui intenter un procès; et, dans ce cas, pour peu qu'on tienne à sa vie ou à ses sapéques, le parti le plus sûr c'est de prendre la fuite. La législation semble, du reste, favoriser ces procédés un peu sévères à l'égard des médecins. Voici ce qu'on lit dans le *Code pénal* de la Chine, section 297 : « Quand ceux qui « exerceront la médecine ou la chirurgie sans s'y « entendre administreront des drogues ou opéreront, « avec un outil piquant on tranchant, d'une façon « contraire à la pratique et aux règles établies, et que, « par là, ils auront contribué à faire mourir un ma- « lade, les magistrats appelleront d'autres hommes « de l'art pour examiner la nature du remède qu'ils « auront donné ou celle de la blessure qu'ils auront « faite et qui auront été suivis de la mort du ma- « lade. S'il est reconnu qu'on ne peut les accuser que « d'avoir agi par erreur, sans aucun dessein de nuire, « le médecin ou le chirurgien pourra se racheter de « la peine qu'on inflige à un homicide de la manière « réglée pour les cas où l'on tue par accident; mais « ils seront obligés de quitter pour toujours leur pro- « fession. » Cette dernière clause paraît assez sage, et mériterait peut-être d'être empruntée à la Chine.

Si l'empereur Khang-Hi fut sévère à l'égard des médecins qui n'avaient pas traité sa maladie avec succès, il se montra généreux envers les missionnaires français, qui par le moyen du quinquina avaient réussi à le délivrer de sa fièvre; il les manda au palais

impérial et leur fit dire, par un des principaux officiers de sa chambre, ces gracieuses paroles : « L'empereur vous fait don d'une maison dans la ville « Jaune, c'est-à-dire dans la première enceinte de « son palais... » Après avoir entendu ces paroles à genoux, selon le cérémonial de la Chine, les missionnaires se levèrent, et l'officier les conduisit dans l'appartement de l'empereur pour y faire leur remercîment, bien que Khang-Hi ne fût pas présent. Les PP. de Visdelou, Bouvet, Gerbillon et de Fontaney, s'étant placés de front entre deux files de mandarins qui se tenaient debout et en silence, firent trois génuflexions et neuf inclinations profondes pour exprimer leur reconnaissance à Sa Majesté Impériale. Le lendemain ils recommencèrent la même cérémonie; mais cette fois en présence de l'empereur, qui eut la bonté de les entretenir dans les termes les plus obligeants. Avant de les congédier, Khang-Hi fit remettre aux missionnaires français des présents qu'il destinait à Louis XIV, et les chargea d'informer le roi de France de la faveur qu'il venait de leur faire en leur accordant une maison dans l'enceinte même de son palais. Ils prirent possession de cette résidence le 11 juillet 1693 ; mais, comme elle n'était pas disposée pour loger des religieux, l'empereur donna ordre à la cour des travaux publics d'y faire exécuter les travaux et les réparations qu'on jugerait nécessaires.

IV.

L'empereur Khang-Hi, ayant recouvré toute la vigueur de sa santé, rentra avec sa force d'âme habituelle dans le cours de sa vie active et laborieuse. Depuis quelques années le Kaldan, chef de quelques tribus mongoles, ayant refusé de se soumettre à la dynastie qui avait subjugué la Chine, essayait de soulever contre elle ces hordes errantes de la Tartarie, qui du temps de Tchinguiz-Khan avaient promené l'épouvante et la mort sur toute la surface de l'Asie. Déjà il avait entraîné dans son parti les Khalkhas, les Œleuts et les populations belliqueuses du Koukou-Nor. Ayant eu l'habileté de s'insinuer dans l'esprit du grand Lama du Thibet, il espérait que, par l'influence de ce pontife suprême du bouddhisme, il soulèverait facilement et soumettrait à sa puissance toutes les tribus de la Tartarie Mongole. Khang-Hi, qui connaissait les intentions et les intrigues du Kaldan, avait mis en œuvre toutes les ressources de la diplomatie chinoise pour faire échouer les projets de son redoutable ennemi. Ses émissaires parcouraient les divers campements des Mongols pour rompre la coalition ou l'empêcher de se former ; ses ambassadeurs les plus habiles étaient envoyés à Lha-Ssa, auprès du grand Lama, pour le détourner de prêter aux ennemis de l'empire l'appui de son influence religieuse.

Malgré toutes ces précautions, la puissance du Kaldan n'avait cessé de grandir ; elle était devenue si mena-

çante que Khang-Hi se détermina à l'écraser avec toutes les forces dont il pouvait disposer, et décréta une grande expédition dont il prendrait lui-même le commandement. Les préparatifs se firent avec une prodigieuse activité; et, comme les chasses impériales n'avaient cessé de tenir les troupes en mouvement, leur organisation complète ne demanda pas un temps considérable. Le corps d'armée que l'empereur commandait en personne était composé de trente-sept mille hommes tirés des troupes de Péking, auxquels se joignirent plus de quarante mille hommes des bannières mongoles. Le général Fi-Yang-Ko avait sous ses ordres cinquante-cinq mille hommes, en partie Chinois et en partie Mantchous et Mongols. Le troisième corps expéditionnaire, dont le commandement fut confié au général Sapsou, était de trente-cinq mille hommes. Indépendamment de ces forces, quinze mille, tant mandarins réformés que docteurs et bacheliers, devaient escorter les convois et marcher à la suite des armées : un nombre considérable de valets grossissait encore cette multitude; chaque soldat mantchou, mongol et chinois était servi en campagne par des domestiques attachés à sa personne (1); de sorte qu'on pouvait évaluer à un million d'hommes les trois corps expéditionnaires qui passèrent en Tartarie. Tel était, d'a-

(1) Un corps de huit à dix mille cavaliers effectifs se compte ordinairement pour quarante ou cinquante mille hommes, parce qu'on y comprend les valets, que les Tartares font servir de soldats dans l'occasion et qu'ils instruisent dès leur jeunesse à tirer de l'arc et à se mettre en état d'occuper une place de cavalier ou de fantassin. Ces valets sont très-avantageux à leurs maîtres, en ce que d'abord ceux-ci profitent de leur paye, et qu'ensuite, si ces valets font quelques actions d'éclat, c'est le maître qui en reçoit la récompense.

près les annales de la Chine, l'effectif de cette grande armée, qui devait, sans doute, présenter l'aspect le plus pittoresque.

Tous les préparatifs étant faits, le tribunal des Rites détermina les cérémonies qui seraient observées au départ de l'empereur; et le tribunal de la guerre régla la marche des troupes de la manière suivante : « Après que le Fils du Ciel aura offert un sacrifice au Tien (1), il se transportera à la salle de ses ancêtres pour les avertir de son départ.

« Sortant ensuite de son palais, il se rendra par la grande rue Ngan-Ting-Men à la porte de la muraille de terre, où les soldats des huit bannières l'attendront sous les armes. Les troupes légères feront l'avant-garde. Les fils de l'empereur, qui le suivront à cette expédition, marcheront à la tête de leur bannière avec les gardes du corps. Les artilleurs mantchous formeront les premiers rangs; après eux les canonniers chinois et les soldats chinois suivront immédiatement. Dès qu'ils verront paraître l'empereur, ils le salueront de trois coups de canon et se disposeront à marcher. Lorsque Sa Majesté arrivera au milieu du camp, alors tous les officiers et les soldats le salueront, sans descendre de cheval, avec une profonde inclination et se mettront en marche. Les princes qui ne suivent point l'empereur à la guerre et tous les mandarins se placeront à droite et à gauche sur son passage, à la suite de l'armée; ils salueront profondément, les deux genoux en terre, etc. »

Tout ayant été réglé pour le départ de l'armée avec

(1) Tien en chinois veut dire Ciel.

les détails les plus minutieux, l'empereur fit un sacrifice solennel au Tien et lui adressa cette prière : « La « trente-cinquième année (1) de Khang-Hi, le vingt-« septième de la seconde lune, recevez mon hommage, « protégez le plus soumis de vos sujets, ô Tien, sou-« verain Ciel, suprême Empereur! J'invoque votre « assistance, avec une confiance respectueuse, dans « la guerre que je me vois forcé d'entreprendre. « Vous m'avez comblé de faveurs. Un peuple im-« mense reconnaît ma puissance; et vous avez signalé « sur moi les effets d'une protection tout extraordi-« naire. J'adore dans le silence et le respect vos bien-« faits; et je ne sais comment manifester la reconnais-« sance qui me pénètre! Mon désir le plus ardent a « toujours été de voir les peuples de l'empire et « même les nations étrangères jouir des douceurs « de la paix. Le Kaldan détruit mes plus chères espé-« rances : il sème partout le désordre; il foule aux « pieds vos lois et méprise les ordres de son souve-« rain, qui tient votre place sur la terre : c'est le plus « faux et le plus méchant de tous les hommes. Vous « m'avez accordé une première victoire sur lui : je « l'ai défait et réduit aux dernières extrémités. Ses « malheurs n'ont apporté aucun changement à sa con-« duite; aux violences déclarées il substitue l'intrigue « et la cabale; il se joue des serments les plus sacrés. « Objet de la haine du genre humain, ô Tien, sans « doute qu'il a mérité votre colère! Le seul dessein « de venger la terre et de punir ses forfaits me met « les armes à la main. Je tiens de vous le droit de

(1) 1696.

« faire la guerre aux méchants. Pour m'acquitter de « ce devoir, je marche en personne à la tête de mes « troupes, que je divise en plusieurs corps, afin d'in- « vestir le Kaldan. Mon départ est fixé au trentième « jour de la seconde lune. Prosterné devant vous, « j'implore votre secours, et je vous offre ce sacrifice, « animé de l'espérance d'attirer sur moi votre pro- « tection. Je ne forme qu'un seul vœu, celui de faire « jouir d'une paix inaltérable le pays immense sur « lequel vous m'avez établi (1). »

Après les cérémonies du sacrifice, l'empereur se rendit à la salle de ses ancêtres pour les avertir, suivant la coutume, de la guerre qu'il allait faire en Tartarie. Il partit ensuite de Péking au jour fixé, emmenant avec lui les PP. Thomas, Pereyra et Gerbillon; car les intérêts de la science n'étaient jamais exclus de ses longs voyages et de ses expéditions guerrières. Il est vraiment douloureux de voir ce grand empereur, qui connaissait, qui aimait, qui favorisait le christianisme, au point d'accorder aux missionnaires une résidence dans l'enceinte même de son palais, s'abandonner à des pratiques auxquelles il ne croyait pas, qu'il trouvait absurdes ou ridicules, mais qu'il autorisait par son exemple. La droiture de sa raison lui montrait la vérité, et une politique toute mondaine le tenait attaché à l'erreur et au mensonge.

Le char impérial s'avança, à travers les vastes plaines de la Tartarie, jusqu'aux rives du Keroulen. A la vue de cette armée formidable, plusieurs chefs mongols, vassaux du Kaldan, se soumirent aux troupes

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 187.

impériales, qui remportèrent, en diverses rencontres, des avantages signalés. Kaldan se retira dans la partie occidentale de ses États, où Kang-Hi ne jugea pas à propos de le poursuivre. Des nouvelles officielles répandues dans tout l'empire représentèrent le prince œleute comme entièrement défait et son empire comme détruit. On lui avait effectivement tué ou pris beaucoup de monde; mais on ne lui avait rien ôté, puisqu'on n'avait pu l'atteindre.

L'année suivante Khang-Hi prit sa route par le pays des Ortous, pour pénétrer plus directement jusqu'au lieu où étaient rassemblées les principales forces du chef mongol; mais il s'arrêta dans le pays des Ortous, sur les bords du fleuve Jaune, où les ambassadeurs de Kaldan vinrent le trouver. Khang-Hi les reçut avec bonté; mais il ne voulut accorder aucune condition au Kaldan que celui-ci ne fût venu lui-même se remettre entre ses mains. Il lui fixa, pour cette soumission, un délai de soixante-dix jours, pendant lesquels il fit lui-même un voyage à Péking, pour y assister aux fêtes du nouvel an; puis il revint dans le pays des Ortous pour attendre l'arrivée de Kaldan, en préparant tout pour l'aller chercher au fond de la Tartarie si ce prince persistait dans son obstination.

Les troupes qui accompagnaient Kaldan s'étant insensiblement dispersées ou soumises aux généraux de l'empereur, on se disposait à l'investir au centre de la Grande Tartarie, lorsqu'on reçut la nouvelle de sa mort. Khang-Hi, débarrassé de cet ennemi redoutable, s'en revint à Péking à petites journées, en chassant comme il avait coutume de le faire dans tous ses voyages.

Quand l'empereur fut de retour dans sa capitale, il prononça en présence des grands de la cour un discours qui contient un exposé très-lumineux des motifs et des résultats de cette guerre. « Kaldan, dit-il, « était un ennemi formidable : Samarkand, Boukhara, les Pourouts, Yerki-Yang, Khaschgar, Tourfan, « Khamul enlevés aux musulmans et la prise de « douze cents villes n'attestent que trop jusqu'à quel « point il avait su porter la terreur de ses armes. Les « Kalkas avaient en vain rassemblé toutes leurs forces, en lui opposant leurs sept bannières, qui formaient une armée de plus de cent mille hommes. « Une seule année suffit à Kaldan pour dissiper et « anéantir des forces si considérables. Le khan des « Kalkas est venu implorer mon secours et se soumettre à ma puissance, attiré par la réputation de la grandeur d'âme et de la générosité avec lesquelles j'ai « toujours traité les étrangers. J'aurais commis contre « les règles d'une sage politique la faute la plus « grave si j'avais refusé de le recevoir ; il n'aurait « pas manqué d'aller se joindre aux Œleuts ; et il serait superflu de vous faire sentir à quel degré de « puissance et de force se serait élevé Kaldan avec « un allié si formidable... »

En effet, si l'empereur mantchou eût négligé de prendre part aux affaires de ces contrées, il y a lieu de croire qu'au lieu de voir la Mongolie soumise au souverain de la Chine on eût vu la Chine subjuguée par Kaldan. Khang-Hi fut obligé, après avoir forcé à l'obéissance presque toutes les branches de la nation œleute, d'attaquer aussi les Kirgis. Une fois maître de ces pays, tous les démêlés des princes tartares entre

eux ou avec les lamas du Thibet ressortirent de la cour de Khang-Hi comme d'un tribunal suprême.

V.

Nous avons vu que pendant ces expéditions militaires Khang-Hi se faisait toujours accompagner de quelques missionnaires, auprès desquels il continuait ses études favorites, la physique, l'histoire naturelle, la géographie et l'astronomie. Les Jésuites qui avaient l'honneur de donner des leçons à cet illustre prince trouvaient une grande consolation au milieu de ces courses si longues et si fatigantes; car ils pouvaient servir la religion avec encore plus d'efficacité que s'ils fussent restés dans les missions, parmi leurs néophytes. Outre qu'ils maintenaient l'empereur dans ses bonnes dispositions à l'égard des chrétiens, ils ne manquaient pas de répandre autour d'eux une bonne semence évangélique, qui devait fructifier plus tard avec la bénédiction de Dieu. C'est ainsi qu'à la faveur des sciences humaines la lumière du christianisme brillait au milieu de la cour, pour se répandre ensuite parmi les mandarins et des mandarins au peuple. La propagation de la foi s'étendait ainsi, d'un bout de l'empire à l'autre, à toutes les classes de la société; et la nation chinoise paraissait être entrée définitivement dans la grande famille catholique.

Le récent édit de l'empereur qui proclamait la liberté du christianisme dans toute l'étendue de ses États fit germer plus que jamais dans l'esprit des Jésuites

cette pensée de la formation d'un clergé indigène que déjà plusieurs grands missionnaires, Trigault, Rougemont et Verbiest avaient, à diverses époques, exposée dans leurs Mémoires. Le 15 août 1695 les Jésuites de Péking rédigèrent un nouveau mémoire qui est un glorieux monument de leur zèle et dont voici la substance (1).

Ils exposent premièrement sous les couleurs les plus vives l'état de la religion dans la Chine, disant que le moment est venu d'assurer à jamais sa prospérité et de se frayer une large voie à la conquête spirituelle de ce vaste empire; qu'il faut profiter de l'ébranlement général pour se créer une église imposante par le nombre des néophytes : car, ajoutent-ils, d'après la politique de l'empire, la persécution n'est possible que contre un petit nombre; elle reculera devant une masse. Dans cette vue, ils font de nouvelles sollicitations pour obtenir la dispense de la langue latine et l'autorisation de constituer l'Église naissante sur des bases plus solides et d'après un plan plus en harmonie avec les mœurs du pays. Ils demandent que la langue chinoise devienne la langue liturgique de ce vaste empire et des contrées qui sont sous son influence politique ou morale.

On aurait pu objecter à ce plan que, si l'on négligeait la langue latine, il n'y aurait plus de moyen direct de relation entre Rome et la Chine; ce qui exposerait cette chrétienté naissante au danger du schisme. Mais les missionnaires répondent à cette difficulté qu'on peut exiger l'étude du latin de tous les

(1) Le P. Bertrand, *Histoire de la mission du Maduré*, t. I, p. 210 et 348.

sujets distingués, parmi lesquels *se trouveront les candidats pour les siéges épiscopaux*; qu'on peut, de plus, fonder à Rome un séminaire chinois, qui fournirait le double avantage de former des sujets de choix et de faciliter les relations entre Rome et la Chine.

Les missionnaires présentent ensuite plusieurs raisons à l'appui de leur demande : les unes, tirées de la nécessité d'un clergé indigène très-nombreux et de l'impossibilité de le former autrement, s'accordent avec les raisons exprimées dans le mémoire antérieur du P. Verbiest; les autres sont déduites de diverses circonstances locales ou personnelles. La suivante montrera l'esprit qui animait les missionnaires. « Supposez, disent-ils, que notre divin Sauveur se soit incarné dans l'empire de la Chine (qui certes, par sa population, son antiquité, son étendue et son influence, ne le cède pas à l'ancien empire romain), et que des Chinois, poussés par le zèle apostolique, soient arrivés à Rome pour annoncer le saint Évangile de Jésus-Christ, en y mettant pour condition d'adopter la langue et les cérémonies chinoises; les Romains auraient-ils accepté l'Évangile à cette condition? et si quelques-uns l'avaient accepté, quelle considération auraient pu mériter, dans Rome païenne, des prêtres romains qui, ayant consumé toutes leurs années dans l'étude d'une langue étrangère, seraient restés dans une ignorance honteuse de la littérature et des sciences de leur patrie? Or, appliquons en faveur des Chinois toutes les raisons que l'amour national nous aurait suggérées en notre faveur... »

Les missionnaires concluent ce Mémoire en se jetant tous aux pieds du père commun des fidèles : ils

déclarent que jamais peut-être l'Église de Jésus-Christ ne s'est trouvée dans une circonstance plus importante que celle où il s'agit d'assurer la conquête spirituelle de la Chine, et le conjurent d'accorder la dispense qu'ils sollicitent pour l'accroissement et la solidité de cette Église naissante... On pourra sans doute trouver de la hardiesse dans ce mémoire et dans le plan qu'il propose. « Mais, fait observer le P. Bertrand, y trouvera-t-on ce cœur étroit, ces idées bornées, cette antipathie contre l'institution du clergé indigène et la constitution des Églises nationales qu'on veut cependant reprocher à la compagnie de Jésus? » On a souvent prétendu, en effet, que les Jésuites repoussaient de leurs missions toute participation d'un clergé indigène ou de missionnaires appartenant à d'autres ordres religieux, qu'ils voulaient y rester seuls, afin de se rendre indispensables et de tout dominer à leur gré. Ce mémoire remarquable, présenté au saint-siége en 1698, est une réponse péremptoire à toutes ces calomnieuses accusations.

Pendant que les missionnaires de la Chine se préoccupaient avec tant de sollicitude de la formation d'un clergé indigène, leurs missions étaient parvenues à un point de prospérité qu'elles n'ont jamais dépassé dans la suite. L'empereur, ne se contentant pas d'avoir donné aux Jésuites français une maison dans l'enceinte de son palais, leur accorda, quelque temps après, un grand emplacement qui joignait la maison, pour y bâtir une église.

Il y avait dans le voisinage de l'établissement des missionnaires un vaste terrain sur lequel on avait le projet d'élever quelques corps de logis pour des eunu-

ques du palais. Le P. Gerbillon pensa qu'il serait bon d'arrêter ce projet et de demander cet emplacement pour y construire une église. En conséquence il se rendit à la cour accompagné des PP. de Visdelou et de Fontaney et présenta sa requête à l'empereur. Elle disait dans les termes les plus respectueux que les résidences des missionnaires n'étaient jamais sans églises, et que les églises en étaient la principale partie; que, si les maisons étaient belles et spacieuses, l'église devait les surpasser; car quelle honte pour les missionnaires si, dévoués par leurs vœux et par leur profession à chercher la plus grande gloire de Dieu, ils étaient mieux logés que le Seigneur du ciel! puisqu'il ne manquait rien à la maison que l'empereur avait eu la bonté de leur donner, il fallait une église magnifique pour accompagner un si grand don...

L'empereur, ayant trouvé cette requête juste, accorda aux missionnaires le terrain qu'ils demandaient et leur promit de contribuer à l'érection de l'édifice sacré qu'ils projetaient. Quelques jours après le P. Gerbillon, étant allé à la cour, pria le premier eunuque de dire à l'empereur qu'on se préparait à bâtir l'église dans le lieu qu'il avait eu la bonté de marquer et que les missionnaires le suppliaient très-humblement de se souvenir de la grâce dont il les avait flattés de contribuer à l'ouvrage.

Khang-Hi fit demander au P. Gerbillon pourquoi il n'avait pas invité les autres missionnaires à venir avec lui demander cette grâce : « Car bâtir une église à Dieu, dit ce prince, c'est une chose qui regarde tous les missionnaires et à laquelle ils doivent tous

s'intéresser. » Le P. Gerbillon répondit que, ne sachant pas si la demande qu'il prenait la liberté de faire serait agréable à l'empereur, il n'avait pas osé venir au palais d'une manière si éclatante; mais qu'après avoir obtenu cette grâce il n'aurait pas manqué d'inviter ses confrères à se joindre à lui pour remercier Sa Majesté; que, puisqu'elle le trouvait bon, il allait ce jour-là même les convoquer pour venir demander une faveur qui devait faire tant d'honneur à la religion chrétienne.

Les missionnaires des trois résidences de Péking se rendirent le lendemain au palais; l'empereur, ayant envoyé le premier eunuque avec deux mandarins pour recevoir leur requête, leur fit répondre que, bâtir une église étant une chose sainte, il voulait y contribuer pour faire honneur à leur religion et à leurs personnes. Il leur fit ensuite donner à chacun deux pièces de soie et un lingot d'argent de cinquante onces, afin qu'ils pussent eux-mêmes faire leur offrande à la nouvelle église. L'empereur fournit encore une partie des matériaux et nomma des mandarins pour présider aux ouvrages.

Quatre années entières furent employées à bâtir et à orner l'église française de Péking, une des plus belles et des plus régulières de tout l'Orient... On entrait d'abord dans une vaste cour, large de quarante pieds sur cinquante de long. Elle était entre deux corps de logis bien proportionnés, formant deux grandes salles à la chinoise : l'une servant aux congrégations et à l'instruction des catéchumènes, l'autre à recevoir les personnes qui rendaient visite aux missionnaires. On avait exposé dans cette dernière

les portraits de Louis XIV, des princes de la famille royale de France, du roi d'Espagne, du roi d'Angleterre et de plusieurs autres souverains, avec de beaux instruments de physique et de musique. On y faisait voir encore toutes ces belles gravures recueillies, à cette époque, dans des livres magnifiques, pour faire connaître à tout l'univers la pompe et la splendeur de la cour de France. Les Chinois considéraient tout cela avec une extrême curiosité.

Tout au bout de cette grande cour était bâtie l'église. Longue de soixante-quinze pieds, elle en avait trente-trois de largeur et trente de hauteur; l'intérieur de l'édifice était composé de deux ordres d'architecture, chaque ordre avait seize demi-colonnes recouvertes d'un vernis vert. Les piédestaux de l'ordre inférieur étaient en marbre; ceux de l'ordre supérieur étaient dorés aussi bien que les chapiteaux, les filets de la corniche, ceux de la frise et de l'architrave. La frise paraissait chargée d'ornements en relief qui cependant n'étaient que des peintures; les autres membres de tout le couronnement étaient vernissés avec des teintes en dégradation, selon leurs différentes saillies. L'ordre supérieur était percé de douze grandes fenêtres en forme d'arc, six de chaque côté, qui éclairaient parfaitement l'église.

La voûte, tout à fait peinte, était divisée en trois parties; le milieu représentait un dôme tout ouvert, d'une riche architecture; c'étaient des colonnes de marbre qui portaient un rang d'arcades surmonté d'une belle balustrade. Les colonnes étaient elles-mêmes enchâssées dans une autre balustrade d'un beau dessin, entourée de vases à fleurs disposés avec

une gracieuse symétrie : on voyait au-dessus le Père éternel, assis dans des nuages sur un groupe d'anges et tenant le monde en sa main.

On avait beau dire aux Chinois que le dôme tout entier était peint sur un plan uni, ils ne pouvaient se persuader que les colonnes ne fussent pas droites comme elles le paraissaient : il est vrai que les jours y étaient si bien ménagés, à travers les arcades et les balustres, qu'il était aisé de s'y tromper. Ce beau travail était de la main d'un habile peintre italien nommé Gherardini.

A droite et à gauche du dôme on voyait deux ovales dont les peintures étaient d'un aspect ravissant. Le rétable était peint de la même manière que la voûte; et les côtés du rétable présentaient une continuation de l'architecture de l'église en perspective. C'était un plaisir de voir les Chinois s'avancer pour visiter cette partie de l'église qu'ils disaient être derrière l'autel. Quand ils y étaient arrivés, ils s'arrêtaient, ils reculaient un peu, ils revenaient sur leurs pas, ils y appliquaient les mains pour découvrir si véritablement il n'y avait ni élévations ni enfoncements.

L'autel avait une juste proportion. « Lorsqu'il est orné, dit le P. Jartoux, des riches présents de la libéralité de Louis XIV, que nous avons apportés d'Europe et dont Sa Majesté a bien voulu enrichir l'église de Péking, il paraît alors un autel érigé par un grand roi au seul Maître des rois (1). »

Lorsque l'église fut terminée, on en fit la bénédic-

(1) *Lettres édifiantes*, t. III, p. 143.

tion avec toute la pompe qu'il fut possible de déployer. Cette brillante fête attira à Péking le concours d'un grand nombre de missionnaires appartenant à diverses nations et une affluence considérable des chrétiens de la capitale et des environs ; il en vint même de toutes les parties de l'empire, car les missions des provinces avaient voulu se faire représenter à cette imposante cérémonie. Après que le P. Grimaldi, visiteur de la compagnie de Jésus dans cette partie de l'Orient, eut terminé la bénédiction, tout le monde se prosterna devant l'autel : les missionnaires, rangés dans le sanctuaire, et tous les chrétiens, dans la nef, frappèrent plusieurs fois la terre du front. La messe fut ensuite célébrée solennellement avec toute la pompe du culte catholique par le P. Gerbillon, qu'on pouvait regarder comme le fondateur de cette nouvelle église. Un grand nombre de néophytes chinois y communièrent ; on pria pour le roi de France, protecteur et bienfaiteur de la mission. Le P. Grimaldi adressa au peuple fidèle un discours très-touchant, et la fête se termina enfin par le baptême d'un grand nombre de catéchumènes.

L'érection de l'église française de Péking eut un grand retentissement dans toute la Chine. On n'y avait rien épargné de ce qui pouvait piquer la curiosité chinoise et y attirer les mandarins et les personnes les plus considérables de l'empire, afin d'avoir occasion de leur parler de Dieu et de les instruire des mystères du christianisme. Le prince héritier, les deux frères de l'empereur, les princes, leurs enfants et les plus grands seigneurs de la cour s'empressèrent d'aller la visiter. Les magistrats des provinces et les

lettrés qui se rendent annuellement à Péking pour subir les examens du doctorat, attirés par la même curiosité, ne manquaient pas d'aller voir la belle église des chrétiens et d'y prendre des sentiments favorables à la religion.

Les inscriptions seules qu'on lisait sur la face de l'église étaient capables d'exercer la plus heureuse influence sur les mandarins et sur le peuple : elles étaient comme une prédication permanente de la foi chrétienne. Au haut du frontispice on avait gravé ces paroles : « *Temple du Seigneur du ciel bâti par ordre de l'empereur.* » Au-dessous de cette inscription il y en avait trois autres écrites et données par Khang-Hi lui-même. Celle qui était au frontispice, un peu au-dessous de la première, avait quatre caractères d'or de la hauteur de plus de dix pieds. Elle signifiait :

« AU VRAI PRINCIPE DE TOUTES CHOSES. »

Les deux autres inscriptions, en caractères d'un pied de haut, étaient placées sur les deux colonnes du péristyle ; sur la colonne à droite on lisait :

« IL EST INFINIMENT BON ET INFINIMENT JUSTE ; IL « ÉCLAIRE ; IL SOUTIENT ; IL RÈGLE TOUT AVEC UNE SUPRÊME « AUTORITÉ ET AVEC UNE SOUVERAINE JUSTICE. »

Sur la colonne à gauche il y avait les mots suivants :

« IL N'A POINT EU DE COMMENCEMENT, IL N'AURA POINT « DE FIN : IL A PRODUIT TOUTES CHOSES DÈS LE COMMENCEMENT ; C'EST LUI QUI LES GOUVERNE ET QUI EN EST « LE VÉRITABLE SEIGNEUR. »

« Quiconque s'intéresse à la gloire de son pays, remarque Chateaubriand, ne peut s'empêcher d'être vivement ému en voyant de pauvres missionnaires français donner de pareilles idées de Dieu au chef de plusieurs millions d'hommes; quel noble usage de la religion!... »

VI.

La beauté des églises, la pompe des cérémonies catholiques exerçaient assurément une heureuse influence sur les dispositions des Chinois à l'égard de la religion. Mais les missionnaires étaient loin de s'arrêter à ces manifestations extérieures de la foi; ils cherchaient à attirer les peuples à Jésus-Christ par la prédication et surtout par l'exemple toujours si entraînant des œuvres de la charité chrétienne. Mettant à profit le goût et l'aptitude des Chinois pour les associations, ils avaient érigé à Péking et dans les provinces une grande confrérie de la charité, sous le titre du Saint-Sacrement. Afin de faire estimer davantage le bonheur de ceux qui étaient admis dans cette institution, on avait jugé qu'il n'était pas à propos d'y agréger indifféremment tous ceux qui se présenteraient. Ainsi, on fit entendre aux néophytes que cette grâce ne serait accordée qu'à ceux qui joindraient à une vie exemplaire un zèle ardent pour le salut des âmes et qui auraient assez de loisir pour vaquer aux diverses actions de charité qu'on y recommandait.

On se contenta d'abord d'y recevoir seulement

vingt-six des chrétiens les plus fervents : vingt-six autres leur étaient associés pour les aider dans leurs fonctions et pour se disposer à être reçus dans le corps de la confrérie quand ils auraient donné des preuves de leur piété et de leur zèle. Afin de n'omettre aucune des actions de charité qui sont en Chine les plus nécessaires on avait cru devoir partager cette confrérie en quatre classes différentes, selon les quatre sortes de personnes qui ont le plus besoin de secours. Chaque classe avait son patron particulier.

La première était composée de ceux qui devaient s'employer auprès des fidèles adultes : leur patron était saint Ignace. Ils étaient chargés d'instruire les néophytes soit par eux-mêmes, soit par le moyen des catéchistes ; de ramener dans la voie du salut ceux qui s'en seraient écartés ou par lâcheté ou par quelque dérèglement de vie ; enfin de veiller sur les chrétiens à qui Dieu donnait des enfants, pour s'assurer qu'ils ne manquaient point à leur procurer de bonne heure la grâce du baptême.

Dans la seconde étaient ceux qui devaient veiller à l'instruction des enfants adultes des chrétiens et les conduire tous les dimanches à l'église pour y être instruits des devoirs du christianisme ; et comme on expose tous les jours, dans les grandes villes de la Chine et surtout à Péking, un nombre considérable d'enfants, qu'on laisse mourir impitoyablement dans les rues, ceux qui composaient cette classe étaient chargés du soin de leur administrer le saint baptême. Ils étaient sous la protection des saints Anges gardiens.

Dans la troisième classe étaient compris ceux qui

avaient la charge de procurer aux malades et aux moribonds tous les secours spirituels qui leur sont nécessaires pour les préparer à une sainte mort. Leurs fonctions étaient d'avertir les missionnaires lorsque quelqu'un des fidèles était dangereusement malade; d'assister les moribonds à l'agonie lorsqu'on leur administrait les derniers sacrements; de les ensevelir après leur décès, de présider à leur enterrement et de les secourir de leurs prières; enfin d'avoir un grand soin qu'on ne fît aucune cérémonie superstitieuse à leurs obsèques : saint Joseph était le patron de cette classe.

Enfin ceux de la quatrième classe étaient principalement destinés à procurer la conversion des infidèles. Ils devaient par conséquent être mieux instruits que le commun des chrétiens et se faire une étude plus particulière des points de la religion; et pour cela ils étaient obligés de s'appliquer à la lecture des livres qui en traitent, d'être assidus aux instructions qui se faisaient dans les églises, pour jeter ensuite les premières semences de la foi dans le cœur des idolâtres et les amener aux missionnaires quand ils les trouvaient disposés à se convertir. On avait mis cette dernière classe sous la protection de saint François Xavier.

Tous les confrères de chaque classe se distribuaient en divers quartiers de la ville, qui leur étaient assignés, et y vaquaient séparément à leurs fonctions. Ils avaient à leur tête trois principaux officiers, le premier portait le nom de préfet et les deux autres celui d'assistants. On en faisait l'élection tous les ans, afin que ces charges fussent moins onéreuses et

que ceux qui les possédaient fussent excités, par le peu de durée, à les remplir avec une plus grande exactitude. Ils étaient aidés dans leurs emplois par quelques officiers subalternes, qu'on leur choisissait aussi à la pluralité des voix. Les aumônes des fidèles étaient administrées par les principaux officiers, qui les employaient à l'assistance des pauvres, aux frais des funérailles de ceux qui n'avaient pas laissé de quoi fournir à cette dépense et enfin à l'achat des livres de religion qu'on distribuait aux païens qui voulaient s'instruire.

Il y avait deux sortes d'assemblées, les unes générales, les autres particulières. Les assemblées générales se tenaient une fois le mois, outre les quatre principales, qui avaient lieu quatre fois l'année. Les assemblées particulières se tenaient aussi souvent que les besoins de l'association le demandaient.

C'était dans ces assemblées que les confrères rendaient compte des œuvres de charité qu'ils avaient faites le mois précédent et qu'ils proposaient celles qu'on pouvait faire le mois suivant. Ce qu'il y avait de plus considérable s'écrivait sur un cahier; et le jour des grandes assemblées générales le préfet en faisait la lecture pour l'édification des confrères; et afin de les animer de plus en plus à la pratique de la charité chrétienne on avait établi dans la salle des conférences une riche bibliothèque composée des principaux livres de la religion; ceux qui étaient d'une usage plus fréquent s'y trouvaient en plusieurs exemplaires; les confrères pouvaient les emprunter, et par ce moyen ils étaient pourvus de tous les livres

propres à leur instruction et à celle des fidèles et des gentils (1).

Ces associations chrétiennes opéraient en Chine un bien considérable. Elles étaient comme autant de puissants leviers qui soulevaient doucement ces masses plongées dans l'apathie, dans l'indifférence religieuse. Le caractère froid, égoïste et calculateur des païens subissait insensiblement l'influence de tant d'exemples de zèle, d'abnégation et de dévouement. Ces œuvres nombreuses de charité, inspirées par la foi chrétienne, excitaient l'étonnement du peuple ; les mandarins, les grands de la cour s'en entretenaient avec admiration, et l'empereur lui-même faisait souvent l'éloge de cette religion qui était la source et le mobile de tant de belles actions ; il était surtout frappé de cet amour des pauvres qui n'existe que dans le christianisme. Les païens viennent bien quelquefois au secours de ceux qui souffrent, de ceux qui ont faim, de ceux qui sont dans la nudité ; mais il est à remarquer qu'ils leur font l'aumône uniquement parce qu'ils les redoutent, au lieu que les chrétiens leur font du bien parce qu'ils les aiment. Les païens ne voient dans les pauvres que des ennemis, et ils les soulagent par peur ; les chrétiens au contraire les regardent comme des frères, et ils les secourent par amour.

(1) *Lettres édifiantes*, t. III, p. 160.

VII.

Cette différence radicale qui existe entre la bienfaisance de ceux qui ne croient pas et la bienfaisance de ceux qui ont la foi n'avait pas échappé à l'esprit pénétrant de l'empereur Khang-Hi : aussi lui arriva-t-il souvent de choisir les missionnaires pour être les distributeurs de ses aumônes. Il savait qu'en leur faisant suivre ce canal ses largesses arriveraient aux malheureux avec plus de fidélité et avec plus d'onction.

En 1704, le fleuve Jaune ayant rompu ses digues, une inondation épouvantable avait porté le ravage et la désolation dans toute la province de Chang-Tong. Aussitôt que la nouvelle de ce grand désastre fut arrivée à Péking, l'empereur taxa extraordinairement ses courtisans, et fit parvenir dans la province inondée des secours considérables, qui devaient être administrés par de riches mandarins, députés exprès pour cette bonne œuvre. Cependant les aumônes impériales étaient loin d'être en proportion des misères qu'il y avait à soulager. On voyait des bandes d'affamés, hommes, femmes et enfants, errant à moitié nus à travers les campagnes dévastées, se nourrissant de feuilles d'arbres et tombant d'inanition le long des chemins. Plusieurs bandes de ces malheureux arrivèrent d'étape en étape jusqu'à Péking pour y chercher de quoi vivre. L'arrivée de ces squelettes ambulants excita une frayeur générale, et le gouvernement dut s'occuper de pourvoir à leur subsistance. L'empereur se

souvint, en cette circonstance, de l'admirable organisation des confréries chrétiennes pour le soulagement des malheureux; et comme il n'avait pas une bien grande confiance en ses mandarins, il fit appeler à la cour quatre missionnaires.

« C'est un motif de charité, leur dit-il, qui vous a fait venir à la Chine. Je sais que votre religion se fait un point capital de travailler plus particulièrement à secourir les pauvres. Maintenant le fleuve Jaune a rompu ses digues et les inondés du Chang-Tong arrivent en foule dans la capitale. Je suis le père de l'empire, et je dois nourrir tous ceux qui ont faim. Je veux que vous m'aidiez dans cette œuvre de miséricorde; car j'ai appris que vous savez distribuer les aumônes avec intelligence et compassion. Voici deux mille onces d'argent pour acheter du riz; peut-être augmenterez-vous cette somme en faisant des collectes, suivant votre zèle ordinaire. Allez, je vous donne mission de soulager les victimes des débordements du fleuve Jaune. »

L'ordre de l'empereur fut reçu avec reconnaissance de la part des missionnaires. Ils s'empressèrent de faire des quêtes dans toute la ville, et en peu de temps ils purent ajouter cinq cents onces aux deux mille qui leur avaient été données par Khang-Hi. Aussitôt les PP. Suarez et Parennin, chargés de la distribution des aumônes, firent préparer des fourneaux et de grandes chaudières dans le vaste enclos de la sépulture des missionnaires, en dehors des murs de la capitale. On fit ensuite une immense provision de riz, de légumes salés, de vases de porcelaine commune et de bâtonnets, afin de pouvoir servir des repas convenables à cette multitude de pauvres. On avait planté

un grand mât au milieu de l'enclos ; et lorsqu'on voulait convier les pauvres à se rendre à la distribution on hissait un drapeau au haut du mât. Avertis par ce signal, les malheureux entraient sans confusion dans l'enclos des missionnaires et allaient se ranger en bon ordre, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Ensuite on les faisait revenir par un passage étroit jusqu'au bureau des distributions, et là on donnait à chacun sa portion de riz cuit et de légumes salés. Puis ils allaient s'asseoir en file dans un lieu désigné, où ils prenaient paisiblement leur repas. Aussitôt qu'ils avaient terminé, on venait recueillir leur vaisselle, on la lavait, et on distribuait aux autres pauvres leur aumône dans le même ordre qu'aux premiers.

Les chrétiens les plus considérables de la ville venaient tour à tour servir les pauvres avec beaucoup d'édification : ils recueillaient les vases de porcelaine ; ils veillaient à ce que tout se fît sans confusion et sans trouble ; ils disaient à tous quelques mots de consolation. Les mandarins et les eunuques de la cour, que la curiosité attirait à ce spectacle, étaient charmés de ce bon ordre maintenu sans le secours d'aucun satellite, de cette abondance et surtout de cette propreté, dont les Chinois sont si jaloux et qu'ils savent si peu pratiquer. Ils admiraient que des personnes remarquables par leur naissance et par leurs richesses se mêlassent ainsi parmi les pauvres jusqu'à leur fournir les bâtonnets pour manger, et les reconduire ensuite comme des hôtes à qui on veut faire honneur. Ils comprenaient alors l'excellence de cette religion qui sait inspirer tant d'humilité jointe à un si beau dévouement. Il n'y avait pas jusqu'aux bonzes

qui devenaient les panégyristes des prédicateurs de l'Évangile; car il y en avait habituellement près de cent à qui on faisait l'aumône avec les autres pauvres. C'est ainsi que pendant quatre mois les missionnaires nourrirent à Péking plus de mille personnes par jour.

Ces admirables religieux, qui, au milieu des calamités publiques savaient se faire les serviteurs des pauvres et se rendre petits avec les humbles, étaient cependant des hommes de génie, des savants de premier ordre. Après avoir préparé des soupes économiques pour les inondés du fleuve Jaune, on les voyait travailler avec la même simplicité et toujours pour la gloire de Dieu au magnifique atlas de la Chine.

Une entreprise de l'empereur où le secours des missionnaires lui fut infiniment précieux fut la levée de la carte de l'empire, opération qui devait d'abord se borner aux pays que borde la grande muraille, mais qui s'étendit ensuite à toute la Chine et à la frontière orientale et occidentale. Khang-Hi sentait toute l'importance du grand travail dont il avait conçu l'idée; il en suivait le progrès avec intérêt, il en appréciait le mérite, et, quoiqu'il en conçût bien les difficultés, il en pressait l'achèvement avec beaucoup d'ardeur. Huit ans suffirent pour mettre à fin cette immense entreprise, qui ne fait pas moins d'honneur au génie du prince qui l'ordonna qu'au zèle et à l'habileté de ceux qui l'exécutèrent. C'est encore aujourd'hui, dit Abel Rémusat, le travail géographique le plus vaste et le plus complet qui ait été exécuté hors de l'Europe (1).

(1) *Mélanges asiatiques*, t. II, p. 38.

Les missionnaires savaient ainsi, selon le précepte de l'Apôtre, se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. « Le Jésuite qui partait pour la Chine, observe Chateaubriand, s'armait du télescope et du compas. Il paraissait à la cour de Péking avec l'urbanité de la cour de Louis XIV et environné du cortége des sciences et des arts. Déroulant des cartes, tournant des globes, traçant des sphères, il apprenait aux mandarins étonnés et le véritable cours des astres et le véritable nom de celui qui les dirige dans leurs orbites. Il ne dissipait les erreurs de la physique que pour attaquer celles de la morale; il replaçait dans le cœur, comme dans son véritable siége, la simplicité qu'il bannissait de l'esprit, inspirant à la fois, par ses mœurs et son savoir, une profonde vénération pour son Dieu et une haute estime pour sa patrie.

Il était beau pour la France de voir ces simples religieux régler à la Chine les fastes d'un grand empire. On se proposait des questions de Péking à Paris; la chronologie, l'astronomie, l'histoire naturelle fournissaient des sujets de discussions curieuses et savantes. Les livres chinois étaient traduits en français, les français en chinois. Le P. Parennin, dans sa lettre adressée à Fontenelle, écrivait à l'Académie des sciences : « MESSIEURS, vous serez peut-être surpris que je vous envoie de si loin un Traité d'anatomie, un Cours de médecine et des questions de physique écrites en une langue qui vous est inconnue; mais votre surprise cessera quand vous verrez que ce sont vos propres ouvrages que je vous envoie habillés à la tartare (1)... » Il faut, dit Chateaubriand, lire d'un bout à l'autre cette lettre où

(1) *Lettres édifiantes*, t. III, p. 330.

respirent ce ton de politesse et ce style des honnêtes gens presque oubliés de nos jours.

Ces mêmes hommes qui correspondaient avec les académies de l'Europe, qui travaillaient dans le cabinet de l'empereur et dissertaient sur les vérités de la religion avec les plus fameux lettrés de l'empire aimaient également à s'entretenir, au milieu des champs, avec de simples paysans. Écoutons le savant P. Prémare nous racontant avec une naïveté charmante ses excursions parmi les villages chinois :

« L'application avec laquelle on instruit les chrétiens qui sont dans les villes ne nous doit pas faire négliger ceux de la campagne. J'ai éprouvé que c'est dans les villages qu'on fait le plus de fruit, et qu'y trouvant des âmes mieux disposées, c'est-à-dire plus saintes et plus innocentes, on y goûte aussi une plus grande consolation. La première semaine de carême j'allai à un village nommé Lou-Kang. Ce sont trois ou quatre hameaux si peu éloignés les uns des autres qu'ils paraissent n'en faire qu'un. Sur le chemin je laissai dîner à loisir ceux qui m'accompagnaient, et j'avançai toujours en attendant qu'ils me joignissent. Je trouvai sur une petite colline un homme qui faisait le même chemin que moi. Il me regarda fort attentivement, surpris sans doute de voir un étranger seul et à pied. Il me suivit d'abord sans rien dire ; à la fin il ne put s'empêcher de me parler. Je profitai de l'occasion ; je lui annonçai le royaume de Dieu, et je l'exhortai à se convertir. Tout ce que je lui dis fit impression sur son cœur, et, par un effet merveilleux de la grâce du Seigneur, il en fut si vivement touché qu'il résolut de se faire chrétien.

« Aussitôt que je parus à Lou-Kang, la nouvelle de mon arrivée se répandit de maison en maison. Le lendemain, après avoir dit la messe, j'allai dans un petit bois pour y prier Dieu : mais à peine y fus-je entré que plusieurs de ces bonnes gens vinrent m'y trouver. Je les recevais avec amitié, et je les envoyais à la maison, où mon catéchiste faisait l'instruction... Dans cette première visite je ne conférai le baptême qu'à dix-huit personnes, que je trouvai très-bien disposées; mais je promis aux autres qui souhaitaient de le recevoir de revenir les voir dans quatre ou cinq mois, et d'en baptiser alors un plus grand nombre. Avant de quitter Lou-Kang je fis quelques règlements, et je nommai quatre de ces nouveaux chrétiens pour nstruire les catéchumènes et pour avoir soin du petit troupeau. Une charité assez légère que je fis alors à une pauvre femme malade donna de l'estime pour le christianisme. Elle languissait depuis trois ou quatre ans, abandonnée de ses plus proches parents, qui étaient rebutés de la voir si longtemps dans cet état et qui d'ailleurs n'avaient pas le moyen de la soulager. Après qu'elle eut été instruite, j'allai la baptiser dans sa cabane; je la trouvai couchée sur un peu de paille; il n'y a point de bête en Europe qui n'en ait de meilleure. Les chrétiens la consolèrent le mieux qu'ils purent. Je mis quelques pièces de monnaie entre les mains des plus vertueux pour fournir à cette pauvre femme un peu de secours, ou pour la faire enterrer si elle venait à mourir... Deux jours après mon départ j'appris qu'elle était morte dans de grands sentiments de piété. Il ne faut qu'une petite aumône faite à propos

pour gagner quelquefois à Jésus-Christ, ou pour conserver dans la foi tout un village...

« J'ai eu le bonheur d'ouvrir le chemin de l'Évangile dans un lieu où il n'avait point encore été prêché. Une bonne chrétienne, qui est dans le palais du gouverneur de la ville voisine, m'envoya une once d'argent pour l'employer à quelque œuvre de piété, selon que je le jugerais plus à propos. Je crus que je ne pouvais mieux employer cette aumône qu'à faire une petite mission à Siao-Che. C'est une grosse bourgade dont les habitants sont de bonnes gens, francs, sincères et vivant dans une grande innocence. Comme Siao-Che est sur le bord de la rivière, les hommes y sont presque tous pêcheurs. Je fus surpris, en entrant dans la bourgade, de ne rencontrer personne et de ne voir que des enfants aux portes; c'est que les femmes sont renfermées dans les maisons, où elles travaillent, tandis que les maris sont occupés à la pêche ou à cultiver leurs champs, qu'ils labourent deux ou trois fois l'année. Lou-Kang m'avait donné du goût pour les missions de la campagne. Je sortis de la bourgade, et je trouvai tous ces pauvres gens qui travaillaient de côté et d'autre. J'en abordai un d'entre eux, qui me parut avoir la physionomie heureuse, et je lui parlai de Dieu. Il entra sans peine dans tous les sentiments que je voulus lui inspirer; il me parut content de ce que je disais, et m'invita par honneur à aller dans la salle des ancêtres. C'est la plus belle maison de toute la bourgade; elle est commune à tous les habitants, parce que, s'étant fait depuis longtemps une coutume de ne point s'allier hors de leur pays, ils sont

tous parents aujourd'hui et ont les mêmes aïeux. Ce fut donc là que plusieurs, quittant leur travail, accoururent pour entendre la sainte doctrine. J'en fis expliquer les principaux articles par mon catéchiste; je leur laissai quelques livres; et, ne pouvant demeurer avec eux bien longtemps, je partis après avoir baptisé dix-neuf catéchumènes (1). »

En écoutant ces récits si pleins de charme et de naïveté ne croirait-on pas assister aux scènes les plus touchantes de l'Odyssée ou plutôt de la Bible? — Un empire, dit Chateaubriand (2), dont les mœurs inaltérables usaient depuis deux mille ans le temps, les révolutions et les conquêtes, cet empire change à la voix d'un moine chrétien parti seul du fond de l'Europe. Les préjugés les plus enracinés, les usages les plus antiques, une croyance religieuse consacrée par les siècles, tout cela tombe et s'évanouit au seul nom du Dieu de l'Évangile!

(1) *Lettres édifiantes*, t. III, p. 69.
(2) *Génie du Christianisme*, l. VI, c. 3.

CHAPITRE III.

I. Etat de la controverse sur les rites. — Le séminaire des Missions étrangères. — Mandement de l'évêque de Conon. — Les Jésuites font intervenir l'empereur dans la dispute. — Les Jansénistes. — II. Décret du saint-siége. — Arrivée du cardinal de Tournon à Péking. — Insuccès de ses premières négociations. — III. Exposition des cérémonies en l'honneur des ancêtres et de Confucius. — Interprétation des Jésuites. — Décision de Clément XI. — V. Modération du cardinal de Tournon. — Prétentions théologiques de Khang-Hi. — Monseigneur Maigrot devant l'empereur. — Son courage inébranlable. — VI. Bannissement de monseigneur Maigrot. — Décret impérial contre les Missionnaires. — Départ du cardinal de Tournon de Péking. — Il publie à Nanking son célèbre mandement. — Le général des Jésuites à Rome. — Serment exigé par Clément XI. — VII. Le cardinal de Tournon emprisonné à Macao. — Ses souffrances. — Sa mort. — Le souverain pontife prononce son éloge. — L'historien apologiste de la Compagnie de Jésus.

I.

Les progrès de la propagation de la foi à Péking et dans toutes les provinces de l'empire, parmi le peuple, les lettrés, les mandarins et les princes du sang; la protection éclatante de l'empereur, le nombre des missionnaires qui augmentait tous les ans, les églises qui se multipliaient de toutes parts et déployaient au milieu de pieux néophytes la pompe et la majesté du culte catholique, tout faisait espérer que cette vieille Chine allait définitivement entrer dans la grande fa-

mille des peuples chrétiens. Malheureusement cette fâcheuse et interminable question des rites vint arrêter cet essor, en envenimant de plus en plus la division qui existait entre les prédicateurs de l'Évangile.

La dispute, qui s'agitait avec beaucoup de vivacité et d'acrimonie au fond de l'Asie, avait été portée à Rome, où les sentiments n'étaient pas moins partagés qu'à la Chine; car la question y était présentée sous un jour tout à fait différent par les deux partis. Nous savons déjà que, sur l'exposé des Dominicains et de leurs adhérents, il émana de la Propagande, en 1645, avec l'approbation du pape Innocent X, un décret provisoire qui défendit les cérémonies chinoises jusqu'à ce que le saint-siége eût prononcé définitivement. Les Jésuites se plaignirent de n'avoir point été entendus. Ils furent admis à justifier leur opinion; et d'après leur exposé parut un nouveau décret en 1656, portant permission aux Chinois et aux lettrés convertis de garder leurs anciens usages, en déclarant, pour sauver tout scandale, que par les honneurs qu'ils rendaient soit aux ancêtres, soit à Confucius ils n'entendaient pas un culte religieux, mais seulement un culte civil et purement politique.

Les Jésuites, s'appuyant sur ce second décret approuvé par Alexandre VII, prétendirent qu'il était censé anéantir les dispositions du premier. Les Dominicains s'en plaignirent à Rome, et en obtinrent un troisième décret, par lequel les deux précédents portés dans la même cause étaient maintenus, c'est-à-dire que les cérémonies chinoises étaient défendues pour ceux qui les croyaient idolâtriques et permises à ceux qui les regardaient comme des

actes d'une vénération purement civile. Le saint-siége se réservait toujours de prononcer définitivement sur le fond de la dispute lorsque les raisons produites de part et d'autre paraîtraient suffisamment discutées.

Ce n'était pas là peut-être le moyen le plus simple de rétablir la paix et la concorde dans les missions de la Chine. La liberté accordée à chacun de produire ses mémoires ne fit qu'allumer de plus en plus l'esprit de dispute et de contention ; on devait s'y attendre. Innocent XI, qui s'en aperçut, tenta de remédier à un mal qui devenait si funeste aux succès des missions. Il fallait prendre en Chine même des informations assez sûres et assez étendues pour mettre Rome en état de rendre un décret définitif et absolu. Le pape s'arrêta à l'exécution de ce projet, que lui dictait sa sagesse et que nécessitaient les circonstances.

Nous avons déjà vu qu'il s'était formé à Paris une société d'ecclésiastiques dont la destination et l'objet étaient de porter la connaissance de l'Évangile aux nations étrangères plongées encore dans les ténèbres de l'infidélité et de l'idolâtrie. Louis XIV, dont la munificence était toujours si éclairée, avait concouru à cet établissement, qui avait pris le nom de *Séminaire des Missions étrangères*. Dès les premiers temps de son institution il avait déjà procuré à la religion des hommes d'un mérite rare, d'une vertu sublime, d'un zèle vraiment apostolique.

Vers l'époque où la dispute sur les cérémonies chinoises était dans sa plus grande chaleur, plusieurs de ces fervents missionnaires avaient pénétré dans la Chine et s'étaient joints aux ouvriers évangéliques

de ce grand empire : ne se trouvant engagés ni avec les Jésuites ni avec les Dominicains, ils pouvaient étudier en toute liberté la question des rites et la juger à l'abri de toute influence d'esprit de corps. Ils se rangèrent du côté de ceux qui trouvaient le culte chinois incompatible avec les principes du christianisme. L'un d'eux, M. Maigrot, docteur de Sorbonne et vicaire apostolique du Fo-Kien, avec le titre d'évêque de Conon, fut chargé par les papes Innocent XI et Innocent XII d'examiner sur les lieux le véritable état de la controverse et d'en informer le saint-siége. Après avoir employé le temps qu'il crut suffisant à cet important examen, il publia un mandement par lequel il condamnait les rites pratiqués en l'honneur de Confucius et des ancêtres : « Nous dé-
« clarons, dit-il, que l'exposé des demandes proposées
« au pape Alexandre VII sur les points de contro-
« verse qui partagent les ouvriers évangéliques de
« de cette mission n'est pas véritable en plusieurs
« articles, et qu'ainsi les missionnaires ne peuvent
« s'appuyer sur les réponses que le saint-siége a
« faites à ces demandes, quoiqu'elles soient vraies et
« sages par rapport aux circonstances exposées
« dans les doutes. » Il terminait en ces termes :
« Au reste, par cette présente déclaration et ce man-
« dement, notre intention n'est pas de blâmer ceux
« qui auparavant ont autrement pensé ou ont suivi
« une pratique différente de celle que nous ordon-
« nons qu'on suive à l'avenir. En effet, il ne doit
« point paraître étonnant que, dans des choses de
« cette nature, tous les missionnaires n'aient pas été
« du même avis, et que chacun ait embrassé la pra-

« tique qui lui paraissait selon Dieu plus conforme
« à la vérité... Nous ne prétendons pas qu'il y ait
« à la Chine des missionnaires qui soient tombés
« dans une idolâtrie grossière et qui la permettent
« aux autres; on ne pourrait l'avancer sans une im-
« mense calomnie (1). Mais ils ont permis certaines
« cérémonies, parce qu'ils regardent comme des
« usages purement civils ce qui est superstition
« et idolâtrie selon le sentiment de plusieurs autres. »

Ce mandement, quoique rédigé avec un grand esprit de conciliation, ne servit qu'à alimenter et attiser davantage le feu de la dispute. Les missionnaires dissidents persistèrent toujours à opposer le décret d'Alexandre VII et celui même d'Innocent XI à la décision de l'évêque de Conon; ils prétendirent que ce mandement avait été témérairement rendu sur un faux exposé, et ils s'en plaignirent dans les mémoires qu'ils firent passer à Rome; de son côté, le prélat y fit présenter au pape, en 1696, une requête par laquelle il suppliait le saint-siége d'ordonner ce qu'il jugerait convenable sur les dispositions que contenait son mandement. Mais la cour de Rome, au lieu de donner, comme auparavant, des décisions motivées sur le simple exposé d'une des parties, voulut se mettre en état de rendre, avec connaissance de cause, un jugement contradictoire et définitif.

Dans le cours de l'information, les Jésuites de Péking eurent l'insigne imprudence de s'adresser à l'empereur Khang-Hi pour avoir son avis sur la controverse qui divisait les missionnaires. « En 1699, disent

(1) Sine ingenti calumnia...

les Annales de la Chine, Grimaldi, Pereyra, Thomas, Gerbillon et plusieurs autres Européens présentèrent à l'empereur un placet conçu en ces termes: « Nous, « vos fidèles sujets, quoique originaires des pays éloi« gnés, supplions avec respect Votre Majesté de nous « donner des instructions positives sur les points sui« vants. Les lettrés d'Europe ont appris qu'on pra« tique en Chine des cérémonies établies pour ho« norer Confucius; qu'on y offre des sacrifices au « Ciel, et qu'on observe des rites particuliers à l'égard « des ancêtres; persuadés que ces cérémonies, ces « sacrifices et ces rites sont fondés en raison, les « lettrés européens, qui en ignorent le véritable « sens, nous prient très-instamment de le leur faire « connaître.

« Nous avons toujours jugé qu'on honore Confu« cius en Chine comme législateur; que c'est en cette « seule qualité et dans cette unique vue qu'on pra« tique les cérémonies établies en son honneur. Nous « croyons que les rites qu'on observe à l'égard des « ancêtres ne sont établis que dans la vue de faire « connaître l'amour qu'on a pour eux et de consa« crer le souvenir du bien qu'ils ont fait pendant « leur vie. Quant aux sacrifices au Ciel (Tien), nous « croyons que ce n'est pas au ciel visible, qui est le « ciel qué l'on sait au-dessus de nous, qu'ils sont of« ferts, mais au Maître suprême, auteur et conser« vateur du ciel et de la terre et de tout ce qu'ils « renferment. Tels sont le sens et l'interprétation que « nous avons toujours donnés aux cérémonies chi« noises; mais comme des étrangers ne sont pas « censés pouvoir prononcer sur ce point important

« avec la même certitude que les Chinois eux-mêmes, « nous osons supplier Votre Majesté de ne pas nous « refuser les éclaircissements dont nous avons besoin : « nous les attendons avec respect et soumission (1). »

L'empereur, ajoutent les Annales de la Chine, lut ce placet avec attention, et l'approuva comme conforme en tous points à la doctrine religieuse des Chinois.

Un apologiste moderne de la compagnie de Jésus, Crétineau-Joly, s'exprime ainsi (2) : « Dans le courant de l'année 1700, lorsque ces interminables discussions occupaient tous les savants, les PP. Antoine Thomas, Grimaldi, Pereyra, Gerbillon, Bouvet, Suarez, Stumpf, Régis, Pernoti et Parennin, Jésuites fameux dans l'histoire des sciences, firent au saint-siége la proposition suivante : « D'après l'avis commun de tous les Pères de la compagnie de Jésus résidant à la cour de Péking, on a jugé à propos de s'adresser à l'empereur et de lui demander une sentence certaine et sûre touchant le sens véritable et légitime des rites et des cérémonies de son empire, afin de constater s'il était purement civil, ou bien s'il contenait quelque autre chose à l'égard de Confucius et des ancêtres morts.

« Nous avons dit une sentence certaine et sûre, puisqu'il n'appartient qu'à l'empereur de définir ce qu'il faut faire et penser dans ces matières. En effet, étant le législateur suprême de son empire, tant pour les choses sacrées que pour les choses politiques et civiles, son autorité est si absolue qu'il décide sans ap-

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 303.

(2) *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 46.

pel pour tout l'empire ce qu'il faut faire et penser au sujet des rites, et qu'il définit dans quel sens il faut entendre les écrits des anciens. Ajoutez à l'autorité de sa définition la haute réputation qu'il s'est acquise par sa science dans tout l'empire. » L'historien de la compagnie de Jésus observe que cette proposition des dix Jésuites de Péking fut trouvée prudente par le protestant Leibnitz, mais repoussée par la chaire apostolique, qui trouva peut-être qu'elle sentait un peu plus la cour que le cénacle. On dirait, en effet, que ces missionnaires auraient mieux aimé voir décider cette controverse par l'empereur de la Chine que par le successeur de saint Pierre et le vicaire de Jésus-Christ (1).

Les adversaires des Jésuites prétendirent que ceux-ci tinrent secrète la réponse qu'ils avaient obtenue de l'empereur, et que les missionnaires des autres ordres n'en furent instruits que quelques mois après qu'elle eut été envoyée à Rome, alors qu'il n'était plus temps d'écrire en Europe. On comprend que les Jésuites devaient attacher une grande importance à cette déclaration impériale et s'attendre à ce qu'elle eût à Rome une influence décisive en faveur de leur opinion. Nul, en effet, n'était plus capable de mieux fixer le véritable sens des cérémonies chinoises que l'empereur même de la Chine, que l'empereur Khang-Hi, qui était le plus savant et le plus lettré de l'empire. Il faut convenir cependant que cette démarche était des plus dangereuses et capable d'entraîner les plus grands malheurs.

(1) Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. XI, p. 644.

Les Jésuites, assurément, n'avaient pas l'intention de constituer l'empereur juge de leur controverse et de leur demander une décision sur ces points de doctrine chrétienne. Ils voulaient tout simplement qu'il s'expliquât comme témoin sur les faits controversés. Mais cette conduite était-elle sage et prudente? Khang-Hi était instruit des dissensions qui régnaient parmi les missionnaires. En voyant les Jésuites avoir recours à son autorité ne pouvait-il pas croire qu'on le prenait pour arbitre? et alors ne devait-on pas prévoir toute la colère de l'empereur dans le cas où la décision du saint-siége serait opposée à la sienne? Au moment même où l'empereur paraissait si favorable aux missions, fallait-il s'exposer à le mettre en guerre avec le pape? Ne suffisait-il donc pas de voir les missionnaires et les néophytes aux prises entre eux sans jeter encore dans cette lamentable querelle les païens, les lettrés et l'empereur lui-même?

Si les Jésuites recherchaient au fond de l'Asie les protecteurs les plus puissants, c'est qu'ils se savaient puissamment attaqués en Europe et que l'opinion publique était soulevée contre eux. Déjà les mémoires du P. Le Comte avaient été dénoncés à la Sorbonne; et les docteurs de la faculté avaient porté leur censure sur cinq propositions extraites de ces mémoires (1).

(1) On ne peut sans surprise trouver dans les écrits de ce savant Jésuite des propositions telles que celles-ci: « Le peuple de la Chine a « conservé près de deux mille ans la connaissance du véritable Dieu « et l'a honoré d'une manière qui peut servir d'exemple et d'instruction « même aux chrétiens. » Et cette autre en parlant de Confucius: « Son « humilité et sa modestie donneraient lieu de croire que ce n'a pas été « un pur philosophe formé par la raison, mais *un homme inspiré de « Dieu*, pour la réforme de ce nouveau monde. » Le P. Le Comte était

Les solitaires de Port-Royal, qui depuis longtemps étaient en guerre ouverte contre les Jésuites, s'emparèrent avec avidité de la question chinoise pour achever de perdre une compagnie qui les tenait partout en échec. Après avoir essayé de prouver qu'ils étaient en Europe les corrupteurs de la morale, il était assez piquant de les montrer à la Chine les apôtres ou tout au moins les fauteurs de l'idolâtrie. Pascal se chargea de la démonstration ; et les grâces de son style furent fatales à l'opinion des Jésuites. Ne doit-on pas avoir raison quand on écrit si bien ? On aima à se persuader qu'un écrivain qui avait tant d'esprit et qui savait si bien sa langue connaissait parfaitement les rites des Chinois. Il n'en fallut pas davantage en France pour décider l'opinion contre les Jésuites.

II.

Cependant cette difficile et malheureuse affaire était instruite à Rome avec lenteur et maturité. Après avoir entendu les raisons des parties, à qui l'on donna la plus ample faculté de se défendre librement, la Congrégation du Saint-Office prohiba entièrement les cérémonies, ainsi que les termes dont les lettrés chinois se servaient pour désigner Dieu. Clément XI ap-

inspiré sans doute par un grand désir de faciliter la conversion des Chinois, principalement des lettrés, dont l'exemple pouvait entraîner le reste de la population. « *Mais*, selon l'expression de l'apologiste moderne « de la compagnie de Jésus, *c'est ici qu'il faut dire que la charité et le « zèle de la science égarèrent les Jésuites.* » (Crétineau-Joly, t. III, p. 178.)

prouva, en 1704, ce décret solennel, qui ne devait être publié que par Maillard de Tournon, patriarche d'Antioche, envoyé en Chine en qualité de légat apostolique. La Congrégation du Saint-Office avait eu soin d'ajouter à son décret : « Il faudra charger le pa-
« triarche d'Antioche d'écarter d'une part toute appa-
« rence, et, suivant l'expression de Tertullien, jus-
« qu'au moindre souffle de superstition païenne;
« mais en même temps de mettre à couvert l'hon-
« neur et la réputation des ouvriers évangéliques
« qui travaillent avec autant d'ardeur que d'assiduité
« dans la vigne du Seigneur et qui, avant que les
« questions susdites fussent décidées par la prudence
« et la droiture ordinaires du saint-siége, ont été dans
« d'autres sentiments; en sorte qu'on ne les fasse
« point passer pour des fauteurs d'idolâtrie, d'autant
« plus qu'ils ont déclaré que jamais ils n'avaient
« permis la plupart des choses dont on vient de dire,
« qu'elles ne doivent jamais être permises aux chré-
« tiens, et que d'ailleurs il est hors de doute qu'à
« présent que la cause est finie ils se soumettront
« avec l'humilité et l'obéissance convenables aux
« décisions et aux ordres du saint-siége. »

Il est écrit dans les Annales de la Chine que, « l'an 1704, un grand d'Europe, appelé *To-Lo* (1), envoyé

(1) De Tournon. On sait que les missionnaires qui résident dans l'intérieur de la Chine sont obligés d'adopter un nom chinois. Celui du cardinal de Tournon avait été très-mal choisi, car *To-Lo* est une expression populaire qui signifie niais, *imbécile*. Nous avons entendu dire parmi les chrétiens de Péking qu'on lui avait donné ce nom tout exprès pour le rendre ridicule. Nous ne pouvons croire que les missionnaires aient été capables d'une pareille action. Mais il est bien à regretter qu'ils lui aient laissé prendre un nom dont ils savaient assurément la signification.

par *l'Empereur suprême de la doctrine* (1), arrivé à Canton, capitale de la province de ce nom, où il demeura une année entière sans qu'il parût se disposer à venir à la cour.

« L'année suivante, ajoutent les Annales, le vingt-sept de la cinquième lune, Grimaldi, Thomas, Pereyra et Gerbillon offrirent à l'empereur un placet dans lequel, après avoir expliqué la qualité et la commission de To-Lo, arrivé à Canton, ils priaient l'empereur de permettre qu'il vînt à la cour s'informer de sa santé. Khang-Hi, quelques jours après, répond :
« Puisque To-Lo est un homme qui cultive la vertu,
« qu'il vient à la Chine pour s'y informer de ce qui re-
« garde votre loi et qu'il n'est envoyé par aucun des
« rois d'Europe pour faire hommage et payer tribut,
« qu'il s'habille à la chinoise et qu'il se rende à la cour :
« qu'on écrive au vice-roi de Canton de lui fournir
« abondamment tout ce qu'il faut pour venir avec
« honneur et au plus tôt à Péking, et qu'il soit dé-
« frayé pendant toute sa route. »

« To-Lo n'arriva à Péking qu'à la dixième lune de cette année. Lorsque l'empereur sut qu'il n'était plus qu'à quelques journées de cette ville et qu'il venait par mer, il envoya au-devant de lui les fils du vice-roi de Canton avec les Européens Gerbillon, Suarez et Régis, jusqu'au port de Tien-Tsing. Ils le trouvèrent malade; et, s'empressant à lui faire fournir tout ce qui lui était nécessaire pour assurer son voyage commodément, ils le conduisirent au temple du Seigneur (2) du ciel, situé dans l'enceinte de la

(1) Le souverain Pontife.

(2) Résidence des missionnaires français.

ville Jaune, où on lui avait préparé son logement.

« A son arrivée, Khang-Hi lui envoya des mandarins de sa présence, et lui fit l'honneur de s'informer de l'état de sa santé. Pendant le séjour de To-Lo à Péking, qui fut de plus d'un an; il lui envoya des mets de sa table, et lui accorda plusieurs audiences. Il le fit reconduire jusqu'à Canton avec les mêmes honneurs (1). »

Tel fut d'après le récit succinct des historiens chinois le voyage du cardinal de Tournon à Péking. Il nous reste maintenant à rechercher dans les relations des missionnaires quels furent les résultats de sa mission.

Il est incontestable que les missionnaires jésuites virent avec peine l'arrivée du patriarche d'Antioche; car ils savaient qu'il venait condamner leur doctrine au sujet des rites et établir dans les missions des réformes qui n'étaient pas de leur goût. Malgré leurs répugnances, ils usèrent cependant de tout leur crédit pour obtenir au légat apostolique la permission de se rendre à Péking, où ils lui procurèrent une réception telle qu'on n'en avait jamais fait de semblable à aucun ambassadeur. Ces manifestations extérieures étaient au fond très-secondaires et de peu d'importance. Malheureusement on ne pourrait affirmer que le patriarche d'Antioche ait été franchement secondé dans le but essentiel de sa mission.

En voyant arriver un commissaire apostolique, l'empereur Kang-Hi comprit qu'il ne venait que pour établir l'union et l'uniformité de conduite entre les missionnaires d'Europe. Il parut aussitôt étonné et choqué

(1) De Mailla, *Histoire générale de la Chine*, t. XI, p. 311.

de ce qu'un souverain étranger avait la prétention d'approuver ou de censurer ce qui se passait dans l'empire. Il fit demander au patriache, peu de jours après son arrivée à Péking, la cause de sa légation. Celui-ci répondit qu'il venait à la Chine; d'abord pour rendre grâces à l'empereur, au nom du pape, de la protection accordée au christianisme et à ses apôtres; puis, que Sa Sainteté désirait établir à Péking un supérieur général de tous les missionnaires. L'empereur approuva cette mesure, qui ne pouvait offrir, en effet, que de grands avantages; mais il voulait que le supérieur général des missions eût au moins demeuré dix ans à sa cour et en connût tous les usages. Le patriache fut consterné par cette réponse, qui lui parut avoir été dictée par les Jésuites de la cour. En se conformant à la volonté de l'empereur, il était évident qu'on ne remédierait à rien, et que la situation demeurerait toujours la même, puisque le supérieur général devait être pris parmi des missionnaires dont les opinions bien connues étaient entièrement opposées aux vues du légat apostolique.

Le 31 décembre 1705 le patriarche d'Antioche fut admis pour la première fois en présence de Khang-Hi. Il était suivi de tous les missionnaires de Péking. La présentation eut lieu avec une pompe inusitée. Les différentes cohortes au milieu desquelles le légat devait passer, en traversant le palais impérial, avaient ordre de le dispenser des cérémonies chinoises en considération de sa personne et de l'état maladif dans lequel il se trouvait. L'empereur le fit asseoir sur un riche divan et lui présenta lui-même une coupe pleine de vin; il lui fit ensuite servir une table cou-

verte de trente-six plats d'or. Après ce festin d'apparat, la conversation roula assez longtemps sur des sujets de peu d'importance et de pure curiosité. Enfin, l'empereur invita le patriarche à s'expliquer sur le sujet de sa légation. Ce prélat, espérant que Khang-Hi aurait moins de peine à admettre un nonce qu'un supérieur général de toutes les missions, proposa, de la part du pape, d'établir un agent chargé de tous les rapports entre Rome et la Chine. Le prince répondit que la chose était facile, qu'on pouvait donner cette commission à quelqu'un des anciens Européens de son palais. Le légat, voyant toujours la même influence et les mêmes inconvénients, répliqua qu'il était plus à propos que ce fût un nouvel agent. Mais l'empereur demeura inébranlable et refusa de l'accepter... Ce parti pris de Khang-Hi à repousser l'idée d'un nouveau chef des missions est une chose, il faut en convenir, assez extraordinaire. Il eût été difficile de ne pas soupçonner l'influence des missionnaires qui vivaient à la cour et qui avaient réussi à se persuader que la présence d'un supérieur choisi en dehors de leur compagnie serait fatale aux missions.

La même influence se manifesta encore avec assez d'évidence au sujet d'une autre question qui fut discutée dans la même entrevue. L'empereur voulait envoyer des présents au souverain Pontife, en retour de ceux qu'il en avait reçus, et lui demander en même temps douze sujets pour la cour, savoir : trois mathématiciens, trois médecins, trois chirurgiens et autant de musiciens. Le patriarche voulait charger son auditeur de porter ces présents à Rome et d'y négocier l'envoi des douze missionnaires. Il lui paraissait assez naturel de

confier une mission de cette importance à quelqu'un dont le dévouement et la fidélité lui fussent assurés. Mais Khang-Hi n'approuva pas le choix du patriarche, et il désigna lui-même le P. Bouvet, qui assurément ne devait pas avoir toute la confiance du légat apostolique. Celui-ci eut beau faire des représentations, il lui fallut subir ce nouvel échec et se résigner en présence de la volonté impériale, qui se montrait inflexible.

Au milieu des obstacles sans nombre dont il était environné, monseigneur de Tournon croyait apercevoir partout la main des Jésuites, cherchant à entraver sa mission. Cette conviction, qu'elle fût légitime ou mal fondée, jeta de part et d'autre des défiances funestes, qui ne firent qu'augmenter les dificultés.

III.

Cependant le patriarche d'Antioche poursuivit avec ardeur et persévérance le but principal de son voyage en Chine. Depuis son arrivée à Péking il recueillit avec soin tous les renseignements capables de l'éclairer sur la question des rites. Aidé de M. Appiani (1), lazariste piémontais, et du P. de Frosoloni, religieux franciscain, qui lui servaient d'interprètes, il prenait auprès des chrétiens de la capitale des informations détaillées sur ces cérémonies, dont nous allons donner une exposition complète, afin de mettre le lecteur plus en état d'apprécier lui-même le fond de la controverse.

(1) M. Appiani fut le premier des enfants de saint Vincent de Paul qui pénétrèrent en Chine.

Les Chinois, surtout ceux de la secte des lettrés, qui est la principale dans tout l'empire et dont le chef est l'empereur lui-même, honorent les parents et les ancêtres défunts, jusqu'au quatrième degré, d'un culte spécial, tant en public qu'en particulier. Ils ont des temples, des chapelles, des oratoires qui leur sont dédiés, où sont placées des tablettes de bois de châtaignier, avec cette inscription en gros caractères : *Trône* ou *siége de l'âme* ou *de l'esprit d'un tel*, à quoi l'on ajoute le nom et la dignité de chacun. Au milieu de l'édifice est une table ou autel, avec d'autres tables ou autels plus petits de chaque côté, sur lesquels on place les tablettes des ancêtres.

Trois ou quatre fois par an, principalement au printemps et à l'automne, on célèbre dans ces édifices, avec grand appareil, une solennelle oblation ou sacrifice. Quelques jours auparavant on choisit le premier né ou le père de famille, ainsi que trois ou quatre autres des principaux de la parenté, pour remplir, en quelque sorte, les fonctions de prêtres, d'acolytes et de maître des cérémonies. Ceux-ci élisent par le sort le jour de la future oblation ; ils jeûnent les trois jours qui précèdent et gardent la continence. La veille au soir ils éprouvent les victimes, savoir un porc, une chèvre ou d'autres animaux, en leur versant du vin chaud dans les oreilles. S'ils remuent la tête, on les choisit comme propres au sacrifice ; s'ils ne la remuent pas, on les repousse comme impropres. L'animal ainsi adopté est aussitôt égorgé en présence des officiants. Le jour même, avant le premier chant du coq, tous les parents se réunissent dans la chapelle. Chacun étant placé à son rang, les

cierges étant allumés sur l'autel où brûlent l'encens et les parfums, le maître des cérémonies crie à haute voix : *Qu'on fléchisse les genoux !* Aussitôt tous les assistants fléchissent trois fois les genoux devant les tablettes, en frappant la terre de leur front, pendant qu'un des ministres récite certaines formules de prières. Ensuite, le maître des cérémonies criant *Levez-vous !* toute l'assemblée se tient debout, et le principal officiant, qui fait comme la fonction de prêtre, élève en présence de l'autel une coupe remplie de vin, pendant que le maître des cérémonies dit tout haut : *Oblation du vin ;* il en goûte une partie et répand l'autre sur un homme de paille placé auprès ; puis il arrache le poil des animaux immolés, et on enterre ces poils avec le sang. Pour les têtes et les chairs, il les élève en haut et les offre devant les tablettes, le maître des cérémonies criant : *Oblation de la chèvre* ou *du porc !* Il offre de la même manière des fleurs, des fruits, des légumes, des plantes, des étoffes de soie et des feuilles de papier-monnaie, qu'il brûle devant la porte de la chapelle, avec diverses prières que l'un des officiants récite à chacun de ces actes. Les choses ainsi faites, les maîtres des cérémonies annoncent aux assistants qu'en raison du culte rendu à leurs ancêtres ils doivent attendre toute espèce de prospérités, savoir la santé du corps, l'abondance des fruits, de nombreux enfants, des honneurs et une longue vie.

Quant au culte de Confucius, ce philosophe a dans toutes les villes un temple érigé non loin du palais des lettrés. Sa tablette y est placée avec cette inscription en caractères d'or : *Trône ou siége de l'âme du très-saint et superexcellentissime grand maître Confucius.* Deux

fois par an, à l'équinoxe du printemps et à celui d'automne, tous les lettrés s'y réunissent pour honorer Confucius par une oblation solennelle, comme leur patron et le père de la philosophie chinoise. Le premier mandarin ou le gouverneur de la ville fait les fonctions de prêtre, en s'adjoignant d'autres lettrés qui remplissent les fonctions d'acolytes et de maîtres des cérémonies, comme il a été dit pour le culte des ancêtres. Après avoir jeûné et gardé l'abstinence conjugale, les officiants préparent dans une salle, la veille de l'équinoxe, des fruits, du riz et des liqueurs qui doivent être offerts à Confucius dans la cour du temple de ce philosophe; le mandarin qui fait les fonctions de prêtre brûle de l'encens et d'autres odeurs sur une table entourée de cierges allumés; ensuite il éprouve le porc, la chèvre ou les autres animaux qui doivent être immolés le lendemain en leur versant, comme il a été dit, du vin chaud dans les oreilles. Le même mandarin fait une profonde révérence au porc ainsi choisi; il la renouvelle lorsqu'il a été tué en sa présence par les bouchers. On rase ensuite les poils, et on les conseve pour le lendemain avec les intestins et le sang. Le jour suivant, avant le chant du coq, le mandarin avec les autres officiants et le reste des lettrés se présentent en grande pompe dans le temple de Confucius, et brûlent de l'encens et d'autres parfums sur l'autel, où sont allumés des cierges de cire rouge. Au signal donné par le maître des cérémonies, ils exécutent des concerts et entonnent des chants sacrés. Ensuite le mandarin, au cri du maître des cérémonies *Qu'on offre les poils et le sang des victimes !* élève ces mêmes poils déposés dans un plat avec le sang

et les offre devant la tablette de Confucius ; puis tous s'en vont en procession dans la cour du temple, où l'on enterre les poils et le sang ; chacun revient à sa place, et le maître des cérémonies crie à haute voix : *L'esprit de Confucius descend!* A ce mot, le mandarin prend une coupe remplie de vin et le verse sur l'image d'un homme en paille. En même temps, tirant la tablette de Confucius de sa niche, il la place sur l'autel, en récitant une prière qui contient les plus grandes louanges de Confucius.

Telle est la première partie du sacrifice ; la seconde se fait de la manière suivante. Le maître des cérémonies criant : *Fléchissez les genoux!* tous les fléchissent ; *Levez-vous!* tous se lèvent. Alors le mandarin lave ses mains ; il reçoit d'un des officiants une étoffe de soie et un vase rempli de vin. Le maître des cérémonies dit tout haut : *Que le sacrificateur approche du trône de Confucius*. Aussitôt, pendant que les musiciens chantent, le sacrificateur élève l'étoffe de soie, puis le vase rempli de vin, et les offre à Confucius. Le maître des cérémonies répète quatre fois : *Fléchissez les genoux et levez-vous!* et quatre fois tous les assistants fléchissent les genoux, prosternés la face contre terre, et se relèvent successivement. Alors l'étoffe de soie est brûlée sur des charbons ardents, avec une prière en l'honneur de Confucius. De même, après de nouvelles prostrations, le sacrificateur offre le vin, avec une prière où il adresse la parole à l'esprit de Confucius, comme présent.

On procède ensuite à la troisième partie du sacrifice. Le maître des cérémonies s'écrie : *Buvez le vin de la*

prospérité et de la félicité. Alors il répète comme plus haut : *Fléchissons les genoux!* et adressant la parole au sacrificateur, il dit ; *Bois le vin de la félicité;* aussitôt le sacrificateur vide la coupe. Après cela le maître des cérémonies s'écriant : *Prends la chair du sacrifice!* le même sacrificateur reçoit d'un des officiants les chairs des victimes, et les élevant des deux mains il les offre à Confucius, en y ajoutant deux prières, dont la dernière se conclut ainsi : *Tout ce que nous t'offrons est pur et odoriférant; après avoir accompli ces cérémonies, nous reposons en paix et l'esprit est réjoui. Ces sacrifices feront que nous obtiendrons toute sorte de biens et de félicités.* Enfin, l'esprit de Confucius, qu'on suppose, après ces évocations, être arrivé et s'être posé sur la tablette, est accompagné avec une prière solennelle, lorsqu'il est reconduit dans sa niche. La cérémonie se termine en distribuant les chairs du sacrifice entre les assistants, et ceux qui les mangent espèrent obtenir par Confucius toute sorte de biens et de prospérités (1).

Voilà donc ces fameuses cérémonies telles qu'elles sont prescrites dans les rituels chinois, telles qu'elles sont pratiquées dans tout l'empire, au vu et au su de tout le monde, telles que les Dominicains les exposèrent à Rome, telles enfin que le légat apostolique put les observer lui-même à Péking.

(1) *Historia cultus Sinensium*, p. 3. — II.

IV.

D'après cette exposition, dit monseigneur Luquet (1), il semblerait au premier coup d'œil difficile de comprendre comment les Jésuites pouvaient tolérer des pratiques si entachées de superstition ; mais avant de porter un jugement sur leur conduite il est bon de se mettre devant les yeux quelques considérations fort importantes ; et d'abord la plus grande partie des lettrés chinois leur certifiaient de la manière la plus positive que tous ces honneurs, purement civils dans le principe, avaient toujours conservé ce caractère parmi eux. Ils ajoutaient que le peuple seul y avait attaché plus tard des idées superstitieuses étrangères à leur institution.

Que ces lettrés aient parlé selon leur conscience, ou qu'ils aient voulu seulement détourner ainsi un reproche honteux, nous ne l'examinerons pas ici ; seulement nous dirons qu'un semblable témoignage, donné et répété dans plusieurs circonstances solennelles par l'élite de la nation, était nécessairement de la plus haute gravité pour les étrangers qui le recevaient. Selon nous, il équivalait, pour bien des esprits, à une certitude morale suffisante pour former une conscience prudente, même en matière de foi. On le comprendra surtout si l'on considère la difficulté où les missionnaires se trouvaient de s'assurer par eux-mêmes de la vérité à une époque où l'on n'était pas encore très-

(1) Luquet, *Lettre à monseigneur l'Évêque de Langres*, p. 158.

au fait des mœurs, des usages et de la langue de cette étrange nation.

Les missionnaires de la compagnie de Jésus, tout en reconnaissant les cérémonies comme superstitieuses pour une grande partie de ceux qui les pratiquaient, permettaient cependant aux chrétiens d'y participer à certaines conditions. Il fallait d'une part qu'ils y fussent obligés par leur position, et de l'autre ils devaient, en les faisant, diriger leur intention vers un culte purement civil, tel qu'on le supposait avoir existé dans l'origine des choses.

Par cette manière de voir, les Jésuites furent conduits à regarder les temples de Confucius et les salles des ancêtres comme des lieux de réunion sans caractère religieux, et la distribution des viandes offertes en sacrifice comme une simple participation à un festin très-licite de sa nature. Ils interprétaient plus facilement encore les prostrations et autres cérémonies dont on retrouve des analogues dans les usages admis dans le commerce habituel de la vie. En cela ils se trompaient assurément ; mais, comme on vient de le voir, leur erreur était excusable, et ne manquait pas d'explications plausibles.

Cependant cette erreur devait être condamnée, car l'Église catholique ne peut rien tolérer de ce qui porte atteinte à la pureté de sa foi et de sa morale. Au moment où le légat apostolique avait quitté l'Europe pour se rendre en Chine, Innocent XII avait fait commencer un examen approfondi de la question qui divisait les missionnaires. Son successeur Clément XI le fit continuer en sa présence avec le plus grand soin jusqu'au 20 novembre 1704, où il confirma et approuva les

décisions de la congrégation de l'Inquisition. Un décret solennel du souverain pontife, condamnant les cérémonies chinoises, fut expédié à monseigneur de Tournon, qui le reçut à Péking pendant qu'il faisait de vains efforts pour décider les Jésuites à abandonner leurs opinions erronées. Le décret de Clément XI contenait en substance les décisions suivantes :

Comme le vrai Dieu ne peut être nommé convenablement en Chine avec des mots européens, il faut employer le mot *Tien-Tchou*, c'est-à-dire Seigneur du Ciel, usité depuis longtemps et avec approbation par les missionnaires et les fidèles : au contraire, il faut absolument rejeter les noms de *Tien*, ciel, et *Chang-Ti*, empereur Auguste. C'est pourquoi il ne faut point permettre d'appendre dans les églises des chrétiens ni y laisser appendre des tablettes avec l'inscription chinoise : *King-Tien* (1), adorez le ciel.

En outre, on ne doit permettre d'aucune manière ni pour aucune cause aux fidèles du Christ de présider, de servir ou d'assister aux sacrifices ou oblations solennelles que les Chinois ont coutume de faire, aux deux équinoxes de chaque année, à Confucius et aux ancêtres défunts ; ces oblations ou sacrifices étant entachés de superstition. Pareillement ne faut-il point permettre que, dans les bâtiments de Confucius appelés en chinois *Miao*, les mêmes chrétiens exécutent les cérémonies, rites et oblations qui se font en l'honneur du même Confucius soit chaque mois à la nouvelle lune et à la pleine lune par les mandarins ou premiers magistrats, soit par les mêmes mandarins

(1) On se souvient que l'empereur *Khang-Hi* avait donné une inscription semblable écrite de sa propre main pour l'église de Péking.

ou gouverneurs et magistrats avant qu'ils prennent ou après qu'ils ont pris possession de leur dignité, soit enfin par les lettrés, qui après avoir été admis aux grades se transportent de suite au temple de Confucius.

De plus, il ne faut point permettre aux chrétiens de faire, dans les temples dédiés aux ancêtres, des oblations moins solennelles; ni d'y officier ou servir d'une manière quelconque, ou d'y pratiquer d'autres rites et cérémonies.

Il ne faut pas non plus permettre aux chrétiens d'exécuter, soit avec des gentils, soit à part, les oblations, rites et cérémonies de ce genre qui ont coutume de se faire en l'honneur des ancêtres, devant leurs tablettes dans des maisons particulières, soit sur leurs sépulcres, ni d'y officier ou assister. Il y a plus; après avoir bien pesé ce qui a été allégué de part et d'autre et discuté tout avec soin, on a trouvé que toutes les susdites choses se pratiquent de telle sorte qu'elles ne peuvent être séparées de la superstition; par conséquent on ne peut pas les permettre aux chrétiens; même lorsqu'ils les feraient précéder d'une protestation publique ou secrète qu'ils pratiquent ces choses envers les ancêtres non par un culte religieux, mais par un culte purement civil et politique et qu'ils ne leur demandent ni n'espèrent d'eux quoi que ce soit.

Il ne faut pourtant pas conclure que par ces choses est défendue cette présence ou assistance purement matérielle qu'il arrive parfois aux chrétiens de prêter aux gentils pratiquant des actes superstitieux, pourvu qu'ils ne donnent à ces actes aucune approbation ni expresse ni tacite, ne prennent part à aucun minis-

tère, lorsqu'ils ne peuvent éviter autrement les haines et les inimitiés, et qu'il n'y a pas de péril de subversion.

Enfin, on ne doit point permettre aux chrétiens de retenir dans leurs maisons particulières les tablettes des ancêtres défunts, suivant l'usage du pays, c'est-à-dire avec l'inscription chinoise que c'est le trône ou le siége de l'esprit ou de l'âme d'un tel, lors même que cette inscription ne serait qu'abrégée. Quant aux tablettes qui ne portent que le nom du défunt, on peut les tolérer, pourvu qu'en le faisant on évite tout ce qui sent la superstition et qu'il n'y ait pas de scandale; c'est-à-dire pourvu que les infidèles ne puissent pas s'imaginer que les chrétiens retiennent ces tablettes dans le même esprit qu'eux : de plus, à côté de ces tablettes il faut apposer une déclaration qui énonce quelle est la foi des chrétiens touchant les morts et quelle doit être la piété des fils et des petits-fils envers leurs ancêtres.

Clément XI, tout en redressant les erreurs des missionnaires, s'applique à justifier leurs intentions et défend de les nommer coupables. « Il ne faut pas, dit-il, blâmer les missionnaires qui ont cru devoir suivre jusque-là une autre pratique. Il ne doit pas paraître étonnant que dans une matière disputée durant tant d'années, où le saint-siége a donné auparavant différentes réponses, selon les différents exposés qu'on lui avait faits des circonstances des choses, tous les esprits ne se soient pas trouvés réunis dans le même sentiment. C'est pourquoi nous chargeons M. le patriarche d'Antioche et tous autres qui auront le soin de faire exécuter nos décisions de mettre à couvert l'honneur et la réputation des ouvriers évangéliques,

et d'empêcher qu'on ne les fasse passer pour des fauteurs de la superstition et de l'idolâtrie, étant hors de doute qu'après que la cause est finie ils se soumettront avec l'humilité et l'obéissance convenables aux décisions du saint-siége... »

V.

La cause était finie en effet, puisque Rome avait parlé. Ce qui n'était pas fini encore, c'était la mise en pratique de la décision de Rome par les missionnaires. Monseigneur de Tournon, qui, pendant son séjour à Péking, avait pu apprécier les dispositions des esprits, pensa qu'il ne serait pas prudent de publier la constitution apostolique de Clément XI. Il voyait les partisans des rites trop exaltés dans leur opinion pour oser en espérer cette obéissance simple et absolue qu'on ne saurait refuser sans grand scandale à la parole du vicaire de Jésus-Christ. Au lieu de faire acte d'autorité, il aima mieux user de ménagements, essayer de convertir les dissidents et les amener par la douceur et la persuasion à se rapprocher d'eux-mêmes de la doctrine du saint-siége. A cet effet, il manda auprès de lui monseigneur Maigrot, évêque de Conon, afin de discuter, avec les missionnaires de la Compagnie de Jésus, les différents points de la question controversée. Il fit également venir à Péking un des plus célèbres et des plus savants Jésuites, le P. de Visdelou, qui ne partageait pas les opinions de ses confrères.

Un second motif, non moins grave que le premier, conseillait encore au légat apostolique de ne pas pu-

blier la constitution de Clément XI. L'imprudence des missionnaires de la cour lui tenait les mains en quelque sorte liées. Depuis qu'on avait fait intervenir l'empereur dans cette controverse si délicate, depuis que Khang-Hi avait déclaré du haut de son infaillibilité souveraine que les cérémonies chinoises n'avaient aucun caractère superstitieux, pouvait-on sans danger les condamner solennellement à Péking même et dans tout l'empire? n'était-ce pas s'exposer à toute la colère de l'empereur que de proclamer une décision contraire à la sienne?

Cependant les missionnaires de Péking, bien qu'ils n'eussent pas entre les mains le texte même de la constitution de Clément XI, ne pouvaient ignorer entièrement ce qui avait été décidé à Rome. La prudence du légat apostolique leur causait de l'embarras, et dans l'état d'irritation où se trouvaient les partis ils eussent peut-être préféré moins de ménagement, les uns pour triompher avec plus d'éclat, les autres dans l'espoir que l'empereur adopterait leur défaite et en ferait une question d'autorité impériale. Il n'était bruit parmi les chrétiens et parmi les missionnaires de Péking que de ce fameux document récemment arrivé de Rome, mais on n'en parlait qu'à voix basse, à demi-mot, car on paraissait pressentir l'immense agitation qui allait se faire dans toutes les chrétientés de l'empire. Il faut connaître les Chinois, leur caractère intrigant et cabaleur, leur inclination à propager mystérieusement des nouvelles, à les grossir, à les dénaturer pour se faire une idée de l'état de la mission de Péking. A voir les néophytes courir en secret les uns chez les autres, se glisser dans les résidences des mis-

sionnaires, on eût dit les agents d'une société secrète ourdissant les trames d'une conspiration.

L'empereur ne tarda pas à avoir connaissance des nouvelles qui circulaient parmi les chrétiens. Il sut vaguement que les cérémonies dont il s'était fait le défenseur avaient été condamnées à Rome. Khang-Hi, qui avait un goût passionné pour la polémique, était doué d'une grande facilité d'élocution, dont il aimait à faire parade. La question qui divisait les missionnaires l'intéressait, d'abord parce que c'était une excellente matière à discussion; ensuite parce que son honneur et son autorité s'y trouvaient engagés.

Cette fameuse question des rites, qui avait été jugée à Rome par le souverain pontife dans une assemblée des cardinaux et des premiers théologiens de l'Église catholique, l'empereur Khang-Hi voulut la juger à son tour à Péking en présence de sa cour et des grands dignitaires de l'empire. En conséquence il reçut monseigneur de Tournon en audience solennelle le 29 juin 1706. Le légat apostolique ayant exprimé à l'empereur qu'il n'avait entrepris un si long voyage que pour le remercier au nom du chef des chrétiens des grâces dont il comblait les missionnaires et de la protection qu'il accordait à leur sainte religion, ce compliment donna occasion à Khang-Hi d'entamer la discussion qu'il méditait. — Oui, votre religion est sainte, dit-il, et il serait à souhaiter que vous pussiez la propager dans le monde entier. Mais vous vous y prenez mal. Vous ne tenez pas compte des mœurs et des opinions des divers peuples.... Étant ensuite entré dans de longs détails sur les cérémonies chinoises, il se montra favorable à la pratique de la majorité des Jésuites.

— Les Européens, ajouta-t-il, ne peuvent assez pénétrer le sens des livres chinois et l'esprit de leurs cérémonies; il est donc à craindre que le pape, mal instruit par des gens ignorants, ne fasse quelque règlement qui, étant fondé sur de fausses informations, attirera infailliblement la ruine du christianisme dans mon empire... pour prévenir cet inconvénient je veux revoir les informations qui seront envoyées en Europe, afin de les rectifier et d'en corriger les erreurs.

Un tel discours ne pouvait que causer un sérieux embarras au légat apostolique; car il n'était pas facile de lutter de front avec l'omnipotence impériale, qui d'un mot pouvait trancher cette controverse en expulsant tous les missionnaires, soit jésuites, soit dominicains, et en proscrivant le christianisme dans tout l'empire. Le patriarche d'Antioche dut louvoyer avec précaution pour ne pas se heurter contre ce terrible écueil. Il essaya de faire comprendre à Khang-Hi la distinction qu'on devait faire entre la question de fait et la question de droit. La première ne demandait qu'une exposition simple et sincère des cérémonies telles qu'elles étaient pratiquées. La seconde devait être jugée par des docteurs chrétiens, et non par des lettrés, puisqu'il fallait apprécier ces cérémonies au seul point de vue de la foi chrétienne. Du reste, les docteurs chinois eux-mêmes étaient loin d'être unanimes pour justifier le culte de Confucius et des ancêtres.

Ce fut alors que le légat apostolique parla à l'empereur de monseigneur Maigrot comme d'un homme très-versé dans les lettres chinoises et dont la science était très-capable de jeter un grand jour sur la question.

Khang-Hi ayant alors fait enjoindre à l'évêque de Conon de préciser par écrit ce qu'il trouvait de contraire à la foi chrétienne dans la doctrine de Confucius, le prélat le fit aussitôt en citant à l'appui de son opinion cinquante textes extraits des livres sacrés de la Chine, mais en protestant en même temps qu'il n'entendait en aucune manière reconnaître l'empereur pour juge d'une question dont la décision appartenait uniquement au saint-siége. Le patriarche d'Antioche approuva cette protestation et défendit même aux missionnaires des différentes congrégations de porter cette affaire devant le prince, comme quelques-uns voulaient le faire par suite de la requête qui avait été adressée à l'empereur en 1700.

L'écrit de monseigneur Maigrot produisit à la cour une grande sensation et indisposa vivement contre lui l'empereur, dont il attaquait le sentiment. Il résultait, en effet, des nombreux textes cités qu'on devait considérer comme idolâtriques les pratiques indiquées comme purement civiles par Khang-Hi lui-même, dans sa déclaration écrite en 1700 pour le souverain Pontife. Il était assez difficile de combattre l'argumentation de l'évêque de Conon, à moins de soutenir qu'il n'avait pas saisi le véritable sens des livres chinois. Ce fut le parti qu'on suivit à son égard, et cette accusation d'ignorance ne manqua pas d'acquérir un certain poids par un événement de peu d'importance au fond, mais qu'on exploita avec une habileté pleine de malice.

L'empereur Khang-Hi, après avoir lu le mémoire de monseigneur Maigrot, le fit appeler à la cour et discuta longuement avec lui. Voulant ensuite éprouver sa

science, il lui proposa de lire quatre caractères écrits au-dessus du trône de la salle d'audience. Le prélat, disent ses adversaires, ne put en lire que deux et n'en sut expliquer aucun. D'où l'on concluait, en raisonnant d'après les notions que nous avons sur les langues de l'Europe, qu'il ne connaissait pas les premiers éléments d'une science dans laquelle cependant ses amis le disaient très-versé. Cette aventure devait produire, il faut en convenir, un effet assez singulier en Europe. Mais les Jésuites de Péking, qui savaient à quoi s'en tenir sur la bizarre structure de la langue chinoise, eussent fait preuve de plus de droiture en n'attachant aucune importance à cet incident. Nous sommes convaincu que Khang-Hi, qui était le premier lettré de l'empire, ne fut nullement surpris de trouver l'évêque de Conon en défaut sur quelques caractères. Il n'est pas de membre de la fameuse académie des Han-Lin qui ne soit obligé souvent d'avoir recours à son dictionnaire, surtout lorsqu'il veut lire un écrit appartenant à un ordre d'idées qui ne lui est pas familier.

Nous avons vu nous-même de très-habiles docteurs chinois arrêtés presque à chaque page à la lecture du catéchisme. L'évêque de Conon pouvait être un excellent sinologue, quoiqu'il lui fût impossible d'expliquer une inscription concernant le trône du Fils du Ciel. Il nous semble donc qu'en cette circonstance les adversaires de monseigneur Maigrot n'ont pas eu toute la bonne foi désirable et qu'ils auraient pu se dispenser de lancer contre lui une accusation d'ignorance qui traîne encore dans toutes les histoires.

L'empereur Khang-Hi fut assurément moins étonné

de la prétendue ignorance de monseigneur Maigrot que de son énergie à combattre les rites et à protester qu'il ne reconnaissait que le Saint-Siége pour juge de cette question. La fermeté de langage, l'indépendance apostolique du courageux évêque blessèrent la fierté du monarque chinois, qui eut la faiblesse de s'emporter et de laisser échapper des menaces. Mais l'évêque de Conon ne voulut jamais reconnaître, comme l'exigeait Khang-Hi, que les cérémonies chinoises n'avaient rien de contraire à la foi chrétienne. Il avait là-dessus une profonde conviction, qui ne lui permettait pas de transiger avec sa conscience et qui lui donnait le courage de résister à la volonté impériale, sans se laisser ébranler par la crainte des rigueurs qu'il allait s'attirer.

VI.

L'attitude du patriarche d'Antioche et de l'évêque de Conon avait tellement exaspéré l'empereur que tout le monde redoutait les effets de sa colère. Après avoir grondé sourdement pendant quelques jours, l'orage éclata le 3 août par la publication de deux décrets impériaux. Dans le premier, adressé à monseigneur Maigrot, Khang-Hi témoignait au prélat tout son mécontentement et lui ordonnait de se retirer dans la maison des Jésuites à Péking. Le second décret, adressé au patriarche d'Antioche, lui intimait l'ordre de songer à son départ prochain pour l'Europe.

L'évêque de Conon venait de se constituer prison-

nier dans la résidence des Jésuites, conformément aux ordres de l'empereur, lorsqu'on vint l'y arrêter avec quelques ecclésiastiques de la suite du patriarche d'Antioche. Ils furent chargés de chaînes et conduits par-devant le tribunal du prince héréditaire, où ils eurent à subir d'humiliants interrogatoires et les plus mauvais traitements. Peu s'en fallut que le prélat ne fût condamné à mort. Sur le rapport du prince héréditaire, l'empereur rendit le lendemain un nouveau décret qui condamnait au bannissement monseigneur Maigrot. Deux chrétiens et un catéchiste furent de même, à cette occasion, battus de verges et exilés dans la Mantchourie.

Lorsque monseigneur de Conon eut été banni de la Chine, il reçut du légat une lettre d'approbation de sa conduite et d'encouragement pour le soutenir dans l'épreuve qu'il avait ainsi à supporter. Obligé ensuite de sortir de l'empire, il ne put même pas entrer à Macao, et se réfugia sur un bâtiment anglais sans avoir eu le temps de faire aucun préparatif pour son départ. Ayant abordé en Irlande, il écrivit au pape, en 1708, pour lui annoncer son retour. Il comptait se retirer au séminaire des Missions Étrangères à Paris; mais il y séjourna peu, et se rendit à Rome, où Clément XI l'appela pour apprendre de lui tout ce qui s'était passé à la Chine. Il arriva dans cette capitale en 1709, et y fut reçu de la manière la plus honorable.

Il rendit compte au pape de l'état des choses, et des copies de sa relation furent déposées dans la bibliothèque Casanata. Il continua de résider à Rome, où il jouissait d'une pension que Clément XI lui avait

accordée et que Innocent XIII augmenta depuis. Benoît XIII lui témoigna également beaucoup d'estime et de bienveillance. Il mourut dans cette ville en 1730, et fut enterré sans pompe, comme il l'avait demandé, dans l'église française de la Trinità del Monte, où l'on plaça une inscription en son honneur.

Picot, dans son article inséré dans la *Biographie universelle* sur la vie de ce prélat, le venge, non-seulement du reproche d'ignorance qu'on lui a fait jusqu'alors, mais encore il montre combien faussement on l'avait accusé de jansénisme. Pour le prouver, nous citerons ici le passage où cet auteur touche cette délicate question. « Ce prélat, dit-il, menait à Rome la vie la plus édifiante; simple dans sa dépense, charitable envers les pauvres, il était entièrement livré aux exercices de piété. On lit dans quelques dictionnaires historiques qu'il intrigua dans l'affaire du jansénisme. Cette accusation ne paraît reposer sur aucun fondement solide. Maigrot se montra toujours soumis aux décisions du saint-siége; et plusieurs des lettres qu'il écrivit de la Chine prouvent son éloignement pour tout esprit de secte et de nouveauté. Il fut opposé aux Jésuites de la Chine dans un point où il était persuadé qu'ils avaient tort; mais il s'expliquait sur eux avec réserve et modération (1). »

Le bannissement de monseigneur Maigrot et l'incarcération de plusieurs missionnaires ne fut pas le plus grand mal causé par cette subite persécution. Dans son nouvel édit l'empereur avait pris une mesure qui devait arrêter l'essor de la propagation de la foi et

(1) *Biographie universelle*, p. 236.

compromettre l'avenir des missions. Il avait ordonné que tous les prédicateurs de l'Évangile actuellement en Chine et ceux qui y viendraient dans la suite seraient obligés de se pourvoir avant tout de lettres d'autorisation de sa part ; et ces lettres patentes ne devaient leur être accordées qu'après qu'ils auraient approuvé les honneurs rendus à Confucius et promis de ne plus retourner en Europe. Cette mesure, comme on le voit, déchirait l'édit de liberté religieuse accordé précédemment par l'empereur et ne tendait à rien moins qu'à priver la Chine de pasteurs. Plusieurs missionnaires se virent en effet bannis de l'empire ; les autres ne parvinrent à rester dans le pays qu'en se dérobant aux recherches et aux poursuites des mandarins. Les Jésuites furent presque les seuls qui prirent des lettres patentes impériales (1). Cette nouvelle et triste position faite aux missionnaires découlait en grande partie, il faut en convenir, de l'imprudence qu'ils avaient commise lorsqu'ils s'adressèrent à l'empereur pour le rendre en quelque sorte juge de la controverse (2). De cette restriction humiliante à une défense positive de pénétrer ou de séjourner désormais dans l'empire il n'y avait qu'un pas, et nous verrons plus tard que ce pas fut fait aussitôt après la mort de Khang-Hi.

Le patriarche d'Antioche, dès qu'il eut reçu les ordres de l'empereur, fit ses préparatifs de départ et se tint en mesure de quitter cette Chine où il avait eu la douleur de voir les missionnaires en proie aux plus funestes dissensions, sans pouvoir ramener parmi

(1) Picot, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*, t. I, p. 43.
(2) Luquet, p. 166.

eux la bonne harmonie. Comme il avait encore à Péking quelques affaires qu'il croyait de son devoir de terminer, il ne put se mettre en route que le 28 août, et sa négligence involontaire à exécuter l'ordre de l'empereur acheva d'indisposer ce prince.

Le légat apostolique s'éloigna de Péking le cœur oppressé d'angoisses; car il prévoyait les maux qui allaient fondre sur cette pauvre mission par suite du dernier décret impérial. Son voyage fut triste et pénible; et dès son arrivée à Nanking il put voir que ses prévisions commençaient déjà à se réaliser. Quelques missionnaires avaient obtenu de la cour les lettres patentes après s'être engagés à ne rien enseigner qui fût contraire au culte de Confucius et des ancêtres et avoir fait serment de ne retourner jamais en Europe. Ceux qui refusèrent de prendre cette patente impériale furent en butte aux plus mauvais traitements; ils furent saisis et traînés, chargés de chaînes, à Canton et à Macao.

Une telle anarchie parmi les prédicateurs de l'Évangile désolait le cœur du patriarche d'Antioche; mais la fermeté avec laquelle il s'était présenté à l'empereur et avait parlé contre l'idolâtrie dans une cour idolâtre ne se démentit pas. Considérant la nécessité où se trouvaient les missionnaires d'avoir au plus tôt une règle de conduite dans une circonstance où ils devaient faire profession de leurs principes devant les tribunaux, il se détermina à publier son célèbre mandement. Ne croyant pas prudent, après tout ce qui s'était passé à Péking, de rendre publique la constitution de Clément XI, il aima mieux assumer sur sa tête toute la colère de l'empe-

reur que de l'indisposer contre le saint-siége. Il convoqua donc tous les missionnaires qui se trouvaient dans la ville de Nanking ; et, après un discours pathétique qui leur représentait l'état de la religion en Chine, il leur fit donner lecture de son mandement. Il prohibait énergiquement les cérémonies criminelles par lesquelles les Chinois prétendaient honorer Confucius et leurs ancêtres défunts. Ensuite il fit lui-même, selon le devoir de sa charge, tous les règlements qu'il jugea nécessaires pour venger la sainteté de la religion chrétienne, conserver la pureté de son culte sans aucun mélange de superstition et pourvoir au salut tant des nouveaux chrétiens que de leurs conducteurs.

« Ce mandement, dit l'évêque d'Hésebon (1), fut loin de terminer les différents ; et il faut avouer que les missionnaires se trouvaient dans la plus fausse position par rapport à la conduite à tenir dans cette circonstance. D'une part, monseigneur de Tournon, ne voulant pas, en publiant le décret de Clément XI, mettre le souverain Pontife directement en état d'hostilité avec l'empereur, avait publié en son nom les règles prescrites dans le décret lui-même. D'un autre côté, il était évident qu'en adoptant cette décision il fallait s'exposer à une persécution toujours très-nuisible au bien actuel d'une église naissante. Dans cette perplexité, les missionnaires qui croyaient pouvoir tolérer les cérémonies eurent recours au seul moyen dont ils pussent user pour rassurer leur conscience ; ils en appelèrent du mandement du légat au jugement du

(1) Luquet, *Lettres à monseigneur l'évêque de Langres*, p. 166.

souverain Pontife. Le 25 septembre suivant cet appel fut rejeté par Clément XI, qui déclara le mandement conforme à son décret de 1704 et aussi obligatoire que le décret lui-même. Et, afin d'en assurer l'exécution, le 11 octobre suivant, il le fit signifier par l'assesseur du saint-office aux généraux des ordres de Saint-Dominique, Saint-Augustin, Saint-François et de la Compagnie de Jésus. »

Le P. Tamburini, général de la compagnie, donna en cette circonstance des témoignages de soumission tels qu'on pouvait le désirer. A cette époque il y avait à Rome une assemblée générale où se trouvaient réunis les députés de toutes les provinces de l'ordre. Aussitôt qu'on eut connaissance du décret de Clément XI, l'assemblée demanda d'une voix unanime d'aller au nom de la compagnie tout entière déclarer, par un acte solennel, son obéissance inviolable au saint-siége. En conséquence, le général, accompagné de ses assistants et des députés de toutes les provinces, alla se jeter aux pieds du vicaire de Jésus-Christ, et lui fit une protestation d'obéissance si belle et si touchante que Clément XI, dit-on, ne put retenir ses larmes. Le P. Tamburini termina ainsi : « Si cependant il se trouvait à l'avenir quelqu'un parmi nous, en quelque endroit du monde que ce fût, ce qu'à Dieu ne plaise, qui eût d'autres sentiments ou qui tînt un autre langage, car la prudence des hommes ne peut arrêter ni prévenir ni empêcher de semblables événements dans une si grande multitude de sujets, le général déclare, assure et proteste, au nom de la compagnie, qu'elle le repousse dès à présent, qu'il est digne de châtiment et ne peut être reconnu pour véritable

et légitime enfant de la Compagnie de Jésus... »

Après avoir cité cette mémorable déclaration, l'apologiste moderne de la Compagnie de Jésus ajoute la réflexion suivante : « Rien n'était plus explicite que « ces paroles. Les missionnaires auraient dû les « adopter comme règle de conduite; ils cherchèrent « à éluder par des subtilités la décision pontifi- « cale (1). »

De son côté, le pape Clément XI s'exprime d'une manière encore plus sévère. Il avait déclaré expressément que la cause était finie; que les décisions apostoliques ayant été confirmées, ainsi que le mandement du cardinal de Tournon, il n'y avait plus qu'à les observer humblement. Il apprit donc avec la plus profonde douleur que beaucoup de missionnaires en éludaient l'observation sous différents prétextes. Pour couper court à tous ces subterfuges et tergiversations, plus dignes d'astucieux sectaires que de vrais apôtres(2), Clément XI ordonna, de la manière la plus stricte, à tous les archevêques, évêques, vicaires apostoliques, missionnaires et ecclésiastiques quelconques, même de la Compagnie de Jésus, sous peine de suspense, d'interdit et d'excommunication réservée au saint-siége, la fidèle observation du mandement apostolique sur les cérémonies chinoises. Tous les missionnaires devaient faire, chacun individuellement, le serment qui suit, lequel serait envoyé à Rome par leur supérieur. — « Moi un tel, missionnaire envoyé « ou destiné à la Chine, ou à tel royaume ou telle pro- « vince, par le siége apostolique, ou par un supé-

(1) Crétineau-Joly, t. V, p. 52 et 53.

(2) Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. XI, p. 651.

« rieur, suivant les facultés que le siége apostolique « leur a concédées, j'obéirai pleinement et fidèlement au précepte et mandement apostolique sur « les rites et les cérémonies chinoises, contenus dans « la Constitution de notre très-saint Père le pape « Clément XI sur cet objet, dans laquelle la formule « de ce serment est prescrite; et le mandement qui « m'est parfaitement connu par la lecture entière que « j'ai faite de ladite constitution, je l'observerai exactement, absolument et inviolablement, et je l'accomplirai sans aucune tergiversation. Si, au contraire (de quoi Dieu me préserve), j'y contreviens « d'une manière quelconque, autant de fois que cela « m'arriverait, autant de fois je me reconnais et me « déclare soumis aux peines imposées par ladite constitution. Ainsi, en touchant les saints Évangiles, je « promets, je voue et je jure. Qu'ainsi Dieu me soit en « aide et ces saints Évangiles de Dieu. Moi un tel, « j'ai signé de ma propre main (1)... »

VII.

Dès que l'empereur Khang-Hi eut connaissance du mandement publié à Nanking par monseigneur de Tournon, il fut tellement irrité contre le patriarche qu'il le fit immédiatement arrêter et conduire à Macao avec ordre aux Portugais de l'y retenir prisonnier.

(1) Ce serment est encore obligatoire pour tous les missionnaires à leur arrivée en Chine; nous l'avons prononcé nous-même à Macao en 1839.

Ceux-ci lui firent essuyer toute sorte de mauvais traitements; et il est douloureux de dire que, dans cette ville chrétienne, le représentant du saint-siége fut rassasié d'opprobres. Tous ceux qui eurent le courage de lui obéir et de parler comme lui pour les intérêts du christianisme devinrent les compagnons de son exil et de ses chaînes. Rien cependant ne put abattre la constance du patriarche ni affaiblir celle des Dominicains associés à ses épreuves.

Tandis que, renfermé dans une obscure prison, le patriarche d'Antioche se réjouissait d'avoir été trouvé digne de souffrir pour la défense du culte chrétien, le saint-siége, moins pour récompenser son zèle que pour accréditer de plus en plus son ministère parmi les nations étrangères, l'éleva au cardinalat. La nouvelle qui en fut apportée à Macao le 17 août 1709 acheva de perdre ce prélat. On enferma dans la forteresse de la ville six religieux dominicains chargés de la lui annoncer de la part du pontife; et lui-même, resserré plus étroitement que jamais, fut réduit pour toute nourriture à ce qu'une femme âgée trouva moyen de lui fournir secrètement, et à boire de l'eau de la mer qui entrait dans le puits de sa maison.

L'éminente dignité du légat n'ayant servi qu'à resserrer ses liens, les Dominicains eurent aussi à soutenir un surcroît d'épreuves. Nous trouvons un témoignage de leur fidélité et de leur courage dans les actes d'un chapitre provincial tenu à Manille en 1710. Le provincial des Philippines s'exprimait ainsi : « Nous faisons savoir que le R. P. notre prédécesseur a reçu, depuis peu de mois, des lettres non-seulement de nos religieux missionnaires dans le vaste empire de

la Chine, mais aussi de l'éminentissime cardinal Charles-Thomas de Tournon, et que par le contenu de ces lettres ainsi que par la voix publique de tous ceux qui viennent de ce pays dans la ville de Manille, soit chrétiens, soit gentils, nous apprenons quelle est toujours la constance de nos missionnaires, éprouvés par la calomnie, l'exil et les plus grandes persécutions. L'illustre chef de la mission, le cardinal légat, a été frappé et comme accablé de maux inexprimables; depuis même qu'il a reçu la barrette de cardinal, on a augmenté ses chaînes et doublé ses gardes : mais aucun de nos missionnaires ne l'a abandonné; tous sont demeurés fermes auprès de sa personne, supportant avec une invincible patience les mêmes incommodités de la prison, les mêmes insultes, la faim et le travail. Il n'y en a que deux qui se soient échappés des mains des satellites et qui, sans être arrêtés par les ordres d'un prince infidèle, continuent à parcourir en secret ces vastes contrées pour relever ceux des nouveaux chrétiens qui sont tombés, fortifier les faibles, consoler et encourager les plus timides. »

Clément XI, touché de la situation affreuse dans laquelle gémissait son fidèle légat, adressa un bref au roi de Portugal, pour l'avertir que le capitaine général de Macao et ses officiers s'étaient rendus les instruments de la persécution suscitée au cardinal. Après avoir prié ce prince de prendre au plus tôt connaissance des mauvais traitements faits au patriarche d'Antioche, d'y mettre fin et de punir les coupables d'une manière exemplaire, le pape ajoutait : « Quoique nous soyons persuadé que, depuis nos précé-

dentes lettres, vous n'avez pu recevoir des Indes aucune réponse sur cette affaire, et que nous ne doutions nullement que votre vice-roi de Goa n'exécute promptement vos ordres, néanmoins la violence de la douleur extrême que nous causent toutes les nouvelles qui nous viennent de ce pays nous oblige à représenter aux yeux de Votre Majesté l'excès des anciennes et des récentes injures que vos officiers ont faites, avec autant de témérité que d'impiété, à la dignité de notre légat apostolique, et qu'ils continuent encore de lui faire depuis qu'ils ont appris sa promotion au cardinalat. Les dernières lettres qu'on nous a apportées d'Orient nous apprennent que, dans le mois de décembre 1708 et dans celui de septembre 1709, on a publié à Macao un édit du vice-roi de Goa pour défendre, sous les peines les plus rigoureuses, à tous les fidèles de rendre aucun respect ni aucune obéissance au légat apostolique. D'après cet édit si injurieux à votre autorité royale, tout ecclésiastique ou laïque qui oserait obéir au ministre du saint-siége devait être aussitôt transporté dans les prisons de Goa. Après cette publication, quatre religieux de l'ordre des Frères prêcheurs, dont trois étaient prêtres, continuant à préférer leur devoir à une telle défense, ont été enlevés, tandis qu'ils priaient dans l'église, où le saint sacrement était exposé à l'adoration des fidèles, et on les a emmenés dans les prisons. L'un d'eux, qui se trouvait revêtu de ses ornements sacerdotaux, a été conduit en cet état à la citadelle, en présence de tout un peuple scandalisé, les gentils eux-mêmes frémissant d'horreur à la vue de ce sacrilége attentat, etc. »

Pendant que le pontife romain portait ces plaintes au roi de Portugal, il ignorait que, dès le 8 juin 1710, le cardinal de Tournon était mort dans sa prison, à Macao, d'un accident soudain, qui avait, dit-on, les apparences d'une apoplexie. En apprenant cet événement, le vicaire de Jésus-Christ s'expliqua en présence de tout le sacré collége; et, dans le consistoire secret de 1711, il fit en ces termes l'éloge du légat: « Vénérables Frères, nous avons souvent déploré, dans ce même lieu, les maux publics; et aujourd'hui nous sommes obligé de verser des larmes en raison d'une perte qui nous est particulière, à vous et à nous, quoique, d'ailleurs, elle puisse être considérée comme une perte publique et une calamité pour l'Église universelle. Vous comprenez déjà que c'est de l'affligeante nouvelle de la mort du cardinal Charles-Thomas de Tournon que nous voulons parler.

« Nous avons perdu, vénérables Frères, nous avons perdu un très-grand zélateur de la religion chrétienne, un intrépide défenseur de l'autorité pontificale, un puissant appui de la discipline ecclésiastique, une grande lumière de votre ordre et son ornement. Nous avons perdu notre fils et votre frère, épuisé par les longs travaux qu'il a entrepris pour Jésus-Christ. Les peines infinies, les opprobres et les affronts qu'il a soufferts avec une patience et un courage invincibles l'ont éprouvé, comme le feu éprouve l'or dans le creuset. Tout cela cependant, si nous le considérons avec les lumières de la foi, bien loin de mettre le comble à notre douleur, doit, au contraire, en adoucir l'amertume et nous consoler chrétiennement; car l'apôtre nous avertit qu'il ne nous est pas permis de

nous attrister touchant ceux qui dorment, comme font les hommes qui n'ont point d'espérance.

« Quels justes motifs n'avons-nous pas de croire que la mort du très-pieux cardinal a été précieuse devant le Seigneur ? Souvenons-nous quelle a été l'ardeur de son zèle pour la propagation de la foi et avec quelle prompte obéissance, dès que le Seigneur l'a appelé par nous au ministère apostolique, il a quitté la cour, la ville, ses proches, ses amis et tout ce que la nature nous rend le plus cher, pour aller s'exposer aux périls et aux incommodités d'un très-long et très-pénible voyage. La même charité de Jésus-Christ, qui le pressait et qui l'a toujours soutenu dans les parages si reculés qu'il lui a fallu parcourir sur terre et sur mer, lui a fait préférer son devoir à sa propre conservation : elle l'a mis au-dessus des terreurs et de la crainte humaine. Il a annoncé aux princes et aux rois la loi du Seigneur, et il n'a pas été confondu. Plein d'une sainte joie au milieu des tribulations, il a donné à toute l'Église un spectacle infiniment agréable à Dieu et à ses anges. N'oublions pas cette fermeté d'âme et ce généreux mépris des grandeurs humaines dont nous avons pour garants ses actions et ses lettres.

« Lorsque, pour reconnaître ses importants services nous l'eûmes élevé au cardinalat, il nous écrivit qu'il n'acceptait cette éminente dignité que comme un avertissement et une nouvelle obligation de combattre jusqu'à l'effusion de son sang pour Jésus-Christ et pour son Église ; ajoutant qu'il renoncerait volontiers à l'honneur de la pourpre plutôt que d'abandonner les missions de la Chine pour retourner

en Europe. Mais qui pourrait ne point admirer la rare piété que ce cardinal a fait paraître dans son testament? Il suffit de savoir qu'il a donné son argent aux pauvres sa seule croix à ses parents et tous ses biens pour l'entretien des ministres chargés de travailler à la propagation de la foi parmi les infidèles. Par ce seul trait il a montré quels doivent être les testaments de ceux qui, consacrés au service de l'Église, ont vécu de l'autel.

« Enfin, ce qui nous remplit de l'espérance que Dieu aura agréé son sacrifice, c'est cette constance si digne de la vertu sacerdotale et du zèle apostolique qui a éclaté dans toute la conduite et dans toutes les épreuves du saint cardinal. La faim, la soif, la prison, une cruelle persécution, les plus mauvais traitements n'ont pu l'engager à abandonner l'œuvre de Dieu. Toujours lui-même jusqu'au dernier soupir, il a agi avec force et souffert avec patience. Il a bien combattu, il a achevé sa course, il a gardé la foi. Ne devons-nous pas espérer que le juste Juge lui aura donné la couronne qui lui était réservée? Oui, sans doute, il faut le penser ainsi.

« Mais, parce que la fragilité humaine ne permet pas que la vie la plus pure soit sans quelque mélange d'imperfection, la charité chrétienne nous oblige d'offrir des prières et des sacrifices pour l'âme du cardinal défunt. Nous l'avons déjà fait en notre particulier; et, afin d'honorer la mémoire d'une vertu extraordinaire, nous ferons encore célébrer publiquement des obsèques solennelles dans notre chapelle pontificale au jour que nous vous marquerons. Nous avons cependant la confiance que le cardinal de Tournon,

qui a si tendrement aimé la mission de la Chine pendant sa vie, la favorisera dans le Ciel, et qu'il obtiendra de la miséricorde du Seigneur que l'ivraie semée dans ce champ par l'homme ennemi en soit enfin arrachée, et que la moisson devienne tous les jours plus abondante, pour la gloire de Dieu et l'exaltation de la foi catholique. »

Il est triste et douloureux d'avoir à citer à côté de ce touchant éloge sorti de la bouche du vicaire de Jésus-Christ les paroles peu convenables d'un écrivain de la Compagnie de Jésus. Voici avec quelle légèreté s'exprime le P. d'Avrigny sur l'illustre victime des dissensions des missionnaires : « Comme on ne peut « pas dire que la mémoire de M. de Tournon soit pré« cieuse à la Chine, aussi il faut convenir qu'on n'a « rien oublié pour la rendre respectable en Europe. « Le saint-père en fit un magnifique éloge le 14 oc« tobre 1711 en présence de tous les cardinaux, et « un Italien prononça son oraison funèbre, qui a paru « traduite en français, enrichie d'un grand nombre de « notes. L'orateur y dit des choses admirables du « zèle, de la candeur, de la charité et de la douceur « de son héros. Il en fait un homme parfait, un saint « à canoniser. Puisse le Seigneur en avoir jugé de « même, lui auquel seul il appartient de sonder les « cœurs (1). »

Nous avons visité à Macao, sur les bords de la mer, la maison où fut emprisonné le cardinal de Tournon et où il rendit le dernier soupir. La colonie portugaise a conservé jusqu'à ce jour le souvenir des persécu-

(1) Le P. d'Avrigny, *Mémoires*, t. IV, p. 287.

tions atroces dont on poursuivit avec acharnement et sans pitié ce prince de l'Église. Ses longues souffrances et sa mort subite excitèrent les plus malignes rumeurs en Europe comme en Asie. L'esprit de parti s'en empara, et on alla jusqu'à accuser les Jésuites d'avoir fait empoisonner le cardinal (1). Voici ce qu'on lit dans leur moderne historien, qui ne néglige aucun moyen de faire leur apologie (2) : « Le cardinal s'était plaint, à différentes reprises, des obstacles que les Jésuites lui suscitaient. Il se disait leur antagoniste ; on connaissait le crédit dont les missionnaires jouissaient auprès de l'empereur : il n'en fallut pas tant pour les faire accuser des indignes traitements auxquels les Portugais le soumirent. Aux yeux des jansénistes, Tournon fut un martyr qui trouva des bourreaux dans la Compagnie de Jésus. « Avec quelle fureur, dit le « janséniste Coudrette, la société n'a-t-elle pas per- « sécuté dans les Indes orientales monseigneur Maigrot, « évêque de Conon !... Le légat du saint-siége, le car- « dinal de Tournon n'a pas été épargné, et l'on sait « à quels excès les Jésuites se sont portés à l'égard « de ce saint cardinal, dont ils ont été proprement les « meurtriers. »

A des accusations si graves l'historien apologiste répond (3) : « Aucune preuve directe ou indirecte ne corrobore ces imputations ; il n'y a pas même de traces qui

(1)... « A sa mort parut une estampe satirique où l'on représentait « un Jésuite qui, auprès du cardinal mourant, s'emparait de la barrette « avec cette inscription :

« La dépouille de droit appartient au bourreau. » (*Dictionnaire historique par Chaudon et Delandine*, t. XII, p. 122.)

(2) Crétineau-Joly, *Histoire de la Compagnie de Jésus*, t. V, p. 49.

(3) Crétineau-Joly, ibid., p. 56.

mettent sur la voie d'un conseil donné à Khang-Hi ou d'un encouragement donné aux vengeances portugaises. Les Jésuites restèrent neutres en cette circonstance; leur neutralité, qui serait un habile calcul selon la politique humaine, est une faute aux yeux de l'histoire et de la religion. Le cardinal légat se posait en adversaire de leurs opinions ; mais ils devaient respecter son rang et ses vertus. Le meilleur moyen de faire comprendre ce respect, c'était d'user de leur crédit pour protéger sa liberté. Ils n'osèrent pas se porter médiateurs entre le monarque et le légat ; cette indifférence eut pour eux des résultats que la calomnie envenima. » Ainsi parle l'historien de la Compagnie de Jésus.

Après avoir cité le passage que nous venons de reproduire, Rohrbacher fait la réflexion suivante : « Qu'il nous soit permis d'ajouter un mot. Quand nous « avons examiné avec plus de loisir et d'attention « toute cette controverse, nous ne saurions dire la « peine que nous avons ressentie de voir qu'il n'y a « pas de meilleures raisons pour excuser des religieux « que nous aimons du fond de notre âme ; d'autant « plus que, par suite de cette affection trop partiale, « nous avons été réellement injuste envers le cardinal « de Tournon et l'évêque Maigrot dans la première « édition de cette histoire : nous en avons un profond « regret (1). »

(1) Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. XI, p. 650.

CHAPITRE VII.

I. Le P. de Visdelou. — Bulle de Clément XI. — Nouvelle légation apostolique en Chine. — Monseigneur de Mezzabarba à Lisbonne. — II. Brillante réception du légat apostolique à Macao. — Le vice-provincial des Jésuites. — Un typhon à Macao. — Fête donnée à monseigneur de Mezzabarba dans l'île Verte. — Déclaration du P. Lauréati, visiteur des Jésuites. — Rapports du légat avec les mandarins de Canton. — III. Départ de la légation pour la capitale. — Réception d'une ambassade russe à Péking. — Arrivée de monseigneur de Mezzabarba aux environs de la capitale. — Premières difficultés avec les envoyés de l'empereur. — IV. Entrevue du légat avec l'empereur. — Dissertations impériales. — V. Notification de la bulle de Clément XI à Khang-Hi. — Jugement de l'empereur sur cette décision pontificale. — VI. Dernière audience impériale accordée à Mezzabarba.—Loquacité et railleries de Khang-Hi. —Retour du légat apostolique à Macao, puis à Rome. — Disputes en Europe au sujet de la légation de Mezzabarba. — VII. Benoît XIV termine enfin la question des rites chinois.

I.

Au milieu des événements dont nous venons de tracer le tableau, on avait vu les Jésuites toujours partagés sur la question des rites chinois entre les deux écoles des PP. Ricci et Longobardi. Celui en qui cette dernière se personnifia le plus fidèlement fut le P. de Visdelou, qui avait été envoyé dans le Céleste Empire par Louis XIV avec les PP. Gerbillon, de Fon-

taney, Le Comte et Bouvet, pour y fonder la mission française. Livré à l'étude de la langue et de l'écriture chinoises, il étonna tellement les indigènes par ses rapides progrès qu'un des fils de Khang-Hi ne put s'empêcher d'exprimer son admiration dans un éloge qu'il envoya au missionnaire, écrit, selon l'usage du pays, sur une pièce de soie.

Visdelou ne tarda pas à appliquer les connaissances qu'il venait d'acquérir à des objets d'une haute utilité scientifique et littéraire. Prenant pour modèle ceux de ses prédécesseurs qui avaient recherché de préférence les notions historiques consignées dans les livres de la Chine, il s'occupa de faire connaître les renseignements qu'on y trouve sur les nations qui ont occupé les régions centrales et septentrionales de l'Asie. La véritable source des documents qui pouvaient servir à reconstituer l'histoire de tant de peuples était encore inconnue; il eut le bonheur de la découvrir et d'y puiser le premier : de là son *Histoire de la Tartarie*. On lui doit aussi une interprétation de la fameuse inscription de Si-Ngan-Fou, qui constate l'introduction du christianisme à la Chine pendant le septième siècle.

Visdelou embrassa le parti des missionnaires qui étaient opposés aux cérémonies chinoises. La profondeur et la solidité de ses études spéciales donnaient un grand poids à son opinion dans une controverse où il s'agissait au fond de l'interprétation de certains textes et de l'appréciation de certains usages au sujet desquels il eût été bon de s'en rapporter aux hommes consommés dans la connaissance des traditions et des monuments anciens. Il se rendit fort utile

au cardinal de Tournon, et fut enveloppé dans sa disgrâce. Clément XI le nomma vicaire apostolique, chargé de l'administration de plusieurs provinces de la Chine, et un mois après évêque de Claudiopolis. Il se vit contester même la légitimité du titre que le légat lui avait conféré, et il reçut la consécration épiscopale des mains du cardinal de Tournon, dans la prison même de Macao et pendant la nuit, comme autrefois les premiers hommes apostoliques dans les catacombes de Rome païenne. La cérémonie ayant eu lieu secrètement, on répandit le bruit qu'il n'avait pas été sacré.

Forcé de quitter la Chine, où il ne pouvait plus vivre en paix ni travailler avec fruit au salut des âmes, Visdelou s'embarqua pour Pondichéry, où il reçut un bref de Clément XI qui approuvait sa conduite. Il y vécut vingt-huit ans encore sans quitter ce séjour, si ce n'est une seule fois pour se rendre à Madras. Il était logé, nourri, vêtu avec la même simplicité que le plus simple des religieux capucins chez lesquels il avait établi sa demeure. Visdelou, mort à Pondichéry en 1737, fut enterré dans l'église de ces enfants de saint François. Le P. Norbert, capucin de la province de Lorraine, prononça son oraison funèbre : Il méritait, dit Abel Rémusat, d'avoir un panégyriste plus judicieux.

Cependant les missions de la Chine étaient toujours plongées dans une désolante agitation ; et Clément XI ne cessait de faire tous ses efforts pour établir enfin une pratique uniforme parmi les divers prédicateurs de l'Évangile dans ce lointain pays. Après avoir confirmé, comme nous l'avons vu, le mandement du cardinal de Tournon, il interdisait aux évêques et aux

missionnaires les appels sur les points réglés par ce mandement. De plus, comme à cette époque les divers partis se déchiraient mutuellement par d'injurieux pamphlets et répandaient partout une foule d'écrits plus propres à entretenir la division qu'à éclairer sur la vérité des faits, il défendit d'en publier aucun sans la permission du saint-siége; mesure pleine de prudence, que tous les amis de l'Église virent prendre avec la plus grande joie.

L'exécution de ce nouveau décret ayant encore souffert des difficultés, le pontife, *touché*, comme il le dit lui-même, *d'une profonde douleur* (1), donna enfin sa bulle *Ex illa die*, qui prescrivait l'exacte observation du décret, sans avoir égard à tous les prétextes dont on se servait pour en décliner l'autorité. Et, afin d'être assuré de l'exécution de ces nouveaux ordres, il déclara que tout acte contraire serait, par le fait seul, puni d'une excommunication majeure. Il déclarait, en même temps, que tous les missionnaires devaient prêter le serment dont nous avons donné la formule (2) et que leur pouvoir cesserait jusqu'au moment où ils auraient rempli cette formalité.

Clément XI, instruit par l'exemple du passé, n'était pas encore pleinement rassuré sur l'exécution de son décret, et la suite fit voir que ses craintes n'étaient pas sans fondement. Il se détermina, en conséquence, à envoyer un nouveau légat en Chine, dans l'espérance que cette négociation serait plus heureuse que celle du cardinal de Tournon. Une telle mission n'avait rien qui fût capable d'exciter vivement la cu-

(1) Ben. XIV, Bull., p. 193.

(2) Voir p. 301.

pidité et l'amour-propre; elle demandait un homme mort à tout intérêt humain qui et sût joindre à une prudence consommée un courage prêt à tout entreprendre et à tout souffrir pour la cause de Jésus-Christ. On était encore tout pénétré, à Rome, des longues souffrances, des tribulations sans nombre, de la mort prématurée du cardinal de Tournon. Aussi se présentait-il peu de candidats pour aller affronter de nouveau les misères de la Chine et se jeter, au risque d'y périr, dans une mêlée où les partis se montraient plus acharnés que jamais.

Monseigneur Mezzabarba, ne consultant que le salut de ses frères, l'honneur du saint-siége et l'intérêt de la religion, se dévoua avec courage et désintéressement à cette périlleuse entreprise. Afin de lui donner plus d'autorité, le pape lui conféra le titre de patriarche d'Alexandrie. Le nouveau légat partit de Rome l'an 1719, avec un cortége imposant. Au nombre de ceux qui le suivirent se trouvèrent quatre Barnabites, savants aussi distingués que parfaits religieux, qu'on destinait pour la cour de l'empereur Khang-Hi : c'étaient les PP. Honorat Ferrari, de Verceil; Alexandre, de Bergame; Sigismond Calchi, de Milan; Salvator Rosini, de Nice.

Afin de ménager la susceptibilité du Portugal, on fit prendre au légat la voie de Lisbonne. Arrivé dans cette capitale, il eut soin de faire enregistrer ses lettres de légat et de visiteur apostolique à la chancellerie du royaume. Cette précaution lui parut nécessaire pour prévenir les difficultés qu'on pourrait lui susciter au sujet du droit de patronage des rois de Portugal et de la prétendue prématie de l'archevêque de Goa

sur toutes les missions de l'Orient; on s'était déjà servi de ces prétextes pour persécuter le cardinal de Tournon. Monseigneur de Mezzabarba fut donc comblé d'honneurs à Lisbonne pendant son séjour et au moment de son départ. Il s'embarqua le 24 mars 1720; et, après une navigation de six mois, pendant laquelle il eut beaucoup à souffrir, le navire qui le portait avec sa nombreuse suite arriva en vue de la ville de Macao. Le vent ayant manqué à deux lieues du port, on fut obligé de jeter l'ancre de peur d'être entraîné par les courants.

Il existe une relation de la légation de Mezzabarba auprès de l'empereur de la Chine, avec les paroles suivantes pour épigraphe : « Vieillards, assemblez-« vous; écoutez, habitants de la terre, et jugez si « on a rien vu de pareil, en vos jours et dans les « siècles passés, à ce qui vient d'arriver de notre « temps. Quoique les événements ne soient pas vrai-« semblables, racontez-les à vos enfants, puisqu'ils « sont véritables. Que vos enfants en instruisent leurs « descendants, et que de génération en génération « on publie que jamais rien de semblable n'est arrivé « en Israël depuis que nos pères sont sortis de l'Égypte « jusqu'à présent (1). »

Malgré cette pompeuse épigraphe, le livre, rempli des détails les plus insignifiants, est prodigieusement fastidieux à lire. Cette relation, attribuée par les uns au P. Viani, Servite, confesseur du patriarche d'Alexandrie, par les autres au P. Fabri, son secrétaire, n'est point favorable aux Jésuites. Nous y puiserons

(1) Joel, 1, 2 — Juges, 19, 30.

avec prudence et discrétion quelques renseignements qu'il nous sera, du reste, facile de contrôler par notre longue habitude des mœurs chinoises.

II.

Pendant que le calme retenait le navire loin du port, le capitaine fit mettre une embarcation à la mer et se rendit à terre avec les dépêches de la cour de Lisbonne. A son retour à bord il remit au légat du saint-siége des lettres de l'évêque de Macao et du gouverneur, qui le complimentaient sur son heureuse arrivée. Il reçut en même temps une adresse du sénat de la ville, qui s'excusait de ce qu'il ne l'envoyait pas prendre sur-le-champ avec toute sa suite et qui lui demandait du temps pour se préparer à le recevoir d'une manière conforme à sa dignité et à leur désir. Le passage du légat par le Portugal produisait déjà un bon effet; car les autorités portugaises de Macao paraissaient heureusement disposées en sa faveur.

Le lendemain, en effet, le débarquement se fit en grande pompe, avec des témoignages de respect et de vénération auxquels n'étaient pas habitués les représentants du saint-siége dans les missions de l'Orient. On avait envoyé de la ville plusieurs chaloupes richement pavoisées pour transporter le patriarche d'Alexandrie et les gens de sa suite. Lorsque le légat apostolique se rendit à terre, sur le déclin du jour, il trouva le gouverneur, l'évêque, le sénat en corps, les autorités civiles et ecclésiastiques de Macao qui

l'attendaient pour le recevoir. Aussitôt qu'il mit le pied sur la plage, la garnison, qui était échelonnée le long du quai, lui présenta les armes, la musique militaire se fit entendre; toutes les cloches de la ville furent mises en branle; et il fut accompagné processionnellement au milieu des acclamations de la multitude et au bruit du canon qui retentissait des forteresses et des bâtiments qui étaient en rade. Les rues qu'on lui fit suivre pour se rendre au palais de l'évêque étaient ornées de riches tentures et jonchées de fleurs. On lui avait préparé dans le grand salon de la demeure épiscopale un magnifique trône où il reçut les compliments des notables de Macao, parmi lesquels on remarquait le P. Monteiro, vice-provincial des Jésuites.

Après ces cérémonies, le patriarche d'Alexandrie, se retirant dans son appartement, trouva moyen de dire tout bas au P. Monteiro, qui le suivait de près, qu'à la vérité sa présence lui était agréable, mais qu'il ne devait pas oublier quelle était sa position personnelle ainsi que celle de son séminaire et de son collége. Le gouverneur de Macao fit placer une garde d'honneur à la porte du palais où était le légat, et la municipalité lui fournit le monde dont il avait besoin pour le servir.

Le jour suivant le P. Monteiro n'oublia pas l'avertissement officieux que Mezzabarba lui avait donné à voix basse. Il se présenta en esprit d'humilité devant le patriarche, il demanda l'absolution des censures dont il avait été frappé par le cardinal de Tournon, le pouvoir d'en absoudre ses religieux et de lever l'interdit porté contre son église, son collége et son

séminaire : toutes ces grâces lui furent cordialement accordées, après qu'il eut prêté le serment exigé par la constitution *Ex illa die.* Le légat réconcilia ensuite avec l'Église tous ceux qui, ayant pris part à la détention du cardinal de Tournon, avaient encouru des peines ecclésiastiques. Le pardon fut général, et tous les cœurs paraissant unis par les doux liens de la charité chrétienne, on fit les préparatifs d'une belle fête pour remercier la Providence de ces heureux préludes de réconciliation et de paix.

Mezzabarba choisit le 29 septembre pour se rendre pontificalement à la cathédrale et y chanter un Te Deum solennel. Outre que ce jour était l'anniversaire de son élévation à la dignité de patriarche d'Alexandrie, c'était aussi la fête de Saint-Michel archange, que Clément XI avait donné pour patron à son nouveau légat dans l'Empire Céleste. Le choix d'un tel patron avait une signification très-précise; il indiquait bien clairement que Mezzabarba était envoyé en Chine pour y livrer des combats, pour soutenir la grande lutte du bien contre le mal, pour terrasser l'esprit de mensonge et de ténèbres.

Tout était préparé pour la cérémonie du Te Deum; mais ce jour même la ville de Macao fut bouleversée par un de ces furieux ouragans appelés typhons dans ces parages et dont on ne peut concevoir une idée exacte à moins d'en avoir été soi-même le témoin. Le vent souffle avec une telle violence, il mugit avec un tel fracas, le ciel, la terre et la mer sont dans une confusion si extrême qu'on croirait volontiers à la fin du monde et que cette pauvre planète va être réduite en poussière. On se barricade dans sa

maison ; et nul n'oserait en sortir, en ce moment terrible, de peur d'être enlevé et brisé comme une paille. La cérémonie n'eut donc pas lieu ; car personne n'aurait eu le courage de se rendre à la cathédrale pendant le typhon. Elle fut remise à deux jours après, pour la fête de l'ange gardien. Ce contre-temps produisit un heureux effet ; car il permit au patriarche d'Alexandrie de se présenter, non plus la lance à la main et sous le symbole belliqueux et redoutable de saint Michel, mais à côté de l'image gracieuse de l'ange gardien, guidant avec une tendre sollicitude les pas de l'inexpérience et de la faiblesse.

Le légat apostolique se reposa dix jours à Macao. Pendant ce temps il usa de tant de sagesse et de modération qu'on vit s'adoucir les cœurs les plus aigris et se calmer les esprits les plus emportés. Il fut traité avec toutes les distinctions qui étaient dues à sa dignité ; on l'entoura de soins et de tels témoignages de vénération filiale qu'on semblait vouloir faire amende honorable auprès du nouveau représentant du Saint-Siége de toutes les rigueurs exercées contre le cardinal de Tournon, dont le cercueil reposait encore au sein de la colonie portugaise.

Les Jésuites ne furent pas les derniers à manifester publiquement la joie que leur causait l'arrivée du légat apostolique. Ils lui donnèrent une belle fête de famille dans leur maison de campagne de l'Ile-Verte. Ce site ravissant est ce qu'on trouve de plus joli et de plus frais aux environs de Macao. C'est un îlot situé dans le port intérieur, à peu de distance du rivage; la riche verdure, les beaux ombrages qu'on y admire lui ont fait donner le nom d'Ile-Verte. On découvre

de là, sur la plage opposée, un rocher sauvage bizarrement découpé en grotte, où, selon la tradition du pays, Camoëns aimait à se retirer pour méditer dans la solitude et s'abandonner à ses inspirations poétiques à la vue de l'immensité des mers. L'illustre et malheureux poëte portugais a donné son nom à ce rocher, qui s'appelle encore aujourd'hui la Grotte de Camoëns. Un riche compatriote de l'auteur de la Lusiade, animé, sans doute, par les plus nobles sentiments de patriotisme, s'est appliqué à entourer d'embellissements et de jardins ce célèbre rocher, qu'il eût mieux valu laisser peut-être avec son aspect triste, sauvage et désolé.

L'Ile-Verte était devenue la propriété des Jésuites de Macao (1). Ils y avaient fait construire une maison de campagne, avec une charmante petite chapelle. Ce fut dans cette délicieuse solitude que le patriarche d'Alexandrie reçut l'hospitalité de ceux-là même qu'on avait tant accusés d'avoir été les ennemis acharnés du patriarche d'Antioche.

Monseigneur de Mezzabarba quitta Macao, heureux du séjour qu'il y avait fait et plein d'espérance pour le bon succès de la mission difficile qui lui avait été confiée. Lorsqu'il alla s'embarquer pour se rendre à Canton, il fut accompagné par l'évêque jusqu'à la mer et salué de tous les canons de la ville et des bâtiments qui étaient mouillés en rade dans le port. Plusieurs personnes des plus considérables de

(1) Après la destruction de la Compagnie de Jésus elle fut donnée aux Lazaristes portugais, qui avaient succédé aux Jésuites dans la mission de la Chine. Elle leur appartient encore ; et pendant notre séjour à Macao elle était le but favori de nos promenades.

la ville, le capitaine et les officiers du navire qui l'avaient amené de Lisbonne à la Chine s'embarquèrent avec lui pour lui faire cortége jusqu'à Canton.

A l'entrée de la rivière de Canton, le légat rencontra une belle jonque mandarine, que le vice-roi mettait à sa disposition. Il y avait à bord les PP. Lauréati, visiteur des Jésuites; Fernandez, visiteur des Franciscains, et Pallario, provincial des Augustins, avec plusieurs missionnaires de divers ordres qui venaient au-devant du patriarche. Le P. Lauréati prit à part le légat et lui présenta un écrit latin, en déclarant qu'il ratifiait de cœur et de bouche tout ce qui s'y trouvait exprimé en ces termes :

« Moi, Jean Lauréati, de la Compagnie de Jésus, « dans la vue d'ôter tout soupçon qu'on pourrait « avoir de mes sentiments, je promets devant Dieu, qui « pénètre le fond des cœurs, et je jure que je n'em- « pêcherai jamais, ni directement ni indirectement, « ni par moi ni par d'autres, ni en quelque manière « que ce soit, l'exécution des ordres de notre saint Père « le Pape Clément XI au sujet des rites chinois. Je « jure encore de les exécuter moi-même avec sincé- « rité, et d'employer toutes mes forces aussi bien que « mes lumières pour aider monseigneur Charles- « Ambroise de Mezzabarba, envoyé pour ce sujet à la « Chine, en qualité de légat *à latere*. C'est ainsi que, « de moi-même et sans en être interpellé, je promets, « je jure et fais vœu. Ainsi Dieu me soit en aide, « et les saints Évangiles... »

Signé : JEAN LAURÉATI,

Visiteur de la compagnie de Jésus à la Chine et au Japon.

Cette déclaration du chef des Jésuites fut accueillie paternellement par le légat ; il aima à se persuader que les anciens adversaires du cardinal de Tournon lui seraient sympathiques. Jusque-là il avait réussi dans tous ses rapports avec les missionnaires ; car il était sur un terrain connu, où il pouvait avancer d'un pas assuré, quoique toujours avec prudence et circonspection. Mais il allait enfin entrer dans un monde tout nouveau pour lui ; ses relations avec les mandarins allaient être comme de ténébreux labyrinthes où il serait sans cesse exposé à s'égarer sans retour.

Dès son arrivée à Canton, le patriarche d'Alexandrie s'empressa de se mettre en rapport avec le préfet, le gouverneur et le vice-roi, afin de traiter officiellement avec eux la question de son voyage à Péking. Ce fut alors que commencèrent les embarras. Les missionnaires qui se trouvaient à Canton étaient naturellement les intermédiaires, les interprètes, les meneurs de ces conférences. Or, il nous a paru que plus d'une fois ils s'y prirent de manière à peu favoriser les desseins du légat.

Un jour monseigneur de Mezzabarba se rendit chez le préfet de la ville. Celui-ci, après quelques compliments, se mit à le questionner sur les vues et les motifs de sa légation, parce que, disait-il il, était de son devoir d'envoyer à ce sujet un rapport à l'empereur. — Aujourd'hui, dit le légat, je suis venu uniquement pour vous saluer. Si vous désirez traiter le sujet que vous venez d'indiquer, il est à propos que vous me donniez vos questions par écrit et que j'y réponde de la même manière. — Cette proposition fut goûtée

par le préfet, qui, s'étant entendu avec le gouverneur et le vice-roi, adressa le lendemain au légat une dépêche contenant les demandes suivantes :

1° A quel dessein le pape a-t-il envoyé Votre Excellence dans l'empire de la Chine?

2° Votre Excellence n'a-t-elle rien de nouveau à dire à l'empereur de la part du souverain Pontife?

3° Il y a longtemps que le cardinal de Tournon est venu et qu'il a eu des disputes sur certains points de doctrine; ce cardinal a-t-il agi de son propre mouvement, sans ordre du pape, ou par son ordre?

4° Il y a quelques années que l'empereur a envoyé au pape deux religieux sans en avoir eu ensuite aucune nouvelle. Deux ans après on a envoyé encore deux autres religieux, nommés Raymond et Provana; dans cet intervalle, qui a été de vingt ans, point de réponse.

5° Votre Excellence a-t-elle à dire quelque chose de particulier au sujet de sa légation?

Le patriarche d'Alexandrie répondit à ces demandes dans le même ordre, de la manière suivante :

1° Le souverain Pontife m'a principalement envoyé pour m'informer très-respectueusement de la santé de l'empereur et pour le remercier de tant de grâces dont il comble les missions et les missionnaires.

2° Je suis chargé d'un bref du pape, pour le remettre fermé et scellé entre les mains de l'empereur.

3° Le cardinal de Tournon, en ce qui regarde la religion, n'a agi que par l'ordre du souverain Pontife, par qui il a été véritablement envoyé à la Chine.

4° On n'a point eu de réponse, parce que les deux premiers religieux ont péri avant que d'arriver en

Europe, et que Raymond est mort en Espagne avant que d'arriver à Rome. Pour ce qui est de Provana, il n'a point été écouté tant qu'il n'a rien produit qui fît paraître qu'il était autorisé. Mais aussitôt qu'il a montré ses lettres de créance, il a été reçu avec tous les honneurs dus à son caractère nouveau. Cependant il était de la prudence du souverain Pontife de ne point confier sa réponse à l'empereur à un homme qui, suivant le jugement des médecins, était hors d'état de faire le voyage. C'est pourquoi le pape, en le déchargeant du poids d'une commission qui était au-dessus de ses forces, a cru me devoir substituer à sa place, pour témoigner à l'empereur la haute estime qu'il a pour tant de vertus qui éclatent en lui et sa parfaite reconnaissance pour la protection qu'il accorde à la religion et aux missionnaires.

5° J'ai ordre de supplier très-humblement l'empereur de me permettre d'informer souvent le pape de l'état de sa santé. Je suis chargé de quelques présents que je dois faire à l'empereur, de la part du souverain Pontife. J'ai avec moi des ouvriers habiles pour son service, et je dois lui adresser de très-humbles instances pour en obtenir de nouvelles faveurs pour la religion (1).

Mezzabarba avait eu l'intention d'exprimer nettement dans son écrit le principal sujet de la légation, qui était de faire recevoir en Chine la constitution *Ex illa die*. Il voulait qu'on ne pût pas lui adresser le reproche de n'avoir pas été assez sincère dans ses réponses.

Mais les personnes qui entouraient le légat lui con-

(1) Journal de la légation de M. de Mezzabarba, p. 28, 29.

seillèrent de ne point toucher ce point délicat, de peur d'éveiller des susceptibilités et de faire naître ainsi des obstacles à son départ pour Péking. Ce voyage, en effet, était l'affaire capitale, celle qu'il fallait ne pas compromettre de peur de ruiner l'avenir.

III.

Le 29 octobre le patriarche d'Alexandrie put enfin se mettre en route et commencer ce long voyage qui devait le conduire jusqu'à la cour de l'empereur Khang-Hi. Les autorités de Canton avaient fait préparer pour le légat une belle jonque mandarine, dont le grand mât était surmonté d'un large pavillon jaune, avec ces paroles en caractères chinois : *Ambassadeur du grand pays d'Occident, envoyé à l'empereur.* Il y avait pour les divers membres de la légation plusieurs autres barques plus petites, mais commodes et pourvues de tout ce qui était nécessaire. Le gouverneur de Canton, le vice-roi de la province, les généraux des troupes tartares et chinoises et un nombreux cortége de mandarins ayant accompagné le patriarche jusqu'à sa jonque au bruit du tam-tam et de fortes décharges de mousqueterie, la flottille se mit en mouvement et remonta les eaux du Tigre jusqu'à Nan-Hioung. Le préfet de la ville de Canton, monté sur une jonque semblable à celle du patriarche, était chargé de conduire la légation jusqu'à Péking.

Le voyage se continua tantôt par terre et tantôt par eau avec les ennuis et les tracas que nul ne saurait

éviter en parcourant le Céleste Empire. Tout le long de la route, les illustres voyageurs furent traités avec distinction, avec l'honneur dû à des hommes prédestinés à voir la face du Fils du Ciel. Il n'y eut pas de petit village dont le mandarin à globule de cuivre ne vînt les saluer à coups de tam-tam avec quelques détonations de pétards. Dans une des grandes villes de la province de Kiang-Si les autorités donnèrent au patriarche une brillante fête qui fut accompagnée de représentations théâtrales. Nous pensons que les mandarins eurent l'honnêteté de choisir dans leur immense répertoire quelque pièce un peu décente.

Pendant que le légat du saint-siége continuait son voyage vers la Chine, une ambassade russe faisait son entrée à Péking avec une pompe inusitée. Voici de quelle manière les Annales du Céleste Empire racontent cet événement :

« Le 29 de novembre 1720 un ambassadeur russe fit son entrée à Péking avec un suite d'environ cent personnes, vêtues d'habits superbes à l'européenne. Des cavaliers qui l'escortaient l'épée nue à la main offraient un spectacle d'autant plus curieux qu'il était nouveau et extraordinaire à la Chine. Les lettres écrites en langue russe, en latin et en mongol portaient :

« *A l'empereur des vastes contrées de l'Asie, au sou-*
« *verain monarque de Bogdo, à la suprême Majesté du*
« *Kitaï, amitié et salut.*

« Dans le dessein où je suis d'entretenir et d'aug-
« menter l'amitié et les liaisons étroites qui ont été
« établies depuis longtemps entre Votre Majesté, nos
« prédécesseurs et moi, j'ai jugé à propos d'envoyer

« à votre cour, en qualité d'ambassadeur extraordi-
« naire, Léon Ismaïlof, capitaine de mes gardes. Je
« vous prie de le recevoir d'une manière conforme
« au caractère dont il est revêtu; d'avoir égard et
« d'ajouter foi à ce qu'il vous dira par rapport aux
« affaires qu'il a à traiter comme si je vous parlais
« moi-même, et de lui permettre de demeurer à votre
« cour de Péking jusqu'à ce que je le rappelle.

« De Votre Majesté, le bon ami... Pierre. »

« L'empereur Khang-Hi, ajoutent les Annales, ayant fixé le jour où il devait lui donner une audience publique, assis sur son trône et environné des princes et des plus grands seigneurs de sa cour (honneur qu'il n'avait encore fait à aucun ambassadeur), leva les difficultés que fit celui-ci de s'assujettir au cérémonial chinois, qui consiste à se mettre à genoux et à frapper la terre du front : l'expédient qu'il imagina fut de faire mettre la lettre du czar sur une table, et de faire rendre à cette lettre, par un grand mandarin, les mêmes honneurs prescrits pour sa personne. Léon Ismaïlof alors n'eut pas de peine à suivre l'étiquette (1). »

La légation apostolique fut près de trois mois en route. Elle était arrêtée à un bourg peu éloigné de Péking, lorsqu'on vit arriver quatre grands dignitaires de la cour qui venaient porter au patriarche les ordres de l'empereur. Mezzabarba se mit à genoux, selon les rites de la Chine, pour entendre les volontés du Fils du Ciel. Après avoir frappé neuf fois la terre du front, il écouta, au milieu d'un profond silence, un des en-

(1) Mailla, t. XI, p. 336.

voyés de la cour, qui lui parla ainsi : L'empereur veut que vous vous présentiez à lui, pour la première audience, en habit européen ; vous aurez ensuite la liberté de vous habiller comme vous l'entendrez : c'est ainsi que le cérémonial s'est pratiqué avec l'ambassadeur de Moscovie, arrivé depuis peu de jours à Péking... L'empereur veut que nous vous adressions quelques questions. D'après ce que vous avez écrit de Canton, il paraît que vous êtes venu dans l'empire Central uniquement pour saluer l'empereur et le remercier de ses bontés pour les Européens. Le légat, ayant été autorisé à s'asseoir, répondit qu'il avait exprimé dans son écrit qu'il venait de la part du pape pour supplier l'empereur de permettre aux chrétiens de la Chine d'observer la constitution *Ex illa die*, et de lui accorder la liberté de faire les fonctions de supérieur des missionnaires.— Ces demandes ne seront pas agréables à l'empereur ; elles sont contraires à son édit en faveur des cérémonies chinoises. Que dirait le pape si l'empereur entreprenait de réformer les usages pratiqués de tout temps à Rome ? — Le pape, dit le légat, s'attache à corriger les erreurs des chrétiens, et non pas à réformer les coutumes des Chinois. — Mais pourquoi le pape condamne-t-il ce que ses prédécesseurs ont approuvé ? — Les faits n'étant pas suffisamment étudiés, les papes ont décidé sur de faux exposés ; mais aujourd'hui que la question a été examinée à fond et discutée, on a dû porter un jugement suivant les lumières de la raison et de la vérité.

L'envoyé de la cour, ayant déclaré qu'il avait cessé de parler au nom de l'empereur, se leva et dit avec un ton moitié solennel et moitié arrogant : Maintenant

je vous parle comme ami des chrétiens; rentrez au fond de votre âme et réfléchissez. Souvenez-vous des aventures de Tournon, de sa disgrâce, de son exil, de sa prison, de sa mort... Souvenez-vous de Maigrot, qui s'est vu sous la main du bourreau. Il a évité la mort par la miséricorde de l'empereur, qui s'est contenté de le bannir du royaume. Ceux qui entreprendront de marcher dans les mêmes routes doivent s'attendre aux mêmes traitements. Exprimez par écrit ce que vous demandez à l'empereur.

Cette première entrevue officielle avec les représentants de la cour accabla de douleur le patriarche d'Alexandrie. Il comprit qu'il aurait à lutter contre de grandes difficultés et que les espérances dont il avait tant aimé à se bercer étaient loin de se réaliser. Cependant il ne se laissa pas abandonner au découragement. Il écrivit avec courage ce qu'on lui demandait et il le fit en ces termes clairs et précis : « Je suis « venu au nom du pape supplier très-humblement « l'empereur de permettre dans ce vaste empire « l'exercice de la religion chrétienne dans toute sa « pureté, en observant la constitution *ex illa die*, « et de m'accorder la liberté de faire les fonctions de « supérieur de tous les chrétiens qui sont à la Chine... »

Cette déclaration ayant été traduite en chinois, les envoyés de la cour se retirèrent après avoir donné ordre aux mandarins de Canton de conduire le patriarche au parc du Printemps perpétuel, résidence habituelle de l'empereur aux environs de Péking.

A peine la légation fut-elle installée dans l'habitation qui lui avait été préparée que les quatre envoyés

de la cour reparurent, en accompagnant une table chargée de mets et de fruits. C'était l'empereur lui-même qui l'envoyait au légat. On procéda ensuite aux cérémonies d'usage pour entendre avec le respect convenable les réponses de l'empereur aux propositions du représentant du saint-siége. Elles étaient ainsi conçues :

« 1° L'empereur accorde au légat tout ce qu'il demande, mais à ces seules conditions : Il laissera à la Chine les anciens Européens attachés à la cour, auxquels, et non pas aux Chinois, il sera permis d'observer le décret du pape. Il emmènera avec lui tous les autres Européens; puis, étant à Rome, il sera le maître de leur signifier le décret et d'exercer à leur égard les fonctions de supérieur... C'est la seule manière dont l'empereur permette d'observer une constitution contraire aux édits impériaux qui doivent être absolument irrévocables.

« 2° Maigrot étant l'auteur des contestations qui ont éclaté, il est surprenant que le légat ne l'ait pas conduit à la Chine, pour rendre compte de sa conduite et recevoir une punition exemplaire.

« L'empereur avait d'abord pris la résolution de recevoir le légat avec bonté; mais, le voyant opiniâtrément attaché aux deux points les plus opposés aux lois de l'empire, il a pris le parti de ne point le voir du tout... »

Ce manifeste impérial fut comme un coup de foudre pour le patriarche d'Alexandrie. Après un instant de grave et profonde réflexion, il dit aux envoyés de la cour qu'il les priait de lui servir de médiateurs auprès du souverain; qu'en attendant des ouvertures

plus favorables il pèserait dans sa conscience les paroles de l'empereur, pour se déterminer devant Dieu, dont il implorerait les lumières, au parti qu'il croirait le plus avantageux à sa gloire et au bien de la mission.

Le patriarche d'Alexandrie était dans un embarras extrême. Il se trouvait comme un homme enveloppé de ténèbres et qui se sent glisser au fond d'un précipice sans que sa main puisse rencontrer un appui, sans apercevoir d'aucun côté un rayon de lumière. Il comprenait qu'il était environné d'intrigues de tout genre, mais il lui était impossible de rien démêler au milieu de cet affreux chaos. N'entendant pas un mot de tout ce qui se disait autour de lui, il était forcé de s'abandonner à une foule d'interprètes qui, jaloux les uns des autres, exprimaient mal sa pensée ou lui rendaient avec inexactitude celle de ses interlocuteurs. Comment, dans une telle situation, se tenir en garde contre les fourberies des mandarins? Comment ramener le calme et l'union parmi des missionnaires divisés d'opinion et appartenant à des congrégations, à des nationalités diverses?

IV.

Après de longues négociations tour à tour rompues et renouées pour les motifs les plus futiles, l'empereur consentit enfin à donner une audience au légat. Celui-ci se présenta à la cour en costume de prélat, c'est-à-dire en camail et en rochet. Tout le temps se

passa en vaines cérémonies ; on fit beaucoup de génuflexions, on but du vin chaud, on mangea des confitures de tout genre et des fritures très-singulières ; puis quatre dignitaires de l'empire présentèrent solennellement au légat, sur un grand bassin, une tunique en martre zibeline que celui-ci dut immédiatement endosser par-dessus ses habits ecclésiastiques pour faire honneur à la gracieuse attention de l'empereur.

Vers la fin de la séance le patriarche fut conduit en grande pompe au pied du trône impérial, où il reçut des mains de l'empereur une coupe d'or pleine de vin. Khang-Hi lui dit alors tout uniment que les décisions du pape étaient inadmissibles et que les Européens n'entendaient rien à ce qui se passait en Chine. Le légat allait répondre lorsque l'empereur s'empressa d'ajouter : J'ai vu dans des tableaux venus d'Europe des hommes peints avec des ailes; qu'est-ce que cela signifie? — Lorsque ces peintures sont placées auprès de Jésus-Christ, de la Vierge ou des Saints, elles représentent les anges. — Mais pourquoi leur donner des ailes? — C'est pour exprimer leur agilité, la promptitude de leur obéissance. — L'empereur regarda le patriarche en souriant malicieusement, puis il ajouta : Ce que vous dites là est un paradoxe que les Chinois ne comprendront jamais, parce qu'ils savent fort bien que les hommes n'ont pas des ailes. Cependant, si les Chinois entendaient les livres européens, ils sauraient que ces peintures sont symboliques ; que sous une forme en apparence erronée elles renferment une vérité incontestable.

Le légat, s'apercevant où tendait ce discours, allait

prendre la parole; mais l'empereur, qui aimait beaucoup à disserter, l'arrêta aussitôt : Écoutez, lui dit-il, et formez des conclusions dans votre esprit. Je commandais un jour à un missionnaire de la cour de peindre certaines images; il s'en excusa sur ce qu'il les croyait superstitieuses. Je ne dis mot; mais quelques jours après je l'engageai de se trouver à la représentation d'une comédie : la pièce finie, je lui demandai s'il aurait de la peine à reproduire avec le pinceau ce qu'il venait de voir de ses deux yeux. Il me répondit qu'il n'en aurait aucune... Hé bien, lui dis-je alors, c'est justement ce que je voulais vous faire peindre ces jours passés et que vous refusâtes... Il en est de même, ajouta Khang-Hi, de l'objet qui vous a fait venir de si loin; suivant les différents points de vue, il paraît avoir des faces différentes. A le regarder par un côté, il paraît religieux; à le regarder par un autre, il se présente comme une cérémonie purement civile. Voici ce qui est arrivé au pape. Les uns lui ont expliqué les rites de la Chine comme indifférents et innocents; les autres les ont représentés comme pleins d'idolâtrie et opposés à la loi de Dieu. Le pape a cru ces derniers, et sur ce faux rapport il a condamné ce qu'il ne savait pas, ce qu'il était cependant nécessaire de connaître à fond pour juger avec équité.

L'empereur, ayant ainsi parlé, congédia la légation sans avoir laissé au patriarche le temps de dire un mot de réponse. Cette première audience fut suivie d'un grand nombre d'autres, qui eurent toutes, à peu près, le même caractère et ne contribuèrent en rien à changer la situation des affaires. On voyait évi-

demment que ces audiences amusaient l'empereur et qu'il ne les prenait pas au sérieux. Comme ce prince était spirituel et doué d'une admirable facilité d'élocution, il aimait à faire parade de ces qualités en présence des Européens. La controverse était de son goût. Aussi le caractère circonspect et réservé du légat lui causait-il parfois des désappointements qu'il ne pouvait dissimuler. Il lui arriva plus d'une fois de dire qu'il avait eu l'espoir d'avoir des discussions, mais qu'il n'avait pu réussir à faire perdre au légat son attitude respectueuse et pleine de mansuétude.

Dans ces audiences solennelles, où se trouvaient réunis les personnages les plus illustres de l'empire, Khang-Hi descendait volontiers des hauteurs de sa dignité impériale; il semblait oublier qu'il était le Fils du Ciel, et on le voyait s'abandonner sans réserve à son esprit railleur et satirique. Les rires qu'il provoquait par la causticité de son langage paraissaient flatter beaucoup son amour-propre. Aussi les courtisans riaient-ils, au moindre mot piquant, avec un dévouement sans bornes. Malheureusement il arriva quelquefois que les missionnaires, de peur de blesser la susceptibilité du monarque, se permettaient de rire comme les autres, alors qu'il eût été plus convenable, peut-être, de conserver, en présence de la cour, un visage sérieux et grave.

Après avoir largement disserté, avec le chagrin de ne pas rencontrer de contradicteur, l'empereur avait l'habitude de se déchaîner contre monseigneur Maigrot, qui lui avait pourtant tenu tête lors de la légation du cardinal de Tournon. Il revenait sans cesse sur ce sujet. Il demandait à Mezzabarba ce qu'il pensait de cet

homme, d'en dire son opinion; et comme le patriarche se tenait constamment dans la réserve la plus prudente, de peur de heurter l'opinion de l'empereur ou de manquer de respect à un prélat du plus grand mérite, alors Khang-Hi s'emportait et s'abandonnait à des violences inconcevables. Il traitait l'évêque de Conon d'ignorant, de brouillon, de séditieux; il l'accusait d'avoir jeté le trouble et la division parmi les missionnaires de la Chine. Un jour qu'il était encore plus excité qu'à l'ordinaire, il dit au légat: « Ce Mai-« grot est la cause de toutes vos querelles, dont je suis « fatigué; si elles ne finissent pas bientôt, je serai « forcé de demander au pape qu'il me le renvoie « pour lui faire trancher la tête ici, à moins qu'il ne « consente à le punir lui-même à Rome. Je ne puis « comprendre comment un homme de ce caractère est « regardé à Rome comme le docteur de la Chine (1). »

Il était facile de voir que l'empereur persistait toujours à favoriser les Jésuites, qui lui rendaient d'importants services et dont il partageait les idées sur la question des rites. Il se déchaînait sans cesse contre monseigneur Maigrot, parce qu'il savait que ce prélat était l'adversaire des Jésuites et qu'il exerçait à Rome beaucoup d'influence sur tout ce qu'on y décidait sur les affaires de la Chine. Ce fut aussi, sans doute, le même motif qui indisposa vivement l'empereur contre monseigneur Pédrini. Ce missionnaire lazariste, qui, à cause de ses talents remarquables, avait été appelé à la cour, s'était déclaré contre les rites chinois dès son arrivée à Péking. Il s'était montré plein de dé-

(1) *Journal*, etc., p. 107.

vouement pour le cardinal de Tournon et avait rendu d'importants services à monseigneur Maigrot pendant qu'il luttait contre les partisans du culte des ancêtres et de Confucius. Le patriarche d'Alexandrie, qui connaissait les antécédents de Pédrini, l'avait demandé pour son interprète. L'empereur le lui avait accordé, mais à la condition qu'il en aurait un second pris parmi les Jésuites. Ces deux interprètes, d'opinion différente, ne contribuèrent pas peu, sans doute, à brouiller les affaires et à augmenter les difficultés. Pédrini ne tarda pas à être persécuté à outrance, et bientôt on le rendit odieux à l'empereur. Aussi chaque fois qu'il était question de faire couper la tête à Maigrot, on ajoutait en forme de corollaire qu'il fallait pendre Pédrini. Nous verrons plus tard combien ce missionnaire eut à souffrir à cause de son dévouement au représentant du saint-siége à Péking.

V.

Cependant personne ne connaissait encore la nouvelle constitution du souverain pontife. On en parlait beaucoup sans l'avoir lue, car elle était toujours entre les mains du légat. Quelques mandarins de la cour vinrent un jour trouver le patriarche et lui déclarèrent que l'empereur voulait absolument voir la constitution du pape, qu'il était nécessaire qu'elle lui fût communiquée. Le légat ne demandait pas mieux ; il espérait que ce document émané de la cour romaine ferait impression sur l'esprit de l'empereur; que son

intelligence vive et pénétrante serait frappée des raisons qui avaient déterminé la condamnation des rites chinois. Cependant monseigneur de Mezzabarba craignait de communiquer imprudemment une pièce officielle de cette importance. Il dit aux mandarins qu'il désirait savoir s'il en serait lui-même le porteur, ou s'il devait la confier à d'autres pour la faire tenir à l'empereur. Les mandarins répondirent que l'empereur voulait la voir, mais qu'il ne s'était pas expliqué par qui ni comment on devait la lui faire parvenir; qu'ils croyaient néanmoins qu'il ferait bien de l'envoyer par un des missionnaires en qui il avait le plus de confiance. Le légat mit la constitution, enveloppée d'une pièce de soie jaune, entre les mains de deux missionnaires, qui partirent sur-le-champ pour la cour avec les mandarins.

L'empereur ordonna à ses quatre interprètes officiels de traduire immédiatement la bulle du pape (1). Des mandarins avaient été placés à la porte de la salle où ils travaillaient, afin d'empêcher toute communication avec les autres missionnaires.

Le lendemain le patriarche d'Alexandrie reçut de la cour une dépêche scellée du sceau impérial. C'était la constitution du pape, au bas de laquelle on lisait l'annotation suivante, écrite par Khang-Hi lui-même en caractères rouges... « Après avoir lu un semblable « décret, il est permis de se demander comment des « Européens ignorants et méprisables osent parler de « la grande doctrine des Chinois, eux qui ne connais- « sent ni les coutumes, ni les pratiques, ni les ca-

(1) Ces quatre traducteurs étaient les PP. Mailla, Regis, Griampriamo, Jésuites, et monsieur Ripa, Lazariste.

« ractères qui la font connaître... Aujourd'hui le lé-
« gat apporte de l'Occident un décret qui ressemble
« à ce qu'enseignent les sectes impies et méprisables
« des bonzes et des tao-sse, qui se déchirent les uns
« les autres avec une cruauté impitoyable.... Il n'est
« pas à propos de permettre aux Européens d'an-
« noncer leur loi à la Chine. Il faut leur défendre
« d'en parler, et par ce moyen on évitera bien des
« affaires et des embarras. »

Lorsque le patriarche eut lu ces désolantes paroles de l'empereur, il demeura comme affaissé dans sa douleur. En ce moment il était entouré de tous les missionnaires de Péking, Jésuites et autres. Tous baissaient la tête et gardaient un profond silence; mais il est à présumer qu'intérieurement ils n'étaient pas tous émus par les mêmes sentiments. Le légat rompit enfin ce douloureux silence et demanda aux missionnaires par quel moyen on pourrait terminer ces malheureuses contestations et se préserver des sinistres desseins de l'empereur. Les Jésuites furent d'avis qu'il n'y en avait pas de plus doux et de plus prompt que de suspendre la constitution. Le légat répondit que cet expédient était impossible, que la mort lui serait plus supportable qu'une si honteuse lâcheté; que d'ailleurs tout ce qu'il pourrait entreprendre en ce sens serait nul en soi et de nul effet pour l'avenir. Car ses pouvoirs, quelque étendus qu'on pût les imaginer, ne renfermaient pas celui de juger le souverain pontife en suspendant la constitution.

Le P. Morao, supérieur des Jésuites de Péking, se leva et déclara, 1° que la constitution, si elle était

acceptée, entraînerait infailliblement la ruine de la mission ; 2° que, dans un danger si pressant, qui faisait craindre des suites si funestes, le patriarche était obligé en conscience de suspendre la constitution ; que le pape avait été trompé par de fausses informations ; qu'il changerait d'opinion s'il était sur les lieux, et qu'il serait lui-même le premier à retirer sa bulle. — Le légat répondait à ces raisons en disant qu'il n'était plus permis de disputer après que le pape avait lui-même déclaré que la cause était finie et qu'il avait ordonné l'exécution de son décret, sans avoir égard aux malheurs qui pourraient arriver aux missionnaires et à la mission.

En ce moment deux mandarins de la cour entrèrent chez le patriarche et lui demandèrent sa réponse aux paroles de l'empereur. Le légat écrivit en ces termes : « J'ai lu avec un profond respect ce que l'em-
« pereur a daigné m'écrire. Ses bontés, connues par
« toute la terre, m'ont attiré en cet empire pour les im-
« plorer en faveur de la religion. J'ai cru que les per-
« missions (1) dont je suis porteur suffiraient pour ac-

(1) Ces permissions, qui furent en même temps envoyées à l'empereur, étaient ainsi conçues :

1° On tolère dans les maisons des chrétiens chinois l'usage des tablettes avec le nom du défunt, pourvu qu'à côté on mette la déclaration prescrite et qu'on évite les superstitions et tout ce qui pourrait causer du scandale.

2° On tolère les cérémonies chinoises qui ne sont point imbues de superstitions, qui n'en sont pas suspectes et qui sont d'ailleurs purement civiles.

3° On permet de rendre à Confucius un culte purement civil devant sa tablette, pourvu qu'elle soit purgée de l'inscription superstitieuse et qu'on y ajoute la déclaration prescrite. De même on permet d'allumer des cierges, de faire brûler des parfums et de mettre des viandes devant la tablette de ce philosophe.

« commoder les différends et pour parvenir à la paix.
« Je m'offre d'aller à Rome informer le pape des sen-
« timents de Votre Majesté : en attendant je ne chan-
« gerai rien, je ne ferai aucun acte, et je laisserai
« les choses en l'état où elles sont....

« Je supplie très-humblement l'empereur de nom-
« mer la personne qu'elle jugera à propos d'envoyer
« avec moi pour être le témoin de ma promptitude
« à exécuter ses ordres. »

Après une semblable déclaration, on pouvait dire que la légation du patriarche d'Alexandrie était finie; que la constitution de Clément XI était comme non avenue et que dans ces déplorables contestations les partisans des rites avaient eu le dessus. Les huit permissions donnaient, en effet, une telle latitude aux missionnaires qu'ils pouvaient désormais s'en tenir aux pratiques du P. Ricci, pourvu que les chrétiens fissent une simple protestation qu'ils repoussaient

4° On permet les génuflexions, les inclinations, les prostrations devant la tablette des défunts ou devant leur cercueil. On permet de présenter des cierges pour la dépense des funérailles, moyennant la protestation prescrite.

5° On permet de préparer une tables qui soit chargée de fruits, de viandes et de tout ce qui est propre à manger devant le cercueil ou devant la tablette corrigée avec la déclaration prescrite, pourvu qu'on en retranche tout ce qui sent la superstition, et qu'on ne se porte à ces cérémonies que par esprit de reconnaissance pour les défunts.

6° On permet de faire devant la tablette corrigée les prostrations d'usage à la nouvelle année chinoise et dans les autres temps de l'année.

7° On permet de brûler des parfums et des cierges devant les tablettes, pourvu qu'on ajoute la protestation prescrite.

8° On peut faire la même chose devant les tombeaux, où l'on peut dresser une table chargée de fruits et de viandes, en se servant des correctifs marqués.

(*Journal de la légation de Mezzabarba*, etc., p. 118.)

toute idée de superstition et d'idolâtrie. Les missionnaires de l'école du P. Ricci pouvaient se déclarer satisfaits; mais à Rome accepterait-on des arrangements qui semblaient annuler la bulle de Clément XI? Monseigneur de Mezzabarba, poussé jusque dans ses derniers retranchements par les menaces de l'empereur, avait cru tout arranger par des concessions; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était loin d'avoir atteint son but. Les missionnaires, abandonnés plus que jamais à leurs propres appréciations des rites, allaient recommencer les disputes avec un nouvel acharnement; et l'empereur, ne voyant, au milieu de toutes ces subtilités théologiques, que la condamnation du culte chinois par le pape, ne pouvait manquer de faire retomber sur le légat, sur les missionnaires et sur la religion tout son mécontentement. C'est ce qui arriva.

VI.

Quelques jours après la réception de la note et des huit permissions du légat, l'empereur accorda à monseigneur de Mezzabarba une audience solennelle, où furent convoqués tous les missionnaires de Péking, les lettrés de l'académie des Han-Lin, les principaux dignitaires de l'empire et les princes du sang. Khang-Hi voulait pousser à bout le légat et en finir avec toutes ces tergiversations. Il ne fut jamais plus vif, plus railleur, plus sardonique que dans cette séance. Il commença par dire que, s'étant toujours appliqué à démêler ce

qui est d'avec ce qui n'est pas, il savait parfaitement discerner le vrai du faux. Après avoir ainsi proclamé son infaillibilité impériale, il attaqua vivement les huit permissions accordées par le légat aux missionnaires. Il déclara qu'elles étaient insignifiantes et qu'on ne comprenait rien à ces nouveaux rites entourés de restrictions. Puis, passant à la bulle du pape, il protesta qu'elle était un tissu d'erreurs et par conséquent inadmissible. — J'ai eu la patience, dit-il, de la confronter avec le mandement de Maigrot, et je les ai trouvés semblables en tout. Comme Maigrot est à Rome, il faut croire que c'est lui qui a dicté la bulle. Les chrétiens prétendent que le pape ne décide rien que par les lumières du Saint-Esprit; dans ce cas nous devons conclure que Maigrot est le Saint-Esprit des chrétiens. — Cette plaisanterie du Fils du Ciel fut applaudie par de grands éclats de rire.

Encouragé par ce succès, Khang-Hi poursuivit ainsi : Je connais un chasseur aveugle qui cependant aime à courir le lièvre; il lâche son coup au hasard, sans savoir où il doit tirer. Le pape ressemble à ce chasseur. Il lance des décrets sans atteindre jamais le but, parce qu'il est aveuglé par les informations de Maigrot... Il y a au-dessus de la grande porte de l'église de Péking une large plaque en marbre avec cette inscription : *King-Tien* (adorez le ciel); ce marbre est scellé de mon sceau, car c'est moi qui en ai fait présent aux missionnaires. D'après la bulle cette inscription est superstitieuse et condamnable. Le légat devrait donc ordonner que ce marbre sera supprimé et brisé, puis sur les fragments on fera brûler

les missionnaires qui l'ont reçue, et ce sera Pédrini qui mettra le feu.

De nouveaux éclats de rire accueillirent ces paroles, et tous les regards se tournèrent vers monsieur Pedrini, interprète du patriarche.

Se voyant en verve, Khang-Hi glosa et disserta à l'aventure sur une foule de sujets, sans faire la moindre attention au légat. Il lui adressa une seule fois la parole pour lui demander si c'était l'usage en Europe de condamner quelqu'un à mort sans avoir auparavant prouvé son crime. — En Europe, répondit le patriarche, on ne condamne personne que sur des preuves juridiques. — L'empereur reprit qu'il en était de même à la Chine, et qu'il était lui-même dans la pratique de ne jamais prononcer, même avec des preuves convaincantes, qu'après avoir prié et jeûné pour obtenir les lumières du ciel; que, malgré ces préparations, il tremblait encore de tout son corps lorsqu'il donnait un arrêt de mort... Après un instant de silence, l'empereur ordonna à son médecin d'approcher. — Maître, lui dit-il d'un ton ferme, vous êtes plus redoutable que moi. — Comme le médecin paraissait déconcerté, Khang-Hi ajouta en riant : Je vais vous en donner la raison. Je ne puis faire mourir personne sans preuve, tandis que vous avez la liberté de tuer qui bon vous semble sans ombre de formalité... et chacun d'applaudir au bon mot du monarque, qui continua à s'égayer assez longtemps sur cette matière.

Après cette longue et bizarre comédie, Khang-Hi, rentrant tout d'un coup dans sa dignité impériale, se tourna vers le patriarche d'Alexandrie et lui dit que,

l'affaire de la légation étant terminée, il pouvait se mettre en route pour Macao, où il attendrait le départ des navires qui devaient le reconduire en Europe. Je n'écris pas au pape, ajouta-t-il, parce que je serais obligé d'employer, selon l'usage des Tartares, certains termes qui pourraient lui déplaire. Monseigneur de Mezzabarba répondit qu'il serait la lettre vivante de Sa Majesté au souverain pontife. — L'empereur demanda au légat ce qu'il voulait faire des missionnaires qu'il avait laissés à Canton. Le légat ayant répondu qu'on pourrait les distribuer dans les diverses églises des provinces... Non, s'écria Khang-Hi, cela ne se peut pas, car ce serait exposer ces religieux à désobéir ou à mes ordres ou à ceux du pape : à mes ordres si on observe la constitution; aux ordres du pape si on observe mon édit, qui est contraire à la constitution. Afin qu'ils ne se trouvent pas dans la nécessité de manquer à l'un ou à l'autre, il est à propos de les emmener en Europe.

L'empereur se fit enfin apporter une coupe d'or pleine de vin, qu'il offrit lui-même au légat. Le prenant ensuite par les mains, il les lui tint serrées dans les siennes pendant longtemps, au grand étonnement des mandarins, qui en paraissaient hors d'eux-mêmes. « Après ce dernier témoignage de son affection, dit « le *Journal de la légation de Mezzabarba*, l'empereur « congédia monseigneur le patriarche d'Alexandrie, « qui se trouva en sortant du palais environné de « mandarins, qui le félicitèrent des honneurs qu'il « venait de recevoir, et assurèrent qu'on ne se sou- « venait pas que jamais empereur de la Chine en eût « rendu de pareils, pas même à ses propres en-

« fants (1). » Il faut convenir, au moins, que le rédacteur du journal n'était pas difficile.

Le 3 mars 1721 monseigneur de Mezzabarba sortit de la capitale. Il traversa de nouveau cette vaste Chine, le cœur, sans doute, bien accablé de tristesse, à cause de tout ce qu'il avait vu et appris durant son séjour à Péking. Le 27 mai il arriva à Macao, où, comme la première fois, il fut reçu en grande pompe, les troupes de la garnison étant sous les armes, au bruit du canon, au milieu des illuminations et des feux de joie. Ces témoignages de l'allégresse publique, qui l'année précédente, épanouissaient le cœur du patriarche aux plus belles espérances, ne purent, en ce jour, que raviver en lui les souvenirs les plus douloureux.

Il fut obligé de séjourner pendant plus de six mois à Macao. Il y publia un mandement, afin d'exhorter les missionnaires à se conformer aux décrets du saint-siége, qu'il avait modifiés, comme nous l'avons vu, par huit permissions particulières, toutes relatives au culte de Confucius et des ancêtres. Après cela il retourna à Rome, emportant avec lui le corps du cardinal de Tournon, à qui le souverain Pontife voulait faire rendre des honneurs funèbres dignes de ce vénérable confesseur de Jésus-Christ.

La légation de monseigneur de Mezzabarba fit beaucoup parler et surtout beaucoup écrire en Europe. Ses résultats favorables, en quelque sorte, aux partisans des rites contribuèrent à soulever l'opinion publique contre les Jésuites. Leurs ennemis répétèrent dans toutes les langues et sur tous les tons qu'ils

(1) *Journal*, etc., p. 329.

avaient été la cause de l'insuccès de la légation et que, si la bulle *Ex illa die* n'avait pas été acceptée en Chine, il fallait l'attribuer à leurs intrigues, à l'influence qu'ils exerçaient sur l'empereur. Ainsi le triste triomphe qu'ils paraissaient avoir obtenu à Péking fut comme le signal des violentes attaques qui furent dirigées contre eux en Europe. On lit dans les Mémoires de Saint-Simon (1) : « En ce temps-ci parut « une bulle du pape qui décida très-nettement toutes « les disputes des missionnaires et des Jésuites de la « Chine sur les cérémonies chinoises de Confucius, « des ancêtres et autres ; qui les déclara idolâtriques, « les proscrivit, condamna les Jésuites dans leur to- « lérance et leur pratique là-dessus, approuva la con- « duite du feu cardinal de Tournon, dont les souf- « frances, la constance et la mort y étaient fort « louées, et les menées et la désobéissance des Jé- « suites fort tancées. Cette bulle les mortifia moins « qu'elle ne les mit en furie ; ils l'éludèrent, puis à « découvert la sautèrent à joints pieds. On a tant « écrit sur ces matières que je n'en dirai pas davan- « tage. »

La désobéissance, la révolte des Jésuites contre l'autorité pontificale devint un thème à la mode, que les Jansénistes surtout exploitèrent avec leur habileté et leur mauvaise foi habituelles ; et il faut convenir que les circonstances les servaient merveilleusement. Pendant qu'ils repoussaient opiniâtrément la bulle *Unigenitus* et que leurs redoutables antagonistes, les Jésuites, dénonçaient au monde catholique leur ré-

(1) *Mémoires du duc de Saint-Simon*, t. XVI, p. 133.

bellion contre le saint-siége, voilà que les Jésuites eux-mêmes se montraient opposés, en Asie, à la bulle *Ex illa die*.

On comprend tout le parti que les Jansénistes surent tirer de cette contradiction. Chose singulière, au moment où les Jansénistes voulaient s'appuyer, en Europe, sur la conduite des Jésuites à l'égard de la bulle *Ex illa die* pour justifier leur révolte contre la bulle *Unigenitus*, on voyait au fond de l'Asie l'empereur de la Chine invoquer l'attitude des peuples chrétiens devant le pape pour expliquer celle des Chinois. « Pourquoi, disait-il un jour à monseigneur de Mez-« zabarba, pourquoi voulez-vous qu'on soit tenu d'ad-« mettre en Chine la constitution *Ex illa die* alors « qu'on ne veut pas recevoir en France la bulle *Uni-« genitus?* Ceux qui ne sont pas chrétiens doivent-ils « être plus obéissants envers le pape que les chré-« tiens eux-mêmes (1)? » Il est vraiment déplorable de trouver l'empereur Khang-Hi au courant de l'affaire des Jansénistes et de la bulle *Unigenitus*, et l'on se demande avec douleur à quoi pensaient ceux qui avaient jugé à propos de le tenir ainsi au courant des déchirements de l'Église.

VII.

La légation de Mezzabarba, qui avait surexcité, en Europe, les querelles religieuses, en fournissant aux Jansénistes des armes contre les Jésuites, était loin d'avoir

(1) *Journal de la légation de Mezzabarba*, p. 162 et 166.

ramené la paix parmi les missionnaires de la Chine. Le mandement du patriarche d'Alexandrie, loin d'apaiser les troubles, fournit unè nouvelle occasion de les renouveler plus violemment peut-être que jamais, et c'est facile à concevoir. Les partisans des cérémonies avaient obtenu de ce prélat des explications favorables à leur manière d'envisager les choses sur quelques-uns des points contestés; aussi se louèrent-ils autant de cette légation que la première leur avait été désagréable. D'un autre côté, leurs adversaires les accusaient d'avoir contribué à faire échouer cette mission aussi bien que la précédente, en sorte que les esprits s'animèrent de plus en plus, et l'espoir conçu pour une paix durable devenait de jour en jour plus éloigné.

Le légat avait bien défendu, dans son mandement même, de rendre publique cette pièce, dont on allait bientôt abuser pour annoncer que le décret de 1715 était aboli; cette défense ne fut pas respectée. L'évêque de Péking ordonna par ses lettres pastorales de se conformer à la bulle *Ex illa die* modifiée par les huit permissions; de son côté le vicaire apostolique du Chen-Si publia une semblable lettre pour défendre d'user de ces mêmes facultés.

Ainsi la confusion augmentait et l'antagonisme devenait plus ardent que jamais. Un tel état de choses demanda bientôt l'intervention de Clément XII, qui condamna les lettres pastorales de l'évêque de Péking. Outre cela, il déféra au saint-office les huit permissions de Mezzabarba, afin de se mettre à même de porter un jugement à cet égard. On en fit l'examen de la manière la plus exacte et la plus solennelle; et

l'on recueillit, sous le sceau du serment, les dépositions de plusieurs missionnaires de Chine qui se trouvaient alors à Rome, ainsi que des élèves chinois envoyés de leur pays en Europe pour être élevés à la cléricature. Le pape étant mort quelque temps après, le jugement définitif fut encore différé.

Il appartenait à Benoît XIV, à ce grand pape, à ce savant et profond théologien, de terminer cette longue controverse et de couper vigoureusement jusque dans leurs racines les germes de toute discussion. Reprenant avec courage l'examen de cette inextricable affaire, interrompue par la mort de son prédécesseur, il déclara que le saint-siége n'avait jamais approuvé les huit permissions de monseigneur de Mezzabarba et qu'elles étaient contraires aux décrets pontificaux. En conséquence il ordonna de les regarder comme nulles et non avenues, avec défense d'en faire désormais aucun usage, et il confirma de la manière la plus positive le décret de Clément XI. Il défendit encore d'interpréter ce décret autrement qu'il ne le faisait lui-même, c'est-à-dire que toutes les cérémonies indiquées devaient être regardées, sans exception, comme idolâtriques et conséquemment illicites dans tous les cas possibles. A l'exemple de son prédécesseur, il porta les plus sévères censures contre tout missionnaire qui oserait y contrevenir, ordonna de renvoyer en Europe tous ceux qui refuseraient de se soumettre, afin qu'ils fussent punis de leur désobéissance par le souverain pontife lui-même. Il enjoignit aux généraux et autres supérieurs des congrégations religieuses de veiller avec le plus grand soin à l'exécution de cette ordonnance par rapport à leurs subordonnés, se ré-

servant de procéder contre eux s'ils se refusaient à obéir, et les déclara privés par ce seul fait du droit d'envoyer jamais aucun de leurs religieux dans ces contrées. Il prescrivit encore une nouvelle formule de serment à prêter par chaque missionnaire. Enfin, il engagea par les motifs les plus puissants tous les ouvriers évangéliques de ces contrées à se conformer au contenu des décrets émanés du saint-siége, les suppliant de rendre ainsi à son cœur paternel une joie que d'aussi longues dissensions avaient ôtée depuis longtemps à l'Église.

Écoutons cette voix pathétique et solennelle du vicaire de Jésus-Christ, allant retentir jusqu'au fond de l'Asie pour calmer les cœurs des prédicateurs de l'Évangile et les convier à une sainte union. « Nous « avons pleine confiance, s'écrie Benoît XIV, que le « prince des pasteurs, Jésus-Christ, dont nous tenons « la place sur la terre, bénira les travaux auxquels « nous nous sommes longtemps livrés par rapport à « cette affaire si grave; qu'il fécondera le grand désir « que nous avons de voir la lumière de l'Évangile « briller clairement et purement dans ces vastes con- « trées, et les pasteurs de ces mêmes régions se per- « suader bien sincèrement de l'obligation où ils se « trouvent d'écouter notre voix et de la suivre. Nous « avons également confiance de voir, avec l'aide de « Dieu, sortir de leur âme la crainte qu'ils témoi- « gnent d'arrêter les progrès de la foi par l'exécution « des décrets pontificaux. On doit, en effet, fonder ses « espérances avant tout sur la grâce divine; et cette « grâce ne leur manquera jamais s'ils annoncent les « vérités de la religion chrétienne avec courage et

« dans toute la pureté avec laquelle le siége aposto-
« lique les leur a transmises. Cette grâce ne leur
« manquera pas s'ils sont disposés à défendre la re-
« ligion par l'effusion de leur sang, à l'exemple des
« saints apôtres et des autres grands défenseurs de
« la foi chrétienne, dont la mort, loin d'arrêter ou
« de retarder les progrès de l'Évangile, ne fit au
« contraire que rendre la vigne du Seigneur plus flo-
« rissante et la moisson des âmes plus abondante. De
« notre côté, autant qu'il dépend de nous, nous sup-
« plions Dieu de leur donner cette force d'âme que
« rien n'abat et la puissance du zèle apostolique.
« Enfin nous leur rappellerons à la mémoire qu'en
« se destinant à l'œuvre sainte des missions ils doi-
« vent se regarder comme de vrais disciples de Jé-
« sus-Christ, envoyés par lui non à la recherche des
« joies temporelles, mais à de grands combats; non
« aux honneurs, mais à l'ignominie; non à l'oisiveté,
« mais au travail; non au repos, mais à la pénible
« tâche de produire beaucoup de fruit par la pa-
« tience (1)... »

Cet éloquent appel aux sentiments apostoliques des prédicateurs de l'Évangile se trouve dans la célèbre bulle *Ex quo singulari*, par laquelle Benoît XIV termina enfin cette controverse à jamais mémorable par les maux qu'elle a occasionnés non-seulement dans les missions, mais encore dans l'Église tout entière. On en tira un grand parti, dit monseigneur Luquet, pour décrier des religieux respectables, qui purent commettre des erreurs et quelques-uns même se

(1) Ben. XIV, *Bull.*, p. 203.

rendre coupables d'une résistance inexcusable aux ordres du souverain pontife sans que pour cela on ait eu le droit d'attaquer le corps entier avec la violence et la passion que les partis y ont mises (1).

Benoît XIV, après avoir fait dans sa bulle l'historique de la controverse, à partir des décrets de 1645, rapporte en entier celui de 1710, rendu pour confirmer le mandement du cardinal de Tournon; il donne également la constitution de Clément XI en 1715, le mandement de monseigneur de Mezzabarba avec les huit permissions, enfin le bref de Clément XII qui annule les lettres pastorales de l'évêque de Péking. Cette bulle fut envoyée immédiatement dans les missions, où elle éprouva encore quelques obstacles avant d'être reçue par certains missionnaires partisans des cérémonies. Mais enfin le pontife acheva d'écarter, par un bref adressé à l'évêque de Péking, tous les prétextes qu'on pouvait opposer à l'exécution des constitutions apostoliques, dont il démontrait dans cette pièce la convenance et la nécessité. Dans ce bref Benoît XIV répond à quelques observations du prélat au sujet des cérémonies, l'engage à observer les décrets pontificaux avec la plus grande fidélité. Il lui montre aussi que les raisons de convenance alléguées contre l'opportunité de ces décisions n'étaient pas suffisantes quand il s'agissait de pratiques évidemment idolâtriques. Enfin il lui fait voir que des décrets aussi nécessaires et aussi convenables ne pouvaient pas nuire, comme on le prétendait, au maintien et à la propagation de notre sainte foi dans les provinces

(1) *Lettres à monseigneur l'évêque de Langres*, p. 177.

de la Chine. C'est ainsi qu'on est enfin parvenu à faire de la bulle *Ex quo singulari* la règle invariable et uniforme sur laquelle tous les missionnaires doivent maintenant baser leur conduite et dont ils jurent solennellement de maintenir l'observation.

« Que si maintenant, dit l'évêque d'Hésebon, nous jetons un coup d'œil sur toute cette longue suite de discussions dont l'Église eut tant à gémir, nous y trouverons un exemple déplorable de ce que peut la faiblesse humaine, lors même qu'elle agit dans les vues les plus droites et guidée par les intentions les plus pures. Nous voyons, en effet, les missionnaires de la Compagnie de Jésus, après être partis d'un principe que nous serons toujours disposé à adopter toutes les fois que la conscience pourra nous le permettre; nous voyons, dis-je, ces grands missionnaires tomber dans des erreurs dont les suites furent si funestes par suite de l'opiniâtreté avec laquelle ils les ont défendues. Mais voici une considération qui peut leur servir en quelque manière d'excuse dans cette conduite. Nous croyons que, s'ils fussent restés seuls à la Chine, ou que les autres missionnaires eussent pu adopter leur pratique à cet égard, il eût été possible, dans un temps plus ou moins rapproché, de faire perdre aux cérémonies contestées le caractère superstitieux qu'on leur reprochait. Ainsi, en tolérant pour un temps un mal purement matériel, et alors seulement probable, on aurait ménagé les esprits et fait faire par ce moyen des progrès plus rapides à notre sainte religion dans ces contrées. Telles étaient certainement les vues des missionnaires de la Compagnie de Jésus. S'ils se trompaient en cela, du moins ne pouvait-on

leur reprocher aucune mauvaise intention, et c'est là un fait qu'il est important de rétablir, parce qu'on l'a trop souvent méconnu.

« Nous le confessons de nouveau, les Jésuites cherchèrent trop longtemps à éluder les décrets des souverains pontifes, dans un moment surtout où il eût été si glorieux pour leur compagnie de donner au monde un exemple dont l'Église avait alors le plus grand besoin. Mais nous disons aussi que, dès l'instant où le jugement solennel fut rendu de manière à ne plus laisser aucun doute, ils obéirent fidèlement et avec courage. Leurs convictions personnelles cédèrent à la toute-puissante autorité en face de laquelle toute intelligence humaine doit s'incliner et toute volonté se tracer des bornes qu'elle ne doit jamais franchir. Malgré les suites qu'ils prévoyaient pour la religion et pour eux en particulier, ils se soumirent et donnèrent ainsi une nouvelle preuve d'une vérité constamment vérifiée dans tous les temps, que la Compagnie de Jésus, forte des lumières et des vertus de ses membres, pourra quelquefois lutter contre les plus sublimes puissances de ce monde, en présence de qui elle se tiendra toujours dans les limites d'une défense juste et courageuse, mais en même temps qu'elle saura toujours se soumettre lorsque la voix de Dieu aura parlé par l'organe de son représentant sur la terre (1). »

(1) Luquet, etc., p. 180.

CHAPITRE VIII.

I. Malheureux résultat de la division des missionnaires. — Noblesse chinoise. — Les princes du sang. — Leur organisation. — Tribunal tartare. — II. Le prince Sourmia. — Mœurs des princes à ceinture jaune. — Un lettré dans la famille Sourmia. — Il découvre des livres chrétiens. — Ses relations avec le célèbre P. Parennin. — III. Le dixième fils de Sourmia accompagne à la guerre l'héritier de l'empire. — Avant son départ il se fait baptiser sous le nom de Paul. — Il évangélise ses compagnons d'armes. — Baptême du prince Jean avec toute sa famille. — Préface d'un livre chinois. — IV. Colère du vieux prince Sourmia à la vue des nombreuses conversions dans sa famille. — Le prince Paul se consacre à l'œuvre du baptême des petits enfants. — Les fils de Sourmia travaillent à la conversion de leur père. — V. Mort de l'empereur Khang-Hi. — Son testament. — VI. Coup d'œil sur le règne de Khang-Hi. — Khang-Hi et Louis XIV.

I.

Les discussions qui divisèrent si longtemps les prédicateurs de l'Évangile dans l'empire chinois furent, il faut en convenir, bien plus préjudiciables aux succès de la propagation de la foi que les persécutions les plus violentes des mandarins. Dans les pays qui ne sont pas encore convertis au christianisme ce qui fait principalement la force et l'influence des néophytes, c'est l'union et la concorde qu'on voit régner parmi eux. Les infidèles sont moins touchés des raisonnements et des dissertations théologiques qu'on

peut leur adresser que, du spectacle de tant d'hommes de conditions diverses, inconnus les uns aux autres et cependant étroitement unis par les liens mystérieux de la religion. Cette grande famille, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, est pour eux une ravissante nouveauté qui insensiblement les émeut, les attire et les subjugue; ils ne tardent pas à concevoir un désir ardent de devenir membres de cette association divine où tout respire l'amour, la paix et l'harmonie.

Ces doux liens de la charité chrétienne, que les persécutions même viennent quelquefois resserrer, se trouvèrent singulièrement relâchés par suite du funeste antagonisme des missionnaires. Les chrétientés, troublées et agitées comme elles l'étaient par des querelles intestines, ne pouvaient plus être un objet d'édification et de bon exemple; aussi les néophytes perdirent-ils de leur prestige, et du moment où on les entendit s'écrier avec passion et opiniâtreté : Nous sommes pour les Jésuites ou pour les Dominicains... les infidèles furent assez disposés à dire : Nous ne sommes ni pour les uns ni pour les autres.

Au milieu de ces déplorables difficultés, qui, cette fois, ne furent pas suscitées par les païens, l'œuvre de la propagation de la foi en Chine ne fut pas cependant entièrement paralysée; car l'esprit de Dieu souffle où et quand il lui plaît, à travers les obstacles de tout genre. Quoique la controverse des rites fît beaucoup de mal aux missions, les conversions furent encore assez nombreuses. Il y en eut même jusque dans la famille impériale, où un grand nombre de princes et de princesses embrassèrent la foi chrétienne malgré le chef de leur branche, le prince Sourmia. Après les

tristes et pénibles récits que nous avons été obligé de faire, ce sera pour nous une consolation que de pouvoir nous arrêter un instant devant le tableau de cette famille, qui fût si constante et si héroïque à confesser la foi de Jésus-Christ.

Pour se faire une idée exacte des familles princières en Chine, il ne faudrait pas les comparer à celles de l'Europe, où l'opinion publique élève les princes de beaucoup au-dessus des personnages les plus distingués de l'État; leur petit nombre leur attire encore plus de considération et de respect, et ce respect s'augmente dans l'esprit des peuples à proportion qu'ils approchent de plus près du trône.

Il n'en est pas ainsi à la Chine, où l'élément aristocratique n'existe pas. Nous avons dit ailleurs que l'organisation sociale des Chinois n'admet qu'une seule noblesse, celle de la corporation des lettrés, dont les membres se récrutent par la voie des examens publics. Lorsque l'empereur confère des titres et des honneurs à des citoyens recommandables par leur mérite ou par leurs services, ces titres et ces honneurs, qui ne peuvent jamais être transmis aux descendants, remontent aux ancêtres; de sorte que rien ne vient porter atteinte au principe d'égalité, sur lequel est basée la société chinoise. Celui qui veut se distinguer de la foule doit se faire remarquer par son propre mérite et trouver en lui-même la source de son illustration.

Les membres de la famille impériale constituent la seule noblesse, la seule aristocratie du pays, si toutefois il est permis d'appeler noblesse et aristocratie un corps qui ne peut exercer, ni par sa fortune ni par sa position, aucune influence dans l'État. Les princes

impériaux ont quelques priviléges insignifiants, comme celui, par exemple, de porter une ceinture jaune ; mais ceux qui veulent parvenir aux emplois et acquérir des richesses doivent étudier comme les autres, se présenter aux examens et être admis dans la corporation des lettrés. Sans cela ils végètent loin du trône, dans la foule des simples citoyens, où ils cachent soigneusement leur ceinture jaune, parce qu'ils ne peuvent mener un train conforme à leur naissance. Nous avons connu à Péking plusieurs de ces princes mantchous, ruinés à fond par les usuriers chinois et traînant dans la misère et l'abjection des existences de mendiants.

Le fondateur de la dynastie tartare-mantchoue, qui règne encore aujourd'hui sur la Chine, avait un grand nombre de frères qui par leur valeur contribuèrent beaucoup à la conquête de l'empire et à la soumission des peuples tributaires. Lorsque l'empereur tartare réorganisa la société chinoise, il donna à ses frères des titres de rois, créant les uns Tsin-Wang, les autres Kiun-Wang et Pei-Lé : il a plu aux missionnaires d'appeler ces sortes de dignités du nom de régulos du premier ordre, du second ordre, etc... Il fut réglé que parmi les enfants de ces roitelets on en choisirait toujours un pour succéder à son père dans la même dignité, pendant que les autres resteraient simplement dans la classe des princes à ceinture jaune. Les régulos furent divisés en cinq catégories et ceux du cinquième degré étaient encore au-dessus de tous les plus grands mandarins de l'empire. Outre la ceinture jaune, qui est commune à tous les princes du sang, ils ont, soit dans leurs équipages, soit dans leurs vêtements, des marques extérieures

qui les distinguent de la classe des mandarins.

Les princes impériaux de la dynastie mantchoue pullulèrent avec une telle fécondité que déjà sous l'empereur Khang-Hi on les comptait par milliers. Leur nombre devenait si considérable que le gouvernement jugea à propos de prendre des mesures pour discipliner ces bandes à ceinture jaune qui pouvaient devenir un danger pour la sécurité de l'État. On institua à Péking un tribunal uniquement chargé de s'occuper des affaires des princes. On leur fit entendre qu'on prenait cette mesure, afin de les traiter avec distinction et parce qu'on ne voulait pas qu'ils fussent confondus avec le commun du peuple ; mais en réalité on était bien aise de les réunir sous une autorité particulière pour veiller avec plus de facilité sur leur conduite et réprimer à temps leurs écarts.

Les présidents et les premiers officiers de ce tribunal sont des princes titrés, des régulos ; les officiers subalternes sont choisis parmi les mandarins ordinaires. Ce sont eux qui sont chargés de dresser les actes de procédure, de faire les écritures nécessaires, de s'occuper en un mot de tous les détails de la bureaucratie. On conserve dans les archives de ce tribunal un grand registre où sont inscrits tous les enfants de la famille impériale à mesure qu'ils naissent ; on marque soigneusement à côté de leur nom les titres et les dignités dont on les honore. Il est bien entendu que, d'après les mœurs de la nation, il n'est fait aucune mention sur ce registre de la naissance des filles. Les femmes sont tenues en Chine en tel mépris qu'on ne daigne pas même s'occuper des princesses du sang. On n'inscrit sur le registre que les noms des

épouses légitimes des régulos. On comprend, du reste, qu'on n'enregistre pas leurs épouses secondaires ou concubines. Comme la loi leur permet d'en avoir un aussi grand nombre qu'ils le souhaitent, les secrétaires qui seraient chargés d'en dresser la liste en viendraient difficilement à bout.

Tous les princes à ceinture jaune sont obligés de se présenter, à certaines époques de l'année, devant leur tribunal, sous peine d'être rayés du registre impérial, de perdre la petite pension qui leur est allouée et de tomber dans la classe des simples citoyens. Par ce moyen on était parvenu à surveiller de près et à tenir en respect cette foule princière, qui eût pu facilement devenir dangereuse et créer au gouvernement des embarras perpétuels. Ceux qui s'écartent de leurs devoirs sont jugés et punis par le tribunal impérial.

II.

Parmi les régulos les plus distingués qui vivaient à Péking vers la fin du règne de Khang-Hi il y en avait un du troisième ordre, nommé Sourmia. Il descendait directement du fondateur de la dynastie tartare-mantchoue. La famille dont il était le chef était très-nombreuse : il avait treize fils ayant déjà des enfants et seize filles qui étaient mariées à des princes mongols ou à des mandarins de la capitale ; car, selon la loi des Mantchous, il n'est pas permis de s'unir par le mariage avec les princes du même sang.

Le troisième des fils de Sourmia s'était déjà signalé

par sa sagesse et son habileté non-seulement dans les emplois militaires, mais encore dans la connaissance des livres chinois et tartares; il avait subi avec un succès remarquable tous ses examens littéraires. L'empereur Khang-Hi lui en témoigna sa satisfaction en l'élevant à la dignité de Kong, c'est-à-dire de régulo du cinquième ordre; il lui assigna en même temps les honneurs et les appointements attachés à cette dignité. Cette distinction devait d'autant plus flatter le jeune prince que l'empereur donnait par là à connaître qu'il le destinait à être le successeur de son père.

L'occupation de ces régulos, en remontant du cinquième ordre jusqu'au premier, est, pour l'ordinaire, d'assister aux cérémonies publiques, de se montrer tous les matins au palais impérial, puis de se retirer dans leur propre palais, où ils n'ont d'autre soin que celui de gouverner leur famille, les mandarins et les autres officiers dont l'empereur a composé leurs maisons; il ne leur est pas permis de se visiter les uns les autres, ni de coucher hors de la ville sans une permission expresse. Il est facile de voir pour quelle raison les régulos sont astreints à une loi si gênante. Leur vie ne se compose guère que de longs loisirs, que la plupart d'entre eux n'emploient pas très-utilement.

Les moins désœuvrés se font maniaques et poursuivent avec acharnement une idée plus ou moins bizarre. Les uns se font collectionneurs de curiosités; ils rassemblent à grands frais dans leur cabinet les vieux bronzes, les vieilles porcelaines, les vieilles peintures, tout le bric-à-brac en un mot qui peut

leur tomber sous la main. Les rusés Chinois, qui savent tout exploiter avec une merveilleuse habileté, leur fabriquent des antiques, qu'ils vont ensuite leur vendre mystérieusement à des prix exorbitants. Il en est d'autres qui consacrent leur vie à la culture de leur jardin et à l'arrangement de leur parc. Il faut voir avec quelle richesse d'imagination ils inventent les fantaisies végétales et les tours de force de la nature. Rien n'est bizarre et curieux comme ces parcs et ces jardins, où se trouvent réunis les contrastes les plus inattendus. Les régulos de Péking ont aussi une grande prédilection pour les oiseaux. Il y en a qui passent les journées entières en tenant d'aplomb sur les cinq doigts de leur main droite une petite cage où se trémousse un *péling-tzé*, c'est-à-dire un oiseau à cent langues, avec lequel ils essaient de lier conversation. Ceux qui sont dominés par l'amour des combats font battre des cailles ou des grillons et cherchent des émotions en contemplant les sanglantes luttes de ces pauvres bêtes, qui se déchirent avec une inconcevable fureur. Il n'est pas enfin de vaine occupation dont ne s'avisent ces pauvres princes impériaux pour se dissimuler à eux-mêmes le vide de leur existence. Nous avons connu un charmant petit régulo qui avait fini par se donner la monomanie des montres et des pendules. Ses appartements en étaient remplis, et son grand amusement consistait à examiner leur mouvement et à les entendre sonner. Comme il avait appris un peu d'horlogerie, il était perpétuellement occupé à arranger ou à détraquer ses montres.

Le troisième fils du vénérable Sourmia était loin

de ressembler à ses confrères de la ceinture jaune. Naturellement ennemi de tout amusement frivole, l'étude était son occupation favorite; il ne trouvait de bonheur qu'auprès de ses livres et de ses pinceaux. Or, ce fut par cette voie que Dieu voulut l'attirer à la connaissance des vérités chrétiennes.

Il commença d'abord, comme il le raconta lui-même aux missionnaires, par étudier avec soin les livres les plus estimés des Chinois et qui sont entre les mains des lettrés. Il lut ensuite avec une égale attention ceux des bonzes et des docteurs de la raison, dans l'espoir de découvrir les motifs qui portent ces sectaires à vivre d'une manière si différente du commun des hommes. Il trouva tous ces ouvrages semés de contradictions et d'obscurités. Il n'y découvrit ni principe suivi ni raison solide sur les points les plus essentiels. Comme le jeune prince Sourmia était loin d'avoir une haute opinion de lui-même, il s'en prit à son peu d'intelligence et recommença ses lectures avec une nouvelle application. Il consulta ceux de ces sectes qui passaient pour habiles; il discuta avec eux et leur proposa ses difficultés. Mais leurs réponses ne purent le satisfaire; il remarqua même qu'ils n'étaient nullement d'accord entre eux sur un point fondamental, sur le châtiment des méchants et sur la récompense due aux gens de bien. Ses études et ses recherches étaient donc loin de contenter son intelligence.

Le jeune régulo était en proie aux doutes et aux perplexités de l'esprit lorsqu'un jour il traversa, par hasard, une foire qui se tenait devant une grande pagode. Il s'arrêta devant un étalage de vieux livres

exposés en vente ; l'un de ces livres avait pour titre : *De l'âme de l'homme*. Rien n'était plus capable de piquer la curiosité du noble lettré. Il dit à un de ses serviteurs qui l'accompagnait d'acheter cet ouvrage et il rentra avec empressement dans son palais. A peine y fut-il arrivé qu'il se mit à dévorer son livre *De l'âme de l'homme*. Le style lui en parut bien différent de celui des autres ouvrages qu'il avait jusqu'alors étudiés ; mais il ne pouvait en pénétrer clairement le sens, et les difficultés se présentaient en foule à son esprit.

Il envoya chez les libraires chercher de semblables livres dans l'espoir d'y trouver quelque éclaircissement aux choses mystérieuses qu'il venait de lire sur l'âme humaine. Les libraires de Péking lui répondirent qu'ils ne tenaient pas des ouvrages ayant rapport à cette doctrine et qu'on n'en trouvait qu'à la maison du Seigneur du Ciel, au *Tien-Tchou-Tang*. Le régulo commit d'abord une méprise assez plaisante. Il prit le nom de Tien-Tchou-Tang pour celui de l'enseigne du lieu où l'on vendait ces sortes de livres. Quoiqu'il sût, en général, qu'il y avait des Européens à Péking, il n'avait jamais parlé à aucun d'eux et il ne savait pas que leur résidence s'appelât Tien-Tchou-Tang.

Ayant bientôt découvert la résidence des missionnaires, il y envoya un domestique, qui lui rapporta aussitôt plusieurs livres en lui disant qu'ils ne se vendaient pas, mais que les Européens les donnaient libéralement à ceux qui en demandaient ; il ajouta qu'en lui faisant cadeau de ces livres on l'avait beaucoup entretenu des Européens et de la grande et

sainte doctrine qu'ils étaient venus prêcher dans le royaume Central; on lui avait dit que les articles les plus importants de cette doctrine étaient expliqués dans ces livres.

Le jeune Sourmia les lut avec empressement, et à mesure qu'il avançait dans sa lecture il était de plus en plus charmé de l'ordre, de la clarté et de la solidité des raisonnements par lesquels on prouvait l'existence d'un être souverain, unique, créateur de toutes choses, tel enfin qu'on ne saurait rien imaginer de plus grand ni de plus parfait. La simple exposition de ses magnifiques attributs lui fit d'autant plus de plaisir que cette doctrine lui parut se rapprocher un peu de celle des anciens livres de la Chine.

Mais lorsqu'il vint à l'endroit où l'on enseigne que le Fils de Dieu s'est fait homme, il sentit sa raison se troubler aussitôt et se soulever. Il fut surpris que des personnes d'ailleurs si éclairées eussent mêlé à tant de vérités une doctrine qui lui paraissait si peu vraisemblable et qui choquait sa raison. Plus il y réfléchissait, plus il trouvait, dans son esprit, de la résistance sur cet article, parce qu'alors il contemplait uniquement de ses faibles regards ce mystère sublime et qu'il n'avait pas encore appris à captiver son intelligence sous le joug de la foi... Ces livres lui firent pourtant une telle impression qu'il les communiqua à ses frères et à ses parents; ils donnèrent lieu à de fréquentes discussions.

Cet ardent et sincère chercheur de la vérité alla plusieurs fois à la mission pour éclaircir ses doutes et fixer ses incertitudes; il eut de fréquentes conférences avec les missionnaires et avec les lettrés chré-

tiens : leurs réponses lui paraissaient solides, mais ses doutes ne se dissipaient pas, et il restait toujours sur les confins de la vérité et de l'erreur, tantôt subitement éclairé par une éblouissante lumière, tantôt replongé tout à coup dans de profondes ténèbres. Dans l'espoir d'arrêter, s'il était possible, les fluctuations de son esprit, il saisit enfin ses pinceaux et composa deux volumes où il recueillit tous les motifs de crédibilité à une révélation divine et ce qu'il avait lu de plus lumineux et de plus pressant dans les livres de la religion chrétienne. Il y ajouta toutes les difficultés qu'on peut y opposer et les réponses qui les éclaircissent. Il rédigea cet ouvrage avec simplicité et sans prétention littéraire, car il n'avait d'autre vue que d'achever de se convaincre lui-même et d'instruire en même temps les membres de sa famille.

Le jeune prince Sourmia en était là de ses études religieuses et de ses efforts pour parvenir à la connaissance de la vérité lorsqu'il fut obligé de suivre l'empereur en Tartarie pour la grande chasse d'automne. Ayant su que le P. Parennin, un des plus savants missionnaires de Péking, était du voyage, il résolut de profiter de cette heureuse circonstance, afin de combattre victorieusement les doutes qui obsédaient encore son esprit. En conséquence il ordonna à ses gens de remarquer dans quel endroit on placerait la tente de l'Européen et de faire dresser les siennes aussi près de lui qu'il serait possible sans néanmoins faire paraître aucune affectation.

Après quelques jours de marche dans le désert, un soir, pendant que tout le monde se reposait des grandes fatigues de la chasse, le prince Sourmia se rendit dans

la tente du P. Parennin accompagné d'un de ses frères, jeune homme âgé de dix-sept ans. Les longues et cérémonieuses salutations prescrites par l'usage étant terminées, il exprima au missionnaire son désir de s'entretenir avec lui sur les principes de la doctrine chrétienne. « Maître, dit-il, si je souhaite d'entrer en « discussion avec vous, ce n'est pas à dessein de vous « contredire, ou de faire parade du peu que je sais ; « mon unique désir, c'est de dissiper mes doutes et « d'arriver à des vérités que j'ai de la peine à com- « prendre. Il est des choses dont je suis persuadé et « sur lesquelles il serait inutile de s'arrêter ; comme, « par exemple, l'existence d'un Dieu unique créateur « de toutes choses, etc... Mais voici, ajouta-t-il, ce « qui bouleverse ma raison et m'empêche d'entrer « dans une religion que j'admire et que j'aime. »

Il proposa ensuite au missionnaire ses difficultés sur l'incarnation du Verbe, sur l'inégalité des conditions, sur les afflictions des justes et la prospérité des méchants, sur la prédestination, sur l'Eucharistie, sur la confession auriculaire, sur le pouvoir du pape, sur les possédés et les maisons hantées, sur la puissance du démon et sur plusieurs autres articles. Ces nombreuses questions discutées de bonne foi et avec intelligence prouvèrent au P. Parennin que ce noble tartare avait solidement étudié la doctrine chrétienne. Il espéra dès lors que sa conversion n'était pas éloignée et que Dieu voulait se servir de lui pour ouvrir à plusieurs autres les sentiers de la vérité et les faire entrer dans la voie du salut.

Le P. Parennin, qui était un savant théologien et en même temps un homme d'un caractère très-aimable

et de beaucoup de cœur, essaya d'aplanir les difficultés de son intéressant interlocuteur et de dissiper les doutes qui lui tourmentaient l'esprit. Mais il remarqua que souvent ce n'était pas les raisons les plus fortes qui apportaient avec elles la plus grande conviction. Ce ne sont pas toujours, en effet, les meilleurs raisonnements qui persuadent les infidèles, quoiqu'ils n'aient rien à y opposer; ce sont parfois certaines paroles dites comme au hasard qui les frappent et dont Dieu se sert pour les attirer à lui et pour faire comprendre aux ministres de sa parole que le changement des cœurs et la conquête des âmes sont uniquement l'ouvrage de sa miséricorde.

Le jeune régulo et le P. Parennin aimaient à se rencontrer pendant les loisirs de la chasse. Ils eurent de longs entretiens sur la religion et sur la grande affaire du salut. Le disciple sentait que la foi envahissait son âme et que ses doutes s'évanouissaient insensiblement. Cependant il ne croyait pas encore avec fermeté et sans restriction. Un jour le missionnaire lui dit qu'il ne devait point s'imaginer qu'il fût le premier qui eût formé de semblables doutes, ni que les réponses qu'il lui avait faites fussent de son invention. « Les Européens, ajouta-t-il, avant que de croire et d'embrasser la religion chrétienne, formèrent les mêmes difficultés, et de plus fortes encore; mais enfin ce merveilleux assemblage des motifs que nous avons de croire les détermina, avec la grâce de Dieu, à se rendre, à s'humilier et à soumettre leur esprit à des vérités qui sont au-dessus de la raison humaine. Voyez, frère, les chrétiens des siècles passés ont douté et pour eux et pour vous; soyez donc en re-

pos de ce côté-là, et cessez d'être ingénieux à chercher de fausses raisons pour vous dispenser d'obéir à la voix de Dieu, qui vous appelle et qui vous presse par cette inquiétude même que vous éprouvez. Il fait les premières avances sans avoir besoin de vous, et vous reculez comme s'il y avait quelque chose à perdre ou qu'il voulût vous surprendre : sachez que le comble de l'infortune pour vous serait que Dieu cessât de vous solliciter et vous laissât dans cette malheureuse tranquillité, laquelle serait suivie, après la mort, d'un malheur à jamais irremédiable. N'est-il pas juste que de votre côté vous fassiez au moins un pas pour répondre aux invitations de Dieu? vous n'approuvez pas la polygamie ; vous êtes convaincu qu'elle est un mal, et vous avez raison. Agissez donc conséquemment : commencez par mettre ordre à ce point ; disposez-vous par là à recevoir de plus grandes grâces, qui feront disparaître vos difficultés et vos doutes. Ce qui tient éloigné de la vérité et du devoir, c'est bien moins l'obscurcissement de l'intelligence que certaines entraves du cœur qu'on ne voudrait pas briser. Jusqu'ici vous n'avez fait que disputer, que multiplier vos doutes et envisager le passage de l'état où vous êtes actuellement à celui des chrétiens, comme s'il était gardé par des monstres dont vous n'osez approcher. C'est surtout la force qui vous manque ; il faut donc la demander à Dieu avec ferveur et persévérance (1). »

Ces discours faisaient une impression profonde sur les deux princes tartares qui visitaient fréquemment

(1) *Lettres édifiantes*, t. III, p. 370.

le P. Parennin : ils fortifiaient leur volonté en même temps qu'ils éclairaient leur intelligence. Avant la fin de la chasse les deux fils de Sourmia étaient chrétiens au fond de l'âme, quoiqu'ils ne fussent pas encore baptisés ; ils étaient dignes de prendre rang parmi les plus fervents catéchumènes; tout même faisait pressentir qu'ils seraient bientôt des apôtres zélés de leurs nouvelles croyances.

En effet, aussitôt qu'ils furent de retour à Péking, ils se mirent à prêcher l'Évangile au sein de leur nombreuse famille. Ils entretenaient souvent leur vénérable père et leurs frères de l'excellence de la religion chrétienne : ils leur parlaient avec force et en hommes convaincus des vérités qu'ils leur annonçaient ; ils les pressaient d'examiner du moins les principes qui appuyaient ces vérités ; enfin ils leur faisaient sentir que rien n'était pour eux d'une importance plus grande, puisqu'il s'agissait ou de la félicité ou du malheur de la vie future. Ces entretiens en famille entraînèrent plus d'une fois des discussions assez vives ; mais peu à peu on y mit moins d'amour-propre et d'opiniâtreté ; enfin la grâce de Dieu triompha, plusieurs se sentirent persuadés et pensèrent sérieusement à se soumettre à l'Évangile : il ne leur restait plus à vaincre que certains obstacles qui aux yeux des princes tartares paraissaient assez difficiles à surmonter.

Un des plus grands obstacles était celui du Tiao-Chen ; c'est un culte que les Tartares-Mantchous rendent presque tous les mois à leurs ancêtres depuis la conquête de l'empire ; l'influence des bonzes a mêlé à ce culte diverses cérémonies bouddhiques.

Les princes dont nous parlons, n'étant pas chefs de famille, puisque leur père vivait encore, il ne leur était pas permis de faire aucun changement dans ces sortes de cérémonies ni de s'en absenter plusieurs fois de suite sans s'exposer à être regardés comme des fils dénaturés. C'est, parmi les Tartares, un crime égal au crime de rébellion ; il se punit avec une même sévérité, c'est-à-dire par le dernier supplice.

Un autre obstacle non moins difficile à vaincre venait du côté même de leur père. Quoique le vieux Sourmia estimât la religion chrétienne, il ne voulait pas permettre qu'aucun de ses fils l'embrassât ; il les exhortait à demeurer tranquilles dans leurs croyances tartares et à vivre comme les ancêtres de la famille, qui étaient, disait-il, d'assez bons modèles à suivre. Quelquefois il cherchait même à les intimider et il les menaçait de les déférer à l'empereur. La crainte de déplaire au Fils du Ciel et d'être en butte aux railleries des autres princes du sang préoccupait sans cesse ce pauvre vieillard et le faisait agir ainsi contre ses propres lumières. Pour ce qui est des princes ses enfants, la perte de leurs biens et de leurs dignités, les pratiques les plus rigoureuses du christianisme, tout cela n'était pour eux que des empêchements médiocres. « Nous pouvons, disaient-ils, vaincre ces dif-
« ficultés sans le secours des hommes ; nous n'avons
« besoin que de l'assistance de Dieu, et nous espérons
« qu'il ne la refusera pas à nos prières. » C'est ainsi que s'exprimait le dixième de ces jeunes princes, qui le premier de tous eut le bonheur de recevoir le saint baptême.

III.

Nous avons déjà parlé de la guerre que l'empereur Khang-Hi entreprit et termina heureusement contre Kaldan, souverain des Œleuts. En l'année 1719 il avait annoncé qu'il enverrait un de ses fils en Tartarie, à la tête d'un corps d'armée qui allait attaquer les tribus soulevées contre l'empire. Aussitôt que cette nouvelle fut connue, plusieurs princes du sang s'offrirent d'accompagner le fils de l'empereur dans cette expédition et de servir sous ses ordres. Le dixième prince de la famille Sourmia était pour lors âgé d'environ vingt-sept ans; il était grand, bien fait de sa personne et avait la réputation d'un officier fort instruit dans le métier de la guerre. Il s'offrit comme les autres princes, et l'on accepta ses offres.

Il y avait déjà longtemps qu'il avait renoncé aux pratiques superstitieuses des Tartares-Mantchous et que sa vie était toute chrétienne. Il observait exactement la loi de Dieu et ne manquait à aucune des prescriptions de l'Église. Il partageait son temps entre la prière, la lecture et l'instruction des gens de sa maison, dont plusieurs reçurent le baptême avant lui. Il avait souvent pressé les missionnaires de lui accorder la même grâce; mais ceux-ci, pour éprouver davantage sa constance, avaient différé jusque-là de le satisfaire. Le moment était pourtant venu où le fervent catéchumène devait plus que jamais désirer de recevoir le sacrement de la régénération spirituelle. Se voyant

sur le point de partir pour un voyage de six cents lieues, il renouvela ses instances avec ardeur. Il alla trouver les missionnaires et les pria de considérer qu'il partait pour un pays meurtrier, où les intempéries des saisons, les maladies, la disette étaient des ennemis encore plus redoutables que ceux qu'il allait combattre ; qu'on ne pouvait lui refuser la grâce qu'il demandait sans compromettre le salut de son âme.

Les missionnaires n'eurent garde de résister plus longtemps à de si saints empressements. On lui conféra le baptême, où il reçut le nom de Paul. N'ayant plus rien dès lors qui le retînt à Péking, il partit aussitôt le cœur libre et plein de courage pour aller rejoindre l'armée impériale, qui était déjà en marche. Les pensées des triomphes qu'on allait remporter sur les ennemis de l'empire ne firent pas oublier au prince Paul qu'il avait aussi à conquérir sa famille au christianisme. Dès que ses devoirs militaires lui laissèrent un instant de loisir, il s'empressa d'écrire au régulo son père et à la princesse sa mère pour les exhorter à suivre son exemple et à embrasser la loi de Jésus-Christ. Il écrivit également une lettre à son épouse, qui, étant déjà instruite des vérités chrétiennes, fut si touchée des sentiments pleins de l'esprit de Dieu qui étaient répandus dans cette lettre qu'elle demanda aussitôt le baptême ; on le lui accorda, et elle fut nommée Marie.

Le prince Paul ne se bornait pas à évangéliser de loin sa nombreuse famille par de pieuses correspondances ; il était au milieu des camps comme un intrépide et zélé missionnaire. Il annonçait les vérités chrétiennes aux autres princes de l'armée et aux man-

darins militaires. Il les affectionna tellement au christianisme qu'ils déposèrent leurs anciennes préventions et devinrent de fervents défenseurs de la foi. Il était beau de voir, au milieu du tumulte et des périls de la guerre, ce prince intrépide, tout prêt à verser son sang pour la patrie, s'occuper avec calme de la conversion de ses compagnons d'armes et les exhorter à ne pas oublier ce qu'ils devaient à Dieu au moment où ils allaient sacrifier leur vie pour l'empereur. Ayant appris qu'il y avait dans les troupes plusieurs soldats chrétiens, il les fit venir en sa présence, et les traita avec tant de bonté et de familiarité qu'ils en furent confus; il fit parmi eux les fonctions de missionnaire, prêchant encore plus efficacement par les grands exemples de vertu qu'il leur donnait que par ses fervents discours.

Le troisième fils de Sourmia, qui, comme nous l'avons déjà dit, avait été créé par l'empereur régulo du cinquième ordre, n'était pas encore baptisé. Lorsqu'il eut connaissance de la conduite de son frère à l'armée et des lettres qu'il avait écrites, il en fut attendri jusqu'aux larmes; mais il se reprochait à lui-même de s'être laissé devancer dans la voie du salut par un frère à qui il avait donné les premières connaissances de la loi chrétienne. Il résolut dès lors de ne plus apporter de retardement à ses pieux projets et de profiter des circonstances que la Providence semblait lui ménager pour s'affranchir définitivement des exigences que lui imposaient ses fonctions à la cour.

Ce prince, qui était d'une faible complexion et dont la santé se trouvait altérée, s'absentait souvent du palais, où d'ailleurs il ne prenait plus de goût.

Déjà, par principe de conscience, il refusait de se trouver à certaines cérémonies superstitieuses malgré l'obligation où il était d'y assister selon le devoir de sa charge. L'empereur Khang-Hi voulut le punir de sa négligence et le destitua; il lui laissa néanmoins une dignité inférieure à la première avec des appointements proportionnés. Le prince y renonça peu de temps après, afin d'être tout à fait libre et de ne plus servir que Dieu seul. Il ne tarda pas, en effet, à demander le saint baptême malgré la vive opposition du régulo son père. Il le reçut le jour de l'Assomption, en 1721, et fut nommé Jean; son fils unique, qui fut baptisé en même temps, s'appela Ignace. Il s'appliqua ensuite à instruire toute sa famille, qui imita bientôt son exemple, savoir : la princesse Cécile, son épouse, sa belle-fille Agnès, ses deux petits-fils Thomas et Matthieu et deux petites-filles.

L'esprit de ferveur animait toute cette famille, qui se réunissait deux fois par jour dans une chapelle qu'on avait fait construire dans l'endroit le plus paisible et le plus solitaire du palais. On y récitait en commun les prières de l'Église, et le prince Jean instruisait ses domestiques, qu'il avait le bon goût de traiter également bien, soit qu'ils profitassent de ses instructions, soit qu'ils négligeassent de les suivre. Il aimait à leur répéter que la foi est un don de Dieu, qu'il fallait la lui demander, mais que le respect humain ne devait avoir aucune part dans leur conversion. Les domestiques furent si frappés de tant de bons exemples qu'ils vinrent en foule demander le baptême aux missionnaires. Le prince Jean était comme le docteur des catéchumènes et des nouveaux chrétiens.

Dans le but d'exercer sur eux une influence plus constante et de fortifier de plus en plus leur foi, il revit avec soin le petit ouvrage qu'il avait composé pour sa propre instruction et se décida à le faire imprimer. Nous en citerons la préface avec plaisir, parce qu'elle nous a paru très-propre à faire connaître l'esprit solide et la belle âme de ce fervent chrétien.

« Le ciel ne m'a point donné de talents; mon esprit est fort borné; cependant dès mon enfance j'ai aimé à m'instruire, c'est pourquoi je me suis appliqué à connaître à fond les deux sectes des bonzes et des docteurs de la raison : cette étude m'a occupé plusieurs années. Au commencement j'y ai trouvé quelque chose de bon, mais dans la suite leur doctrine m'a paru destituée de toute vraisemblance. Ne voulant pas m'en rapporter à mes propres lumières, je me suis mis à consulter les livres des lettrés et j'y ai employé bien des années. J'ai tiré peu de profit de cette lecture, parce que je n'ai point rencontré de maître habile qui pût me guider; quelques connaissances assez superficielles ont été tout le fruit de mes longues recherches; elles n'ont pu me conduire à bien pénétrer le vrai sens de ces livres. Toutes les fois que je tombais sur les articles qui regardent l'origine du monde, la vie et la mort des hommes, je pesais fortement dans mon esprit leurs dissertations, comme, par exemple, ce qui est dit dans le Y-King : *Le ciel et la terre existent, après eux viennent toutes les productions de la nature, et puis l'homme et la femme.* Tout cela est clair : mais ce ciel et cette terre, me disais-je à moi-même, par qui existent-ils? On lit dans le même livre ces paroles : *L'air subtil produit les êtres;*

l'âme est sujette au changement. Mais cette âme que devient-elle? ces réflexions ne faisaient qu'augmenter mes doutes et me jeter dans un labyrinthe de perplexités.

« Un jour que j'allais me promener, c'était la quarante-sixième année de l'empereur Khang-Hi, je rencontrai par hasard dans un temple d'idoles un livre intitulé : *Traité de l'âme ;* frappé de la nouveauté de ce titre, je l'achetai et retournai à ma maison. Je n'eus rien de plus empressé que de le lire : quelque attention que j'y donnasse, je sentis que je ne pouvais pénétrer le fond de doctrine qui y était renfermé ; que le but de ce livre était bien différent des autres livres que j'avais lus jusqu'alors. Je m'aperçus qu'il avait été imprimé dans l'église du Seigneur du Ciel. J'ignorais parfaitement alors quelle espèce de gens demeuraient dans cette église et ce qu'ils y faisaient. Piqué par la curiosité, j'envoyai un de mes domestiques y demander des livres. Il me rapporta celui qui traite de la *Connaissance du vrai Dieu* (1), celui des *Sept victoires* et quelques autres de cette nature.

« La lecture de ces ouvrages me plut fort; je pris goût à leur méthode d'expliquer la création du ciel et de la terre, la nature et la fin de l'homme, les suites de la mort, la spiritualité et l'immortalité de notre âme, la génération et la conservation de tous les êtres; tout y était traité si clairement qu'on ne pouvait former aucun doute. Un point cependant m'arrêtait, avec quelques autres trop élevés au-dessus des sens; c'était le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption; mon esprit se refusait à leur créance.

(1) Ouvrage du P. Ricci.

Je passai ainsi quelques années sans quitter tout à fait la lecture de ces ouvrages et sans m'y livrer avec ardeur.

« Enfin, vers l'été de la cinquantième année de l'empereur Khang-Hi, je tombai malade ; je guéris, et durant ma convalescence, n'ayant rien qui pût me distraire, je me mis à réfléchir sur la religion chrétienne, sur son parfait rapport en tous ses points, sur son extrême importance. Je pris le parti d'aller visiter les missionnaires, de raisonner avec leurs catéchistes, et de tirer d'eux des lumières sur les points qui me faisaient de la peine. Ces visites et ces disputes durèrent trois ans, après lesquels je me réveillai comme d'un songe ; mes doutes se dissipèrent, et peu à peu la lumière commença à m'éclairer.

« Je continuai à lire les livres de la religion qui traitent des récompenses et des châtiments éternels. Mon cœur se trouvait alors partagé entre l'amour et la joie, la crainte et l'effroi. Mon parti fut pris d'embrasser la religion chrétienne, mais une réflexion qui me survint m'en détourna. La doctrine qu'elle renferme, disais-je, est parfaitement vraie et bonne, je ne puis me le dissimuler après tant d'examens que j'en ai faits ; on n'y trouve aucune contradiction. Mais pourquoi vient-elle d'un pays étranger ? pourquoi la Chine n'en a-t-elle pas entendu parler ? Il est vrai que plusieurs lettrés de la dynastie des Ming en ont publié de grands éloges dans leurs écrits, mais ne se seraient-ils point laissé éblouir par l'amour du merveilleux ? de plus, reconnaître ce Jésus incarné, dont parle cette loi, pour le souverain maître du ciel et le père du genre humain ; comme la créance

de cet article est de la dernière conséquence, dois-je m'en rapporter à moi-même, et me mettre dans le cas d'en tromper beaucoup d'autres? c'est pourquoi je redoublai mon application à m'instruire. A la lecture je joignis d'instantes prières au Dieu du ciel, pour qu'il daignât m'éclairer et seconder mes efforts. Si dans mes profondes méditations et l'examen des livres je trouvais quelque passage plus difficile à entendre, j'allais consulter les missionnaires, je les interrogeais, je disputais avec eux : plusieurs années s'écoulèrent de cette sorte.

« Depuis la première connaissance que j'ai eue de la religion chrétienne jusqu'à cette année, qui est la cinquante-sixième de l'empereur Khang-Hi, il s'est écoulé dix années et plus. Je remercie de toute mon âme le père des miséricordes non-seulement de ne m'avoir pas rejeté, moi grand pécheur, mais d'avoir encore daigné m'éclairer intérieurement et me conduire par sa grâce à connaître la vraie religion. J'ai enfin compris que tous les peuples de l'univers ont un cœur semblable et une même raison pour guide; qu'un même ciel les couvre et qu'ils doivent tous honorer un même Dieu créateur du monde.

« J'ai aussi reconnu que les lettrés de la dynastie des Ming qui ont embrassé la religion chrétienne étaient gens fort éclairés, qu'ils ne se sont rendus qu'à la vérité évidente, lumineuse; ces grands hommes n'ont point été guidés par le goût de la nouveauté ni des choses extraordinaires.

« Enfin Dieu m'a encore fait cette dernière grâce de croire en Jésus-Christ, sauveur et rédempteur des hommes, de le reconnaître pour le vrai Dieu, créa-

teur de l'univers. A ce doux souvenir, mon cœur éclate en sentiments de la plus vive reconnaissance, en cantiques de louanges et d'admiration envers un Dieu si miséricordieux.

« Ceci est écrit du commencement de la onzième lune : vers le milieu de cette lune où tombe le solstice d'hiver, ayant été visiter le chrétien Lieou Joseph, je lui fis part de mon dessein de mettre sur le papier les motifs que j'avais eus d'embrasser la loi chrétienne ; il l'approuva très-fort : c'est ce qui m'a déterminé à le faire, en les réduisant en cinq articles. Par là je m'affermirai dans ma foi, et je serai peut-être cause que d'autres l'embrasseront (1). »

Dans les cinq chapitres qui composent le corps de l'ouvrage, l'auteur démontre avec beaucoup de simplicité, de clarté et de logique l'existence d'un Dieu unique, la sainteté de la religion chrétienne, sainteté si admirable qu'elle ne peut venir des hommes, la propagation miraculeuse de l'Évangile par le martyre des premiers croyants, la profession de foi des savants et des grands docteurs de l'Europe. Il termine en essayant de prouver que la doctrine chrétienne n'est nullement en opposition avec celle des sages et des philosophes de la Chine : l'écrit du prince Jean exerça une heureuse influence sur la conversion de ses parents et de ses amis.

(1) *Lettres édifiantes*, t. III, p. 482.

IV.

Le régulo Sourmia, voyant ses fils, les uns après les autres, et leurs maisons presque entières embrasser le christianisme, ne put retenir sa colère. Il alla jusqu'à leur interdire l'entrée de son palais, et leur défendit de paraître désormais en sa présence; il les menaça même de les déférer lui-même à l'empereur. Cet éclat n'empêcha pas que le onzième de ses fils, touché de l'exemple de ses deux frères et convaincu de la vérité de la religion chrétienne, ne demandât le baptême: il prit le nom de François et fit construire aussi dans son palais une chapelle pour faciliter aux femmes de sa maison l'accomplissement de leurs devoirs religieux, car les mœurs du pays ne permettent pas aux personnes de ce rang d'aller publiquement à l'église.

Cette nouvelle conversion ne put être cachée au régulo Sourmia, et son mécontentement ne fit qu'augmenter. Au fond, ce prince estimait la religion chrétienne; mais, à l'inverse de ses enfants, il craignait moins Dieu que l'empereur; il appréhendait surtout la décadence de son crédit et de sa fortune. Il avait été autrefois général de toutes les troupes de la Tartarie orientale et en même temps gouverneur de la province de Leao-Tong. Pendant dix ans il exerça cette charge avec une telle distinction qu'à son retour l'empereur lui confia les affaires du gouvernement de l'empire et le fit chef d'une des huit ban-

nières, c'est-à-dire qu'il était dans Péking à la tête de trente mille hommes et qu'il ne devait compte qu'à l'empereur de son administration.

Sourmia était donc regardé comme un des princes impériaux les plus illustres. Ce qui ajoutait encore à l'illustration du vieux régulo, c'est qu'il avait deux de ses fils, le sixième et le douzième, qui étaient continuellement à la suite de l'empereur. Le sixième, qu'on appelait Leï-Chin, était sans contredit l'homme de la cour qui s'exprimait le mieux dans l'une et l'autre langue, tartare et chinoise, et qui brillait le plus par la distinction de son esprit. Il était entré si avant dans les bonnes grâces de l'empereur qu'il fut honoré coup sur coup de six charges, lesquelles avaient été possédées auparavant par autant de grands dignitaires. Il en remplissait les différentes fonctions avec tant d'exactitude qu'on était surpris qu'il pût suffire à tant d'occupations tout Péking ne s'entretenait que de l'étendue et de la supériorité de son génie. Le régulo Sourmia était fier de la célébrité de Leï-Chin et il comptait qu'il serait infailliblement choisi par l'empereur pour succéder à sa dignité. Il était loin de soupçonner que le futur héritier de son titre suivrait l'exemple de ses frères; il se trompait cependant, car Leï-Chin étudiait avec zèle et persévérance les principes de la religion chrétienne.

Sur ces entrefaites, le fils de l'empereur, qui était parti à la tête d'une puissante armée pour soumettre les tribus de la Mongolie, du Koukou-Nor et du Thibet, fut rappelé à Péking. Il ramena avec lui le prince Paul, dont il faisait grand cas à cause de sa valeur et de son expérience à la guerre. Il rendit de

lui un témoignage si favorable que Khang-Hi l'éleva à de nouveaux honneurs et augmenta ses revenus à proportion des dignités dont il venait de le décorer.

Mais le prince Paul avait bien d'autres vues; sa résolution était prise de ne plus servir d'autre maître que Jésus-Christ et de ne plus combattre d'autres ennemis que ceux du christianisme. Il ne fut pas longtemps sans présenter un mémoire au tribunal des princes tartares-màntchous, où, entre autres choses, il disait qu'une blessure qu'il avait reçue à la guerre le mettait hors d'état de monter à cheval; que, devenant par là inutile pour le service, il n'était pas juste qu'il possédât les dignités ni qu'il jouît des appointements dont il avait été gratifié; qu'en conséquence il suppliait l'empereur de vouloir bien agréer sa démission. Le président du tribunal tartare, qui était un ami du prince Paul, fit son rapport de telle manière que l'empereur consentit à sa retraite, en lui laissant néanmoins un titre d'honneur qui ne l'engageait à aucune fonction.

Le prince Paul fut au comble de la joie de se voir libre et dégagé des embarras du siècle, pour s'adonner tout entier aux œuvres de piété. Non content d'avoir instruit sa famille, il s'appliqua à gagner ceux de ses parents et de ses amis avec qui il avait le plus de liaisons. Le baptême des enfants des princes infidèles était devenu par-dessus tout son œuvre de prédilection. Il était d'une vigilance et d'une attention extrêmes sur l'état de ces petites créatures qui étaient en danger de mourir. Il allait lui-même les visiter et il les baptisait lorsqu'il avait fait entendre à leurs parents tout le bonheur qu'il pouvait procurer à ces enfants en leur

conférant ce rite des chrétiens. C'était un beau et touchant spectacle de voir ce prince impérial, ce guerrier naguère revenu tout mutilé du champ de bataille se pencher avec amour et simplicité sur la couche de pauvres petits enfants et faire couler sur leur front l'eau sainte de la rédemption.

Le prince Paul et ses deux frères chrétiens, Jean et François, se réunissaient tous les jours pour conférer ensemble sur les moyens les plus propres à avancer l'œuvre de Dieu au sein de leur nombreuse famille. Ils convenaient qu'ils ne feraient que de médiocres progrès si le régulo leur père demeurait dans l'infidélité; mais sa présence leur était interdite à tous trois, et il fallait chercher quelqu'un qui fût capable de toucher son cœur. Ils furent d'avis que personne n'était plus propre à ce dessein que l'aîné de leurs frères. Ses talents naturels, son éloquence modeste et persuasive, son habileté dans la langue mantchoue, que Sourmia préférait de beaucoup à la langue chinoise, toutes ces qualités lui avaient gagné la confiance et l'affection du bon vieillard.

Il n'était encore que catéchumène; mais il était parfaitement instruit de la loi chrétienne, et il l'observait aussi exactement que ses frères chrétiens. S'il ne fut pas baptisé d'abord, c'est que les missionnaires jugèrent qu'il fallait attendre encore quelque temps, jusqu'à ce qu'il eût fait les derniers efforts auprès du régulo son père, parce que, s'il eût une fois reçu le baptême, l'entrée de la maison paternelle lui aurait été absolument interdite. Il accepta volontiers la commission dont ses frères cadets le chargèrent; il s'y porta avec un zèle sage et discret, avançant peu

à peu et se servant de toutes sortes d'industries pour s'insinuer dans le cœur de son vieux père et lui inspirer le désir d'embrasser une religion dont il connaissait la vérité et de laquelle il se tenait éloigné par des vues d'intérêt et de politique.

Pendant ce temps-là les trois princes chrétiens, qui ne pouvaient rien par le ministère de la parole, imploraient la miséricorde de Dieu avec leurs familles. Ils étaient sans cesse au pied des autels ; ils faisaient des jeûnes extraordinaires ; ils pratiquaient diverses austérités, dont on aurait peine à croire que des personnes de ce rang fussent capables ; ils distribuaient aux pauvres des aumônes considérables ; ils fréquentaient les sacrements ; ils priaient souvent les missionnaires d'offrir le saint sacrifice pour obtenir de Dieu la conversion d'un père qu'ils aimaient tendrement ; ils fondaient en larmes toutes les fois qu'ils faisaient réflexion que ce père si cher et d'un âge si avancé se tenait opiniâtrément éloigné du royaume des cieux.

Tant de pieux efforts n'eurent pas l'effet qu'on espérait ; ils mirent quelques favorables dispositions dans le cœur de Sourmia, mais ils ne le changèrent point. On obtint, à la vérité, qu'il se rendît plus traitable sur l'article de la religion ; mais il laissa toujours entrevoir qu'il était peu disposé à embrasser le christianisme. Il persista à ne vouloir pas admettre les trois princes ses fils en sa présence. Cependant il ne pouvait ignorer que plusieurs princesses recevaient le baptême avec leurs filles ; mais il dissimulait, et il se contentait de dire en général qu'on fût très-réservé, sans quoi on risquerait de perdre sa famille. On paraissait déférer à ses avis et agir avec plus de réserve.

Ses fils néanmoins, ne se croyant pas autorisés pour cela à négliger leurs devoirs religieux, continuaient d'aller à l'église et d'accomplir avec ferveur la loi de Dieu.

V.

Tandis que le nombre des chrétiens allait toujours croissant dans cette illustre famille, un grand événement vint tout à coup jeter dans la consternation les missionnaires, les chrétiens, les mandarins, le peuple, l'empire chinois tout entier.

L'an 1722, la Chine jouissant d'une paix profonde, l'empereur Khang-Hi alla, à son ordinaire, passer l'été en Tartarie, dans le parc du Printemps perpétuel. Quoique dans sa soixante-dixième année, Khang-Hi était encore plein de force et de vigueur. Le temps des chasses étant venu, il monta à cheval, et se livra, comme il avait toujours fait, à cet exercice favori des Mantchous. Au retour de ce voyage, avant que de rentrer dans Péking, il voulut encore, accompagné de ses Tartares, prendre le divertissement de la chasse au tigre dans un autre parc peu éloigné de la capitale. Pendant que les chasseurs pressaient avec ardeur un magnifique tigre, voilà que tout à coup l'empereur donne des ordres et reprend en toute hâte la route du parc du Printemps perpétuel. Khang-Hi, ayant été saisi par un vent glacial du nord, avait compris qu'il était frappé à mort. Ses médecins lui prodiguèrent avec empressement les soins que l'art et l'expérience

purent leur suggérer; mais tout fut inutile, rien ne put ranimer ses membres glacés. Il expira le 20 décembre, sur les huit heures du soir, entouré de tous ses courtisans, qui étaient plongés dans la stupeur. Son corps fut transporté à la capitale la même nuit.

Le lendemain le *Moniteur* de Péking alla annoncer dans tout l'empire, en son langage consacré par les rites, *que le monarque universel s'était écroulé et que son âme impériale avait été enlevée au ciel par le grand dragon*... La feuille officielle publiait en même temps le testament de Khang-Hi, qui est trop long pour être cité en entier. Nous nous contenterons d'en reproduire quelques extraits, afin de donner une idée de ce curieux document.

« Moi, empereur, qui honore le ciel, et suis chargé de la révolution, je fais ce manifeste, et je dis :

« De tout temps, parmi les empereurs qui ont gouverné l'univers, il ne s'en est trouvé aucun qui ne se soit fait un devoir essentiel de révérer le ciel et d'imiter ses aïeux. La vraie manière de révérer le ciel et d'imiter ses aïeux est de traiter avec bonté ceux qui sont loin et d'avancer selon leur mérite ceux qui sont près; c'est de procurer aux peuples le repos et l'abondance; c'est de faire son propre bien du bien de l'univers et son propre cœur du cœur de l'univers; c'est de préserver l'État des dangers avant qu'ils arrivent et de prévenir avec sagesse les désordres qui pourraient arriver.

« Les princes qui travaillent sur ce plan depuis le matin jusqu'au soir et s'en occupent même durant leur sommeil, qui forment sans cesse des desseins dont les effets soient de longue durée et d'une grande

étendue pour le bien public, ces princes, dis-je, ne sont pas éloignés d'accomplir ces devoirs.

« Moi, empereur, qui suis maintenant âgé de soixante-dix ans et qui en ai régné soixante, je suis redevable de ces bienfaits non à ma faible raison, mais aux secours invisibles du ciel et de la terre, de mes ancêtres et du Dieu qui préside dans l'empire à l'agriculture. Suivant la chronologie et l'histoire, il s'est écoulé plus de quatre mille trois cent cinquante ans depuis le règne de Hoang-Ti; et pendant ce grand nombre de siècles on compte trois cent un empereur, dont un petit nombre ont régné aussi longtemps que moi.

« Après mon élévation au trône, quand j'eus atteint la vingtième année de mon règne, je n'osais me promettre de voir la trentième; et, parvenu à cette trentième; je n'osais me promettre de compter la quarantième; aujourd'hui je me trouve dans la soixantième. Le *Chou-King*, dans le chapitre intitulé *le grand modèle,* fait consister la félicité en cinq avantages: la longue vie, la richesse, la tranquillité, l'amour de la vertu et une fin heureuse. Cette fin heureuse tient le plus haut rang parmi ces avantages; sans doute parce qu'il est difficile d'y parvenir. L'âge que j'ai présentement prouve que j'ai vécu longtemps; quant à mes richesses, j'ai possédé tout ce qui est contenu dans les quatre mers. Je me vois père et tige de cent cinquante fils et petits-fils: les filles doivent être en plus grand nombre. Je laisse l'empire en paix et dans la joie; ainsi la félicité dont je jouis peut être appelée grande. Après cela, s'il ne m'arrive aucun accident, je mourrai content.

« Je fais cependant une réflexion. Quoique depuis que je suis sur le trône je n'ose dire que j'aie changé les mauvaises coutumes et réformé les mœurs; quoique je n'aie pas réussi à procurer l'abondance dans chaque famille et le nécessaire à chaque particulier; et qu'en cela je ne puisse être comparé aux sages empereurs des trois premières dynasties, je crois cependant pouvoir assurer que durant un si long règne je n'ai eu d'autres vues que de procurer à l'empire une paix profonde et de rendre mes peuples contents, chacun dans son état et sa profession; c'est à quoi j'ai donné mes soins les plus assidus avec une ardeur incroyable et un travail sans relâche, qui n'a pas peu contribué à épuiser les forces de mon corps et celles de mon esprit. Je n'ai pas de termes assez énergiques pour exprimer jusqu'à quel point je me suis appliqué à remplir ces devoirs. Dans le nombre des empereurs, il en est qui ont peu régné, et les historiens prennent de là occasion de les censurer, en attribuant à leur passion immodérée pour le vin et les plaisirs la cause de leur mort précipitée : ils en établissent une règle générale et sans exception, et semblent se faire un mérite de rechercher les moindres défauts de princes accomplis et le moins répréhensibles. Je veux aujourd'hui justifier sur ce fait, par une apologie claire et sans réplique, les empereurs des dynasties qui ont précédé la mienne; la multitude des affaires dont ils se sont trouvés surchargés leur ont causé des peines et des chagrins qui ont abrégé leurs jours....... »

Khang-Hi s'abandonne ensuite, sur ce sujet, à de longues dissertations historiques, qui ne peuvent offrir un grand intérêt à ceux qui ne sont pas au cou-

rant des Annales de la Chine. Après avoir essayé de justifier les princes des dynasties antérieures, l'empereur tartare-mantchou continue ainsi :

«..... De toutes les dynasties qui se sont succédé jusqu'à présent, il n'en est aucune qui ait acquis l'empire avec autant de droit et de justice que la mienne. Taï-Tsou, mon bisaïeul, qui en est le fondateur, et Taï-Tsong, mon grand-père, n'avaient d'abord aucune envie de s'en rendre maîtres. Taï-Tsong disait : Nous sommes en guerre avec la Chine depuis longtemps, et aujourd'hui il me serait facile de m'en rendre maître; mais je considère que cet empire appartient à celui qui le gouverne, et je ne puis me résoudre à le lui enlever.

« Dans la suite, le rebelle Ly-Kong força la ville impériate de Péking, et l'empereur Tsoung-Tching se pendit pour ne pas tomber entre ses mains; alors le peuple et les grands de la Chine vinrent au-devant de nous. Après avoir entièrement exterminé les rebelles, nous entrâmes dans Péking, et nous succédâmes à l'empire à la place du prince défunt, à qui nous fîmes des funérailles avec les cérémonies fixées par les rites......

«.... Notre dynastie, appuyée sur les faits de mes glorieux ancêtres, qui ont obéi au ciel et se sont conformés à la volonté des peuples, possède aujourd'hui cet empire : on peut conclure de là que des sujets rebelles, des enfants dénaturés ne servent, par leur révolte, qu'à engager les peuples sous le gouvernement de leurs véritables maîtres. Le destin des empereurs est arrêté par le ciel. Suivant ce destin, s'ils doivent jouir d'une longue vie, rien n'est capable d'y

mettre obstacle; et s'ils doivent jouir d'une paix profonde, rien n'est capable de l'altérer.

« Moi, empereur, je me suis appliqué à l'étude de la sagesse dès ma plus tendre enfance, et j'ai acquis une connaissance grossière des sciences anciennes et modernes. Dans la vigueur de l'âge je pouvais bander des arcs de quinze forces et lancer des flèches de treize palmes de longueur; j'ai su le maniement des armes, et j'ai paru à la tête de mes armées; j'ai eu en tout cela beaucoup d'expérience. Pendant toute ma vie je n'ai fait mourir personne sans sujet. J'ai apaisé la révolte des trois rois chinois; j'ai nettoyé le septentrion du grand désert (1) sablonneux; et toutes ces entreprises ont été combinées et conduites par les ressources de mon génie.

« Je n'ai osé rien dépenser inutilement des trésors de l'empire, dont la garde est commise à la cour des tributs; c'est le sang du peuple. Je n'y ai puisé que ce qui était nécessaire pour la subsistance des armées et pour subvenir aux famines. Je n'ai point permis qu'on tendît de soieries les appartements des maisons particulières où je séjournais dans les voyages que j'ai faits pour visiter l'empire; et la dépense en chaque endroit ne dépassait pas dix à vingt mille onces d'argent. Si l'on considère que je déboursais annuellement plus de trois millions d'onces d'argent pour l'entretien et les réparations des digues, on verra que la première dépense ne monte pas à la centième partie de celle-ci......

«... Moi, empereur, j'ai plus de cent fils ou petits-

(1) Allusion à la guerre contre les Œleuts.

fils ; et je suis âgé de soixante-dix ans. Les rois, les grands, les officiers, les soldats, les peuples, les Mongols même et autres témoignent l'attachement qu'ils ont pour ma personne en regrettant de me voir si avancé en âge. Dans une conjoncture si flatteuse, si je viens à terminer ma longue course, je quitterai la vie avec satisfaction.

« Les descendants des deux fils de l'empereur Taï-Tsou, mon bisaïeul, sont présentement bien établis et jouissent de la paix. Vous autres, réunissez-vous de cœur, et soutenez-vous mutuellement : cette espérance, dont je me flatte, fait que je pars content et que je meurs en paix.

« Yong-Tching, le quatrième de mes fils, est un homme rare et précieux. Ce prince a beaucoup de ressemblance avec moi, et je ne doute point qu'il ne soit capable de recevoir et de porter la grande succession. J'ordonne qu'il monte après moi sur le trône, et qu'il prenne possession de la dignité impériale. Conformément aux règlements, on portera mon deuil pendant vingt-sept jours seulement...

« Que le présent édit soit publié à la cour et dans toutes les provinces de l'empire, afin que personne n'en ignore le contenu (1)... »

VI.

Le prince que l'empire venait de perdre était un des plus grands hommes qui aient jamais illustré le trône

(1) De Mailla, t. XI, p. 350 et suiv.

de la Chine. On ne voyait rien dans sa personne qui ne fût digne du plus puissant monarque de l'Asie. Son port, sa taille, les traits de son visage, un certain air de majesté tempéré de bonté et de douceur inspiraient des sentiments d'amour et de respect à tous ceux qui approchaient de sa personne. Il était encore plus distingué par les qualités de son âme. Il avait un génie vaste, élevé et d'une pénétration surprenante; une mémoire heureuse, à laquelle rien n'échappait; une fermeté de caractère à l'épreuve des événements; un sens droit, un jugement solide, qui dans les affaires douteuses le fixa toujours au parti le plus sage.

Khang-Hi n'était encore qu'un tout jeune enfant lorsqu'il fit pressentir ce qu'il serait un jour. Chun-Tché, son père, depuis longtemps malade et jugeant son état désespéré, demanda à ses enfants qu'il fit appeler lequel d'entre eux se sentait assez de force pour soutenir le poids d'une couronne nouvellement conquise. L'aîné s'excusa sur sa jeunesse, et pria son père de disposer à son gré de sa succession. Mais Khang-Hi, le plus jeune, qui n'avait encore que huit ans, se jeta à genoux devant le lit du monarque expirant : il lui dit avec assurance et fermeté qu'il se croyait assez fort pour prendre l'administration de l'empire, et qu'en ne perdant point de vue les exemples de ses ancêtres il espérait gouverner au contentement des peuples. Chun-Tché, déjà prévenu en sa faveur, se décida sur cette réponse, et le nomma aussitôt son successeur, sous la tutelle de quatre régents qui devaient régler les affaires pendant sa minorité.

Afin de réaliser de si heureuses espérances, le jeune Khang-Hi s'appliqua avec zèle et constance à réunir

en sa personne les qualités solides qui pouvaient lui concilier l'estime et l'attachement des deux puissantes nations placées sous son sceptre : il montra bientôt, par ses succès étonnants en tout genre, ce que la rude énergie des Tartares, tempérée par une éducation chinoise, peut procurer de force et de sagesse dans le gouvernement.

Il se distingua dans les différents exercices destinés à donner au corps cette souplesse et cette vigueur capables de soutenir les plus violentes fatigues. La mollesse qui règne dans les cours des princes asiatiques ne fut jamais de son goût. Loin des délices de son palais de Péking, il passait une partie de l'année dans les montagnes de la Tartarie : là, presque toujours à cheval, il s'exerçait dans ces longues et pénibles chasses à manier l'arc, le fusil et l'arbalète, sans néanmoins négliger en rien les affaires de l'État, tenant ses conseils sous une tente et dérobant jusqu'à son sommeil le temps nécessaire pour écouter ses ministres et donner ses ordres.

Ce fut principalement dans le grand art de gouverner qu'il fit les plus rapides progrès; il les dut, sans doute, autant aux circonstances de son règne qu'à une application infatigable et à une facilité prodigieuse dont la nature l'avait doué. On se souvient avec quelle énergie il cassa le conseil de régence et prit les rênes du gouvernement au moment même où le jeune Louis XIV en faisait autant en France. Cet exemple de fermeté remplit dès lors tout le monde de crainte et d'admiration.

Khang-Hi eut bientôt occasion de développer les ressorts de son génie et de mettre en usage toutes ses

aptitudes. A peine sorti de l'adolescence, il lui fallut, pour soutenir son trône chancelant, faire face à des ennemis nombreux et puissants, qui l'attaquèrent de toutes parts; donner la chasse à des pirates formidables qui infestaient les côtes; dissiper les armées innombrables du vaillant Ou-Sang-Kou i, qui avait soulevé presque toutes les provinces méridionales; obliger les rois de Canton et de Fo-Kien de se soumettre; dompter celui du Chen-Si; éteindre enfin dans le sang des princes mongols, rejetons des anciens conquérants de la Chine, des droits qu'ils prétendaient faire revivre : voilà ce que fit Khang-Hi, touchant à peine à l'âge de vingt ans. Mais aussi quelle activité et quelle prudence dans ce jeune empereur!

Lorsque l'empire commença à goûter les douceurs de la paix, Khang-Hi s'appliqua à rendre aux lois leur vigueur, et à corriger les vices de gouvernement, introduits par la licence des guerres précédentes. Il fit un choix judicieux d'hommes éclairés et intègres pour remplir les emplois les plus importants. N'acceptant pas indistinctement tous les sujets qui lui étaient présentés par le tribunal que ce soin regarde, il chargeait des personnes affidées d'en faire des informations exactes et secrètes; souvent même il les examinait lui-même. Le plus léger défaut ne pouvait échapper à sa vigilance, mais un mandarin qui réunissait en sa faveur les suffrages publics était assuré de sa protection.

Malgré sa puissance formidable et ses richesses immenses Khang-Hi était frugal dans ses repas et simple dans ses habillements (1). Mais s'il évitait la

(1) Kang-Hi a été accusé d'avarice; et à l'appui de cette accusation

dépense dans tout ce qui regardait sa personne, il était magnifique à répandre ses trésors lorsqu'il était question de l'entretien des armées, des édifices, des canaux, des ponts et de tant d'autres travaux destinés à la commodité publique et au bien du commerce.

Afin de plaire aux Chinois, qui professent beaucoup d'estime pour les lettres, il les cultiva lui-même, lut les King, et se familiarisa avec l'histoire de la Chine, dont il fit faire une version en langue tartare. Il s'exerça aussi sur leurs meilleurs morceaux d'éloquence et de poésie, et il parvint à parler et à écrire poliment en chinois, avec autant de facilité qu'en mantchou, sa propre langue. Il forma même une bibliothèque, dans laquelle il rassembla tous les meilleurs livre de la Chine, et paya d'habiles lettrés pour en faire la traduction. On pourrait dire que la littérature fut en quelque sorte sa passion favorite, et il est vraisemblable qu'il s'y appliqua autant par politique que par goût. Souverain de deux grands peuples de caractère si op-

on cite le trait suivant : se promenant, un jour, dans un parc de la ville de Nanking, il appela un mandarin de sa suite, qui passait pour le plus riche particulier de l'empire. Il lui ordonna de prendre la bride d'un âne, sur lequel il monta et de le conduire autour du parc. Le mandarin obéit, et reçut une once d'argent pour récompense. L'empereur voulut à son tour lui donner le même amusement ; le mandarin chercha à s'en excuser, mais il fallut obéir. Après cette bizarre promenade : « Combien de fois, lui dit l'empereur, suis-je plus grand et « plus puissant que toi ? » Le mandarin, se prosternant à ses pieds, lui répondit que la comparaison était impossible... « Eh bien, répliqua « Khang-Hi, je veux la faire moi-même : je suis vingt mille fois plus grand « que toi ; ainsi tu payeras ma peine à proportion du prix que j'ai cru « devoir mettre à la tienne. » Ce mandarin fut obligé de lui payer vingt mille onces d'argent.

Il nous semble que cette anecdote, si elle est exacte, doit être attribuée au caractère railleur et caustique de Khang-Hi plutôt qu'à son avarice.

posé, il voulut être leur maître à tous dans les sciences et les exercices qu'ils estimaient le plus.

Cependant Khang-Hi apprit bientôt des missionnaires attachés à sa cour à quel degré de perfection on avait poussé en Occident les sciences et les arts, et il avait trop de goût pour s'en tenir aux livres chinois. Il traça à ces peuples étonnés une nouvelle route, dans laquelle une présomption mal entendue et trop d'attachement pour leurs anciens usages les avaient empêchés d'entrer. Il cultiva lui-même les sciences de l'Europe avec une ardeur incroyable. La géométrie, la physique, l'astronomie, la médecine, l'anatomie furent successivement l'objet de son application et la matière de ses études.

Ce qu'il fit pour les sciences, il l'exécuta également pour les arts. Il éleva dans son palais divers ateliers; et, faisant un choix des artistes et des ouvriers les plus industrieux et les plus adroits en chaque genre, il leur proposa pour modèles les plus beaux chefs-d'œuvre exécutés en Europe : peintres, émailleurs, graveurs, sculpteurs, ouvriers en acier et en cuivre, chacun à l'envi travaillait, sous la direction des Européens, à satisfaire le goût de ce prince, qui savait estimer et récompenser les bons ouvrages.

Ce fut cet amour des sciences et des arts qui donna aux missionnaires ce libre accès auprès de sa personne, qu'il n'accordait ni aux premiers dignitaires de l'empire ni même aux princes du sang. Dans ces fréquents entretiens, où ce grand prince semblait oublier la majesté du trône pour se familiariser avec de simples religieux, le discours tomba souvent sur les vérités du christianisme. Instruit de notre sainte reli-

gion, il l'estima, il en goûta la morale et les maximes, il en fit souvent des éloges en présence de toute sa cour, il en protégea les ministres par un édit public, il en permit le libre exercice dans son empire; mais nous pensons qu'il n'eut jamais aucune disposition sérieuse à l'embrasser. S'il favorisa les missionnaires, c'est parce qu'ils lui étaient utiles et que l'éclat de leurs talents pouvait donner de l'illustration à son règne.

Il est à croire en effet, dit Abel-Rémusat (1), que ce règne de soixante ans sera compté, par les Chinois, au nombre des époques les plus glorieuses de leur histoire. On sait qu'il est d'usage en Chine, comme chez les anciens Égyptiens, qui jugeaient, dit-on, les rois après leur mort, de caractériser l'empereur défunt en lui donnant un titre posthume qui rappelle ses vertus et consacre sa gloire. Le titre que Khang-Hi a reçu de ses contemporains est celui de *Ching-Tsou, Jin-Hoang-Ti*, c'est-à-dire aïeul saint, pieux empereur ce nom atteste la vénération qu'a inspirée sa mémoire. » — *Le saint aïeul*, dirait un lettré chinois, mérita véritablement le nom de *Jin* (pieux) par sa piété envers ses parents, par son amour pour ses peuples et son dévouement aux ordres du ciel ; il ne mérita pas moins celui de *Ching* (saint et sage) par les lumières de son esprit, par son attachement inviolable aux maximes des anciens, qu'il avait toutes gravées dans son cœur, par les connaissances variées qu'il possédait sur toutes sortes de sujets....

Les missionnaires de Péking avaient été comblés de

(1) *Mélanges asiatiques*, t. II, p. 40.

faveurs par l'empereur Khang-Hi; aussi l'on ne doit pas s'étonner de leur empressement et de leur zèle à faire son éloge : ils l'élèvent au-dessus de tous les autres princes de la Chine, et en parlant de la splendeur de son règne et de l'éclat de ses victoires ils ont coutume de le comparer à Louis XIV, son contemporain. Le *Portrait historique de l'empereur de la Chine*, publié par le P. Bouvet en 1697, porte presque en entier sur ce parallèle. Louis XIV, qui ne pouvait qu'en être flatté, fit plusieurs fois témoigner son estime à Khang-Hi, sans toutefois déroger à la coutume des rois de France de ne point envoyer d'ambassade à la Chine, pour ne pas compromettre leur dignité.

Mirabeau a dit quelque part, en parlant des splendeurs de Versailles, que Louis XIV avait été le roi le plus oriental de l'Occident... En voyant les arts et les sciences de l'Europe en honneur à la cour de Péking, ne pourrait-on pas dire également que Khang-Hi a été l'empereur le plus occidental de l'Orient?.

APPENDICE.

Notre impartialité nous fait un devoir de placer sous les yeux du lecteur deux pièces importantes, qui lui permettront d'apprécier lui-même l'histoire de la controverse des rites chinois. La première est un Mémorial sur la légation du cardinal de Tournon, par le P. Thomas, vice-provincial des Jésuites en Chine. La deuxième est la Constitution apostolique de Clément XI, que monseigneur de Mezzabarba était chargé de publier à la Chine.

I.

MÉMORIAL

ENVOYÉ EN EUROPE PAR LE PÈRE THOMAS,

VICE-PROVINCIAL DES JÉSUITES EN CHINE.

ARTICLE PREMIER.

Lorsque M. de Tournon eut été nommé légat à la Chine, il écrivit de Rome au P. Grimaldi pour le prier de lui obtenir la permission d'aborder dans un des ports de cet empire. Il invita même ce missionnaire à l'aider de ses conseils. La lettre du légat était du 7 février de l'année 1702. Le P. Grimaldi

répondit à M. de Tournon par plusieurs voies différentes. Ses lettres furent adressées au Fokien et à Canton, et il y parlait au légat avec sincérité sur ce qu'on avait à craindre ou à espérer dans sa légation.

Quand M. le patriarche fut arrivé à Canton, le 8 avril 1705, il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps qu'il serait à propos de la découvrir. Il fit cependant écrire aux missionnaires de Péking qu'il allait prendre sa route vers Nanking et qu'ils pourraient lui adresser leurs lettres dans cette ville. Cette résolution changea bientôt, à la persuasion de quelques personnes qu'il écouta contre l'avis commun. Il écrivit aux missionnaires de Péking d'annoncer sans réplique à l'empereur que le patriarche d'Antioche, etc., était arrivé pour la visite de toutes les missions, avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps-là M. le patriarche ne demanda plus conseil à aucun missionnaire de Péking, si ce n'est qu'il écrivit au P. Grimaldi pour le prier de lui donner sincèrement les avis qu'il jugerait à propos. On sentit bien qu'après avoir donné l'ordre d'exécuter ses commandements sans réplique il n'était guère en disposition de croire ce qu'on lui manderait de contraire aux idées et aux sentiments qu'on lui avait inspirés. Il demanda aussi qu'on lui présentât un Jésuite pour être vicaire apostolique à Nanking. Il n'ignorait cependant pas que nous étions dans l'impossibilité de répondre sur cela aux désirs qu'il témoignait.

Pour obéir au premier ordre de M. le patriarche, nous écrivîmes deux fois en Tartarie à l'empereur, qui y était alors. Nous demandâmes à M. le patriarche d'user à la Chine de ses pouvoirs. On ne fit point de

réponse déterminée à nos deux premières lettres ; on nous refusa son entrée à la cour à la troisième ; enfin on le permit à la quatrième. L'empereur ordonna de faire prendre au légat un vêtement à la tartare, et le fit défrayer jusqu'à son arrivée à Péking. Par là on ferma ou du moins on dut fermer la bouche à ceux qui répandaient le bruit à Rome et ailleurs que les missionnaires établis à la cour de l'empereur de la Chine empêcheraient le légat d'entrer dans ce royaume.

M. de Tournon partit de Canton le 9 septembre et fut reçu partout avec de grands honneurs. Cependant la grandeur et la pesanteur des bateaux qu'on lui avait donnés pour le transporter à Péking retardèrent un peu son arrivée et le désir que les missionnaires avaient inspiré à l'empereur de voir un homme revêtu d'une aussi éminente dignité que celle de légat du saint-siége : nous en avions donné une très-haute idée à Sa Majesté chinoise. Vers la mi-novembre l'empereur envoya exprès dans la province de Canton pour étudier le légat, sous le prétexte de hâter son voyage. Le 25 du même mois il fit partir son fils Cum-Yo et le fils du vice-roi, pour aller au-devant du légat. Un missionnaire de chacune des trois églises accompagna ces deux mandarins. Ils trouvèrent le patriarche à vingt-quatre lieues de Péking, embarrassé à continuer son voyage, parce que le fleuve était glacé. Ils le conduisirent par terre à la capitale, où il arriva le 4 décembre. M. de Tournon fut logé dans celle des maisons des missionnaires que l'empereur leur avait bâtie dans l'enceinte de son palais. Ce fut afin qu'il fût plus à

portée de recevoir les faveurs de la cour. En effet on assigna au légat des provisions de bouche, aux frais de l'empereur, pour tout le temps de son séjour à Péking. Un des domestiques du patriarche étant venu à mourir, l'empereur, à la prière du légat, lui donna un champ pour sa sépulture : de là la grande espérance que conçut le prélat d'établir une maison de missionnaires italiens à Péking. On appelait déjà ce cimetière le cimetière des Italiens. Il aurait été peut-être plus convenable d'accepter une portion de celui qui était destiné aux anciens Européens. On l'offrit au patriarche; mais il en voulut un nouveau, et montra par là une espèce de séparation de nous à un prince très-pénétrant. L'empereur cependant faisait observer par des espions si l'on ne changerait rien aux cérémonies accoutumées des chrétiens dans l'enterrement du défunt. Il apprit qu'il y avait eu de la différence. Il en fut fâché, mais sans rien faire éclater. Au contraire, il envoya au patriarche deux faisans destinés pour la table impériale. Il lui permit même de se faire transporter à son audience, tout malade qu'il était, faveur qui n'avait point encore eu d'exemple. L'empereur reçut donc le légat dans un jardin peu éloigné de la première porte du palais, pour ne lui point donner la peine de traverser avec fatigue de grandes cours et de longs appartements. Ce fut le 31 décembre que M. de Tournon fut admis pour la première fois en la présence de l'empereur. Il était suivi de toute sa maison et de tous les missionnaires de Péking. Les différentes cohortes au milieu desquelles il lui fallut passer avaient ordre de le dispenser des cérémonies chinoises en considération de sa personne et de sa

maladie. Il salua donc Sa Majesté impériale par ces sortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'empereur fit asseoir le légat sur un monceau de coussins. Il lui demanda des nouvelles du pape, et il fit tout cela d'un air de bonté et de familiarité qui nous ravit. Une réception de la sorte est ordinaire en Europe; mais à la Chine elle fut regardée comme un miracle de faveur. Les bontés de l'empereur pour le patriarche parurent de toutes les manières : on lui fit présenter du thé par les plus grands seigneurs de la cour; l'empereur lui-même lui mit en mains une coupe de vin; enfin on lui servit une table couverte de trente-six plats d'or, l'empereur n'y avait presque pas touché. Cette table fut envoyée au patriarche dans son logis. On s'entretint de choses agréables après le dîner; enfin l'empereur invita le patriarche à s'expliquer sur le sujet de sa légation. Il l'entendit discourir assez longtemps, et le redressait avec bonté lorsqu'il s'égarait. Enfin il fit tout pour l'engager à avoir de la confiance dans sa personne impériale.

On peut protester que dans toutes les histoires de la Chine on ne trouvera pas d'exemple d'une réception faite à aucun ambassadeur qui égale celle de monseigneur le patriarche. Si les Européens nouveaux venus ne peuvent se le persuader, parce qu'ils ignorent les usages de cette cour, tous les Tartares et tous les Chinois en sont convaincus, et le prince héritier de la couronne l'a témoigné. Avec le commencement de l'année chrétienne on vit recommencer les bontés de l'empereur pour monsieur de Tournon. Le premier jour de janvier l'empereur promit qu'il enverrait des présents au pape, et le second de janvier il

les fit délivrer. Il nomma aussi le P. Bouvet pour les présenter de sa part à Sa Sainteté, et M. le patriarche nomma M. Sabini pour aller à Rome en son nom.

Le P. Bouvet et M. Sabini ne furent chargés que des présents les moins considérables, parce qu'on apprit à Péking que les vaisseaux allaient partir pour l'Europe. L'empereur se réserva d'envoyer les plus précieux par le même navire qui reporterait M. le patriarche.

Cependant Sa Majesté alla prendre le plaisir de la chasse d'hiver; et, comme M. le patriarche ne crut pas qu'il fût de la bienséance d'accompagner l'empereur dans ce voyage de plaisir, on le pria de nommer quelqu'un de sa part qui pût être témoin de ce magnifique divertissement. On ordonna à des mandarins de porter de trois en trois jours des provisions à M. le légat, qui était indisposé.

Le commencement de l'année chinoise approchait, lorsque nous commençâmes à craindre que la libéralité de la cour ne se refroidît à l'égard de M. le patriarche, et surtout qu'on ne le traitât pas avec toute la distinction que nous souhaitions dans la distribution des présents que fait l'empereur au renouvellement de chaque année.

Notre crainte augmenta lorsque nous vîmes que le dernier jour de l'année était arrivé sans qu'il parût aucun vestige de présents de la part de l'empereur. Enfin Sa Majesté ordonna qu'on apportât à M. le patriarche un esturgeon d'une grandeur prodigieuse; il était accompagné d'autres poissons avec des cerfs, des sangliers, des faisans et une table plus riche

encore par une belle garniture d'argent que par les mets dont on devait la couvrir. Rien ne fut plus magnifique que l'appareil avec lequel on conduisit au prélat les présents de la cour.

Le 26 février l'empereur invita M. le patriarche à prendre sa part du spectacle d'un beau feu d'artifice qui devait être tiré dans une maison de campagne appartenant à Sa Majesté. Comme M. de Tournon était toujours indisposé, l'empereur le fit transporter à travers ses jardins; on lui assigna une place commode; on lui fit entendre un concert d'eunuques, qu'on ne fait chanter que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans un appartement de la maison impériale à la campagne, et deux mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte. Au commencement du printemps l'empereur alla dans la province de Pé-Tche-Li, pour y prendre le divertissement d'une chasse de certains oiseaux aquatiques qui s'y assemblent en quantité. C'est un amusement de la belle saison, que l'empereur prend d'ordinaire avant que d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs de l'été. M. le patriarche reçut du prince héritier, pendant l'absence de l'empereur, les mêmes présents et les mêmes distinctions qu'il avait reçus de l'empereur. Les chaleurs du mois de mai invitèrent M. le patriarche à prendre les bains d'eau chaude qu'on lui croyait nécessaires pour sa santé. Il y alla accompagné d'un mandarin, qui lui fit préparer un logement commode. Souvent l'empereur s'informa de sa santé; et enfin, vers le dixième jour de juin, il le fit inviter à venir prendre son audience de congé. La maladie de M. le patriarche étant

augmentée, il ne put paraître devant l'empereur. Deux mandarins du troisième rang eurent ordre de ne point quitter M. le patriarche, et de donner souvent de ses nouvelles à la cour. Aussitôt que l'empereur eut appris sa convalescence, il lui envoya un présent (car c'est la coutume à la Chine d'en faire aux convalescents); c'étaient quinze pièces de brocart et une livre de la précieuse racine de Gin-Seng.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de l'empereur pour la Tartarie, il ne voulut laisser échapper l'occasion d'avoir encore une audience de Sa Majesté. Il fut admis dans une maison impériale hors de la ville, et il y fut conduit par des mandarins avec pompe. L'empereur, ayant toujours égard à son incommodité, lui permit de se faire servir à sa manière par ses officiers. On le mena ensuite dans une salle intérieure, où, après avoir fait les neuf génuflexions du cérémonial, soutenu par les PP. Gerbillon et Pereira, il s'assit en présence de l'empereur. Le prince héritier se trouva à l'audience avec le neuvième et le treizième fils de l'empereur et peu d'autres courtisans. Après qu'il eut remercié l'empereur de ses bontés, il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'empereur et les jardins du prince héritier.

M. le patriarche fut reçu dans l'une et dans les autres avec toute la distinction possible. Le prince héritier le conduisit lui-même dans ses jardins. Il avait fait préparer deux barques pour le promener sur le canal, l'une pour le patriarche, l'autre pour le prince. Tantôt la barque du prince précédait le légat comme

pour le conduire, tantôt elle le côtoyait pour pouvoir l'entretenir.

Enfin le prince régala M. de Tournon d'un rafraîchissement de liqueurs délicieuses; ensuite le légat prit congé et sortit aux applaudissements de toute la cour, surprise de la réception que les missionnaires du palais avaient procurée à un étranger; plusieurs même murmuraient de la familiarité avec laquelle, disaient-ils, l'héritier d'un grand empire s'était ravalé.

Il est vrai que le seigneur a lui-même fléchi le cœur de l'empereur en faveur de M. de Tournon; mais on peut dire que les Pères de Péking n'ont pas peu contribué à lui attirer, et en sa personne à l'Église, tant de marques de considération. Les infidèles par là sont disposés à embrasser une religion honorée jusque dans les cours de la gentilité. Plût à Dieu que l'empereur eût continué à traiter M. le patriarche avec la même distinction! Mais, tout choqué qu'il a été contre lui pendant deux mois, il ne lui a cependant pas refusé les marques de sa libéralité : on lui a toujours fourni gratuitement des provisions; et c'est aux frais de l'empereur qu'il a été reconduit à Canton.

ARTICLE II.

Sur les controverses en matière de religion.

Nous nous contenterons, pour cet article, de dire que, quand M. de Tournon arriva à Péking et qu'il y insinua aux missionnaires qu'il y trouva que le décret qui décidait les contestations fâcheuses qui les

divisaient avait été porté à Rome, ils supplièrent Son Excellence de le leur faire connaître, et même de le leur signifier, protestant qu'alors ils sacrifieraient à l'obéissance due à l'Église tous les intérêts de la mission et jusqu'à leur propre vie, qu'ils abandonneraient même la Chine si le souverain Pontife l'ordonnait ainsi. Nous supprimons les autres détails relatifs à ces controverses, parce que nous nous faisons une loi d'obéir aux ordres des souverains Pontifes, qui défendent d'en parler ni directement, ni même indirectement.

ARTICLE III.

Conduite de M. le patriarche dans différentes négociations qu'il traita à la cour de Péking.

Le 25 décembre de l'année 1705 l'empereur fit demander au patriarche la cause de sa légation. L'empereur, parfaitement informé de tout ce qui se passe dans son empire, n'ignorait pas le sujet de nos divisions. Ainsi, quand il vit arriver un commissaire apostolique, il conçut assez qu'il ne venait que pour rétablir la paix entre les missionnaires d'Europe. Il fit donc dire à M. le légat par des mandarins qu'une navigation de six mille lieues n'avait été entreprise que pour un grand dessein, et qu'il lui importait d'en être informé. Le patriarche répondit qu'il venait seulement à la Chine pour rendre grâces à Sa Majesté, au nom du pape, de la protection qu'elle voulait bien donner à la religion chrétienne et aux missionnaires qui l'annonçaient. M. le patriarche se serait expliqué

plus nettement sur les véritables motifs de sa légation ; mais les sieurs Sabini et Appiani l'en empêchèrent. Enfin il résolut de les faire savoir à l'empereur, mais en secret, par le canal des mandarins.

Le 26 décembre il mit entre les mains des mandarins un mémoire pour l'empereur, écrit en italien, et dans une conférence secrète il déclara aux mandarins qu'il venait faire la visite des Pères de Péking. Nous sûmes le soir, du patriarche lui-même, que l'empereur avait répondu à Son Excellence de la bonne conduite et de la régularité des Pères de sa cour, et qu'il lui avait permis seulement d'aller visiter ceux qui étaient répandus dans les provinces. Tout se fit avant qu'on eût traduit en chinois le mémoire italien du légat; nous en parlerons bientôt.

Le 27 décembre les mandarins disaient à Son Excellence que l'affaire était terminée. Ce mot d'affaire terminée donna bien de la joie au patriarche. Il crut que l'empereur lui accordait tout ce qui était renfermé dans son mémoire. Le P. Kiliani et les autres Pères crurent devoir rabattre un peu de sa joie et lui apprendre que l'expression des Chinois ne voulait dire autre chose sinon que son affaire allait son chemin. D'ailleurs ils lui firent comprendre que, son mémoire n'ayant pas encore été traduit, il était difficile que l'empereur eût sitôt consenti à toutes ses demandes. Voici les propres termes du mémoire fidèlement traduit de l'italien :

« Pour obéir fidèlement aux ordres de Votre Majesté impériale, je lui dirai que Sa Sainteté a un si grand zèle pour le salut de son âme qu'elle désire ardemment d'avoir une correspondance éternelle avec cette

cour et de savoir sans cesse des nouvelles de sa royale personne, de lui faire part de toutes choses, de la prévenir sur tout ce qui pourra lui faire plaisir. Pour cela, Sa Sainteté souhaiterait établir ici une personne d'une grande prudence, d'une grande intégrité, d'une éminente doctrine, en qualité de supérieur général de tous les Européens... Ce supérieur satisfera tout à la fois aux désirs de Sa Sainteté, aux prétentions de Votre Majesté et au bon gouvernement de la mission que la protection, l'exemple et les bons avis de Votre Majesté honorent si fort. » L'empereur eut tant d'impatience de voir ce mémoire qu'il se le fit apporter quoiqu'il ne fût qu'à demi traduit en tartare. Lorsqu'il l'eut lu tout entier : « Ce ne sont là que des demandes frivoles, dit-il; le patriarche n'a-t-il rien autre chose à négocier ici ? » Les courtisans furent surpris de la pénétration de l'empereur.

Le 28 décembre les mandarins rapportèrent au patriarche que l'empereur jugeait à propos que ce supérieur général des missions fût un homme connu à sa cour, qui y eût au moins demeuré dix ans et qui en connût les manières.

Ils fortifièrent ce sentiment du prince de très-bonnes raisons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le patriarche. Il s'écria d'un air de vivacité et d'émotion, qu'on voulut bien attribuer à sa maladie, qu'on lui avait tout accordé la veille et qu'on lui refusait tout aujourd'hui; qu'il fallait bien que l'empereur eût reçu de nouvelles inspirations par certains canaux. Le P. Pereira, qui prévit les suites de cette émotion, pria humblement M. le patriarche de ne rien laisser échapper qui pût contrister l'empereur; qu'après tout

ce prince ne lui avait rien accordé la veille et qu'il ne lui refusait rien aujourd'hui, qu'il ne faisait que lui proposer ses conditions, en vue d'exécuter sa demande. Le patriarche prit mal l'avis du P. Pereira, et dit qu'il ne prétendait pas être interrompu lorsqu'il parlait. Il ajouta qu'il voulait qu'on traduisît ce qu'il venait de dire et qu'on le portât à l'empereur. Les PP. Gerbillon et Pereira prirent donc le parti de se taire, quoiqu'ils comprissent le mauvais effet que devait produire le discours du patriarche. M. Appiani donna donc par écrit sa réponse aux mandarins. Aussitôt qu'ils la lurent, la colère et la douleur parurent sur leur visage ; ils s'écrièrent qu'on manquait de respect à leur maître, le plus grand prince de l'univers ; ils se plaignirent qu'on l'accusait de légèreté d'esprit en le taxant de défaire le lendemain ce qu'il avait fait la veille. Pour se plaindre plus à l'aise, ils se retirèrent dans un autre appartement. Cependant les PP. Pereira et Gerbillon, restés seuls avec M. le patriarche, lui remontrèrent modestement qu'il fallait en cette cour une manière plus modérée de négocier. A ces mots le patriarche ne se contint plus, il éclata en reproches contre le P. Pereira ; il lui dit avec mépris que depuis trente ans il faisait le métier de vil artisan auprès de l'empereur. Enfin il le fit examiner par son auditeur après l'avoir obligé par serment à dire la vérité. Le Père, plus froid que le marbre, se préparait à s'excuser, lorsque l'auditeur le prit par le bras et le conduisit ailleurs. L'empereur apprit, lorsqu'il était à la chasse, par un eunuque, tout ce qui s'était passé chez M. le patriarche, et dès le soir il fit faire au sieur Appiani une bonne réprimande, qui retombait

sur le légat. Ainsi avorta la première négociation.

Le 29 décembre l'empereur dit tout haut à sa cour : « Notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens de mon palais ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son mémoire ; il se trompe très-certainement ; car, outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang ni prérogatives, ce serait pour eux une charge bien pesante. Les Romains voulaient absolument rendre comptable leur agent de tous les mauvais succès de leurs négociations à Péking. Je connais nos anciens Européens, et je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudrait se charger d'un pareil fardeau. D'ailleurs j'estimerais bien peu quiconque d'entre eux prendrait une commission semblable. » L'empereur nous ordonna en même temps de présenter à l'auditeur du patriarche une protestation sur tout ce qui s'était passé sur l'affaire du supérieur de la mission. Nous déclarions par cette protestation, 1° que nous n'avions en aucune manière empêché l'empereur d'accorder à M. le patriarche ce qu'il souhaitait ; 2° nous ajoutions que, quand bien même l'empereur nous obligerait sous les plus grandes peines d'accepter la supériorité sur toutes les missions de la Chine, nous la refuserions.

Le patriarche reçut notre protestation avec toutes les cérémonies de légat apostolique ; nous étions tous à genoux devant lui. Il entendit lire la protestation, et, après l'avoir entendue, il ajouta qu'il était sûr que quelques-uns ou du moins quelqu'un de nous avait détruit sa négociation auprès de l'empereur, que nous prissions garde à ne point nous opposer aux intentions du souverain pontife de l'Église ; que son dessein avait

été d'établir une bonne correspondance entre la cour de Rome et celle de Péking pour le bien de la mission. Nous entendîmes ce discours du patriarche, et nous nous retirâmes tous en silence.

Une seconde négociation fut une suite de la première. Les PP. Gerbillon et Pereira avaient entendu dire à M. le patriarche que le saint-père souhaitait qu'on établît un homme à Péking pour être l'entremetteur entre les deux cours. Ils prirent la résolution d'en parler à l'empereur, espérant que le prince aurait moins de peine à souffrir à Péking un agent qu'un supérieur général de toute la mission. Ils en firent porter la parole à l'empereur par son grand chambellan; Sa Majesté en parla le lendemain à M. le patriarche lui-même, dans une audience qu'il lui donna. En effet, le 31 décembre, le patriarche, s'étant fait porter chez l'empereur, proposa de la part du pape un agent pour porter à l'empereur les lettres de Rome et pour envoyer à Rome celles de la cour de Péking. L'empereur répondit que la chose était facile et qu'on pouvait donner cette commission à quelqu'un des anciens Européens de son palais. Le patriarche répliqua qu'il était plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en cour de Rome et qui en sût le style et les manières. « Que voulez-vous dire par cet homme de confiance? répondit l'empereur; nous ne parlons pas ainsi à la Chine. Tout sujet est pour moi un homme de confiance, et je compte sur la fidélité d'eux tous. J'ai à ma cour et à mon service des mandarins de trois ordres différents : je dis indifféremment à quelqu'un d'eux d'exécuter mes volontés, et qui d'entre eux oserait y manquer? Sup-

posé que je vous accordasse un agent tel que vous souhaitez, ce nouveau venu pourrait-il m'entendre? Il faudrait un interprète, et de là des soupçons et des défiances comme on en a aujourd'hui. » Le patriarche témoigna qu'il avait en vue un homme appliqué, qui nuit et jour allait apprendre le chinois. L'empereur refusa d'accepter, et cette affaire fut terminée. La troisième négociation de M. le patriarche ne fut pas plus heureuse. M. de Tournon, fondant de grandes espérances sur les marques de distinction qu'il avait reçues de la cour, oublia le double refus qu'il venait de recevoir.

Il écrivit donc au mandarin Kan-Kama qu'il avait des affaires secrètes à lui communiquer pour l'empereur. Kan-Kama se rend chez M. le patriarche. Il apprend de lui qu'il avait envie d'acheter à ses frais une maison à Péking, qu'il ne s'agissait plus que d'obtenir la permission de la cour. Kan-Kama avait souvent entendu dire à l'empereur que M. le patriarche paraissait avoir du chagrin contre les anciens Européens de son palais. Ainsi, pour le sonder, cet adroit mandarin lui représenta l'affaire comme aisée à obtenir. Seulement il lui demanda pourquoi il ne se servait pas du canal des Pères pour demander la grâce qu'il souhaitait. Il s'informa ensuite du patriarche s'il avait des sujets de se défier d'eux, et sur qui en particulier tombaient ses défiances. L'habile Tartare trompa le Romain. Il tira de lui les sujets vrais ou faux de la défiance qu'il avait conçue, le nom de ceux dont il se défiait. Celui-ci rapporta le tout à l'empereur. Cependant Kan-Kama entretint M. le patriarche dans l'espérance qu'il ferait son affaire au-

près de l'empereur quand il aurait trouvé le moment favorable. Enfin, le 4 février, il lui parla de la sorte : « Vous souhaitez une maison dans Péking, il est également facile à l'empereur et de vous permettre d'en acheter une et de vous la donner (Kan-Kama parlait ainsi de concert avec l'empereur); vous voyez ce qu'il a fait pour les Pères; il est prêt d'en faire autant pour vous si vous vous servez de leur organe pour demander ce que vous désirez. Faites donc paraître un esprit de paix et d'union; joignez-vous à ces anciens Européens; agissez d'accord avec eux; ils sont les seuls qui disent du bien de vous à l'empereur. Qui vous reconnaîtrait ici pour un homme considérable en Europe s'ils n'avaient rendu bon témoignage de vous? Sachez qu'ils ont ici du crédit, et que vous ne réussirez que par leur moyen. » M. le patriarche sut gré au mandarin de son avis. Le lendemain il fit venir les PP. Grimaldi, Gerbillon, Thomas et Pereira. L'empereur sut que le patriarche avait vu ces Pères, et leur ordonna de venir lui rendre compte de leur conversation avec Son Excellence. Les Pères comptaient déjà qu'on leur accorderait ce qu'ils allaient demander pour M. le patriarche. Cependant l'empereur, qui était informé de tout par Kan-Kama, fit entendre à ces Pères que son intention n'avait pas été d'accorder par leur moyen la demande du patriarche.

« Le patriarche, leur ajouta-t-il, prétend que je ferais grand plaisir au pape, et que par là je rendrais mon nom illustre dans toute l'Europe; mais que sais-je, continua Sa Majesté, de quelles gens on la remplira cette maison? On ne me dit pas de quelle nation

ni de quel ordre seront ceux qui l'habiteront. Le patriarche dit, continua l'empereur, que la vie de ceux qu'il a destinés à habiter la nouvelle maison est différente de celle des anciens Européens; mais sa conséquence va trop loin. Il faudra donc que j'en accorde à tous ceux qui ne seront pas de même institut que celui des Pères de mon palais, ce qui serait incommode et pourrait être un sujet de désordre ou du moins de discorde; car enfin j'aime l'uniformité. Kan-Kama osa dire qu'on pourrait accorder la nouvelle maison, à condition qu'elle serait commune à tous. « C'est un projet impraticable, » répondit l'empereur, et alors il renvoya les Pères. Après notre départ Sa Majesté dit à ses courtisans : « Ne voyez-vous pas par quels degrés le patriarche est venu à me demander une maison dans Péking ? Il voulait d'abord un supérieur général de toutes les missions; il se réduit ensuite à me demander un agent entre la cour de Rome et moi; enfin il est venu à me demander une maison dans Péking, et cela pour remonter, par degrés, à demander un agent après avoir obtenu une maison et un supérieur général après avoir obtenu un agent. » Enfin il déclara aux Jésuites qu'il leur défendait d'insister désormais sur cette demande. Les Pères en parurent affligés. L'empereur eut la bonté de leur faire dire qu'ils pouvaient solliciter encore pour cette maison; mais qu'il ne la leur accorderait pas. Le patriarche apprit, par d'autres que par eux, que la négociation n'avait pas réussi; il en eut du chagrin et conçut de violents soupçons contre les Jésuites.

La quatrième entreprise du patriarche fut au sujet des présents que l'empereur envoyait au pape.

Le succès n'en fut pas heureux pour lui. Sa Majesté lui avait permis de choisir quelqu'un pour les conduire et pour les présenter à Sa Sainteté. M. de Tournon jeta les yeux sur M. Sabini, son auditeur. Le mandarin qui devait conduire M. Sabini jusqu'au port de Canton représenta à Sa Majesté qu'il n'entendait point le sieur Sabini et qu'il n'en était point entendu; qu'ainsi il était à propos de leur donner quelqu'un des Pères qui leur servît d'interprète. L'empereur fit quelque chose de plus. Il considéra qu'il était plus décent de joindre à ses présents un envoyé de sa part que de les laisser conduire et de les faire présenter par un domestique de M. de Tournon : il jeta donc les yeux sur les Pères de son palais, et nomma le P. Bouvet pour aller à Rome en son nom. Les présents ayant donc été apportés à M. le patriarche, on en recommanda le soin au P. Bouvet et à M. Sabini. Le mandarin qui portait la parole pour l'empereur ne s'adressa qu'au P. Bouvet. Ainsi personne ne doutait à la cour que le P. Bouvet ne fût le seul député de la part de l'empereur et que M. Sabini ne devait être que comme le député de M. le patriarche; car enfin personne ne peut avoir le titre d'envoyé que par la députation du prince. Dans l'audience qu'eurent le P. Bouvet et M. Sabini l'empereur n'adressa la parole qu'au Père, et ne recommanda qu'à lui seul de saluer le pape de sa part. Il y eut plus, M. Sabini ayant demandé les lettres de créance, il les lui refusa, et l'on donna au seul P. Bouvet des lettres de députation. Les Jésuites le dirent à M. le patriarche, qui ne fit pas semblant de les entendre. Ainsi nous ne savons pas ce qu'il a pensé de la

députation du P. Bouvet; on sait seulement qu'il écrivit dans les provinces que le P. Bouvet avait été donné pour adjoint à M. Sabini par l'inspiration de quelqu'un. On peut croire que, de bonne foi, il était persuadé que le P. Bouvet n'allait point à Rome en qualité de député : il le manda même au pape. Peut-être croyait-il que l'acte de députation du Père était informe, puisqu'il l'avait accepté à son insu, et qu'étant le supérieur des missionnaires ils ne pouvaient recevoir de commission de l'empereur qu'avec sa permission. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'ait pas voulu se faire instruire de la députation de ce Père, quoiqu'elle fût publique et que tout le monde en parlât.

Il songeait à procéder sur cela par la voie de fait et de sa propre autorité dans un pays éloigné et dans une cour jalouse de ses droits. Le tribunal Ping-Pou, ayant fait emballer les présents, n'en donna les clefs qu'au seul P. Bouvet. Le patriarche les lui demanda; celui-ci obéit, et les remit aux mains de Son Excellence. Il les lui demanda ensuite jusqu'à six fois, en présence de témoins, et le patriarche ne lui fit point de réponse. Enfin il fallut partir. M. de Tournon donna les clefs à M. Sabini, avec défense de les remettre aux mains du Père qu'en cas qu'il vînt à mourir dans le voyage. Quand on fut arrivé à Canton, et que le mandarin leur conducteur fut déjà prêt de repartir pour la cour, M. Sabini lui demanda la lettre de députation qui avait été expédiée pour le P. Bouvet; on la lui montra. Ce Père déclara alors à M. Sabini que, puisqu'il ne pouvait ignorer sa qualité, en ayant reçu le témoignage de la main du

mandarin, il devait lui donner les clefs des présents, de peur que le mandarin ne rendît à la cour des témoignages désavantageux de M. Sabini. M. le patriarche fut bientôt instruit des prétentions du P. Bouvet. Il en fut très-mécontent, et écrivit à M. Sabini de jeter plutôt les présents à la mer que d'en donner la clef au P. Bouvet et qu'il ordonnait à ce dernier de se démettre de sa commission.

En effet, le P. Gerbillon, quoiqu'il n'ignorât pas en quel danger il allait se jeter, avant même qu'il eût reçu l'ordre du patriarche, écrivit au P. Bouvet de remettre les présents à M. Sabini, et lui promit que lui et les Pères du palais allaient s'efforcer d'apaiser l'empereur. Le P. Gerbillon fit savoir au patriarche les ordres qu'il venait d'envoyer au P. Bouvet.

La cinquième affaire qu'eut M. le patriarche en cette cour se passa de la sorte : il déclara au mandarin Kan-Kama qu'il était dans l'impatience d'avoir une audience particulière de l'empereur et de lui ouvrir son cœur sans réserve. C'était ce que Sa Majesté souhaitait depuis longtemps. Le jour de l'audience fut fixé au 1er juin; mais de grandes incommodités empêchèrent le patriarche d'y aller. L'empereur fit donc dire au patriarche qu'il pouvait confier à un mandarin ce qu'il avait à dire. Le patriarche le refusa jusqu'à deux fois; il protesta que les affaires qu'il avait à traiter avec Sa Majesté étaient des plus importantes, qu'il ne s'agissait ni des intérêts du pays ni de ceux de sa mission, mais de l'intérêt de l'empereur même et de la famille impériale; qu'ainsi il ne s'expliquerait sur cela qu'à une personne commise

expressément par Sa Majesté. Ces refus réitérés choquèrent l'empereur. Il fut étonné qu'un homme vînt de si loin lui communiquer des affaires qui le regardaient personnellement et sa famille. Un peu ému, il prit le pinceau à la main, marqua au patriarche dans un billet les sujets de plaintes qu'il avait à faire de ces procédés, et sur la fin il lui ordonna de s'expliquer sans détours. Le patriarche, se trouvant pressé par l'ordre de l'empereur, en notre présence et en présence des mandarins, déclara que les affaires qui touchaient personnellement l'empereur étaient, 1° que le P. Bouvet se donnait pour son député à Rome; 2° que les Portugais empêchaient les autres nations de venir à la Chine. Nous conçûmes tous quelle tempête le patriarche allait exciter, et personne de nous ne voulut, sur le dernier article surtout, servir d'interprète à Son Excellence. M. Appiani fit donc entendre aux mandarins ce que M. le patriarche voulait faire savoir à l'empereur. Ceux-ci refusèrent de rapporter à Sa Majesté des affaires si importantes. On les leur donna par écrit. Cependant on amusa ces mandarins chez lui, et on ne les fit partir que fort tard pour retourner au palais. Dans l'intervalle, on engagea M. l'évêque de Péking à représenter à M. le patriarche les dangers de la déclaration qu'il allait faire porter à l'empereur. Les ecclésiastiques même de sa suite firent des instances pour l'en détourner. M. de Tournon ne fit d'autre réponse sinon qu'il fallait obéir au saint-siége. Le mémoire donc de M. le patriarche fut écrit en italien, cacheté et mis entre les mains des mandarins. M. Appiani leur dit, en leur délivrant le

papier, qu'il y avait là deux articles bien fâcheux, que le premier était une plainte de ce que le P. Bouvet, qui n'avait été donné que pour adjoint et en qualité d'interprète à M. Sabini, prétendait prendre la qualité de député de l'empereur; que la seconde était une autre plainte encore contre les Portugais, qui ne voulaient laisser entrer personne à la Chine qui n'eût passé par leur pays et qui ne se fût soumis aux lois de leur nation.

On attendait à la cour la déclaration du patriarche avec une impatience incroyable. On l'envoya à l'empereur en sa maison de campagne. Dès que le fils aîné de l'empereur l'eut lue, il s'écria : « De quoi se mêle cet étranger? Le P. Bouvet est véritablement notre envoyé; le domestique du patriarche peut-il lui en disputer la qualité? L'aurions-nous choisi pour en faire notre ambassadeur? » Le prince porta ensuite la déclaration de M. le patriarche à l'empereur son père. Sa Majesté, après avoir lu l'écrit, en parut extraordinairement choqué, et demanda aux anciens missionnaires si en Europe et M. le patriarche et le sieur Sabini surtout ne seraient pas jugés dignes de la plus grande punition d'une pareille conduite. L'empereur répondit de sa main à M. de Tournon. 1° Il justifia le P. Bouvet; 2° il l'avertit qu'en qualité de légat du saint-siége il ne devait se mêler que des affaires de la religion; 3° qu'il ne parlait que de couper la racine des discordes, quoiqu'il en semât en tous lieux; 4° que les Européens s'étaient jusque-là bien conduits dans ses États, et qu'ils n'étaient brouillés que depuis son arrivée; 5° il

le menaça de ne recevoir plus de missionnaires dans l'étendue de son empire sans les avoir fait examiner dans ses ports.

Les Pères prièrent M. Appiani de prévenir M. le patriarche sur la dureté de la réponse qu'il allait recevoir de l'empereur, afin qu'il se modérât quand il la recevrait et qu'il édifiât par sa douceur les mandarins qui l'apporteraient. M. le patriarche profita du conseil de M. Appiani. Il fit remercier l'empereur des bons avis que Sa Majesté lui donnait. L'empereur demanda aux mandarins, à leur retour, si le patriarche commençait à reconnaître que son auditeur n'était pas l'envoyé impérial?

Il écrivit un second ordre plein de menaces, mais il défendit qu'on le donnât à M. le patriarche s'il ne montrait de l'obstination ou de l'empressement à le voir. Les Pères, qui eurent le vent de ce nouvel écrit de l'empereur, en firent avertir Son Excellence par M. Appiani.

Ainsi, quand les mandarins revinrent, le patriarche témoigna qu'il acquiesçait aux ordres de l'empereur, et ne montra point d'empressement pour recevoir le nouvel écrit dont les mandarins étaient porteurs. M. de Tournon, interrogé s'il jugeait à propos qu'on rappelât M. Bouvet, comprit le danger qu'il y aurait à le faire révoquer; car enfin, dans le système, M. Sabini ne serait pas parti seul avec commission de porter les présents, ce qui aurait encore retardé leur départ. A la proposition des mandarins M. le patriarche ne put retenir ses larmes. Jamais il n'en versa plus à propos. Les mandarins lui en demandèrent le sujet : « C'est, dit-il, que le souverain pontife m'imputera

la faute du retardement des présents qu'il doit recevoir de Sa Majesté impériale, et que, si le Père tarde à partir, les présents arriveront trop tard. Ce qui l'engageait à parler ainsi, c'est qu'il avait fait savoir des nouvelles de ces présents au pape par la voie de Manille. Il supplia donc Sa Majesté qu'on laissât partir les présents et le P. Bouvet. La sixième affaire que M. le patriarche s'attira fut à l'occasion d'un mécontentement qu'il avait donné à l'empereur, et pour lequel on exigea qu'il fît quelques excuses. La moindre satisfaction en termes vagues et généraux lui aurait suffi. M. le patriarche s'obstina à n'en point faire. Par là M. de Tournon s'attira toute la colère du prince.

Il reçut coup sur coup des ordres de la cour très-durs et bien peu convenables à sa dignité. Enfin il fut obligé de se plaindre qu'on violait son caractère de légat apostolique. Dans une cour profane on n'a guère d'égards à un titre si respectable. Quoi qu'il en soit, on lui déclara qu'on aurait égard à son caractère de légat; mais on lui demanda la lettre de créance et le monument de sa légation. On le pressa de les montrer, s'il en avait. M. le patriarche produisit seulement deux lettres écrites de Rome, l'une à M. l'évêque de Péking, l'autre à M. l'évêque de Conon, qui rendaient témoignage à sa légation. Cependant ces prélats eux-mêmes ne les jugeaient pas suffisantes, dans un pays surtout qui n'était point fait au style de la cour de Rome. M. le patriarche, ayant sans doute de fortes raisons de ne point montrer ses pouvoirs, s'en abstint, et l'empereur songea à le faire partir de Péking, non pas en lui en donnant un ordre positif, mais en lui

faisant défense de prolonger le temps marqué pour son départ. On manda aussi de faire revenir à la cour le P. Bouvet et M. Sabini, avec les présents. On se réserva à les envoyer par quelque autre légat qui montrerait des pouvoirs en forme.

D'abord ce projet ne fut annoncé à M. de Tournon que comme une menace, afin de le ramener à ce que désirait l'empereur. M. le patriarche ne prit nulles mesures pour apaiser la cour. Ainsi on exécuta le projet de renvoyer M. de Tournon en Europe. Un mandarin eut ordre d'aller en poste à Canton déclarer au P. Bouvet et à M. Sabini qu'ils eussent à revenir à Péking et qu'on reconduisît les présents. Le décret impérial qui leur était adressé portait que Tolo, c'était le nom chinois de M. le patriarche, n'était pas muni de pouvoirs suffisants pour être reconnu comme légat du saint-siége, qu'à la vérité les anciens Européens rendaient témoignage à sa députation, mais qu'on n'était pas obligé de les croire.

Il est vrai que nous n'avons rien omis pour remettre M. de Tournon dans les bonnes grâces de l'empereur et pour sauver ici l'honneur du saint-siége. Nous avons représenté que la punition de M. le patriarche ne devait pas retomber sur le saint-père, à qui l'on avait mandé par la voie de Tartarie et de Manille qu'on faisait partir de la Chine des présents pour Sa Sainteté. Nous n'avons rien obtenu. Nous envoyons en Europe l'original de nos requêtes présentées à l'empereur, pour y prouver que nous n'avons cessé d'intercéder à la cour en faveur de M. le patriarche que quand nous avons reçu la défense la plus expresse. Ce qui nous touche le plus, c'est de voir nos grandes espérances

renversées. L'empereur lui-même avait témoigné à M. de Tournon qu'il n'avait rien de plus à cœur que de voir tous ses États convertis au christianisme. Il lui reprocha ensuite que, par son entêtement, il allait tout renverser. Enfin Sa Majesté ordonna à M. le patriarche d'écrire au saint-père qu'il n'avait pas tenu à elle que le christianisme n'eût fait de grands progrès dans ses États.

Ce qui nous console un peu dans ce désastre, c'est que l'empereur a fait reconduire M. le patriarche avec les mêmes honneurs qu'il l'avait fait venir, et par là les insultes ont été arrêtées. On peut dire encore qu'au milieu des mécontentements qu'on a eus de M. le patriarche on a toujours respecté le souverain pontife. Des courtisans s'étant émancipés à dire qu'il fallait juger du pape par son légat, l'empereur leur imposa silence, et leur dit : « C'est un défaut assez commun aux députés de traiter les affaires de leurs maîtres à leur fantaisie. On fait le petit souverain lorsqu'on est revêtu de l'autorité d'un puissant prince. » Ainsi, à juger sainement des choses, la cour de Rome n'a point ici perdu beaucoup de son crédit. Ce qui augmente encore notre douleur, c'est la détention de M. l'évêque de Conon, de M. Guetti et du catéchiste de M. de Conon. L'empereur se plaignait que M. de Conon lui avait parlé peu respectueusement, ce qui n'était sûrement pas le projet de ce prélat. Pour M. Guetti, d'horloger, il avait été fait prêtre à la Chine et conduit ensuite à Péking pour y exercer son talent. Il fut appelé en Tartarie lorsque M. de Conon y parut devant l'empereur, et il y fut retenu pour travailler à des montres pour l'empereur. Tandis qu'il était occupé

de la sorte, M. le patriarche envoya à l'empereur son médecin italien, nommé Borghésios, pour tenter de l'établir à la cour. Le médecin se chargea de quelques lettres pour le sieur Guetti. Jusque-là M. Guetti n'était point en faute; mais ces lettres lui causèrent une affaire. L'empereur, attentif à tout, lui demanda s'il en avait reçu. M. Guetti avoua franchement que le médecin Borghésios lui en avait apporté deux. L'empereur lui ordonna de les lui montrer. Le sieur Guetti dit qu'il les avait laissées dans sa cassette. On apporta la cassette, M. Guetti en déchire une, et cache l'autre dans un endroit où il ne crut pas que personne s'avisât de la chercher. Le mandarin, qui vit le manége de M. Guetti, porta les fragments de la lettre au prince héritier, et celui-ci à l'empereur. On se récria contre la tromperie de l'Européen; on l'obligea de rassembler les morceaux de la lettre déchirée et de produire celle qu'il avait cachée. M. Guetti obéit; ni l'une ni l'autre ne contenait des choses fort importantes. Dans la première on lisait ces paroles : « Ces gens (c'était des Jésuites qu'on parlait) feront tout l'imaginable pour vous faire sortir de la cour, » et ces autres mots : « M. le patriarche souhaiterait fort que vous pussiez vous établir auprès de l'empereur, mais il faut prendre garde d'en parler. » Dans la seconde on ne trouva que des nouvelles domestiques. Tout cela était léger. L'imprudence de M. Guetti fut d'avoir voulu se dérober à la connaissance de l'empereur par un mauvais artifice. Il s'attira par là bien de la confusion. Pour réparer sa faute, il promit de mourir plutôt que de mentir.

ARTICLE IV.

L'état de la religion à la Chine depuis le départ de M. le patriarche.

1° L'empereur regrette d'avoir prodigué ses faveurs à M. le patriarche, et reproche tous les jours aux missionnaires de son palais les instances qu'ils ont faites à Sa Majesté pour obtenir l'entrée de ce prélat à la Chine et jusque dans sa cour.

2° Le même prince prétend qu'on lui a manqué de respect ; il menace de s'en venger, et il a donné des marques de son indignation en révoquant ses présents et en renvoyant M. le patriarche.

3° On s'est imaginé à la cour que les dissensions des missionnaires ne pouvaient naître que de quelques grands desseins d'ambition. Dans cette vue, le prince héritier a fait faire des informations secrètes dans les provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à prendre le baptême, afin d'être informé par son moyen du mystère de nos assemblées. C'est à ce dessein encore qu'on a intimidé M. Guetti, qu'on lui a fait dire tout ce qu'il savait des Jésuites.

4° On commence à invectiver contre le christianisme en présence de l'empereur, ce que personne n'avait osé faire jusqu'ici. Le prince héritier est un des plus animés. Bien des mandarins veulent obliger leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves à renoncer au christianisme pour la seule raison que le chef de cette religion, ou du moins son représentant, a irrité l'empereur.

5° Les bonzes triomphent et annoncent certaines réponses de leurs dieux qui pronostiquent notre ruine.

6° Notre religion commence à devenir suspecte ; elle s'était beaucoup accrue par le témoignage que l'empereur rendait à sa sainteté et à la probité des missionnaires. Maintenant qu'ils se voient accusés sur des articles essentiels, ils ne savent qu'en penser.

7° L'autorité du souverain pontife, que nous avions si fort exaltée, commence à diminuer dans les églises de la Chine. On est étonné de voir que ceux qui doivent le plus à ses bienfaits ne songent qu'à rabaisser les autres. On est étonné qu'on commence par prêcher son autorité et ses pouvoirs avant que de prêcher Jésus-Christ, et qu'on veuille s'attirer du respect, par des rangs dans la religion, de ceux même qui ne l'ont pas encore embrassée.

8° La réputation des missionnaires a souffert une furieuse atteinte.

9° Il n'en est pas ici comme dans les cours d'Europe, où l'on rit impunément aux dépens des Jésuites ; on y sait à quoi s'en tenir ; mais ici c'est aux dépens du salut des âmes qu'on les décrédite. Cependant, nous croyons pouvoir l'assurer, personne ne travaille ici plus qu'eux, et personne ne souffre plus qu'eux.

ARTICLE V.

Réponse aux plaintes que M. le patriarche prétend avoir à faire des Jésuites.

1° Il dit que nous n'avons pas envoyé nos Pères à son arrivée pour le recevoir et pour l'aider.

Réponse. Il n'y a ici que deux ports, celui de Canton et celui de Fokien. Fallait-il envoyer un Jésuite de Péking dans l'un et dans l'autre, à plus de quatre cents lieues de la capitale, pour attendre M. le patriarche une ou deux années entières? L'empereur, qui ne leur permet pas de s'éloigner de Péking plus de deux jours, leur aurait-il permis de faire le voyage de Canton ou de Fokien? S'ils étaient allés au-devant de M. le patriarche, auraient-ils fait cesser les murmures? N'aurait-on pas dit qu'ils allaient le prévenir, l'obséder et lui ôter la liberté de faire les informations nécessaires?

2° Les Jésuites n'ont pas prouvé que les ballots de M. le patriarche et des personnes de sa suite fussent exempts des tributs et des douanes.

Réponse. M. le patriarche convient lui-même, dans une lettre au P. Grimaldi, que nous nous y sommes employés avec zèle; elle est datée du 8 mai 1705. Si nous n'avons pas réussi, en sommes-nous responsables?

Que pourraient les lettres de recommandation du recteur des Jésuites de Rome ou du prieur de la Minerve auprès d'un avide douanier pour faire exempter un mandarin du premier ordre des tributs qu'on paye à la douane de Rome, surtout si le mandarin et ses gens venaient chargés des plus riches marchandises de l'Asie?

3° Les Jésuites n'ont point écrit à M. le patriarche pendant l'espace de cinq mois qu'il a demeuré à Canton.

Réponse. M. le patriarche ne les avait-il pas fait avertir par le P. Beauvoillier, leur procureur à Can-

ton, qu'il allait en partir pour Nanking, et qu'on lui écrivît là ? Il est vrai qu'il renvoya cet ordre le 8 mai ; mais ces Pères ne purent en être instruits que sur la fin de juin, et alors il aurait été inutile de lui envoyer à Canton des lettres qu'il n'y aurait pas reçues. Depuis ce temps-là les Jésuites ont-ils manqué à leur devoir ?

4° Les Jésuites n'ont pas procuré qu'on envoyât de la cour un député pour conduire M. le patriarche de Canton à Péking.

Réponse. On nous soupçonnait d'abord de vouloir empêcher que M. le patriarche ne fût reçu à la cour. On vit que nous avions obtenu sa réception non sans peine. On nous fit aussitôt un crime de ne lui avoir pas fait députer un mandarin pour le conduire. Les désirs des hommes sont sans bornes. Au reste la plainte est si frivole que M. le patriarche lui-même, par une lettre au P. Grimaldi, du 4 septembre, lui mande « qu'il a de la joie de n'avoir point de mandarin pour conducteur ; qu'il en serait gêné. »

5° Le P. Grimaldi n'a rien répondu à M. le patriarche, qui lui demandait un Jésuite pour être vicaire apostolique à Nanking.

Réponse. 1° Nos constitutions défendent à nos supérieurs de proposer aucun Jésuite pour des dignités ecclésiastiques. 2° Le primat les Indes avait déjà nommé à ce poste. 3 Il ne nous convenait point de prendre parti dans un procès encore pendant en cour de Rome sur les droits de l'archevêché de Goa.

6° Le P. Grimaldi n'a rien répondu sur la soumission qu'il fallait rendre aux vicaires apostoliques.

Réponse. M. le patriarche écrivit au P. Grimaldi en ces termes : « J'espère que votre révérence aver-

tira les Pères de Péking de recevoir MM. les vicaires apostoliques avec toute l'attention que mérite le décret du saint-siége. »

1° Son Excellence ne demandait point de réponse, mais l'exécution du décret. 2° M. le patriarche n'ordonnait pas, mais il avertissait, et le P. Grimaldi manqua-t-il en conséquence d'avertir ses confrères? 3° Le P. Grimaldi répondit en quelque sorte au patriarche sur la réception des vicaires. Il lui manda que quand Son Excellence serait arrivée ils conféreraient sur cela en particulier.

7° Les Pères n'ont pas engagé le vice-roi de Canton à venir en personne visiter M. le patriarche; il s'est contenté d'y envoyer son fils.

Réponse. Aucun des Pères de la cour ne connaît ce mandarin; c'est un homme qui a toujours été élevé à Canton et employé dans les provinces. Il ne faisait que d'être nommé au mandarinat de Canton.

8° Les présents que les mandarins ont faits aux gens de la suite de M. le patriarche ont été de peu de valeur.

Réponse. En sommes-nous la cause? L'objection ne vaut pas la peine d'y répondre. Ces plaintes de M. le patriarche se sont trouvées dans les lettres qu'il a écrites ou qu'il a fait écrire en Europe. Il a fait les suivantes de bouche.

9° Les Pères de Péking n'ont pas reçu M. de Tournon à genoux.

Réponse. Voici ce qui nous en a empêchés : l'empereur avait ordonné que M. le patriarche prît un habit tartare et qu'on ne lui rendît d'honneurs que selon le cérémonial de la Chine. Cependant certaines

gens, qui ne trouvent aucuns genres d'honneurs civils tolérables que ceux qui viennent d'Europe, usaient du cérémonial d'Italie à l'égard de M. le patriarche déjà vêtu à la tartare. Ils se prosternaient à ses pieds, ils embrassaient ses genoux, et le patriarche imposait sa main sur leurs têtes tandis qu'il leur parlait.

Ils contraignaient les chrétiens chinois de les imiter. Nous ne savions rien de tout cela à Péking : l'empereur en était parfaitement informé, et l'avait appris des espions qu'il avait auprès de M. le patriarche. Il s'en plaignit à nous. « Est-ce ainsi, disait-il, qu'on oblige mes sujets de rendre à un étranger des honneurs qui ne sont dus qu'à moi. On sait la délicatesse des Chinois sur le cérémonial. Enfin, il nous défendit absolument de fléchir le genou devant M. le patriarche, à qui nous fîmes connaître les ordres que nous avions reçus de la cour; mais nous ne fûmes pas exempts de ses soupçons. Il ne put se persuader que l'empereur regardât ces sortes d'honneurs comme des actes de juridiction temporelle dans celui qui les reçoit. Nous eûmes beau représenter à ce prince que cet honneur ne se rendait au légat que comme au ministre de Jésus-Christ : le caractère spirituel ne fait point d'idée sensible dans l'esprit des gentils, avec quelque vivacité qu'on le leur présente. Du reste, lorsque nous avons pu sans crainte parler à Son Excellence à genoux, nous l'avons fait sans répugnance.

10° Les Pères de Péking n'ont pas fait assez exactement leur cour au légat apostolique.

Réponse. Tandis que M. le patriarche a demeuré

dans notre maison, nous lui avons tenu compagnie autant que nous avons pu. Lorsqu'il eut pris une maison éloignée de la nôtre, nous lui avons rendu de moins fréquentes visites. Nous n'étions alors que six Jésuites à Péking. Le P. Grimaldi gardait la chambre à cause d'une infirmité habituelle. Un autre vieillard ne sortait plus depuis trois ans. Le P. Pereira fut deux mois en Tartarie avec l'empereur. Les autres étaient souvent appelés auprès du prince, sans compter les occupations de notre ministère. M. le patriarche en a été convaincu par ses yeux; et l'on ne peut croire qu'il ait conservé sur cela aucun ressentiment contre nous.

11° Les Pères n'ont pas aidé le légat de leurs conseils.

Réponse. Nous prenons Dieu à témoin que nous lui en avons donné de salutaires et qui n'ont point été écoutés. Nos avis lui étaient suspects; il n'en demandait à personne de nous; il s'en moquait. Nous en prenons encore à témoin les personnes de la suite du patriarche et M. l'évêque de Péking. Ce n'est pas de notre avis qu'il nous contraignit de demander sans réplique sa prompte réception à la cour; qu'il nous fit aller à l'enterrement de son domestique revêtus de surplis dans les rues de Péking; qu'il méprisa le conseil du P. Grimaldi sur la demande d'un nouveau cimetière pour la sépulture du mort; qu'il traita mal le P. Kiliani, qui le suppliait de ne faire paraître aucun emportement en présence des mandarins; qu'il prit des airs d'une extrême hauteur à l'égard du P. Pereira; qu'il méprisa le rapport de M. l'évêque de Péking et du P. Gerbillon au sujet de l'indignation que l'em-

pereur commençait à montrer contre lui. Enfin c'est M. le patriarche lui-même que nous prenons à témoin. Combien de fois a-t-il dit qu'il suffisait aux Jésuites d'exécuter ses ordres, sans vouloir entrer dans ses affaires; qu'il n'en devait rendre compte qu'à Dieu et au saint-siége?

12° Les Jésuites ont détourné l'empereur d'accepter le médecin que M. le patriarche voulait introduire à la cour.

Réponse. Il s'en faut bien que cela soit vrai : ces Pères présentèrent à Sa Majesté un écrit de conjouissance sur l'arrivée d'un médecin européen à la Chine. Il était même difficile que les Jésuites pussent lui préjudicier. Pour peu qu'il eût fait voir d'habileté, dans la disette où l'on est ici de bons médecins, on n'eût écouté personne à son désavantage. C'est par un malheur qu'il est arrivé qu'on n'ait pas assez connu son mérite. Voici les raisons qui lui ont fait tort : 1° il paraissait trop jeune; 2° il n'avait pas apporté assez de livres de médecine : l'empereur jugea par là qu'il était peu appliqué à étudier son art; 3° l'empereur l'ayant invité à lui tâter le pouls, il ne toucha l'artère qu'un moment, et prononça sur l'état de ce prince. Cet air de précipitation fut un mauvais augure de son attention sur ses malades. 4° Ayant une ordonnance à faire, on s'aperçut qu'il la transcrivait dans un livre. 5° Il avait laissé mourir un domestique de M. le patriarche sans connaître son mal, et assurant que la maladie n'était pas dangereuse. 6° Il avait fait dans le voyage l'office de pourvoyeur dans la maison de M. le patriarche; il était entré à la Chine mal vêtu, rendant à M. de Tournon les services des plus vils

domestiques. L'empereur, qui se faisait informer de tout, jugea qu'un homme de la sorte ne pouvait pas être un médecin de considération en Europe. Quelle part les Jésuites ont-ils à tout cela?

13° Les Jésuites ont empêché que M. le patriarche ne réussît dans ses négociations.

Réponse. Plus l'accusation est sérieuse, plus elle demande de preuves. Peut-on aisément le penser de prêtres, de religieux attachés au saint-siége, et les soupçons de leurs adversaires suffisent-ils pour les rendre coupables? Où sont les témoins qui le déposent, et sur quel fondement le déposent-ils?

14° Ce sont les Jésuites qui ont empêché que M. le patriarche ne fît dans les formes la visite de leur maison de Péking.

Réponse. M. le patriarche n'ignore pas que les Jésuites, en demandant à l'empereur son entrée à la cour, déclarèrent qu'il venait pour être le visiteur général de toutes les missions et de tous les missionnaires; était-ce pour l'empêcher de les visiter? Si les Jésuites avaient appréhendé sa visite, ils n'avaient qu'à s'en tenir au refus que l'empereur avait fait d'abord de laisser venir M. le patriarche à Péking. Cependant ils réitérèrent leur demande jusqu'à quatre fois; et elle fut enfin écoutée. Il est vrai que M. le patriarche ayant déclaré à quelque mandarin qu'il allait commencer d'informer sur la conduite des Pères, et que ces mandarins l'ayant redit à l'empereur, il ne jugea pas à propos de permettre qu'on fît des perquisitions sur la conduite et sur les mœurs de gens qui vivaient sous ses yeux, dans l'enceinte de son palais. Il eut donc la bonté, sans que nous le

sussions, de répondre de l'innocence de nos mœurs et de la régularité de notre conduite. Cependant on verra assez à Rome, par les dépositions de M. le patriarche contre nous, qu'il a fait quelque chose de plus que de nous visiter. Il est constant ici, et M. de Péking peut l'attester aussi bien que les personnes les moins passionnées de la suite de M. le patriarche, qu'on a tâché d'engager des chrétiens et des gentils à rendre témoignage contre nous. On s'est efforcé même de les gagner par des présents. Nous le savions, et nous n'avons jamais fait le moindre mouvement pour l'empêcher.

15° Les Jésuites ont parlé peu respectueusement de M. le patriarche.

Réponse. Si quelqu'un d'eux peut être convaincu d'avoir parlé avec peu de considération de Son Excellence, nous consentons qu'il soit sévèrement puni. Il est vrai qu'il ne fut pas possible de disconvenir de la vivacité que fit paraître M. le patriarche lorsqu'il foula aux pieds les requêtes des chrétiens. Nous avons parlé encore des soupçons qu'il avait donnés à l'empereur contre la nation portugaise. L'affaire était trop sérieuse pour s'en taire. Il s'agissait du mal commun, que nous crûmes en conscience devoir détourner en détrompant l'empereur.

16° Les Jésuites n'ont pas arrêté la révolte des chrétiens.

Réponse. Qu'entend-on par ces expressions, *arrêter la révolte?* Peut-on dire que les Jésuites n'ont pas exhorté les chrétiens à obéir aux ordres de M. le patriarche? On a tort de se plaindre de nous; nous n'avons cessé de leur prêcher la vénération et l'obéissance

qu'ils lui devaient. Si nous ne les avons pas empêchés de présenter des requêtes et d'exposer leurs raisons, peut-on dire que nous ne les ayons pas excités à le faire avec modération et avec respect. On sait ici que nous avons empêché les suites fâcheuses qu'allaient avoir les vivacités de M. de Tournon lorsqu'il jeta ces requêtes à ses pieds ; prouvera-t-on le contraire ?

17° Les Pères n'ont pas fait rendre à la cour plus d'honneur au caractère épiscopal qu'on n'a coutume d'en rendre au commun des missionnaires européens.

Réponse. Voici le fait : MM. les évêques de Péking et de Canton vinrent à la capitale : on ordonna de leur faire rendre par les chrétiens et par les gentils les respects dus à leur caractère. On sait avec quel zèle nous imprimâmes à nos chrétiens des idées sublimes de la prééminence épiscopale. A l'égard des gentils, nous ne fûmes pas assez heureux pour leur faire concevoir tout le respect que nous aurions voulu leur inspirer pour un caractère purement spirituel. L'homme animal ne conçoit point ce qui ne s'aperçoit pas par les sens. Ils étaient choqués d'entendre dire que les Jésuites n'étaient destinés, dans le vaisseau de l'Église, qu'à faire la manœuvre ; que leurs fonctions se réduisaient à enseigner les ignorants et les petits enfants ; qu'il fallait traiter les évêques avec une tout autre considération. Ces discours ne persuadèrent point la cour, parce que les degrés ecclésiastiques ne parurent point respectables à un prince gentil. La science et les talents extérieurs frappent plus les sens que des prérogatives d'un caractère invisible. Si l'empereur a bien voulu distinguer nos anciens services et nous traiter en hommes plus considérables que nous

ne le sommes, Dieu nous est témoin que nous avons fait tous nos efforts, pour lui faire comprendre la prééminence de l'état épiscopal.

18° Les Jésuites n'ont pas fait leurs effors pour obtenir de la cour la délivrance et le départ de M. de Conon.

Réponse. Nous nous y sommes employés si vivement que l'empereur en a marqué contre nous de l'indignation. Il nous a fait des reproches de réitérer si souvent des harangues capables de l'émouvoir à compassion en faveur d'un prélat qui nous paraissait si opposé. En vain nous avons tâché de lui faire entendre qu'on pouvait faire et penser différemment, que d'ailleurs un des points de notre religion était de rendre le bien pour le mal, et que M. de Conon n'avait sûrement point prétendu nous faire du mal en soutenant un sentiment différent du nôtre. L'empereur ne goûta point nos raisons ; et, quand nous en vînmes à M. Guetti, il nous défendit de parler jamais en sa faveur. Il a déjà coûté cher à cet ecclésiastique d'avoir parlé avec si peu de mesure contre nous. Le malheur est que l'empereur fait faire des informations pour notre justification et pour convaincre M. Guetti de calomnie. Nous déclarons que nous ne sommes pas responsables de la nouvelle tempête qui va peut-être bientôt fondre sur sa tête ; et nous désirons bien pouvoir la prévenir et l'en garantir.

19° Les Jésuites de Péking ont exercé des violences contre leurs créanciers, et ils ont fait des contrats usuraires.

Réponse. Les procureurs que nous avons députés en Europe y portent sur ces deux points les actes les plus authentiques de notre justification. Ce mémoire

abrégé ne souffre point une si longue discussion.

20° Ce sont les Jésuites qui ont fait nommer le P. Bouvet à la députation de Rome.

Réponse. C'est un fait que nos adversaires avancent sans preuves et dont ils ne fourniraient jamais de témoins. Au reste qu'y aurait-il d'étonnant qu'ils eussent autant d'empressement à faire députer un de leurs frères à Rome que M. le patriarche en a eu à y faire envoyer un de ses domestiques.

21° Les Jésuites n'ont pas empêché que la dignité de M. le patriarche ne tombât quelquefois dans le mépris.

Réponse. M. le patriarche ne l'a pas empêché lui-même. D'ailleurs les deux caractères différents de M. de Tournon et de l'empereur de la Chine ont été les seules causes des mortifications que M. le légat a essuyées à la cour de Péking. Les Jésuites n'y ont eu d'autre part que de travailler, tant qu'ils ont pu, à adoucir l'empereur. La vivacité de M. de Tournon et le flegme joint à la fermeté de l'empereur rendaient celui-là peu propre à négocier auprès de celui-ci. Le mandarin Chao en avertit M. le patriarche en lui faisant le portrait de l'empereur. « Il épargne le satin, lui dit le mandarin, et il brise les diamants. Trop de résistance vous fera traiter avec rigueur ; et, si vous savez plier, vous fléchirez le cœur du prince. » Le narré fidèle que nous venons de faire convaincra toutes les personnes équitables que M. de Tournon est la cause seule du mauvais succès de sa négociation. Les journaux que les personnes de sa suite ont faits en particulier prouveront les résistances brusques et réitérées du légat aux volontés de l'empereur. Le moindre manque de respect pour le souverain est un

crime irrémissible à la Chine : qu'auront donc dû produire une habitude continuelle d'opposition à ses désirs et un manque soutenu de complaisance. Nous avons pu empêcher quelquefois les mécontements du prince d'éclater ; mais l'avons-nous pu toujours ? Ce que nous avons obtenu par un effort de crédit, c'est que la libéralité du prince ne manquât jamais à M. de Tournon et qu'il fût reconduit de Péking aux frais de la cour comme il avait été défrayé en venant ici de Canton.

II.

CONSTITUTION

DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE CLÉMENT XI

AU SUJET DES CÉRÉMONIES CHINOISES.

Depuis que par la providence de Dieu, sans aucun mérite de notre part, nous avons pris le gouvernement de l'Église catholique, c'est-à-dire une charge qui par sa vaste étendue est d'un poids immense, nous n'avons rien eu tant à cœur, dans l'application que nous avons donnée à nos devoirs, que de décider avec une sagesse convenable et par l'exacte sévérité d'un jugement apostolique les vives contestations qui se sont élevées il y a longtemps dans l'empire de la Chine entre les prédicateurs de l'Évangile, et qui n'ont fait que croître et s'échauffer tous les jours de plus en plus, tant à l'égard de quelques termes chinois dont on se servait pour exprimer le saint et ineffable nom de Dieu que par rapport à certains cultes ou certaines *cérémonies* de la nation

que quelques missionnaires rejetaient comme superstitieuses, pendant que d'autres les permettaient comme les croyant purement civiles, afin que, toutes les dissensions qui troublaient et qui interrompaient la propagation de la religion chrétienne et de la foi catholique étant ôtées, tous eussent le même sentiment et parlassent le même langage, et qu'ainsi Dieu fût glorifié dans une parfaite conformité de pensées et de paroles par ceux qui sont sanctifiés en Jésus-Christ. C'est dans ce dessein que, dès le 20 de novembre de l'année 1704, nous confirmâmes et approuvâmes par l'autorité apostolique les réponses que la congrégation de nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Église Romaine, commis et députés par la même autorité dans toute la république chrétienne en qualité d'inquisiteurs généraux contre l'hérésie, donna sur diverses questions qui avaient été agitées touchant la même affaire de la Chine, après un long examen commencé sous le pontificat de notre prédécesseur Innocent XII, d'heureuse mémoire, et après avoir entendu les raisons des deux parties aussi bien que les sentiments d'un grand nombre de théologiens et de qualificateurs.

Or, les décisions portées dans ces réponses sont celles qui suivent : Que, comme dans la Chine on ne peut pas signifier d'une manière convenable le Dieu très-bon et très-grand par les noms qu'on lui donne en Europe, il faut se servir, pour exprimer le vrai Dieu, du mot Tien-Tchou, qui veut dire le Seigneur du Ciel et qu'on sait être depuis longtemps reçu et approuvé par l'usage des missionnaires et des fidèles de la Chine, mais qu'il faut rejeter absolument les

noms Tien, ciel, et Xang-Ti, souverain empereur. Que pour cette raison il ne faut pas permettre qu'on expose dans les églises des chrétiens les tableaux avec l'inscription chinoise King-Tien, adorez le ciel, ni qu'on y garde à l'avenir ceux qui y sont déjà exposés. Qu'il ne peut non plus en aucune manière ni pour quelque cause que ce soit être permis aux chrétiens de présider, de servir en qualité de ministres, ni d'assister aux sacrifices solennels ou oblations qui ont coutume de se faire à Confucius et aux ancêtres, dans le temps de chaque équinoxe de l'année, comme étant imbus de superstition. Que de même il ne faut point permettre que dans les édifices de Confucius les chrétiens exercent les cérémonies, rendent les cultes et fassent les oblations qui se pratiquent en l'honneur de Confucius, soit chaque mois, à la nouvelle et à la pleine lune, par les mandarins ou les principaux magistrats et autres officiers et lettrés, soit par les mêmes mandarins ou gouverneurs et magistrats, avant que de prendre possession de leur dignité; et enfin, par les lettrés qui, étant reçus aux degrés, se transportent sur le champ, dans le temple ou édifice de Confucius.

Que, de plus, il ne faut pas permettre aux chrétiens de faire les oblations moins solennelles à leurs ancêtres dans les temples ou édifices qui leur sont dédiés, ni d'y servir en qualité de ministres ou de quelque autre manière que ce soit, ni d'y rendre d'autres cultes ou faire d'autres cérémonies.

Qu'on ne doit point encore permettre aux chrétiens de pratiquer ces sortes d'oblations, de cultes et de cérémonies en présence des petits tableaux des an-

cêtres, dans les maisons particulières, ni à leurs tombeaux, ni avant que d'enterrer les morts de la manière qu'on a coutume de les pratiquer en leur honneur, soit conjointement avec les gentils, soit séparément, ni d'y servir en qualité de ministres, ni d'y assister. A quoi faut il ajouter que, comme, après avoir pesé de part et d'autre et examiné avec soin et avec maturité tout ce qui se passe dans toutes ces cérémonies, on a trouvé qu'elles se font de manière qu'on ne peut les séparer de la superstition, on ne doit pas les permettre à ceux qui font profession de la religion chrétienne, même en faisant une protestation publique ou secrète qu'ils ne les pratiquent point à l'égard des morts par un culte religieux, mais seulement par un culte civil et politique, et qu'ils ne leur demandent rien ni qu'ils n'en espèrent rien. Que néanmoins par ces décisions on ne prétend pas condamner la présence ou l'assistance purement matérielle selon laquelle il arrive quelquefois aux chrétiens de se trouver avec les gentils lorsqu'*ils* font des choses superstitieuses, pourvu qu'il n'y ait de la part des fidèles aucune approbation ni expresse ni tacite de ce qui se passe et qu'ils n'y exercent aucun ministère, lorsqu'on ne peut autrement éviter les haines et les inimitiés, après avoir fait toutefois, s'il se peut commodément, une protestation de foi et hors de tout péril de subversion. Qu'enfin on ne doit point permettre aux chrétiens de garder dans leurs maisons particulières les petits tableaux de leurs parents morts, suivant la coutume de ces pays-là, c'est-à-dire avec une inscription chinoise qui signifie le trône ou le siége de l'esprit ou de l'âme d'un tel,

non plus qu'avec une autre inscription qui marque simplement le siége ou le trône, et qui, pour être plus abrégée que la première, ne paraît néanmoins signifier que la même chose. Qu'à l'égard des petits tableaux où le nom seul du défunt serait écrit, on peut en tolérer l'usage, pourvu qu'on n'y mette rien qui ressente la superstition et qu'ils ne donnent point de scandale, c'est-à-dire pourvu que les Chinois qui ne sont pas encore chrétiens ne puissent pas croire que ceux qui le sont gardent ces petits tableaux dans le même esprit que les païens, et ajoutant de plus à côté une déclaration qui fasse entendre quelle est la foi des chrétiens à l'égard des morts et quelle doit être la piété des enfants et des descendants envers leurs ancêtres.

Que néanmoins on ne prétend pas, par tout ce qui vient d'être dit, défendre de faire à l'égard des morts d'autres choses, s'il y en a quelques-unes que ces peuples aient coutume de faire qui ne soient point superstitieuses et qui n'aient point l'apparence de superstition, mais qui soient renfermées dans les bornes des cérémonies civiles et politiques. Or, pour savoir quelles sont ces choses et avec quelle précaution elles peuvent être tolérées, il faut s'en rapporter au jugement tant du commissaire et visiteur général du saint-siége qui sera pour lors dans la Chine ou de celui qui tiendra sa place que des évêques et des vicaires apostoliques de ces pays-là, qui, de leur part, seront obligés d'apporter tout le soin et toute la diligence possible pour introduire peu à peu parmi les chrétiens et mettre en usage les cerémonies que l'Église catholique a pieusement prescrites pour les morts, en ôtant tout à fait les cérémonies païennes.

Ensuite, près de six ans s'étant écoulés, après avoir pris une seconde fois les avis des cardinaux de la même congrégation, qui avaient discuté de nouveau l'affaire avec un très-grand soin et une parfaite maturité, nous déclarâmes, par un second décret du 25 de septembre 1710, que tous et un chacun de ceux que cette affaire regardait eussent à observer constamment et inviolablement les réponses déjà données et le mandement au décret que Charles-Thomas de Tournon, de pieuse mémoire, alors patriarche d'Antioche, commissaire apostolique et visiteur général dans l'empire de la Chine et depuis fait, de son vivant, cardinal de la même sainte Église romaine, en se conformant expressément aux mêmes réponses, avait publié sur les lieux le 25 de septembre 1707, et nous rattachâmes à notre déclaration les censures et les peines exprimées dans ce mandement; ôtant absolument tout prétexte et toute fausse raison qu'on pourrait prendre d'y contrevenir, et surtout apposant la clause : Nonobstant toute appellation par quelques personnes que ce puisse être à nous et au siége apostolique, que nous jugeâmes à propos pour cette raison de rejeter entièrement et que nous rejetâmes en effet, selon qu'il est porté plus amplement dans notre décret.

Tout cela aurait dû suffire pleinement et abondamment pour arracher jusqu'à la racine la zizanie que l'homme ennemi avait semée sur le bon grain évangélique de la Chine, et pour faire obéir, avec l'humilité et la soumission requises, tous les fidèles à nos ordres et à ceux du saint-siége, vu principalement qu'à la fin de ces réponses, qui, comme

il a été déjà dit, avaient été confirmées et approuvées par nous, nous avions prononcé clairement et distinctement que la cause était finie. Mais comme, suivant ce qui nous est revenu de ces pays-là et que nous n'avons pu apprendre qu'avec une extrême douleur, la plupart éludent mal à propos depuis trop longtemps ou du moins retardent avec excès, non sans blesser notablement notre autorité pontificale, sans scandaliser beaucoup les fidèles de Jésus-Christ et sans préjudicier considérablement au salut des âmes, l'exécution que nous avions si fortement ordonnée des décisions dont il s'agit sous les faux et vains prétextes que nous les avions suspendues ou qu'elles n'avaient pas été assez authentiquement publiées, ou qu'on y avait inséré, ainsi qu'on l'assure très-injustement, des conditions qui, avant l'exécution du décret, devaient être vérifiées, ou que les faits sur lesquels on a décidé n'avaient pas été rendus certains; ou que l'on prétendait que nous devions encore donner d'autres déclarations plus étendues; ou qu'il y avait sujet de craindre de grands maux pour les missionnaires et la mission même si les ordres du saint-siége étaient suivis; ou enfin sous prétexte du décret qui avait été donné dès le 23 mars 1656 sur les mêmes cultes et les mêmes cérémonies de la Chine, et qui avait été approuvé par Alexandre VII, d'illustre mémoire, l'un de nos prédécesseurs.

C'est pourquoi, dans la vue de satisfaire à l'obligation que Dieu nous a imposée de servir apostoliquement l'Église, et désirant rejeter et anéantir entièrement toutes ces difficultés, ces détours, ces subterfuges, ces prétextes, et en même temps de pourvoir, autant

qu'il nous est possible, avec le secours de Dieu, au repos des fidèles et au salut des âmes; de l'avis des mêmes cardinaux, et de notre propre mouvement, certaine science, pleine puissance et autorité apostolique; après une mûre délibération, nous ordonnons à tous et à chacun des archevêques et évêques qui sont ou qui seront à l'avenir, en quelque temps que ce soit, dans l'empire de la Chine ou dans les royaumes, provinces et autres lieux adjacents, sous peine de suspense de l'exercice des fonctions épiscopales et sous peine d'interdit de l'entrée de l'église; et à tous les officiaux, grands vicaires pour le spirituel, et autres ordinaires pour ces lieux-là; de même aux vicaires apostoliques qui ne seraient pas évêques, ou à leurs provicaires et leurs missionnaires, tant séculiers que réguliers, de quelque ordre, congrégation et institut que ce soit, même de la société de Jésus, sous peine d'une excommunication dont la sentence est déjà portée, et dont personne ne pourra être absous par qui que ce soit que par nous-même et par le pontife romain qui sera alors, excepté à l'article de la mort; et quant aux réguliers, sous peine encore de privation de voix active et passive; lesquelles censures seront encourues par le fait même, et sans autre déclaration par tous les contrevenants, et nous leur commandons, par la force des présentes et en vertu de la sainte obéissance, d'observer exactement, entièrement, absolument, inviolablement et invariablement les réponses ci-insérées et tout ce qui y est contenu, tant en général qu'en particulier, et de le faire observer de la même manière, autant qu'il sera en eux, par ceux dont ils auront soin ou dont la conduite les re-

gardera, sans qu'ils aient la hardiesse ou qu'ils présument d'y contrevenir en quelque manière que ce soit, sans aucun titre, cause, occasion, couleur, prétexte, du nombre de ceux qui sont exprimés ci-dessus, ou quelque autre que ce puisse être.

De plus, par le même mouvement, science, délibération, plénitude de puissance, en conséquence et en vertu des présentes, nous statuons et ordonnons que, sous les mêmes peines d'excommunication réservée et de privation de voix active et passive, tous et un chacun des ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers des susdits ordres, congrégations, instituts et sociétés, même de celle de Jésus, qui ont été envoyés dans la Chine ou dans les autres royaumes et provinces dont nous avons parlé, soit par le saint-siége, soit par leurs supérieurs, ou qui y seront envoyés à l'avenir, en vertu de quelque titre ou de quelque pouvoir qu'ils y soient déjà ou qu'ils doivent être dans la suite; savoir, ceux qui y sont maintenant, aussitôt que la présente constitution leur sera connue, et ceux qui y seront à l'avenir, avant qu'ils commencent d'y exercer aucune fonction de missionnaires, s'engageront par serment à observer fidèlement, entièrement et inviolablement notre présent précepte et commandement, selon la forme qui sera marquée à la fin de la présente constitution, entre les mains du commissaire et visiteur apostolique de ces lieux-là, sous la juridiction desquels respectivement ils demeureront déjà ou devront demeurer dans la suite, ou de quelque autre qui aura été député par eux. Et quant aux réguliers, ils seront absolument obligés de faire ce serment entre les mains des supérieurs de leur or-

dre ou de ceux que ces supérieurs auront députés, qui se trouveront sur les lieux; en sorte que, avant la prestation du serment et la souscription du formulaire qui sera signé de la propre main de chacun à ceux qui prêteront ce serment, il ne sera permis à aucun de continuer ni d'exercer de nouveau nulle fonction de missionnaire, comme d'entendre les confessions des fidèles, de prêcher, d'administrer les sacrements de quelque manière que ce puisse être, non pas même en qualité de députés des évêques ou des ordinaires des lieux, ni comme simples prêtres de leur ordre, ni sous quelque autre titre, cause, privilége, dont il faudrait faire une mention expresse, spéciale et très-spéciale : et ils ne pourront nullement se servir d'aucuns pouvoirs, soit qu'ils aient été accordés en particulier à leur personne par le saint-siége, soit qu'ils eussent été donnés en général respectivement à leurs ordres, congrégations, instituts et sociétés, même à celle de Jésus; mais nous entendons qu'à leur égard, outre et pardessus les peines ci-dessus exprimées, tout et chacun de ces pouvoirs cessent entièrement, n'aient plus d'effet et soient réputés n'avoir plus aucune force.

Nous ordonnons de plus que tous ces serments, qui doivent être faits, comme nous venons de le dire, par tous les missionnaires, tant séculiers que réguliers, entre les mains soit du commissaire et visiteur apostolique qui sera alors, soit des vicaires ou des évêques apostoliques, après que ceux qui les auront faits les auront signés, ou du moins des copies authentiques, soient envoyés le plus promptement qu'il sera possible à la congrégation des cardinaux du saint-office par le même commissaire et visiteur apostolique qui

sera alors, ou par les mêmes évêques et vicaires apostoliques.

Quant aux supérieurs réguliers de chaque ordre, congrégation, institut et société, même de celle de Jésus, qui sont maintenant sur les lieux ou qui y seront alors, ils seront tenus, sous les mêmes peines, de faire le même serment selon la forme ci-dessous prescrite, de souscrire le formulaire entre les mains soit du même commissaire et visiteur apostolique qui sera alors sur les lieux, soit des évêques et vicaires apostoliques; comme aussi d'exiger respectivement de leurs sujets la prestation du même serment, et d'envoyer au plus tôt des copies authentiques à leurs supérieurs généraux, qui seront obligés de les présenter sans délai à la congrégation des cardinaux du saint-office.

Ordonnant que cette constitution, avec tout ce qu'elle contient (quand même ceux dont on a parlé et tous autres, quels qu'ils puissent être, qui ont ou qui prétendent avoir, de quelque manière que ce soit, intérêt dans les décisions que nous venons de rapporter, de quelque état, degré, ordre, prééminence et dignité qu'ils soient, ou tels que d'ailleurs ils méritent une mention spéciale et personnelle, n'y auraient pas consenti, et qu'ils n'auraient été ni appelés, ni cités, ni entendus; et que les causes pour lesquelles la présente constitution est émanée n'auraient pas été suffisamment déduites, vérifiées et justifiées; ou pour quelque autre cause que ce soit, quoiqu'elle fût même juridique et privilégiée; ou sous quelque autre couleur et quelque prétexte que ce puisse être; ou pour quelque chef, comme serait le chef d'une énorme, très-

énorme et totale lésion), ne soit jamais taxée d'aucun vice de subreption ou d'obreption, ou de nullité, ni de défaut d'intention de notre part, ni de défaut de consentement des parties intéressées, non plus que d'aucun autre défaut, quelque grand qu'il soit, quand même il serait substantiel, et qu'on n'y aurait ni pensé ni pu penser, quoiqu'il exigeât qu'on en fît une mention expresse. Ordonnant aussi que la présente constitution ne soit ni attaquée, ni affaiblie, ni invalidée, ni rétractée, ni mise en jugement ou rappelée aux termes de droit, et qu'on ne tente ou obtienne aucun moyen de se pourvoir contre elle par la voie qu'on appelle d'ouverture de bouche, et de restitution en entier; ou qu'on n'ait recours à quelque autre moyen que ce puisse être, de droit, de fait, ou de grâce, ou qu'il ne soit permis à personne, après avoir obtenu du saint-siége ce moyen qui aurait été accordé par le propre mouvement, science et pleine puissance apostolique, d'en user et de s'en aider en nulle manière, soit en jugement, soit hors de jugement, en *sorte* que cette constitution ait toujours sa stabilité, sa validité et toute sa force pour le temps présent et à venir, et qu'elle sortisse et ait son plein et entier effet, nonobstant tous les défauts de droit ou de fait qu'on pourrait lui opposer et lui objecter, de quelque manière et pour quelque cause que ce puisse être, sous prétexte même de quelques priviléges que ce soient qu'on eût obtenus du saint-siége, à l'effet d'empêcher ou de retarder l'exécution qu'elle doit avoir : voulant qu'elle soit inviolablement et immuablement observée par ceux qu'elle regarde et qu'elle regardera dans tous les temps à venir, sans qu'on puisse avoir aucun égard

à tous et chacun des empêchements qu'on a apportés jusqu'ici, ou qu'on pourrait apporter dans la suite en quelque manière que ce soit, qui doivent tous être absolument et entièrement rejetés. C'est ainsi, et non autrement, qu'à l'égard de ce qui est décidé ici nous ordonnons qu'il soit jugé et prononcé définitivement par tous juges, tant ordinaires que délégués, même par nos auditeurs du palais apostolique et par les cardinaux de la sainte Église romaine, même par les légats *à latere*, les nonces du saint-siége et tous autres de quelque prééminence qu'ils soient et de quelque autorité qu'ils jouissent à présent et à l'avenir; leur ôtant à tous et à chacun d'eux toute sorte de pouvoir et de faculté de juger et d'interpréter autrement; et s'il arrive que quelqu'un d'entre eux, avec connaissance ou par ignorance, ose entreprendre quelque chose de contraire à ce que nous venons de régler, nous déclarons son jugement nul et de nul effet.

Nonobstant ce qui vient d'être dit, et en tant que besoin serait; nonobstant notre règle et celle de la chancellerie apostolique, de ne point ôter un droit acquis, et autres constitutions et ordonnances apostoliques, générales ou spéciales, ou celles qui auraient été faites dans des conciles universels ou provinciaux, ou dans des assemblées synodales, et celles encore de tous les ordres, congrégations, instituts et sociétés, même la société de Jésus, et de quelques Églises que ce puisse être; et autres statuts, même confirmés par serment, par autorité apostolique, ou de quelque autre manière que ce soit, coutumes et prescriptions, quelque anciennes et immémoriales qu'elles soient, priviléges, indults et lettres apostoliques accordés

par le saint-siége aux ordres, congrégations, instituts, sociétés, même à celle de Jésus, et aux Églises dont nous avons parlé, ou à telles autres personnes que ce soit, quelque élevées et quelque dignes qu'elles puissent être que le saint-siége en fasse une mention très-spéciale; accordés, dis-je, pour quelque chose que ce soit, même par voie de contrat et de récompense, sous quelque teneur ou forme de paroles que ces concessions soient conçues, et quelques clauses qu'elles renferment, fussent-elles dérogatoires des dérogatoires, et autres plus efficaces, et insolites, ou inusitées, et irritantes; et autres décrets semblables, donnés même par le propre mouvement, science et pleine puissance, ou à l'instance de quelques personnes que ce soit, même distinguées par la dignité impériale, royale, ou autre quelle qu'elle puisse être, séculière ou ecclésiastique; ou à leur considération, ou de quelque autre manière que ce soit, dès que ces concessions se trouveraient contraires à ce qui est ordonné et établi par notre présente constitution, quand même elles auraient été rendues, faites, plusieurs fois réitérées, et approuvées, confirmées et renouvelées à un très-grand nombre de reprises; à toutes lesquelles choses, et à chacune d'elles, quoique pour y déroger suffisamment et à tout ce qu'elles contiennent il fût nécessaire d'en faire une mention spéciale, spécifique, expresse et individuelle, et de mot à mot, et non par des clauses générales équivalentes, ou de se servir de quelque forme singulière et recherchée; tenant ces sortes de clauses pour pleinement et suffisamment exprimées et insérées dans la présente constitution, de même que si elles y étaient exprimées et insérées en effet, mot pour mot,

sans qu'il y eût rien d'omis, et dans la même forme qu'elles ont en elles-mêmes : nous y dérogeons spécialement et expressément, et voulons qu'il y soit dérogé, ainsi qu'à toutes les autres choses contraires, quelles qu'elles soient, pour l'effet des présentes, et pour cette fois seulement ; consentant d'ailleurs qu'elles demeurent dans leur force et dans leur vigueur.

Voici le formulaire du serment qui, comme on l'a dit, doit être fait.

Je N..., missionnaire envoyé à la Chine (ou destiné pour la Chine) ou au royaume N..., ou la province N... par le saint-siége (ou par mes supérieurs, suivant les pouvoirs que le saint-siége leur a accordés), obéirai pleinement et fidèlement au précepte et commandement apostolique touchant les cultes et cérémonies de la Chine, renfermé dans la constitution que N. S. P. le pape Clément XI a faite sur ce sujet, où la forme du présent serment est prescrite, et à moi parfaitement connu par la lecture que j'ai faite en entier de la même constitution, et l'observera exactement, absolument et inviolablement, et l'accomplirai sans aucune tergiversation. Que si en quelque manière que ce soit (ce qu'à Dieu ne plaise) j'y contreviens, toutes les fois que cela arrivera je me reconnais et me déclare sujet aux peines portées par la même constitution. Je le promets, je le voue, et je le jure de la sorte en touchant les saints Évangiles. Qu'ainsi Dieu me soit en aide et ces saints Évangiles.

Je N... de ma propre main.

Au reste, nous voulons et ordonnons expressément que cette présente constitution, ou des copies qui en seront faites, même celles qui seront imprimées, soient

notifiées et intimées à tous les supérieurs généraux et procureurs généraux, et à chacun d'eux des ordres ci-dessus nommés, des congrégations, des instituts, et des sociétés, même de celle de Jésus, afin que ces supérieurs et procureurs, tant en leur nom qu'au nom de leurs sujets inférieurs, respectivement promettent d'exécuter et d'observer la même constitution, et donnent par écrit acte de leurs promesses, et qu'ils envoient le plus promptement possible qu'il se pourra, par plusieurs voies, ces copies à leurs sujets inférieurs qui sont ou seront dans la Chine et dans les autres royaumes et provinces dont il a été fait mention, en leur enjoignant très-étroitement d'exécuter et d'observer pleinement, entièrement, véritablement, réellement et effectivement en toutes choses, sans manquer à aucune, cette constitution et tout ce qu'elle renferme. Et parce qu'il serait difficile d'exhiber et de publier partout des originaux de cette constitution, nous voulons et ordonnons semblablement qu'on ajoute en tous lieux, tant en jugement que hors de jugement, la même foi aux copies, même imprimées, qui en auront été faites et qui auront été souscrites de la main de quelque notaire public et scellées du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, qu'on aurait pour l'original de la même constitution, s'il était exhibé et montré.

Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous l'anneau du pêcheur, le dix-neuvième jour de mars 1715, de notre pontificat l'année quinzième.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.